NOTIONS

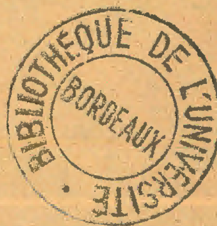
DE LANGUE ÉGYPTIENNE

II LANGUE DU NOUVEL EMPIRE

Le néo-égyptien, ses rapports avec le moyen égyptien et les dialectes coptes

PAR

M. CHAINE



PARIS
Librairie Orientaliste Paul Geuthner
12, rue Vavin (VIe)
1942

IMPRIMERIE P. FERREOL
13, RUE DE LA BOMBARDE
LYON

NOTIONS
DE LANGUE ÉGYPTIENNE

II LANGUE DU NOUVEL EMPIRE

Le néo-égyptien, ses rapports avec le moyen égyptien et les dialectes coptes

EXTRAIT DES TRAVAUX DU MEME AUTEUR

Grammaire éthiopienne, 1907. (Thèse de l'Ecole des Hautes Etudes.)

Le texte original des Apophtegmes des Pères, 1907. (Thèse de l'Ecole du Louvre.)

Apocrypha B. Mariae Virginis C.S.C.O. (*texte éthiopien*), 1909.

Un monastère éthiopien à Rome au XV[e] et XVI[e] siècle. San Stefano dei Mori, 1910.

Catalogue des manuscrits éthiopiens de la Collection Antoine d'Abbadie de la Bibliothèque Nationale, 1912.

Catalogue des manuscrits éthiopiens de la Collection Mondon-Vidailhet de la Bibliothèque Nationale, 1913.

Une homélie de Saint Grégoire de Nysse attribuée à Saint Grégoire de Nazianze (*texte copte*), 1914.

Sermon sur la pénitence attribué à Saint Cyrille (*texte copte*), 1913.

Le Rituel Ethiopien : Baptême, Confirmation, Mariage, Extrême-onction (*texte éthiopien*), 1913-1914.

La poésie chez les Ethiopiens. Poésie amharique, 1923.

Cathéchèse attribuée à Saint Basile de Césarée (*texte copte*), 1923.

L'église de Saint Marc à Alexandrie, 1924.

La chronologie des temps chrétiens de l'Egypte et de l'Ethiopie, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Prix Saintour, 1923.

La double recension de l'Histoire lausiaque (*textes coptes*), 1927.

La recension copte de la vie d'Abba Martyrianos (*texte copte*), 1930.

Le chronicon orientale de Butros ibn ar-Rahib et l'histoire de Girgis el Makim (*texte arabe*), 1932.

Eléments de grammaire dialectale copte. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Prix Bordin, 1933.

Les dialectes coptes Assioutiques, A², 1934.

Le Triadon, son auteur et la date de sa composition, 1936.

L'enseignement du geez chez les Abyssins, 1937.

Notions de langue égyptienne. I. Langue du Moyen Empire. Paris, 1938.

La vie et les miracles de Saint Siméon stylite l'ancien (*version copte*), (sous presse).

NOTIONS

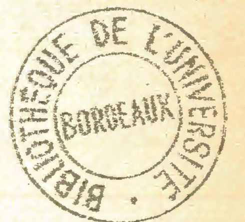
DE LANGUE ÉGYPTIENNE

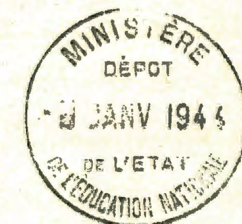
II LANGUE DU NOUVEL EMPIRE

Le néo-égyptien, ses rapports avec le moyen égyptien et les dialectes coptes

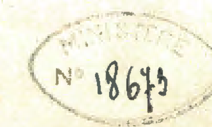
PAR

M. CHAINE





PARIS
Librairie Orientaliste Paul Geuthner
12, rue Vavin (VI[e])
1942



PRAECLARI ET INSIGNIS

NICOLAI FABRI DE PEIRESC

SENATORIS AQUENSIS

QUI PROVINCIAE AC SCIENTIAE DECUS

RERUM ORIENTALIUM STUDIO

IMPRIMIS AEGYPTIACARUM

SAECULO DECIMO SEPTIMO INEUNTE

MAGNIFICUS ERUDITUSQUE FAUTOR FUIT

IN MEMORIAM

AUCTOR

D. D.

PRÉFACE

Cette quatrième série de notes sur la langue de l'Egypte ancienne que nous donnons ici vient compléter celles que nous avons déjà données. Ces notes concernent la physionomie que revêtit cette langue pendant une période de plusieurs siècles et qu'on a désignée sous le nom de néo-égyptien. Cette période se place durant l'intervalle qui s'étend depuis les jours où s'écrivait le moyen égyptien que nous avons exposé dans la première partie de nos "Notions de langue égyptienne" jusqu'à l'époque où furent écrits les dialectes coptes que nous avons exposés dans nos "Éléments de grammaire dialectale copte" et dans notre étude sur "Les dialectes Assioutiques "A^2". Cette place que le néo-égyptien occupe dans l'histoire nous a tracé la méthode d'exposition de ce dernier.

Succédant à la langue littéraire du moyen égyptien, préparant la voie à la langue vulgaire écrite que les dialectes coptes nous ont transmise, une confrontation avec l'une et l'autre s'imposait et elle nous a paru d'autant nécessaire

que le fait de l'ordre de succession de ces trois langages n'implique point le fait d'un ordre absolu de filiation par descendance.

Le néo-égyptien, en effet, nous offre dans la Vallée du Nil le même phénomène linguistique que nous a présenté plus tard le bas latin en notre occident.

Comme le bas latin, le néo-égyptien se trouve le débiteur de la langue littéraire qui l'a précédé et le débiteur du langage populaire parlé, sous l'influence duquel il a vécu et par lequel, avec le temps, il a été supplanté. Le moyen-égyptien et la langue vulgaire parlée, au temps du Nouvel Empire, sont tous deux tributaires du néo-égyptien et pour ce motif, une comparaison, une mise en parallèle avec ces deux langages s'imposait afin de mieux saisir ses traits, de mieux connaître sa vraie physionomie avec ses nuances.

En cette étude comparative du néo-égyptien, comme il nous est possible de connaître le moyen égyptien jusqu'aux premières années du Nouvel Empire, il nous est possible de suivre de très près ses rapports avec la langue qui lui succéda immédiatement. Pour ce qui est de la langue vulgaire nous ne pouvons l'atteindre que dans ce que nous ont transmis les dialectes coptes. Cette langue vulgaire, bien que possédant cette stabilité qui est commune à tous les idiomes populaires n'a pas

laissé de se modifier avec le temps depuis le Nouvel Empire, principalement sous l'influence grecque durant la période Ptolémaïque. Néanmoins celle-ci a conservé son caractère propre, les lois organiques de sa morphologie en particulier. La psychologie du peuple qui la parlait et qu'elle traduisait ne s'était point modifiée et nous pouvons nous référer aux dialectes coptes qui nous l'ont transmise.

Nous le pouvons d'autant, par ailleurs, avec raison, que la langue littéraire écrite, dans tout le cours de l'histoire de l'Egypte ne s'affranchit jamais elle même totalement et complètement de l'idiome parlé par le peuple d'où elle était issue. Les constructions de certaines formes verbales de la conjugaison vulgaire qu'elle a toujours conservées en sont le frappant témoignage. cf. Introduction.

Dans les études de grammaire de cette langue écrite, aucune distinction préalable n'étant établie entre elle et la langue parlée, cette langue écrite, science d'une élite, apparaît présentée comme étant la langue usuelle du pays tout entier connue et employée plus ou moins correctement par le peuple. On y rappelle, il est vrai, parfois l'influence de certaines locutions ou constructions populaires, mais elles ne paraissent pas signalées pour désigner une langue à part distincte de la langue écrite ayant ses caractéristiques propres.

La position que nous avons prise à cet

égard, dans notre exposé, le fait historique que nous invoquons, sont fondés sur les lois vérifiées de la vie du langage en général. Notre position comme ce fait sont appuyés sur la vie réelle de la langue populaire, au rôle de laquelle, croyons-nous, par suite de l'intérêt secondaire qui a été porté jusqu'ici à l'étude des dialectes coptes, on n'a pas accordé toute l'importance qui fut la sienne dans la vie de la langue écrite durant les trois périodes de l'Empire.

La langue écrite, en effet, celle des scribes, n'est que la "lingua patrimonia" de la Vallée du Nil littérairement cultivée. Cette culture littéraire seule la distingue de la "lingua patrimonia" proprement dite parlée par le peuple qui, lui, a conservé cette langue avec toutes ses caractéristiques sans les modifier de façon essentielle. De la sorte, avec le temps, le développement de la culture littéraire chez les scribes, la langue populaire s'est différenciée de plus en plus de la langue écrite. Mais corrélativement la langue populaire a aussi exercé son influence sur la langue écrite au fur et à mesure du fléchissement de la culture chez ces mêmes scribes. Il importait de noter cette différence, de consigner cette influence; c'est ce que nous avons fait, c'est suivant cette position commandée par l'histoire que nous avons dressé notre exposé du néo-égyptien.

Pour rendre plus aisée, en cet exposé la comparaison du néo-égyptien avec le moyen égyptien,

nous avons adapté le cadre dont nous nous sommes servi pour exposer ce dernier. Nous avons mis en concordance chapitres et paragraphes suivant une même disposition et nous les avons placés sous une ~~même~~ numérotation dans leur ordonnance. La comparaison avec les dialectes coptes, dernière expression du langage populaire, nous l'avons notée au moyen de renvois à nos "Éléments de grammaire dialectale copte" toutes les fois que besoin était et le plus souvent nous l'avons marquée et illustrée par des exemples.

Nous nous sommes tenu rigoureusement à cet ordre matériel pour l'ensemble de notre travail. Cependant la part, qui revient à l'influence de la langue vulgaire dans la flexion verbale, nous a contraint de nous en écarter pour la conjugaison, du moins telle qu'elle a été conçue jusqu'ici dans les études grammaticales du moyen égyptien. Les formes de la conjugaison vulgaire ont été mises à part en un chapitre spécial et pour ne point troubler l'ordre des chapitres celui-ci a été doté d'un numéro d'ordre bissé (chapitre XIII bis).

Le but que nous nous sommes proposé d'atteindre par la publication de ces notes, nous l'avons indiqué au commencement de ces lignes. Nous avons voulu apporter un complément aux notes que nous avons déjà publiées sur le moyen égyptien et sur les dialectes coptes.

Le motif qui nous a guidé pour entreprendre

ce travail est celui-là même qui nous a dirigé dans la poursuite de ceux qu'il complète : apporter une aide à l'étudiant français, qui se trouve par rapport à la matière traitée en ce travail, dans les mêmes conditions, où avant la publication de nos travaux sur les différents dialectes coptes et le moyen égyptien, il se trouvait, par rapport à ces matières. Il était le débiteur de l'étranger.

Or, jusqu'à l'heure actuelle, l'étudiant français, qui veut s'initier à la connaissance du néo-égyptien, doit faire appel encore à l'aide étrangère. Son pays, celui de Champollion, ne peut lui offrir aucun instrument de travail lui appartenant en propre pour aborder cette étude. Mais l'intermédiaire d'une langue étrangère étant souvent un obstacle et toujours une gêne pour l'étudiant qui débute, nous avons voulu porter remède à cet inconvénient, en proposant à ce débutant français les principes de cette étude en la langue qui lui est familière et suivant une méthode qui lui est habituelle.

D'autre part, c'est le très petit nombre d'étudiants français qui peuvent atteindre jusqu'aux chaires où l'égyptien est enseigné en notre pays. Paris et Lyon dispensent seuls l'enseignement de cette science dont le monde doit la naissance à la France. Peut-être ce travail aidera à ajouter à ce petit nombre : nous le souhaitons vivement.

L'ensemble des notes que nous présentons ici pour les raisons que nous venons de donner ne saurait cependant prétendre ~~venir remplacer~~ suppléer l'ensemble des travaux parus jusqu'ici sur le néo-égyptien. Cette science, comme toute science, est œuvre de collaboration, œuvre éminemment collective et nous conseillerons vivement à l'étudiant, qui aura usé de ces notes, de ne pas omettre de consulter les travaux du savant égyptologue allemand Erman, l'esquisse de sa Neuaegyptische Grammatik parue en 1880 et son ample et copieux volume publié en 1933 sous le même titre que son esquisse.

Nous engagerons aussi l'étudiant à faire de nombreuses lectures. Nous avons adjoint à notre travail quelques textes de compositions diverses à titre d'exercices. Mais il sera bon pour lui de multiplier ces exercices. Il trouvera dans la "Bibliotheca Aegyptiaca" éditée par la "Fondation égyptologique de la reine Elisabeth" à Bruxelles un abondant recueil de textes en néo-égyptien des plus variés publiés par les maîtres les plus autorisés avec un réel et pratique souci d'aider l'étudiant dans la lecture de ces textes. Le format sous lequel sont imprimés ces textes est aisément maniable et les conditions de leur acquisition, contrairement à ce qui se trouve en général pour les publications officielles des divers instituts nationaux, n'ont rien de prohibitif. La "Bibliotheca aegyptiaca" s'inspi-

re véritablement du désir d'aider les travailleurs et de propager la science égyptologique.

En apportant de nouveau une modeste pierre à l'édifice de cette science égyptologique, nous dirons enfin que notre souhait eut été de pouvoir user d'un procédé d'impression autre que celui dont nous nous sommes servi. Mais on comprendra la raison de notre choix. Outre l'usage de plus en plus répandu de ce procédé pour les travaux du genre du nôtre, les circonstances plus que jamais l'expliquent. Nous osons compter sur la bienveillance du lecteur que nous avons voulu satisfaire de notre mieux, pour en mesurer les inconvénients et les difficultés. Et en lui offrant ce travail, dont nous ne nous dissimulons pas les imperfections, comme nous lui disions en lui offrant notre exposé du Moyen Egyptien, nous lui redisons avec le fabuliste:

Et si de t'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

La Clairière ce 25 Mars 1942.
à Lévignac sur Save.

INDEX DES MATIÈRES

CHAPITRES I-III

Les signes et la transcription
L'orthographe et la lecture.

CHAPITRE IV

Le Nom. L'article.

L'article.

CHAPITRE V

L'adjectif.

CHAPITRE VI

Le pronom personnel.

CHAPITRE VII

Le pronom démonstratif.

CHAPITRE VIII

Le pronom possessif et l'article d'appartenance.

CHAPITRE IX

Le pronom relatif.

CHAPITRE XV

Les formes composées de la conjugaison littéraire.

CHAPITRE XVI

L'Impératif.

CHAPITRE XVII

L'ancienne flexion ou pseudo participe.

CHAPITRE XVIII

Les formes du mode relatif.

CHAPITRE XIX

Les formes du participe.

CHAPITRE XX

La forme sḏm.tj.fj.

CHAPITRE XXI

La forme infinitive.

CHAPITRE XXII

Les verbes auxiliaires d'affirmation

CHAPITRE XXIII

Les verbes auxiliaires de négation.

CHAPITRE XXIV

Les mots invariables.

CHAPITRE XXV

La proposition nominale

CHAPITRE XXVI

La proposition verbale

son rôle comme subordonnée relative § 670. Son rôle comme subordonnée complétive objective § 685, comme complétive subjective § 689, finale § 691, consécutive § 692, causale § 693, conditionnelle réelle § 694, conditionnelle irréelle § 697, concessive § 698, temporelle § 699, modale § 705, comparative § 708

LES ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Abbott Papyrus Abbott publié par Möller dans Hierat Lesestücke III : p. 16-24

Amarna The rock tombs of El Amarna publié par G. Davies, Londres 1903.

Amenope Das Weisheitsbuch des Amenope publié par H. O. Lange, Copenhague 1925.

Anastasi I Egyptian hieratic texts publié par A. Gardiner, Leipzig, 1911; II-VI dans Bibliotheca Aegyptiaca VII

Apopi The Quarrel of Apophis and Seknenre dans Bibliotheca Aegyptiaca I.

Berlin Inscriptions du Nouvel Empire du Musée de Berlin.

Dachel La stèle de Dachel publiée par A. Gardiner 1933.

D. f. The Tale of the two Brothers dans Bibliotheca Aegyptiaca I

Florence Papyrus 2616 et 2617 dans Bibliotheca

Aegyptiaca I.

G. D. M. Chaine. Grammaire dialectale copte Paris 1933.

Harris Le grand papyrus Harris No 1, dans Bibliotheca Aegyptiaca V.

Horus Seth The contending of Horus and Seth dans Bibliotheca Aegyptiaca. I.

Joppe The Taking of Joppa dans Bibliotheca Aegyptiaca I.

Jur. Turin Le papyrus judiciaire de Turin publié par Devéria, Paris, 1868.

Kadesch Le poème dit de Pentaour publié par Selim Hassan, Le Caire, 1929.

Koller Egyptian hieratic texts, the Pap. Anastasi and the Pap. Koller, publié par A. Gardiner 1911.

Lansing Papyrus Lansing publié par A. Erman et H. O. Lange (Det Kgl. Danske Videnskabernes selskab, Hist-filol. meddelelser, X, 3.)

Leyde Papyrus de Leyde 348 dans Bibliotheca Aegyptiaca VII.

Lieb. Beatty The Chester Beatty Papyri No 1, Londres 1931.

Lieb. Harris Liebeslieder des pap. Harris 500 publié par W. M. Müller.

Lieb. Kairo Liebeslieder in Kairo auf ostrakon 25218 publié par W. M. Müller.

M. E M. Chaîne Notions de langue égyptienne

I La langue du moyen Empire. Paris 1938

Max. Ani Les Maximes d'Ani, publiées par A. Mariette. Paris 1842.

N.E. M. Chaîne. Notions de langue égyptienne II. La langue du Nouvel Empire: Le présent travail.

P. Bologne Papyrus Bologne 1094 dans Bibliotheca Aegyptiaca VII.

P. Mayer The Mayer Papyri A and B publiés par T. E. Peet, Londres, 1920

P. Nes-chons Les momies royales de Deir el Bahari par G. Maspéro, 1889.

P. Salt Papyrus 825 publié par W. Budge dans Facsimiles of Egyptian hiératic papyri in the British Museum, Londres 1923.

P. Turin publié par Rossi et W. Pleyte Leyde 1869.

Prince Le prince prédestiné. The Tale of the Doomed Prince dans Bibliotheca Aegyptiaca. I.

Sallier Papyrus Sallier I dans Bibliotheca Aegyptiaca, VII.

Un. Les mésaventures d'Unamun, The Misfortunes of Wenamun, dans Bibliotheca Aegyptiaca I.

Vérité Mensonge The Blinding of Truth by Falsehood dans Bibliotheca Aegyptiaca I.

INTRODUCTION

C'est à l'époque du règne d'Aménophis IV (1370-1352 av. J.C), un des derniers princes de la XVIIIe dynastie (1580-1320 av. J.C.), qu'appartiennent les plus anciens documents, que nous possédons jusqu'ici, rédigés en la langue qu'on a convenu de désigner sous le nom de néo-égyptien. En même temps que le culte plus que millénaire d'Amon disparaissait alors, momentanément du moins, auquel Aménophis IV substitua celui d'Aton, le moyen égyptien, qui durant des siècles avait conté, célébré les splendeurs de l'Egypte, disparaissait aussi à son tour supplanté par le néo-égyptien et pour ne jamais revenir et revivre.

Les documents remontant au règne d'Aménophis IV proviennent de Tell el Amarna, l'antique Akhet-Aton érigée alors en capitale du royaume. Ils ont été publiés par Davies: The rock tombs of el Amarnah, London, 1908, dans la collection: Archeological survey of Egypt. La plus ancienne composition parvenue jusqu'à nous après ces textes est le récit de la bataille de Kadesh, qui eut lieu sous le règne de Ramsès II (1298-1232 av. J.C.) un des premiers rois de la

XIXᵉ dynastie (1350-1200 av. J.C). Ce récit est contenu dans le papyrus Sallier III. On le trouve aussi en abrégé dans les temples de Louksor, Karnak et Abydos. La comparaison de ces rédactions a fait l'objet d'un remarquable travail publié par Kuentz : La bataille de Kadesh, Le Caire, 1928-1934.

Ces deux documents cependant, il faut le noter, ne représentent point encore le pur néo-égyptien. Le nouvel idiome s'y trouve avec ses principales caractéristiques mais la morphologie est le plus souvent celle du moyen égyptien. Ce n'est que dans les compositions postérieures que le néo-égyptien nous apparaît avec tous les traits de sa véritable physionomie.

On trouve ces compositions, qui traitent des objets les plus divers, soit transcrites sur papyrus en caractères hiératiques, soit gravées sur des stèles, des pylones, des parois de temple. La nomenclature de quelques unes des principales d'entre elles suffira à faire connaître les ressources dont on dispose pour l'étude du nouveau langage que vit apparaître l'Egypte au temps du Nouvel Empire.

La plupart des textes, que nous mentionnons ici, ont été étudiés ou édités par plusieurs auteurs. Nous ne signalons cependant, pour chacun d'eux, que les travaux qui nous semblent le plus aisément accessibles.

I Contes et romans.

Le roman des deux frères (papyrus d'Orbiney) cf. Bibliotheca aegyptiaca I. Bruxelles, 1932.

Le prince enchanté (Papyrus Harris 500) cf. Bibliotheca aegyptiaca I. Bruxelles, 1932.

Vérité et mensonge (Papyrus Chester Beatty I) cf. Bibliotheca aegyptiaca I. Bruxelles, 1932.

Horus et Seth (Papyrus Chester Beatty I) cf. Bibliotheca aegyptiaca I. Bruxelles, 1932.

Le voyage d'Unamun (Papyrus Golenischeff) au musée de Moscou. cf. Bibliotheca aegyptiaca op. cit.

Khensemheb et l'esprit cf. Bib. aegyp. op cit

II Œuvres historiques
ou à tendances historiques.

La stèle de Meneptah. Grande inscription du temple de Karnak relatant une campagne en Libye, dans Annales du service des Antiquités de l'Egypte II (1901) IV (1903). cf. Recueil de travaux III.

La stèle d'Israel conservée au Musée du Caire publiée par P. Lacau dans Catalogue général du Musée du Caire.

Inscription de Medinet Habou publiée dans Oriental Institute Publications de Chicago vol. VIII et IX.

Prise de Joppe. Récit contenu dans le Papyrus Harris 500. cf. Bibliotheca aegyptiaca I. Bruxelles, 1932.

~~La~~ Querelle d'Apopi et de Sekenenré (Papyrus Sallier I) cf. Bibliotheca aegyptiaca I.

III Papyrus juridiques

Abbott : Select Papyri in the hieratic character from the collection of the British Museum. London, 1860

Amherst Newberry : The Amherst Papyri. London, 1860. Ce papyrus est complété par le

Papyrus Léopold II de Bruxelles publié par Capart Gardiner et Van de Walle J.E.A. XXII, 1921.
Mayer, Peet : The Mayer Papyri. London 1920
IV Correspondance de scribes.

Conseils adressés sous forme de lettres à de jeunes étudiants se préparant au métier de scribe, modèles de lettres sur les sujets les plus divers proposés à ces mêmes étudiants leur fournissant les différentes formules à employer suivant les destinataires dans les papyrus Anastasi I-V, Sallier I, Koller II, Bologne 1094, Lansing cf. Bibliotheca aegyptiaca VII, Bruxelles 1937.

V Controverse littéraire

Papyrus Anastasi I. cf. Gardiner : Egyptian Hieratic Texts of the Kingdom, Part I. Leipzig, 1911.

VI Préceptes et conseils

Les Maximes d'Ani (Papyrus du Caire) cf. Mariette : Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq Paris, 1871. de Rougé, dans Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Paris. 1871. Chabas : L'égyptologie, Chalon 1871-1878. Suys : La sagesse d'Ani. Rome, 1935.

VII Compositions religieuses.

Hymne au soleil de Tell el Amarna publié dans le recueil de Davies : The rock tombs of El Amarnah. London, 1903.

Thèbes et ses dieux cf. Gardiner dans Z.A.S. XLII p. 12

Prière à Toth (Anastasi V. 9.3), (Sallier I 8.2).
Hymne en l'honneur de Râ (Anastasi II. 10,5).
Prière à Amon (Anastasi IV. 10,5). (Bologne 1094).

VIII Complaintes et chansons.

Ces compositions comprennent des chants célébrant divers métiers, des couplets d'amour, des refrains entonnés dans les banquets. Elles ont été réunies en majeure partie dans l'ouvrage de Max Müller Liebespoesie der alten Aegypter. Leipzig, 1899. On peut joindre à ces compositions certains petits poèmes en l'honneur des rois, tel celui en l'honneur de Meneptah dans Sallier I. 8.9, celui en l'honneur de Ramsès IV relevé sur un ostraca de Berlin, cf. Recueil de Travaux II. p. 116.

* *

L'ensemble de ces compositions, qui nous atteste la continuation de cette culture des lettres, dont s'enorgueillit, à bon droit, durant de longs siècles, le Moyen Empire, nous apporte, en même temps, un témoignage de la restauration, qui s'accomplit en Egypte, au début du Nouvel Empire, au lendemain de l'expulsion des Hyksos.

Il y eut, en effet, sous la XVIIIe dynastie, une époque qu'on peut appeler de prospérité, de restauration. Cette prospérité toutefois ne fut pas sans déficit, cette restauration ne fut pas une renaissance totale et complète de ce qui avait fait la gloire du passé. Pour ce qui est de la langue, les compositions mêmes de ce temps le proclament elles en fournissent la preuve écrite à l'histoire.

Au contact de l'étranger pour les uns, pour

XXXIV

d'autres, à la faveur de l'asservissement du pouvoir qui avait été réduit à payer tribut, les esprits s'étaient transformés. Une fièvre d'indépendance et d'ambition s'était glissée partout, une poussée populaire avait déferlé, bouleversant la hiérarchie, intervertissant les valeurs. Dans cette crise, tout le pays, sous le triple rapport matériel intellectuel et moral en ressentit les funestes effets. La langue, pour sa part, en éprouva des blessures inguérissables.

Comme aux premiers siècles de notre ère le coup porté à la civilisation gréco-latine par l'invasion des barbares fit déchoir le latin littéraire qui fut submergé par le bas latin des masses populaires, de même, dans la tourmente qui révolutionna les esprits en Egypte, à la fin du Moyen Empire, le moyen égyptien s'étiola submergé par la langue de ceux qui furent les auteurs de cette tourmente.

Dans les deux cas, des causes analogues produisirent des effets semblables. Le courant linguistique populaire et le courant linguistique des esprits cultivés issus d'une même source et qui avaient marché d'un pas inégal durant des siècles s'éloignant, se différenciant de plus en plus l'un de l'autre, ces deux courants se rapprochèrent tout à coup. Le courant linguistique des esprits cultivés se détourna vers le courant linguistique populaire. Le latin

XXXV

littéraire qui s'écrivait comme l'égyptien littéraire seul écrit lui aussi effectuèrent une régression. L'un comme l'autre s'inclinèrent alors vers ce qui avait été leur forme première conservée plus intacte par la langue populaire parlée. Décrivant une courbe rentrante ils tendirent l'un et l'autre vers ce qui avait été sauvegardé de leur berceau.

De ce changement dans la langue écrite qu'on voit se produire après le Moyen Empire de façon si soudaine, si imprévue, c'est en vain qu'on en chercherait les prodromes dans l'histoire du moyen égyptien. Ce changement n'a rien de l'aboutissement d'une évolution. Il constitue une véritable révolution. Il ne se réalisa point, en effet, à la suite d'une organisation nouvelle délibérément voulue, mûrement réfléchie. Il eut comme facteur et comme guide la langue même que parlaient ceux qui posèrent les causes de ce changement et cette langue les gouverna du reste, doit-on dire, malgré eux.

Leur langue, qui était celle du peuple, devint alors pour ces nouveaux chefs comme l'étalon du bien dire et du bien penser et c'est à sa mesure que fut ramenée la langue littéraire écrite. C'est elle qui détermina la direction de ce changement et en dicta les effets. C'est elle qui imposa son intelligence des phénomènes grammaticaux, son caractère analytique, ses constructions, ses

locutions et expressions préférées et jusqu'à sa conception de l'orthographe. en un mot, tout de sa forme en rapport avec ce qui fait d'ordinaire son objet, mais toutes conditions qui défigurèrent le moyen égyptien et en firent une langue nouvelle.

Cependant les scribes de ce temps, quoique il en fût de leur culture, de leur mentalité, tinrent à ne pas voir leur langue confondre avec celle du vulgaire nouveaux riches, ils s'employèrent à se mettre, par leur langue, en une place à part, comme les anciens à qui ils succédaient. Ils s'efforcèrent d'écrire une langue différente de celle parlée par le peuple. cette langue écrite que nous désignons sous le nom de néo. égyptien était appelée par les scribes, comme le moyen égyptien langue des dieux, langue sacrée. [hieroglyphs]. C'est ainsi qu'elle est désignée dans les diverses lettres de scribes que nous ont conservées les papyrus cf. Sallier I. 6.2 ; Anastasi I. 1.1.

Dans les écoles, l'étude de cette langue, se confondait avec celle de sa transcription. Toutefois ces deux études étaient deux sciences bien distinctes. Les exhortations, les encouragements au travail réitérés qu'on relève dans les lettres dont nous venons de parler ne visent point seulement à l'obtention d'une élégante calligraphie pour une langue qui est celle parlée par ceux à qui ces lettres s'adressent. Exhortations et encouragements visent

à l'acquisition d'une langue à part et toute différente.

Le scribe Hori, le fils de Wenofri, écrivant à l'un de ses collègues, le scribe Amenope, le fils de l'intendant Mine, dont les prétentions littéraires semblent être le moindre travers, lui écrit que nul ne saurait comprendre la lettre qu'il lui a adressée tant les termes sont impropres. Usant d'une comparaison pour exprimer la difficulté qu'il a eue à la comprendre, il écrit que cette difficulté est semblable à celle qu'éprouve un habitant du Delta lorsqu'il entend parler un habitant d'Eléphantine. cf. Anastasi I. 28,6.

Le passage de cette lettre du scribe Hori vient confirmer la persistance des deux langues. l'une écrite, l'autre parlée au temps du néo. égyptien. Il y a dans ce passage une comparaison et donc distinction des termes et ici, en le cas, différence entre deux langues dont l'une est écrite et l'autre parlée.

Objectera-t-on que le scribe Hori ne parle que de la langue écrite ? Jusqu'ici la question des dialectes dans la langue écrite a été seulement posée. Baillet le premier l'a soulevée. Elle n'a pas reçu de réponse décisive. D'autre part, si la langue écrite comprend des dialectes, ceux d'entre eux qui se différencient comme se différenciaient la langue du Delta et celle d'Eléphantine, restent à découvrir et bien que les fouilles ne nous aient pas livré tous leurs trésors, il est au moins étrange que parmi les documents que nous possédons

soit en moyen égyptien, soit en néo-égyptien provenant des points les plus divers de l'Egypte, on n'a jamais trouvé quelques fragments de compositions nous fournissant la démonstration d'une différence de langue semblable à celle signalée par le scribe Hori pour le Delta et la région d'Eléphantine. Par ailleurs, d'après son ton habituellement fait de moquerie il semble bien, qu'afin d'ajouter à sa critique du scribe Amenope, Hori a choisi à dessein la rencontre de deux fellahs appartenant chacun à l'une des deux extrémités de l'Egypte et qui comme le porte explicitement son texte, entrent en conversation [hieroglyphs].

La langue écrite, qui pour sa part vraisemblablement ne connut jamais de dialectes, du moins se différenciant entre eux comme le note le texte d'Hori, les scribes des temps nouveaux, comme il a été déjà dit, s'efforcèrent de la rattacher à tout ce qui leur fut possible de la morphologie littéraire ancienne. Les textes de Tell el Amarna, le récit de la bataille de Kadesh nous donnent leurs visées premières. Mais leur ambition dût se borner. Ils furent impuissants à réaliser l'effort requis pour atteindre ce but. Comme un plant amélioré par des soins éclairés et appliqués retourne à son état natif lorsque ces soins viennent à lui manquer, de même alors la langue écrite livrée à des incapables déclina vers son point de départ.

Le naturel qu'on avait chassé reprit ses droits et le nouvel occupant marqua aussitôt la langue de son empreinte en traits indélébiles jusque dans ses organes essentiels.

* * *

Le fait est flagrant, en particulier pour le verbe, ce mot, qui dans une langue, plus que tout autre, exprime la disposition d'esprit de celui qui parle et traduit plus exactement, plus expressément sa mentalité, sa psychologie.

Parmi les principales remarques observées après un simple coup d'œil sur un texte néo-égyptien, il faut citer tout d'abord, dans son orthographe, l'adjonction des désinences ê, ê parfois ô, à la forme infinitive absolue ou pronominale de certains verbes, sans qu'on puisse établir, cependant entre ces verbes, un rapport quelconque de construction ou de signification.

Il faut signaler, en outre, l'élément prothétique [hieroglyph] mis en association avec la forme sdm.f de sens imparfait, avec la forme impératif ainsi qu'avec la forme participe et la forme relative.

Il faut consigner aussi la disparition d'un certain nombre de formes verbales en usage dans le moyen égyptien en même temps qu'un usage restreint de celles qui ont été conservées.

Par contre, il faut noter l'emploi particulièrement fréquent d'une certaine expression

verbale constituant une véritable forme de conjugaison et qui doit être admise comme telle.

L'expression verbale, qui d'après la conception de la conjugaison adoptée jusqu'ici dans les études grammaticales du moyen égyptien, n'était rendue que par la seule flexion du mot verbal variable soit en son vocalisme, soit en son consonnantisme, est rendue, le plus souvent en néo-égyptien, au moyen de constructions complexes diverses dans lesquelles le mot verbal proprement dit ou assimilé demeure toujours invariable. Une forme analytique de la conjugaison supplante presque totalement les formes de caractère synthétique de la conjugaison seule proposée comme telle jusqu'à ce jour dans les études grammaticales du moyen égyptien.

De plus, fait important à signaler, les constructions à forme analytique employées par le néo-égyptien de préférence aux formes synthétiques se distinguent de ces dernières par les multiples nuances de sens inhérentes à leur construction même. A la différence, en effet, des formes synthétiques dont le sens modal comme le sens temporel relève du contexte de la phrase dans laquelle elles sont employées, les formes analytiques comportent elles-mêmes, indépendantes du contexte et leur nuance modale et leur nuance de temps.

Cette simplification par rapport au vocalisme

ou au contexte est une des caractéristiques du langage populaire. Un vocalisme fixe ou du moins très réduit, un mot propre pour chaque nuance est pour lui la loi. Un vocalisme variable dominant seul le sens lui paraît trop compliqué, un contexte à observer dépasse son effort d'attention.

En fait, c'est la conjugaison ainsi conçue que nous trouvons en son plein épanouissement, car seule en usage, dans le langage proprement et absolument populaire parvenu jusqu'à nous que nous ont transmis les dialectes coptes. Nous retrouvons encore en ces dialectes la plupart des formes que le néo-égyptien leur avait empruntées plus d'un millénaire auparavant. Elles ont, le plus ordinairement avec les mêmes nuances modales, les mêmes nuances temporelles comme on peut en juger d'après le tableau suivant.

Présent I

Forme simple

	S	B	A	F
[hieroglyphs], etc	ϯⲥⲱⲧⲙ̄	id	id	id

Forme participe

	S	B
[hieroglyphs]	ⲛ̄ϥ.V.ⲁⲛ	ⲛ̄ϥ.V.ⲁⲛ

Forme seconde

	S	B
[hieroglyphs]	ⲛ̄ⲉϥ.V.ⲁⲛ	ⲛ̄ⲁϥ.V.ⲁⲛ

Présent II

Forme simple

	S	B	A	F
[hieroglyphs]	ⲉⲓⲥⲱⲧⲙ̄	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-

Forme participe

	S	B	A	F
[hieroglyphs]	ⲉⲓⲥⲱⲧⲙ̄	ⲉⲓ-	ⲉⲓ-	ⲉⲓ-

XLII

		S	B	A	F
	Forme seconde	ⲉⲓⲥⲱⲧⲙ̄	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-
	Parfait				
	Forme simple	ⲁⲓⲥⲱⲧⲙ̄	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-
	Forme participe	ⲉⲓⲥⲱⲧⲙ̄	ⲉⲁⲓ-	ⲉⲁⲓ-	ⲉⲁⲓ-
	Forme seconde	(ⲛ̄ⲧⲁⲉⲓ)			
	Futur				
	Forme simple	ⲉⲓⲉⲥⲱⲧⲙ̄	ⲉⲓⲉ-	ⲁⲓⲁ-	ⲉⲓⲉ-
	Forme participe				
	Forme seconde	ⲉⲓⲉⲥⲱⲧⲙ̄	ⲉⲓⲉ-	ⲁⲓⲁ-	ⲉⲓⲉ-
	Imparfait				
	Forme simple	ⲛⲉⲓⲥⲱⲧⲙ̄	ⲛⲁⲓ-	ⲛⲁⲓ-	ⲛⲁⲓ-
	Forme participe	ⲉⲛⲉⲓⲥⲱⲧⲙ̄	ⲉⲛⲁⲓ-	ⲉⲛⲁⲓ-	ⲉⲛⲁⲓ
	Forme seconde				
	Futur imparfait				
	Forme simple	ⲛⲉⲓⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̄	ⲛⲁⲓⲛⲁ-	ⲛⲁⲓⲛⲁ-	ⲛⲁⲓⲛⲉ
	Conjonctif				
	Forme simple	ⲛ̄ⲧⲁⲥⲱⲧⲙ̄	ⲛ̄ⲧⲁ-	ⲧⲁ-	ⲛ̄ⲧⲁ-

XLIII

On trouvera des exemples de toutes les formes apportées ici au chapitre X III bis de notre travail, où il est traité spécialement de ces formes, de leur construction, leur signification, leurs emplois.

×

× ×

La facture de toutes ces formes de la conjugaison vulgaire, on l'a reconnue. Elle est celle de ces constructions qu'on rencontre parfois en moyen égyptien signalées dans les études grammaticales de cette langue comme représentant un phénomène grammatical insolite, mises hors de toute conjugaison et désignées sous le nom de propositions pseudo-nominales ou adverbiales, selon la nature du mot prédicat. On relève, en effet, en moyen égyptien quelques unes des formes données dans le tableau précédent. Ce sont celles du Présent I, Imparfait et Futur à la construction simple, celle du Présent II à la construction participe.

Nous en citerons quelques exemples

[Carnavon Tablet 5]. Nous sommes dans la tranquillité en notre Egypte [Carnavon Tablet 5]. Il possède la terre des Asiatiques. Il n'est rien qui ne soit en cette île [Naufragé 116] elle est pleine de toutes sortes de bonnes choses. C'est lui qui soumettait les terres étrangères

[Sinouhit B, 50] tandis que son père était en son château. Je trouvais que c'était un serpent [Naufragé 62] qui venait. Un homme dont l'estomac souffre [Ebers 36, 17] tandis que tous ses membres sont endoloris [P. Kahun 13, 34]. Mon père me dit lorsqu'il était malade [Naufragé, 20]. Un navire viendra de la patrie [P. Kahun, 6, 14]. Elle enfantera plus tard.

A l'exception de ces formes dont il vient d'être apporté des exemples, toutes les autres sont proprement néo-égyptiennes. C'est en vain qu'on chercherait à les retrouver en moyen égyptien. Pour en déterminer l'origine, leur apparition soudaine dans la langue écrite, leur usage commun, leur intelligence immédiate, ainsi que nous l'attestent de nombreux écrits, en un mot, toutes les circonstances historiques, qui les concernent, ne nous permettent que de conclure à un emprunt fait à un langage déjà connu des auteurs comme des lecteurs et il n'y a d'autre issue, en le cas, qu'en se rapportant à la langue populaire parlée par ceux qui écrivaient alors.

Ce qui est dit ici des formes propres au néo-égyptien doit s'entendre aussi des

formes, ~~au~~ relevées en moyen égyptien. Ces formes, en effet, le moyen égyptien les possède depuis ses débuts. Il ne les a point créées au cours de son histoire, on les relève jusqu'en ancien égyptien. [Pyramides 1700] Tu vis. [Urk. 1, 140] Je suis parti avec mon maître; [Urk. 1, 126] Il implore tous les dieux.

En face de cette constatation, au nom de ce qui s'est écrit en Egypte, il est donc nécessaire de reconnaître que l'origine de ces formes de la conjugaison vulgaire employées dans la langue écrite se confond avec l'origine de cette langue écrite, que leur provenance est celle la même d'où la langue écrite littéraire est issue : la langue populaire parlée.

Il peut paraître étrange cependant et à bon droit que la langue littéraire du moyen égyptien ait conservé, adopté des formes de la conjugaison vulgaire qu'elle emploie concurremment avec celles de la conjugaison qui lui est propre.

L'emploi de ces formes, en moyen égyptien, comme en ancien égyptien, n'est en effet, exclusif en aucun cas. Les deux langues se suffisent à elles mêmes pour rendre au moyen de constructions qui leur sont propres la nuance de sens signifiée par chacune de ces formes. D'autre part, l'homogénéité, dont le moyen égyptien en particulier a toujours eu le souci, ne saurait s'

s'accommoder de cette association de deux conjugaisons dont la conception de l'une se trouve diamétralement opposée à celle de l'autre.

Mais ici, il importe de le noter, à côté du fait grammatical, il y a le fait psychologique qui l'a provoqué et qui l'explique.

Le fait grammatical relève de la morphologie, cet organisme de toute langue dont on peut dire qu'il est la langue même, la race même du peuple qui parle cette langue, comme on dit : le style est l'homme même, selon le sens habituel qu'on donne à cet aphorisme de Buffon. Différente et distincte du vocabulaire, la morphologie détermine la forme du mot, la manière d'exprimer ce mot, soit dans ses rapports avec les autres mots : déclinaison, cas, soit dans ses rapports avec les autres mots et le temps : conjugaison. Elle est propre à chaque langue, à chaque peuple, elle est le reflet de sa mentalité, de sa psychologie et à la forme, à la manière de s'exprimer choisie par un peuple, aucune autre forme identique ne peut lui être substituée.

Or c'est une substitution prétendant revêtir le caractère d'identité qui fut proposée jadis aux scribes de l'égyptien littéraire touchant les formes verbales. Aux formes verbales émanant de leur langue native établie suivant la mentalité, la psychologie de leur race : formes de la conjugaison vulgaire, sous l'influence d'une langue

étrangère, on substitua des formes établies selon la facture des formes verbales de cette dernière : formes de la conjugaison littéraire. On tenta de réaliser l'irréalisable.

En effet, d'une part, la preuve n'est plus à faire touchant le classement du langage des autochtones de la Vallée du Nil dans la famille des langues. D'après les recherches les plus récentes sur les dialectes nubiens, d'après les études de Lepsius, Reinisch, les travaux de Junker, Czermak, Seligman, Kauczor, Meinhof etc la conjugaison établie au moyen d'auxiliaires avec le verbe à une forme invariable est le propre de ces dialectes et c'est ce que nous avons en fait dans la conjugaison vulgaire que nous ont transmise les dialectes coptes.

D'autre part, l'influence subie par l'égyptien au contact d'une langue sémitique est reconnue et admise par tous les égyptologues. On ne saurait en douter pour la construction du pseudo participe ou ancienne flexion. Elle n'est pas moins manifeste dans la facture, l'ordonnance des éléments constitutifs des formes simples ou composées de la nouvelle flexion employées comme prédicat verbal proprement dit.

Mais toutes ces différentes formes verbales conçues par une mentalité qui n'était pas proprement égyptienne bien qu'elles fussent acceptées par les scribes, demeuraient pour eux artificielles. Leur mode d'expression pouvait peut-être traduire

toute la pensée et la manière de penser des sémites qui les avaient inspirées ; elles ne traduisaient point toute celle des scribes égyptiens. Elles ne représentaient pour eux qu'une équivalence par rapport aux formes originales de la langue. Le mode d'expression qui les différenciait de ces dernières en faisait des interprètes imparfaits de toute la pensée égyptienne. Il ne pouvait en être autrement la morphologie étant la langue même.

Aussi, malgré le long temps passé dans les écoles consacré à étudier la langue littéraire, à se familiariser avec elle, à s'adapter aux formes de sa conjugaison, maintes fois, en l'usage de ces dernières, le scribe, qui en ses rapports de chaque jour ne cessait de se servir de la langue vulgaire, sentait plus vivement que ces formes étaient incapables de rendre toute sa pensée. L'outil n'était point proportionné au travail qu'il s'agissait d'exécuter, il ne permettait pas au scribe d'atteindre pleinement et comme il le voulait le but qu'il se proposait. Ces formes livraient le ton, si l'on peut user de cette comparaison, la chose à dire, mais elles ne rendaient pas le timbre, la manière de la dire selon la conception, la mentalité, la psychologie proprement égyptienne la forme qui lui importait tout autant que le fond. L'artificiel baîllonnait le naturel, le convenu étouffait le spontané et c'est alors que pour vaincre l'obstacle la forme

vulgaire jaillissait de son calame et supplantait la forme littéraire. Chassez le naturel, il revient...

x x x

Cette réaction ne fut pas cependant toujours aussi vive et ses effets ne revêtirent point toujours le caractère d'opposition absolue dont nous venons de parler. En face de formes littéraires ne rendant pas pleinement sa pensée, le scribe n'écarta pas celles ci, graphiquement du moins, mais il les accommoda à l'expression qu'il voulait formuler en les associant aux auxiliaires de la conjugaison vulgaire.

Nous relevons, en effet, une conjugaison mixte dont les formes hybrides appartiennent à la fois par leur graphie à la conjugaison littéraire et à la conjugaison vulgaire. La forme littéraire n'apporte toutefois en ce composé que la notion de l'action qu'elle signifie et celle de la personne auteur de l'action spécifiée par ses suffixes personnels. C'est à l'auxiliaire emprunté à la conjugaison vulgaire qu'appartient le rôle de déterminer la nuance de modalité comme celle de temps. Ces constructions sont de véritables formes assimilées aux formes de la conjugaison vulgaire. Elles peuvent revêtir, comme ces dernières, une construction simple, une construction participe et encore une forme seconde. On relève en moyen égyptien les formes [illegible] et [illegible] [M.E. § 261, 291] de sens parfait

ou imparfait, la forme [illegible] [M.E § 263, 291 de sens imparfait, la forme [illegible] [M.E. § 322, et la forme passive [illegible] [M.E. § 301]. A l'exception de la forme imparfait, on rencontre toutes les autres formes employées principalement à la construction participe et à la forme seconde. Nous en donnons quelques exemples:

[illegible] [Sinouhé 25 R] J'entendis sa voix tandis qu'il parlait. [illegible] [Naufragé 73] Tandis que tu me parles, je n'entends pas.

B ⲛⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛϫⲱ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲙⲟϣⲓ [Lc. 24.17] ϧⲉⲛ ⲡ̄ ⲧⲉⲁⲣⲍ ⲙ̀ⲡⲁⲑⲟⲥ ⲛⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲅⲉⲓ [R. 7, 5]

[illegible] [Naufragé 17] La bouche de l'homme le sauve cependant sa parole fait que sa face se couvre de honte. [illegible] [Ptahhotep 58] L'éloquence est plus rare que l'émeraude on la trouve pourtant chez les femmes esclaves employées aux meules.

B ⲁⲣⲓⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲛ ⲁϥϧⲱⲛⲧ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϫⲉ ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ [Mtth. 3, 2].

De ces constructions le néo-égyptien n'a conservé que la forme [illegible] [N.E § 261] de sens parfait. La forme [illegible] de sens imparfait revêt en cette construction la transcription [illegible] [N.E. § 291]. Il a conservé aussi la forme passive

[illegible] [N.E. § 301]. Ces formes sont exclusivement employées en néo-égyptien à la construction participe ou à celle de la forme seconde suivant la nuance de sens que revêtent ces deux constructions dans la conjugaison vulgaire.

Toutes ces formes que nous venons de rappeler ici et que nous avons signalées comme constituant une conjugaison mixte, ont marqué, comme on le voit, à leur façon, la réaction de la langue vulgaire sur la conjugaison littéraire. Réalisées pour les mêmes causes que celles qui ont provoqué le maintien de certaines formes de la conjugaison vulgaire dans la langue littéraire, leur origine se confond avec l'origine de ces dernières. Le moyen égyptien ne les innova point comme il n'innova point les formes de la conjugaison vulgaire relevées chez lui et jamais au cours du long temps où il fut écrit ni les unes ni les autres ne furent écartées.

Cette concession de la langue littéraire, cette abdication de sa conception synthétique de la conjugaison qu'elle voulait professer souligne l'artificiel de cette conception par rapport à la mentalité autochtone de la Vallée du Nil et elle explique aussi le sens du glissement qui se produisit au temps du Nouvel Empire. Les formes verbales étrangères à la langue littéraire furent, en effet, la porte ouverte vers le chemin de retour sur lequel dans l'avenir devait s'engager

la langue. Elles marquent le début du tracé de la courbe rentrante qu'elle allait décrire ; elles sont le premier pas du mouvement de régression que devait opérer dans la suite le néo-égyptien.

×

× ×

En opposition avec le processus de la transformation du moyen égyptien en néo-égyptien tel que nous venons de l'exposer, on a écrit parfois que le néo-égyptien n'est qu'un des dialectes de l'Égypte qui avait supplanté tous les autres dialectes et était devenu une κοινή. Dans la suite, il avait donné naissance lui-même à divers dialectes qui sont les dialectes qu'on retrouve en copte.

L'histoire de la langue égyptienne écrite nous offre, en effet, cette suite. Après le moyen égyptien le néo-égyptien lui succède au temps du Nouvel Empire, puis, au début des temps chrétiens, ce sont les dialectes coptes qui se révèlent de plus en plus nombreux au fur et à mesure des découvertes.

Pour ce qui est de la nature des liens de parenté qui existent dans la succession de ces différentes physionomies sous les-quelles nous apparaît la langue écrite, on ne saurait spécifier ces liens, les définir une descendance par filiation directe que sur des preuves pertinentes et péremptoires. Cette spécification, cette définition relève de faits positifs, concrets contrôlés, elle ressortit à un examen d'après les lois vérifiées du langage.

Or, il est à noter qu'on apporte ~~aucun~~ aucun fait qu'on invoque aucune loi pour justifier ces deux phénomènes contraires pour une même langue en une même contrée soit d'une part, la supplantation de tous les dialectes par le néo-égyptien et d'autre part, le fractionnement dans la suite de celui ci en plusieurs dialectes.

Les faits concrets qui pourraient les justifier font défaut. Nous n'avons que la langue seule que nous ont livrée les monuments et les manuscrits et suivant les lois du langage, lois vérifiées, rigoureuses et toujours conséquentes ; ces deux phénomènes contraires n'ont pas pu se produire.

Pour ce qui est du langage, des lois qui régissent son organisme, sa vie en général, il y a manifestement, dans cette explication, touchant l'histoire du néo-égyptien méconnaissance de la véritable nature du dialecte. Les dialectes sont les différentes physionomies sous lesquelles se présente la langue d'un pays suivant les régions où elle est parlée. Ces différentes physionomies sont caractérisées, en général, par une prononciation particulière, par l'emploi de certains vocables, de certaines locutions ou constructions qui sont inusitées ailleurs, toutes cependant d'importance secondaire. Chaque région a son originalité sous ce rapport mais l'ensemble des régions demeure relié, au point de vue langue, par les règles essentielles et lois organiques régissant cette langue qui sont partout observées.

LIV

Par rapport à leur origine, les dialectes sont la résultante de facteurs complexes. Ils relèvent à la fois de la physiologie de ceux qui les parlent et de la nature des régions où ils sont parlés, dont dépend du reste la physiologie de ceux qui les habitent. Ils sont le produit de l'aspect de ces régions, de leur climat, de leur culture, de leurs richesses, de leur voisinage et de cent autres accidents qui les caractérisent. Ils sont comme un rapport du sol, une note propre, un timbre spécial au langage et rien ne saurait empêcher leur formation, leur conservation sur ce sol.

Pour citer en exemple le groupe des langues latines, on peut noter que les langues littéraires officielles actuelles des pays latins issues d'un des dialectes bas latin parlés en ces pays comme l'italien l'espagnol, le français n'ont point fait disparaître les autres dialectes bas latin qui étaient également parlés dans ces mêmes pays suivant les régions. A côté de l'italien officiel, nous relevons entre autres le piémontais, le vénitien, le napolitain ; à côté de l'espagnol nous avons le galicien, l'astorien, l'aragonais, l'andalou, le catalan. A côté du français, les dialectes du pays de langue d'oïl bien que contaminés par la langue officielle peuvent encore être discernés mais la persistance est frappante en pays de langue d'oc, les dialectes y sont légion et du Limousin jusqu'en Provence, de la Gascogne jusqu'au Dauphiné, on les

LV

compte par centaines. En Italie, en Espagne, en France, ils persistent et résistent contre vents et marées, rien n'a pu les faire disparaître et ce que les langues de ces trois grands pays autrement organisés pour la culture de leur langue n'ont pas réalisé, l'Égypte, au temps du néo-égyptien, ne le réalisa point. Indépendants, autonomes, débiteurs obligés de personne, ne souffrant aucune subordination, les dialectes populaires sont du reste, à la base même de la hiérarchie dans la ligne de progression des langues ils en constituent le fondement.

Dans toutes les nations anciennes ou modernes d'après ce que nous savons de l'histoire de la civilisation, c'est du langage vulgaire, d'un de ces dialectes que sont sorties, en effet, les langues littéraires. C'est de la langue parlée par le peuple d'ordinaire fruste sans nuance, sans élégance, sans harmonie, souvent brutale et parfois grossière, que des esprits de ce même peuple plus réfléchis, plus logiques, plus observateurs, plus affinés, plus accessibles à la délicatesse et au bon goût ont façonné une langue plus cohérente, plus nuancée, plus expressive, plus claire en un mot pour l'intelligence, plus harmonieuse pour l'oreille et aussi plus réservée, plus discrète, plus humaine dans le sens noble de ce mot. Le travail, œuvre d'une élite, s'est fait peu à peu, pas à pas, lentement et avec le temps. Parallèlement à la langue parlée par le vulgaire, une autre langue

s'est ainsi formée se différenciant de plus en plus avec elle au cours du temps, s'en éloignant, quitte un jour, par suite d'événements divers, à subir un recul, à se rapprocher de la langue d'où elle était sortie et même à lui céder le pas.

C'est ce qui est advenu pour le latin littéraire. Issu d'un des idiomes italiques populaires du Latium, il devint, après avoir été poli, amélioré, perfectionné sous la plume des écrivains, la langue claire, concrete, vigoureuse, imagée, expressive que nous admirons chez Cicéron, Horace, Virgile etc. Toutefois cette langue, qui fut parlée par ces auteurs par ~~quel~~ quelques patriciens, ne fut jamais la langue du peuple. La langue de ce dernier demeura toujours distincte et sa vigueur était telle que lors de l'invasion des Barbares, alors que la culture déclina, que les couches populaires prirent le pouvoir, ce fut elle qui l'emporta sur la langue littéraire. Quelques siècles plus tard, la langue victorieuse du temps des Barbares voyait le phénomène de la génération des langues littéraires se renouveler. De certains dialectes du bas latin allaient sortir, en effet, l'italien, l'espagnol, le français, le portugais sans toutefois faire disparaître les autres dialectes de ce même bas latin comme le piémontais, le napolitain, le vénitien, les dialectes d'oc, l'andalou, l'asturien, le catalan etc. ainsi que nous l'avons noté plus haut.

Quant au fractionnement du néo-égyptien

en dialectes, il ne saurait en être question. Tous les dialectes de l'Égypte avaient pris naissance bien avant lui et ils n'avaient point disparu à son avènement. Quelque rapport qu'on puisse observer entre le néo-égyptien et les dialectes coptes, on n'en saurait inférer l'origine de ces derniers. On ne saurait considérer ces dialectes comme des variantes de la langue du Nouvel Empire, on en ferait des langages corrompus, des jargons dont le caractère subordonné est tout différent du caractère indépendant des dialectes et les lois du langage comme les faits de l'histoire ne l'autorisent point.

×

× ×

La transformation de la langue, au temps du Nouvel Empire, fut-elle un gain, un progrès dans l'art de l'expression ?

On a écrit que "la langue néo-égyptienne " avait l'inconvénient d'être moins élégante que " le moyen égyptien mais qu'elle était assurément " plus souple et plus vivante et qu'elle permettait " d'exprimer, avec plus de nuance, les péripéties " d'une action ou les vicissitudes d'un état d'âme "

La comparaison de quelques unes des compositions en moyen égyptien du même genre ou de genre voisin permettra de contrôler cette appréciation. On peut comparer ainsi le Voyage d'Ounamun avec les Mémoires de Sinouit ou le Conte du naufragé, le Roman des deux frères avec la querelle d'Horus

et de Seth ou celle de la Vérité et du Mensonge, ou encore les Maximes de Ptahhotep avec les Maximes d'Ani et aussi l'Hymne au Nil avec les hymnes à Thoth, à Râ, à Amon, des papyrus Sallier et Anastasi.

Un fait certain est que l'esprit de simplification qui fut celui des créateurs du néo-égyptien ne fut point de nature à ajouter à la palette de leurs couleurs. Pour citer à nouveau le verbe que nous avons particulièrement examiné, ce mot qui tient une si large place dans le langage et joue un si grand rôle dans l'expression de la pensée, la physionomie de sa flexion en néo-égyptien apparaît bien pâle et bien falotte à côté de celle du moyen égyptien. Alors qu'en ce dernier le verbe nous offre en sa flexion sur un même timbre une gamme des plus variées par ses formes à laquelle vient se joindre un accent rappelant son berceau fourni par la conjugaison du temps de ses origines, le néo-égyptien, pour sa part, ne nous offre en fait le plus souvent que les constructions de cette dernière conjugaison. Pratiquement la flexion verbale du moyen égyptien n'est que d'un emploi secondaire en néo-égyptien la conjugaison populaire est le plus ordinairement utilisée et l'uniformité des constructions de cette dernière que les auxiliaires seuls différencient donne à la langue une monotonie fastidieuse souvent pénible. La narration prend figure d'une énumération d'incidents, la description y apparait un recensement de détails. C'est la manière populaire qui laisse à l'auditeur le soin de lier les

parties entre elles et constituer l'ensemble.

Un peu de goût chez les scribes, un peu de sens réel de l'harmonie avec un peu d'idéal eussent pu sans doute suppléer partiellement au moins le déficit de l'instrument dont ils se servaient. Mais il suffit de parcourir les exercices de composition les modèles de rédaction donnés dans les écoles de scribes que nous ont conservés les papyrus Sallier, Anastasi, Lansing, Bologne et nombre d'autres pour connaître qu'elle était en ce temps là la préoccupation des maîtres comme des élèves de ces écoles. Nombre de ces lettres font l'éloge de l'état de scribe, elles ne célèbrent et vantent ce dernier qu'à raison des avantages matériels qu'il procure. C'est à satiété qu'on y répète, tel un refrain, qu'il met à l'abri des durs travaux de l'état militaire, qu'il délivre des risques et des misères encourus par la condition de paysan ou celles de tout autre métier manuel, seule activité offerte à l'étudiant qui déserte l'école. Le scribe, par contre, est assuré de participer au pouvoir, à la gestion des affaires publiques. Il a la certitude, en conséquence, de mener à bien ses affaires propres, d'obtenir richesses, considération, honneur. L'amour du bien être seul les inspire, l'ambition seule les anime. C'est en vain qu'on chercherait en elles une pensée noble, un sentiment élevé, un idéal, un semblant d'humanisme, leur collection pourrait s'intituler le code de la formation du profiteur.

LX

Aussi bien, la culture des scribes ne concerne-t-elle que la forme de la composition et cette forme même ne s'élève guère au dessus d'un travail de procédés où la langue se trouve réduite à un certain nombre plus ou moins grand de constructions types qui sont elles mêmes plus ou moins variées. L'auteur du Voyage d'Unamun, sous ce rapport, paraît mieux outillé que celui du Prince prédestiné et celui du Roman des deux frères mieux pourvu que l'auteur de la Querelle d'Horus et Seth ou de la Dispute entre la Vérité et le Mensonge.

L'accent de poésie véritable qu'on trouve dans les lettres ou chansons d'amour pourrait néanmoins porter à croire que la culture proprement littéraire eut aussi sa part dans les écoles. Mais ce genre de composition, il faut le noter, a un tout autre ressort que celui qui préside à la composition d'un récit, d'une description. Il tient à l'être humain de toute autre manière. On rencontre, d'une part, ces sortes de compositions chez tous les peuples même les plus incultes. D'autre part, chez tous les peuples, elles revêtent une forme propre traduisant leur mentalité, leur ~~ps~~ psychologie qui se transmet de génération en génération, surtout par la voie orale avec les mêmes accents, les expressions elles mêmes ne changent pas. Lors donc si d'aventure, un jour, ces compositions sont transcrites, on ne saurait fixer avec certitude la date de leur création à ce moment. Pour ce motif

LXI

et à raison du talent littéraire des scribes compositeurs en néo-égyptien, les compositions dont nous venons de parler que nous possédons en cette langue ne semblent guère attester qu'un fait : celui de leur transcription en un nouveau langage et ne marquer pour nous qu'un stade de leur transmission.

Mais ce fut là, pour le néo-égyptien l'unique héritage des temps qui le précédèrent. L'esprit d'utilitarisme, qui s'était emparé de la gent scribe aux premiers temps du Nouvel Empire, l'envahit de plus en plus et bientôt les successeurs de ceux qui avaient été les animateurs du bien dire et du bien penser devinrent de simples tabellions, des fonctionnaires insignifiants.

Et tandis que cette situation de la culture intellectuelle se prolongeait, l'une portant l'autre, la décadence sans cesse croissante de la langue s'en alla de pair avec celle du pays. Ce fut bientôt, en effet, l'invasion des peuples voisins, le morcellement du pouvoir, l'anarchie, puis la servitude sous le joug étranger. Le néo-égyptien de son côté, à la suite de la trahison des scribes déclina de plus en plus puis s'éteignit, supplanté par la langue populaire qui devint alors l'unique moyen d'exprimer la pensée, soit oralement, soit par écrit.

Les temps étaient révolus. Le moment

LXII

approchait où la bonne nouvelle εὐαγγέλιον allait être annoncé aux humbles, aux petits. Pour qu'elle leur parvint sûrement, il était nécessaire qu'elle leur fut transmise en leur propre langue, celle du peuple. Désormais tout était disposé en Egypte pour assurer cet enseignement. Les événements avaient réalisé matériellement du moins, la demande formulée par l'appel fait dans le désert dont parle le prophète Isaïe.

Ἑτοιμάσατε τὴν ὁδὸν κυρίου
εὐθείας ποιεῖτε τὰς τρίβους αὐτοῦ

Pour l'Egypte, le copte avec ses nombreux dialectes allait être cette voie aux multiples sentiers.

CHAPITRES I-III.

LES SIGNES ET LA TRANSCRIPTION
L'ORTHOGRAPHE ET LA LECTURE

[0,1] Le vent de tourmente, qui souffla sur la terre d'Egypte au temps du Nouvel Empire et qui bouleversa la plupart des institutions sociales ou politiques, vint aussi modifier la langue elle même consacrée depuis de longs siècles par les inscriptions qui ornaient les temples, les palais et les tombeaux. Cependant il ne fut porté aucune atteinte aux signes dont cette langue se servait pour sa transcription ni aux lois fondamentales qui présidaient à l'association de ces signes en cette transcription.

La nomenclature de ces signes en néo-égyptien est, en effet, la même qu'en Moyen-égyptien. Leur tracé, qui relève de l'art en ce temps, présente parfois moins de précision de détails qu'à la période antérieure. La démocratisation, qui sévit alors, introduit des procédés tendant à les simplifier. Mais, en général, les différences qu'on peut observer en ce tracé ne défigure pas l'essentiel de leur physionomie. Une innovation toutefois est à signaler. Elle concerne la double représentation de certains signes alphabétiques,

qui sont du plus fréquent usage. Concuremment avec les signes [signe], [signe], [signe], [signe], le néo égyptien emploie comme leur équivalent les signes suivants : [signe] = [signe], [signe] = [signe], [signe] = [signe], [signe] = [signe].

L'association des signes pour la transcription des mots est établie, de son côté, suivant les règles anciennes. Les signes alphabétiques ou syllabiques radicaux, les compléments phonétiques, les déterminatifs, les désinences de genre, nombre ou personne continuent à être disposés d'après les lois reçues en moyen égyptien.

Le vocabulaire, qui est alors en usage, est demeuré, pour sa part, presque inchangé. Comparé à celui qui était accepté jusqu'à ce temps, il n'offre que des différences de minime importance. A côté de la disparition de certains mots en nombre restreint, qui tombent en désuétude, on note l'adoption de certains mots nouveaux, en nombre également restreint, empruntés au langage vulgaire, ou bien, le plus souvent, aux langues des peuples voisins. On note aussi, pour certains mots de l'ancienne langue, des acceptions nouvelles. Mais, malgré ces innovations, à raison de leur petit nombre par rapport à l'ensemble des vocables comme par rapport à la signification attachée à chacun d'eux jusqu'alors, on peut dire que le vocabulaire du moyen égyptien demeure celui de la nouvelle langue qui apparaît au temps du Nouvel Empire.

[0,2] Cependant, l'influence de la langue vulgaire qui se manifesta alors de façon si flagrante dans

l'expression de la pensée ne laissa pas de se manifester dans la transcription des vocables employés pour cette expression. Ainsi qu'il vient d'être dit, les lois fondamentales de cette transcription furent conservées, les signes demeurèrent inchangés. Néanmoins, sans apporter aucune modification à ces lois de la transcription, ni à ces signes, ce langage vulgaire vint maintes fois marquer la transcription de son empreinte comme nous le révèlent certaines particularités d'ordre orthographique relevées dans les compositions de ce temps.

Mais ici encore, en ces modifications, il est à noter que l'orthographe reçue jusqu'alors n'a pas été transformée au nom de lois nouvelles, de principes nouveaux ayant caractère absolu. Toutes ces modifications, au contraire, en tous les cas où on les observe, ne sont jamais enregistrées que comme de simples faits. On peut pour chacune d'elles formuler les conditions de leur réalisation, mais le rapport entre leur réalisation et les conditions dans lesquelles cette réalisation s'opère ne saurait être érigé en loi. Il n'est aucune catégorie de mots ou d'association de mots qu'on rencontre transcrits avec une orthographe uniforme.

Cette anomalie s'explique par la cause même qui a provoqué ces modifications : la prononciation prise alors pour règle. La transcription ne considérait en ces cas que chaque mot suivant sa vie propre dans le domaine de la phonétique en ce temps de l'histoire. Elle enregistrait un fait que la science grammaticale pouvait réprouver, que la logique pouvait

condamner mais que l'usage consacrait chez ceux qui écrivaient alors.

Ces modifications orthographiques provoquées par la prononciation du temps sont aussi nombreuses que variées. On ne saurait en dresser une liste complète, il faut se borner ici à signaler les principales et les plus communes.

[0,3] On les observe principalement dans la finale de certains mots, dans l'adjonction de leurs désinences ou de leurs suffixes.

Telle est l'addition du signe e placé après les signes radicaux des mots suivants :

… (…) [Un. 1,8] atteindre.
… (…) [An. I, 17,3] flamme.
… (…) [Un. 1,11] fuir.
… (…) [M.f. 9,9] désirer.
… (…) [Florence 2616,4] se reposer
… (…) [Prince 4,9] chien.
… (…) [Prince 5,12] devenir, etc.

Les mots qu'on rencontre avec cette finale sont surtout des verbes et l'on peut noter aussi que la plupart d'entre eux ont pour dernière radicale une labiale ou une liquide. Mais outre que ce n'est point là une caractéristique commune, il est nombre de verbes comportant une labiale ou une liquide comme dernière radicale qui n'admettent point l'addition de cette finale. Tels sont les verbes …, … . De même, il est des verbes qu'on rencontre tantôt avec cette finale

tantôt sans elle comme … [Unamun] et aussi … [T. Salt], ce qui semblerait être l'indice que la prononciation concernait une de ces lectures dont la finale est plus ou moins marquée suivant la région ou les personnes et dont les dialectes coptes nous offrent maints exemples.

[0,4] Ceux des mots qui admettent la finale e et ont pour dernière radicale la liquide … redoublent cette dernière radicale en l'associant avec la finale e sous la forme … .

… (…) aller.
… (…) [Un. 1,12] se lever.
… (…) [Un. 1x+20] protéger.
… (…) [Un. 1x+23] ramer.
… (…) [Prince 4,11] vieillir
… (…) [An. I. 1,4] jeune homme
… (…) [An. I. 3,3] mêler, etc.

L'association des signes … a provoqué aussi parfois la transcription de la désinence e chez des mots terminés en … comme dans le mot … qu'on trouve si souvent transcrit … .

[0,5] On trouve encore, mais de façon irrégulière, après certains noms comportant la désinence féminine …, le suffixe personnel associé au moyen de l'élément … .

… [Lansing. 6,7] sa demeure.
… [An. II, 6,2] ton oeil.
… [An. IV, 11,7] son pays.
… [Mx. Ani 9,9] ta route.
… [Un. 1x+17] ta main, etc.
… [An. I, 15,7] sa face, etc.

A noter cependant les exemples suivants : [hiér.] [H.f. 2,6], [hiér.] [An.V. 15,12 ; [hiér.] [H.f. 2,1'], etc.

On a parfois [hiér.] pour [hiér.] où la parenté des sons consonnes des deux éléments et la suppression de la semi voyelle [hiér.] atteste bien qu'il ne s'agit ici que d'une transcription subordonnée à la prononciation.

[hiér.] [An.V. 12,2] sa faveur.

[hiér.] [An.V. 20,7] son Ennéade, etc.

[0,6] Soit du fait d'une méprise de la part du scribe soit du fait d'une lecture analogue à celle déjà citée plus haut, dans laquelle l'association du suffixe est fortement marquée, il est des noms ayant un [hiér.] comme dernière radicale qui s'associent les suffixes comme les noms comportant la désinence féminine [hiér.].

[hiér.] [An.II. 4,17] sa puissance.

[hiér.] [Amenope 4,13] son injustice.

[0,7] Les infinitifs féminins auxquels est adjoint la désinence féminine [hiér.] comme ceux de ces verbes qui ont perdu cette désinence, s'associent parfois les suffixes personnels comme les noms féminins dont il vient d'être parlé. Mais, en cette association la désinence [hiér.] du féminin se contracte alors le plus souvent avec l'initiale de l'élément [hiér.].

[hiér.] ([hiér.]) [H.f. 14,8] le charger.

[hiér.] ([hiér.]) [Turin 5,1] le transporter.

[hiér.] ([hiér.]) [Hor. Seth 10,3] le trouver

[hiér.] ([hiér.]) [H.f. 18,8] le porter.

[hiér.] ([hiér.]) le prendre

Comme l'élément [hiér.] est parfois remplacé par [hiér.]

avec les noms, il est remplacé ici par [hiér.].

[hiér.] [H.f. 6,1] le dire

[hiér.] [Hor. Seth 6,5] l'aimer, etc.

A noter aussi l'inversion des signes dans l'élément [hiér.] qu'on rencontre transcrit : [hiér.].

[hiér.] [H.f. 15,6] l'aimer.

[0,8] Sous l'influence de cette dernière inversion, on trouve aussi parfois les radicales [hiér.] elles mêmes inversées.

[hiér.] ([hiér.]) [Mx Ani 9,6] bête.

[hiér.] ([hiér.]) [Mx. Ani 3,2] avoir horreur.

[hiér.] ([hiér.]) [Amenope 9,7] pain.

[0,9] A ces modifications orthographiques les plus communes, il faut encore ajouter nombre d'autres qu'on rencontre moins fréquemment, parmi lesquelles, les principales à signaler, sont les suivantes :

— (a) La consonne [hiér.] parfois supprimée à l'intérieur du mot, parfois redoublée au début, parfois transcrite [hiér.], parfois supprimée à la fin du mot.

[hiér.] pour [hiér.] ; [Un. 1x+15]

[hiér.] pour [hiér.] [Un. 2,64]

[hiér.] pour [hiér.]

[hiér.] pour [hiér.] [T. Bologne 1,6]

— (b) [hiér.] pour [hiér.] particule d'interrogation qui se place au début de la phrase

[hiér.] [An. VIII. 1,8] Est-ce vrai ou faux ?

[hiér.] [T. Bologne 5,6] Est-il venu ?

— (c) [hiér.] pour [hiér.] article défini pluriel.

[hiér.] [Un. 2,53] Les hommes qu'il t'a envoyés. cf. [Un. 2,23]

— (d) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] article défini pluriel suivi de la particule [hiéroglyphes] (NEN).

[hiéroglyphes] [Vérité Mensonge 8,7] Les bœufs que tu as

[hiéroglyphes] [Un. 2,59] A la manière des dieux.

— (e) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] particule

[hiéroglyphes]

[hiéroglyphes]

[Un. 2,63] Je vis onze navires revenant de la mer.

— (f) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] particule interrogative placée au début de la phrase.

[hiéroglyphes] [Sallier III, 10, 6] Est-il bon que tu tues ?

— (g) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] article défini pluriel précédé de la particule [hiéroglyphes]

[hiéroglyphes]

[hiéroglyphes] [Un. 2,76] Je dis aux gens qui se trouvaient auprès d'elle.

— (h) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] article défini pluriel ne se rencontre que dans les textes de Tel el Amarna.

[hiéroglyphes] Les bonnes choses.

— (j) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] particule

[hiéroglyphes] [Mx Ani 2,11] Ne raconte cela à personne.

— (k) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] préposition.

[hiéroglyphes]

[hiéroglyphes] [O. f. 17, 10]

A ce que me dira la dame j'obéirai

— (l) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] élément prosthétique employé dans la flexion verbale.

[hiéroglyphes] [Apopi 2,5]

C'est le roi m'ayant envoyé vers toi.

[0,10] Il faut également noter la transcription toute particulière des mots suivants : [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] auxiliaire verbal ; [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] préposition ; [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] pronom démonstratif pluriel ; [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] auxiliaire de la conjugaison périphrastique ; [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] désinence du pseudo participe.

[0,11] Enfin à titre de complément de ces quelques remarques touchant les innovations orthographiques qu'on rencontre en néo-égyptien, il y a lieu de signaler ici la méthode généralement adoptée en cette langue pour la transcription des mots empruntés aux langues étrangères, principalement des noms propres : La distribution des syllabes y est marquée au moyen d'une des lettres [hiéroglyphes], *y*, *a*, *w* placées après la consonne initiale de la syllabe.

[hiéroglyphes] [An. I, 20, 8] Sidon.

[hiéroglyphes] [An. I, 20, 8] Sarepta.

[hiéroglyphes] [An. I, 27, 1] Chanaan.

[hiéroglyphes] [An. I, 23, 1] Jourdain

Habituellement les lettres *w*, *y* et *a* se placent après les labiales et les dentales ; les autres lettres sont ordinairement accompagnées de [hiéroglyphes].

[0,12] Toutes ces modifications orthographiques qui viennent d'être signalées dues à l'influence de la

prononciation populaire ne représentent, comme il a été déjà noté, que quelques unes de celles qu'on observe en néo-égyptien. On ne saurait en donner la liste complète à raison de son ampleur. Il faut cependant ajouter encore à ces modifications un autre groupe de modifications, ce sont celles introduites par les scribes et dues à eux seuls.

Il ne s'agit point toutefois des erreurs, des inexactitudes qu'on observe en plus ou moins grand nombre dans tous les manuscrits et qui sont le fait de l'inadvertance à laquelle les meilleurs des scribes n'échappent point. Il s'agit de modifications dues à l'initiative des scribes délibérément faites par eux au nom de certains principes de calligraphie qui furent alors en honneur. Elles concernent la finale des mots et les signes déterminatifs.

Disposer les signes de telle sorte qu'ils se présentent en une bande d'égale largeur, les associer par groupes remplissant le mieux possible l'espace d'un rectangle plus ou moins grand, telle fut toujours la préoccupation des scribes, peintres ou sculpteurs de caractères chez les Egyptiens. Or, maintes fois, les derniers signes du mot suivant leur tracé vertical ou horizontal, leur ampleur ou leur petitesse ne se prêtent point à la réalisation de ce dessin et, en ce cas, le scribe y pourvoit en adjoignant au déterminatif de l'orthographe reçue des signes étrangers. Simples exécutants et non compositeurs pour la plupart, les scribes cédaient alors au goût de la fioriture et souvent ils surchargeaient ces mêmes finales de signes déterminatifs. C'était pour eux l'occasion

de mettre un peu du leur en un travail émanant d'autrui, de mettre plus en évidence l'habileté de leur calame, comme l'ont fait, jusqu'en un temps rapproché du nôtre, nos propres copistes agrémentant leur transcription des arabesques les plus savantes et aussi parfois les plus gracieuses.

[0.13] Le goût personnel, la fantaisie, le caprice étant ici la règle, on ne peut citer que quelques exemples.

Parmi les additions communément acceptées, on doit signaler l'insertion du signe [hieroglyphs] devant les suffixes personnels [hieroglyphs] et [hieroglyphs].

[hieroglyphs] ([hieroglyphs]) [A. f. 2,10] lui dire
[hieroglyphs] ([hieroglyphs]) [Un. 1x+6] vers elle
[hieroglyphs] ([hieroglyphs]) [A. f. 12,6] sur elle
[hieroglyphs] ([hieroglyphs]) [A. f. 10,10] avec eux.

[0.14] L'adjonction des signes [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] après la dernière radicale du mot précédant le signe déterminatif.

[hieroglyphs] ([hieroglyphs]) [Un. 2,77] parler.
[hieroglyphs] ([hieroglyphs]) [Prince 6,10] s'irriter
[hieroglyphs] ([hieroglyphs]) [A. f. 2,9] semences.

[0.15] L'adjonction des signes " ou [hieroglyphs] devant le déterminatif [hieroglyphs]

[hieroglyphs] ([hieroglyphs]) [Un. 2,29] porter.
[hieroglyphs] ([hieroglyphs]) [Joppé 2,4] franchir
[hieroglyphs] ([hieroglyphs]) [Prince 6,1] aller.
[hieroglyphs] ([hieroglyphs]) [Un. 2,76] entrer.

[0.16] L'adjonction du signe [hieroglyphs] avant le signe déterminatif [hieroglyphs].

[Un. 2, 13] cri, clameur.

[Un. 2, 21] rire.

[Amenop. 12, 14] manger.

[0,17] L'adjonction des signes qui se placent après la préposition

[Un. 2, 59] sur la stèle.

[Un. 2, 3] pour quelle chose ?

[0,18] A noter aussi des additions particulières à certaines compositions, comme le groupe dans la Sagesse d'Amenope; le signe de pluralité dans les Maximes d'Ani.

[0,19] Pour ce qui concerne les signes déterminatifs, les scribes du néo-égyptien usent parfois de la plus grande liberté, les modifiant, les supprimant, les multipliant au gré de leur fantaisie comme on peut le voir dans les exemples suivants :

pour [An. V. 20, 2]

pour [Lansing 9, 8]

pour [An. III. 4, 7]

pour [An. III. 10, 5]

pour [An. IV. 19, 1]

pour [Sallier IV. 16, 2]

pour [H. f. 14, 6]

pour [Sallier I. 7, 11]

pour [Un. 2, 14]

On pourrait ajouter presque indéfiniment à la liste de ~~liste~~ ces exemples, mais ce ne serait qu'illustrer plus amplement les libertés de la fantaisie des scribes. On ne peut enregistrer que des faits, il est impossible d'établir une loi, une règle.

Ce déficit qui nous permet de constater le peu d'estime qu'on avait alors de l'ordre, de la méthode de la simple logique dans le domaine orthographique représente la principale difficulté qu'on rencontre dans l'étude du néo-égyptien. A raison de l'absence d'unité dans l'orthographe, les problèmes d'ordre syntaxique, qui en résultent parfois en certaines constructions, deviennent un obstacle à l'intelligence des textes. Mais cette étude étant faite à la lumière du moyen égyptien, à celle des dialectes coptes, les difficultés s'amoindrissent, s'applanissent même. La comparaison entre ces divers aspects de la langue, le sens de la syntaxe qui s'en dégage permet d'interpréter une orthographe anormale et de déceler la véritable pensée qu'elle cache sous sa fantaisie et ses caprices.

CHAPITRE IV

LE NOM ET L'ARTICLE

I LE NOM

I LA FORMATION DU NOM SES ESPÈCES

[29-31] La nomenclature des noms en moyen égyptien ne se retrouve pas rigoureusement la même en néo-égyptien. Ce dernier, en effet, a, d'une part, délaissé un certain nombre de noms de l'ancienne langue et d'autre part, il en a innovés nombre d'autres empruntés, pour la plupart, à la langue populaire.

Cependant, de même que la facture des noms reçus en moyen égyptien est demeurée inchangée, celle des noms innovés, soit simples primitifs ou dérivés, soit composés, a revêtu, suivant leur nature, une facture identique à celle des noms anciens et l'on peut dire que, par rapport à sa formation et en toutes ses espèces, le nom en néo-égyptien se présente sous la même physionomie qu'en moyen égyptien.

[33] Il faut noter ici cependant qu'à côté des noms verbaux formés par dérivation comme en moyen-égyptien, ne se distinguant du mot verbal proprement dit que par le vocalisme, le néo-égyptien

a inauguré une nouvelle construction du nom au moyen du verbe, par voie d'appropriation.

En ce cas, le verbe reçoit l'article ou un pronom adjectif de genre masculin et il remplit alors le rôle de nom tout en conservant néanmoins toutes les propriétés du verbe dans ses rapports syntaxiques.

[Un. 2,80] Pourquoi dis-tu cela ? littéralement. Pourquoi ton dire cela ?

[H. ʃ. 7.1] Il donnera la victoire (le vaincre) à la vérité.

[Un. 2,8] que m'apportes-tu ? litt. quel est ton apporter à moi ?

[Un. 2.71] Pourquoi venez-vous ? litt. Pourquoi votre venir ?

Cette construction est commune en copte avec l'article défini, mais plus particulièrement dans le dialecte bohaïrique. [G. D. 674].

ⲡⲓⲛⲟⲙⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲧⲏⲣϥ ⲁϥϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲟⲩ ⲥⲁϫⲓ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ϧⲉⲛ ⲫⲙⲉⲛⲣⲉ ⲡⲉⲕϣⲫⲏⲣ ⲙ̄ⲡⲉⲕⲣⲏϯ [Gal. 5.14].

Il n'est pas invraisemblable qu'en certains cas où il est employé sans déterminatif l'infinitif soit pris substantivement. Mais, à raison de l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons par rapport à la conception précise que se faisait alors l'Égyptien de la notion infinitive et de la notion substantive, l'infinitif déterminé par l'article ou un équivalent est seul considéré ici comme pris substantivement.

La nuance de sens de cet infinitif pris substantivement exprime le fait de l'action ou de l'état qu'il signifie. Elle se distingue de celle de l'infinitif en association avec le mot , , constituant un nom composé qui sert à marquer la manière de réaliser l'action ou l'état que signifie l'infinitif.

[Ṭ. Neschons 3.20] La façon de manger, la manière de boire.

On retrouve ce même nom composé avec la même nuance de sens dans les dialectes coptes où le premier élément est transcrit ϫⲓⲛ B F, ϭⲓⲛ S A² F, ⲕⲓⲛ S, ϭⲛ S A, pour ϣⲓⲛ̄, ϭⲓⲛ̄, ⲕⲓⲛ̄ = , [G.D. 677-679]

ⲁⲩⲣ̄ϣⲡⲏⲣⲉ ⲉϫⲛ̄ ⲛⲉⲩϭⲓⲛⲟⲩⲱϣⲃ̄ [Lc 2.47]

Ils s'étonnaient de sa manière de répondre.

[34] Le nom formé par appropriation d'un adjectif et désignant une personne se transcrit en néo-égyptien avec les mêmes caractéristiques qu'en moyen-égyptien mais il comporte en outre la détermination par l'article

[Prince 7.1] Le jeune garçon

[Prince 6.13] la jeune fille

[A.f. 3.10] le grand

[Mx Ani 8,3] l'amer.

A noter qu'en néo-égyptien les adjectifs dérivés en " sont surtout employés comme substantifs [69]

[Un. 2.54] les envoyés.

[35] Lorsque le nom dérivé d'un adjectif par appropriation sert à désigner un être abstrait, ce nom

a alors régulièrement pour déterminatif le signe de pluralité ou de l'abstrait en même temps qu'il reçoit l'article masculin. On relève néanmoins maints exceptions à cette règle du déterminatif, principalement dans les dérivés de cette classe d'usage courant.

[An. I. 13.4] le juste

[Mx Ani 8,7] l'amer

[An. V. 15.2] le bien

[36] Le participe pris substantivement pour désigner une personne s'emploie seul comme dans l'ancienne langue, mais, le plus souvent, il reçoit l'article et, en ce cas, l'élément prosthétique disparaît après cet article. [397.1], [410].

[Un. 1.18] Celui qui est descendu dans ta barque. littéralement : l'étant descendu, etc.

[Un. 2.13] Celui qui t'envoie, litt. le faisant envoyer toi.

[A.f. 7.7] tout ce qui est advenu tous les faits.

Comme on le voit par ce dernier exemple, le neutre n'est marqué que par l'article masculin. On ne rencontre le neutre établi suivant l'ancienne construction signifié par le féminin singulier, sans article, que dans l'expression "ce qui est donné à", "l'étant donné à" et celle formée au moyen du participe du verbe qui comporte l'élément prosthétique [410]

, " ce qui est dit".

[An. III. 4.1]

Fais-ton ceux entendre l'étant dit par moi.

[hiéroglyphes] [Ab.f. 16,4] Il écouta tout ce qu'elle disait.

En copte, le participe nom est rendu au moyen du substantif ϩⲱⲙⲉ suivi de la forme participe du Présent II de la conjugaison vulgaire : ϩⲱⲙⲉ ⲉϥ+ verbe = ϩⲉϥ-, ϩϥ-

S ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ ⲟⲩⲣⲉϥⲣϩⲟⲧⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ B ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ ⲟⲩϩⲱⲙⲓ ⲉϥⲉⲣϩⲟϯ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ [Act. 22,12].

[37] Ce n'est qu'en de très rares exceptions qu'on trouve la forme relative parfait ([hiéroglyphes]) prise comme nom. Elle traduit alors toujours le neutre.

La forme relative imparfait, par contre, est fréquemment observée. Elle reçoit l'article, mais tantôt elle admet l'élément prosthétique [hiéroglyphes] et tantôt, celui-ci disparaît.

A noter qu'en néo-égyptien, la forme relative est une forme prédicat verbal et non adjective verbale et que son sujet est établi suivant la nouvelle flexion comme avec la forme sdm.f [384]

[hiéroglyphes] [Ab.f. 5,9] Il entendit ce que disait sa vache.

[hiéroglyphes] [Un. 2,20] La terre d'Egypte, celle d'où tu viens.

On a en copte la même construction établi au moyen du pronom démonstratif à la forme pleine ou à la forme abrégée [E.D. 180]

ⲡⲉⲧⲓⲣⲓ [1 J. 3,8] ; ⲡⲉⲧϣⲱⲛⲓ [Rom. 16,1]

[39] La forme sdm.ty.fy rarement employée se rencontre parfois prise substantivement. Comme la forme participe et la forme relative, elle admet alors l'article [418]

[hiéroglyphes] Celui qui dira ton nom.

A tous ces différents mots pris substantivement, il faut encore joindre les adjectifs en "j" (nisbé), qui en néo-égyptien, sont toujours employés comme nom à part l'adjectif [hiéroglyphes] juste, vrai" employé tantôt comme nom et tantôt comme adjectif.

[hiéroglyphes] [Un. 1x+16] Tu es juste.

[hiéroglyphes] [Vérité Mensonge 3,2] ses compagnons.

[hiéroglyphes] [Sallier I.6,11] Tu ne te trouves pas sans des supérieurs nombreux.

II LES GENRES DU NOM

[41] Les trois genres entre lesquels se partagent les noms demeurent distincts les uns des autres en néo-égyptien comme en moyen égyptien. Pratiquement toutefois, pour l'ensemble des noms, le genre, en néo-égyptien ne peut être décelé que si le nom comporte l'article défini. On ne saurait l'estimer toujours sûrement d'après sa désinence. Celle-ci fort négligée dans le moyen égyptien a été presque complètement délaissée et d'autre part, les modifications apportées parfois à l'orthographe correcte du nom par les scribes du Nouvel Empire viennent encore ajouter à cette difficulté

[42] La prononciation de ce temps, qui domine cette orthographe, fut la cause principale de la disparition des désinences dans le nom. Il semble qu'on en voit la preuve dans la transcription des noms féminins où la désinence paraît avoir été appuyée à une voyelle auxiliaire comme e [G.D. 70]. Cette désinence, en effet, lors même qu'elle est transcrite dans le nom à la forme pleine, n'étant point lue, mais devant reparaître dans la lecture de ce nom lorsque celui-ci est à la forme pronominale, se trouve en ce dernier cas maintes fois transcrite à nouveau sous la forme [57]

[A.f. 10,6] Elle se prit à courir devant lui.

[Lansing 6,5] Il ne le trouva pas à sa maison.

On devrait avoir ici ou avec suffixe et aussi ou, mais sans doute ces transcriptions eurent été lues alors ḥꜣ(t)f, ḥꜣ(t)ωf, ś(t)f, ś(t)ωf, lectures que la prononciation du temps n'admettait point.

L'accentuation dont été marquée la lecture de paraît même avoir été telle que certains scribes semblent l'avoir considéré parfois comme faisant partie intégrante du suffixe personnel. Dans le papyrus Lansing en particulier on relève la désinence suivie du suffixe personnel même avec des noms masculins.

[Lansing 10,5] Sa femme, ses enfants.

[An. II, 4, 1] Sa puissance investit tout le pays.

[An. V. 26,3] Votre main.

[43] Les noms signifiant une idée abstraite, les infinitifs pris substantivement sont de genre neutre et, comme il a été déjà noté, ces noms reçoivent l'article du masculin [34-37].

[44] Comme en moyen égyptien, certains noms sont de genre variable, les uns en changeant de sens suivant le genre, les autres en conservant le même sens.

[Leyde 348,3,6] Tram porte la pierre au château.

[A.f. 9,2] Il sortit de son château.

[45] Les noms dérivés par appropriation sont du genre de l'objet qu'ils servent à désigner et pour la forme participe [36], la forme relative [37] et souvent aussi pour l'adjectif [35] l'article défini permet seul de discerner ce genre.

III LE NOMBRE

[46] Les trois nuances de nombre que peut revêtir le nom en moyen égyptien se sont conservées en néo-égyptien. On y relève tous les indices pour marquer le pluriel ou le duel. Le duel toutefois n'a persisté que pour quelques noms d'usage courant. La notation du pluriel, pour sa part, demeure usitée, peut-on dire, comme dans l'ancienne langue, mais souvent aussi cette notation revêt une orthographe ou une graphie propre au néo-égyptien et ici encore, comme il a été noté pour le genre du nom, pratiquement l'article ou le pronom adjectif demeurent seuls les sûrs moyens de connaître le nombre-pluriel.

La désinence transcrit e en néo-égyptien, d'un usage restreint déjà aux temps antérieurs, est peu employée. Le signe de pluralité la remplace le plus ordinairement.

A noter, comme il a été déjà signalé [0.13], qu'en certains textes, ce signe de pluralité est souvent d'ordre purement calligraphique et n'intéresse point l'orthographe du mot auquel il est adjoint.

[Prince 6,8] les anciens.

[Ch. f. 10,10] les vêtements.

[Ch. f. 8,1] les crocodiles

[Un. 2,16] les cèdres

[Un. 2,8] leurs dépôts.

[Prince 4,11] les jours.

[46,a] Parmi les variantes qu'on observe dans la transcription de la désinence proprement dite du pluriel, il faut noter en particulier, la transcription pour le masculin. On la rencontre assez fréquemment, mais il n'est point possible de préciser avec exactitude, les catégories de noms qui l'admettent.

On la rencontre avec des noms terminés par la radicale

[An. V. 12,7] les porteurs de lettres.

[An. IV. 17,3] des cris de joie, des cris de jubilation

[46,b] Avec des noms formés par appropriation d'adjectif comportant la désinence " (nisbé).

[Ms Ani 3,8] les camarades.

[An. IV. 3,5] les pays méridionaux.

[Abbot 4,2] les silos.

[46,c] On rencontre aussi cette désinence du pluriel avec des noms qui n'ont aucune caractéristique commune.

[Un. 2,29] les rois.

[An. V. 8,3] Informe toi auprès des ~~[illegible]~~ savants

[An. IV. 16,1] les serviteurs.

[Un. 2,8] les pères.

[An. I. 28,2] Je sais tenir les rênes.

[46,d] A noter encore parmi les variantes de la transcription de la désinence pluriel les désinences et .

[Harris 48,1] [Amenope 10,4] les oies.

[Sallier I. 4,7] des serviteurs.

[46,e] Comme pour les noms masculins, on ne rencontre guère la désinence pluriel ~~[illegible]~~ féminin qu'avec des noms féminins d'usage courant

[Sallier I. 9,6] les maisons

[An. I. 13,4] mes lettres

[46.f] Avec quelques noms féminins on trouve aussi la désinence masculine au pluriel. Mais ici encore on ne peut qu'enregistrer une liste de noms admettant cette désinence au pluriel sans pouvoir discerner entre eux une caractéristique commune quelconque.

[S. Neschons 6.14] Les femmes

[Stèle de Karban, 9] Les sources.

[46.g] Il reste à noter enfin pour les pluriels, dont il vient d'être parlé, qu'on rencontre parfois l'absence de concordance entre le nom et l'article qui le détermine. On trouve, en effet, des noms au singulier avec l'article pluriel et inversement des noms au pluriel avec l'article au singulier.

[A. f. 17.5] Les perséas

[An. III. 5.3] Les districts.

[Lansing 3.8] L'oiseau.

[Lansing 10.6] Le cordage.

[46.h] Quelques rares noms revêtent des formes plurielles différentes sans que leur signification soit modifiée.

[Mx Anii 3.8] [P. Salt 1.10] compagnons.

[Sinuhe 4.8] [S. Neschons 1.10] Les anciens, les notables.

[S. Neschons 6.14] [S. Neschons 5.4] Les femmes.

[Harris 48.1] [Amenope 10.4] [Lansing 12.7] Les oies.

[47] Les noms collectifs, les noms abstraits, les noms de plantes, arbustes, métaux et substances diverses sont accompagnés du signe de pluralité comme en moyen égyptien, mais en outre, ils admettent l'article pluriel.

[Horus Seth 4.13] Le droit.

[S. Salt 1.11] Son vin.

[An. IX. 5] Le grain.

[48] Les différentes manières de signifier le duel : désinence", répétition du signe déterminatif, adjonction du numéral "deux", se sont conservées avec quelques noms. Avec certains toutefois, la répétition du signe déterminatif pour signifier le duel demeure douteuse lorsque le signe de pluralité les accompagne.

[Hor. Seth 11.4] ses jambes.

[Hor. Seth 10.4] ses yeux.

[Hor. Seth 11.4] les mains.

[S. Mayer 1.18] ses pieds.

[A. f. 13.1] ses sandales.

[48.a] Les formes participe et les formes relatives prises comme noms demeurent invariables au pluriel.

IV LES COMPLÉMENTS DU NOM.

[49] Les compléments adjoints au nom observés en néo-égyptien sont les mêmes qu'on relève dans l'ancienne langue : nom, pronom, forme verbale épithète, apposition, prédicat. Il n'est traité ici touchant ce dernier que de son emploi dans la proposition verbale. Ce qui regarde son emploi dans la proposition nominale est exposé dans le chapitre consacré

à cette préposition (chapitre XXV) et dans celui qui est consacré à la conjugaison vulgaire (chapitre XIII bis)

[50] Le nom complément s'associe suivant les deux procédés utilisés jusqu'alors : par génitif direct et par génitif indirect.

[51] Génitif direct — Le génitif direct qui représente comme une sorte de construction du nom composé atteste par sa construction même la fréquence de la rencontre des deux éléments qui le constituent, ainsi que l'intelligence aisée du sens qui ressort de l'association de ces éléments réunis par simple juxtaposition. Le génitif direct ne se rencontre, en effet, qu'entre deux noms dont les rapports sont consacrés par l'usage ou bien après certains noms qui évoquent une idée de hiérarchie, de supériorité, de subordination, de lien naturel par rapport à la signification de celui qui le suit, comme on l'observe dans l'ancienne langue.

[An. I. 2.1] Le fils d'Onofri

[Wn. 1x+8] Le maître du port.

[H. f. 11,7] Le chef des laveurs

[Wn. 1x+13] Le rivage de la mer.

En copte où l'on retrouve la même construction, le premier élément se met à l'état construit [G.D. 172]

B ⲛⲉⲃⲓⲟ̀ϩⲓ (ⲛⲏⲃ + ⲓⲟϩⲓ) maître du champ.

S ⲉⲓⲉϩⲉⲗⲟ̀ⲟⲗⲉ (ⲉⲓⲟϩⲉ + ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ) champ de vigne

A ⲉⲓⲉⲡϩⲉ́ (ⲓⲁⲡⲉ + ϩⲉ) travail du bois.

[52] Suivant d'ancien usage, dans cette construction du génitif direct, les noms compléments signifiant la divinité, le pouvoir royal ou sacerdotal se placent graphiquement avant le mot dont ils dépendent.

[Prince 4,6] Le palais du roi

[Wn. 1x+17] Le chef des prêtres

[H. f. 19,1] Le fils du roi.

[53-54] Outre le lien naturel ou d'usage existant entre les deux notions associées par un génitif direct permettant l'intelligence de cette association, y avait-il une lecture particulière relevant du vocalisme pour marquer leur rapport ? Le fait demeure vraisemblable à raison de la construction graphiquement identique que nous offre l'apposition et aussi le nom composé proprement dit. Mais ici encore, y avait-il pour les Egyptiens une différence entre le nom composé et le génitif direct ? On peut se le demander.

[55] Génitif indirect — Le génitif indirect comme en moyen-égyptien est établi par l'adjonction du nom complément au moyen des formes n ou n(a) de l'adjectif n "nj" devenues de simples particules ou encore au moyen de la forme pluriel de cet adjectif.

La particule n(a) et la forme pluriel ne se rencontrent que rarement. La première est parfois transcrite n(a)" et la seconde, en maints emplois, ne paraît être qu'un fait de graphie ou de lecture provenant de l'association bien connue des signes n pour n et transcrit . [O.4].

[H. f. 8,5] vase d'eau.

[H. f. 8,6] - pot de bière

[H. f. 9,5] La femme d'Anpou
[Prince 4,6] maison de pierre.
[Florence 2616, 1] rayon de soleil
[An. 2,32] cuisse de bœuf
[Florence 2616, 11] sac de blé
[H. f. 19,6] roi d'Égypte

Dans tous les dialectes coptes le génitif indirect est établi suivant la même construction; les particules de relation sont transcrites ⲛ̄, ⲛ̄ⲧⲉ [C.D. 196]

S ⲟⲩⲡ̄ⲛ̄ⲁ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ [1 Cor. 12,3] ; ⲟⲩⲫⲁⲛⲧⲁⲥⲓⲁ ⲛ̄ⲇⲁⲓⲙⲱⲛ [Ep. Ap. 4,9] S ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ [Lc. 2,24] B ⲡⲥⲁϫⲓ ⲛ̄ⲧⲉ ϯⲥϩⲓⲙⲓ [J. 4,39].

A noter que lorsque le nom complément comporte l'article défini pluriel, maintes fois on a graphiquement un génitif direct au lieu d'un génitif indirect. La particule de relation se contracte avec la lettre initiale de l'article pluriel pour .

[H. f. 10,8] la maison des laveurs.

[56] Touchant l'emploi du génitif indirect, on peut dire qu'en fait il représente la règle de la construction du nom complément d'un autre nom. Le génitif direct ne représente qu'une dérogation à cette règle, une exception consacrée par l'usage. La règle toutefois comme l'usage qui s'y soustrait ne sont pas toujours en opposition rigoureuse constante, on relève parfois un même nom complément construit tantôt au génitif direct et tantôt au génitif indirect.

[An. 2,7] La langue d'Égypte

[An. 1a+20] Son équipage de Syrie. [An. 2,7] Les marchandises d'Égypte.

[57] Le Pronom complément — Le nom qui admet le pronom personnel comme complément suppléant en le cas l'adjectif possessif, s'adjoint ce pronom sous la forme suffixe.

On ne peut que conjecturer la modification vocalique de ce nom en cette association, rien ne nous permet de la contrôler, mais nous pouvons constater la modification de la graphie de certains de ces noms.

Les noms féminins comportant la désinence s'associent, le plus souvent, le pronom personnel suffixe en adjoignant à leur désinence l'élément [0,5]. Il est à noter toutefois qu'on ne rencontre jamais en ce mode d'adjonction du pronom personnel, ni la première personne du pluriel ni celui de la troisième personne du pluriel sous la forme . Dans la première personne du singulier, on a ordinairement l'élément seul transcrit, le pronom n'est pas transcrit.

Parmi ces noms féminins, certains admettent constamment cet élément . Tels sont les noms suivants: [Lansing 10,5] sa femme; [An. IV. 17,7] sa région; [Lansing 9,1] ton village. [Harris 75,2] son palais.

D'autres noms féminins admettent, en même temps que ce mode d'adjonction du pronom personnel, la simple adjonction de ce pronom sans l'intermédiaire d'un élément d'association. Tels sont les quelques noms suivants apportés à titre d'exemples.

[Hor. Seth 11,5] [Mx Ani 3,4] sa mère ; [An. I. 29,15] [An. V. 15,12] ton œil ; [Un. 1x+17] [Un. 1x+19] ta main ; [Lansing 6,7] [Lansing 2,6] sa maison ; [H. f. 10,6] [H. f. 2,1] sa face, etc.

On trouve aussi parfois l'élément avec des noms masculins, comme dans [An. II. 4,1] son pouvoir ; [Lansing 12,11] son sol ; [Lansing 4,4] son client, etc. Mais il apparaît qu'il y a ici le fait d'une méprise, le t final de ces noms – pḥtj, itw, snt – a été pris comme une désinence féminine de ces trois noms. [0,6]

Régulièrement, les noms masculins s'adjoignent le pronom personnel suffixe par simple juxtaposition. [Prince 4,5] son cœur ; [Joppé 2,8] mes pieds ; [Lansing 2,9] ta bouche, etc.

En même temps que certains noms n'admettent que leur association avec le pronom personnel suffixe pour signifier le possessif, certains autres admettent et cette construction avec le pronom personnel et leur association avec l'adjectif possessif cf. [153, 1?]

En copte, dans tous les dialectes, quelques noms seulement admettent leur association avec le pronom personnel suffixe. Presque tous ces noms servent à désigner des membres ou des organes du corps. cf. [C. D. 321]

BSA ρω= bouche ; BS ρατ= pied ; B τοτ= AS τοοτ= main ; BSA ϫω = tête, etc.

[58] Les formes verbales compléments – Les formes verbales qui s'associent au nom comme complément en néo-égyptien sont celles observées en moyen égyptien : l'infinitif et la forme sḏm.f.

Ces formes s'associent suivant le mode du génitif indirect comme dans l'ancienne langue et servent à rendre la même nuance de sens qui en cette dernière qui est celle d'une proposition relative.

[Kadesch 5] le jour de combattre ; [Lansing 13b,7] le jour de naviguer ; [H. f. 2,2] le temps de labourer ; [Lansing 9,2] le champ que tu as créé.

A noter la construction de l'infinitif au génitif direct après le mot . [An. III. 7,6] le débarcadère ; [P. Salt V. 1,2] le lieu de repos.

A noter aussi la construction de l'infinitif avec le mot qui s'établit tantôt au génitif direct et tantôt au génitif indirect . [Prince 5,10] manière de dire ; [Mayer A. 1,23] manière de venir. cf. [29]

[59] L'épithète – Le complément épithète du nom : adjectif, pseudo participe et participe, se place toujours après ce nom sans intermédiaire.

Le pseudo participe s'accorde en genre et en nombre, le participe demeure invariable et l'accord de l'adjectif est irrégulier

[Prince 7,14] un jour heureux.

[hieroglyphs] [A.f. 13,1] de beaux coffres ; [hieroglyphs] [Un. 1,8] la grande mer ; [hieroglyphs] [A.f. 17,1] deux grands lévriers [hieroglyphs] [An. III. 12] une demeure cachée ; [hieroglyphs] [A.f. 11,8] Lorsque les gens partis pour la terre étrangère revinrent. [hieroglyphs] [Hor. Seth 3,10] Sa réponse à lui dite. [hieroglyphs] [An. I. 14,7] quelque chose ignoré par toi.

Par rapport à la juxtaposition de l'adjectif épithète il y a lieu de noter ici l'exception provoquée par l'adjectif indéfini [hieroglyphs] [194], le numéral deux [90] [210] ainsi que celle provenant de la construction de certains adjectifs qui s'associent au nom par l'intermédiaire de la particule [hieroglyphs] [89]

Dans les dialectes coptes, l'adjectif épithète se place soit avant, soit après le nom qu'il qualifie, mais s'associe toujours à ce nom par l'intermédiaire de la particule ⲛ̄ [G.D. 212].

[60] Ce n'est que rarement qu'on trouve l'adjectif associé au nom au moyen de la particule de relation, comme en moyen-égyptien [hieroglyphs] [Joppé 3,14] habile de ses doigts.

[61] <u>L'apposition</u> — Le complément d'apposition s'établit par simple juxtaposition comme en moyen égyptien mais, à raison de l'introduction de l'article en néo égyptien, il y a lieu de distinguer en quel cas cet article est employé devant l'apposition.

Lorsqu'un nom commun est mis en apposition à un nom propre, ce nom commun s'emploie avec l'article défini ou indéfini. [hieroglyphs] [Un. 2,69] Tentamont une chanteuse d'Egypte. [hieroglyphs] [An. I. 9,7] Kasa le gérant du bétail. [hieroglyphs] [Harris 75,1] Ramsès le dieu grand.

On retrouve la même construction dans tous les dialectes coptes [G.D. 227] [228]. S ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲡⲃⲁⲕϣⲁⲁⲣ. B ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲡⲓⲃⲁⲕϣⲁⲣ [Act. 10,22] S ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲣ̄ϩⲟⲧⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ. B ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉϥⲉⲣϩⲟϯ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ [Act. 22,12].

Si le nom commun mis en apposition à un nom propre représente pour ce dernier un titre habituel constituant comme une sorte d'épithète de nature, ce nom commun ne reçoit pas l'article. [hieroglyphs] [An. I. 14,2] Horus maître des terres. [hieroglyphs] [Florence 2616,9] Amon Ra roi des dieux.

Dans les dialectes coptes ce complément du nom est toujours rendu au moyen d'une proposition verbale ⲡϭⲥ ⲉϥⲟⲓ ⲛ̄ⲣ̄ⲣⲟ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ [Ps. 28,10] Le Seigneur roi éternel.

Lorsqu'un nom propre est mis en apposition à un nom commun, ce nom commun s'emploie sans article. [hieroglyphs] [An. IV. 10,1] Le scribe Enena. [hieroglyphs] [Harris 75,1] Le roi Ramsès.

[Bologne 5,3]

Le prêtre Ramheb.

[Apopi 1,2] Le prince Apopi, ou un prince.

Dans les dialectes coptes, la différence entre le nom commun déterminé de manière définie et le nom commun déterminé de manière indéfinie est marquée de façon expresse. S ⲡⲣ̄ⲣⲟ ⲁⲅⲣⲓⲡⲡⲁ [Act. 25,26] ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ [Act. 23,2] ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ [Act. 9, 12] B ⲟⲩⲃⲁⲕⲓ ϫⲉ ⲛⲁⲍⲁⲣⲉⲑ [Lc. 2,39] cf. G.D. [229].

[62] Les seuls noms communs mis en apposition à un autre nom commun sont ceux qui signifient des unités de mesure: surface, volume, quantité. Ils sont établis en une façon proprement égyptienne.

[Un. 1,9] Une mesure de vin, littéralement: vin, mesure une. [Un. 2,42] Trente couffes de poissons.

Dans les dialectes coptes on a la construction du génitif indirect S ⲟⲩⲗⲩⲧⲣⲁ ⲛ̄ⲥⲟⲟⲛ̄ [J. 12,3] B ⲟⲩⲕⲟⲣⲟⲥ ⲛ̄ⲥⲟⲩⲟ [Lc. 16,7] A ⲟⲩⲧⲁϥⲧⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲩ [Ap. El. 1,18] G.D. [209].

V L'EMPLOI DU NOM

[65]. Les divers emplois du nom dans la proposition en néo-égyptien sont les mêmes qu'on observe en moyen égyptien. Il est traité de chacun d'eux en particulier dans la suite de ce travail: sujet de la proposition verbale, chap. XXVI, sujet de la proposition nominale, chap. XXV, objet ou complément dans la proposition verbale, chap. XXVI, complément du nom [50] [51], complément de l'adjectif [80], prédicat

de la proposition nominale chap. XXV.

Il peut être, en outre, prédicat du sujet ou de l'objet de la proposition verbale; il est alors introduit par une des particules ou

[M. f. 14,5] Je deviendrai un grand taureau. [Harris 25,5] Tu m'as fait roi.

Dans les dialectes coptes on ne rencontre que la particule transcrite ⲛ̄ ou ⲙ̄ cf. G.D. [232]. S ⲉⲓⲟ ⲛ̄ϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ [Act. 20,19] A ϯⲛⲁⲍⲱⲧⲉ ⲛⲉⲥ ⲛ̄ⲟⲩⲥⲁⲩ [Zach. 2,5] B ⲁⲕⲉⲣ ⲡⲏⲓ ⲙ̄ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛ̄ⲟⲩⲏⲓ ⲛ̄ϣⲱⲧ [J. 2,16].

[66] Les noms signifiant une notion de temps s'emploient adverbialement soit seuls, comme en moyen égyptien, soit introduits par une des particules ou .

[Un. 2,70] Je le dirai demain. [M. f. 4,3] Au temps du soir. [Apopi 2,6] Ils ne permettent pas que le sommeil me vienne soit de jour soit de nuit.

Les dialectes coptes emploient rarement le nom seul. Le plus ordinairement ils associent ce nom à la particule ⲛ̄ = . cf. G.D. [736] [733] qui est une manière de donner à un nom le sens adverbial.

BS. ⲉⲛⲉϩ, A ⲁⲛⲏϩⲉ; BA ϯⲛⲁⲩ, S ⲧⲉⲛⲟⲩ S ⲧⲛⲁⲩ; S ⲛ̄ⲣⲁⲥⲧⲉ, B ⲛ̄ⲣⲁⲥϯ; BS ⲛ̄ⲥⲁϥ, AF ⲛ̄ⲥⲉϥ, BS ⲛ̄ϣⲟⲣⲡ, A ⲛ̄ϩⲁⲣⲡ, B ⲛ̄ⲑⲛⲁⲩ, etc.

II L'ARTICLE

I SES ESPÈCES SES FORMES

[66.1] Parmi les acceptions nouvelles que certains mots ont acquises en néo-égyptien, il en est deux qui sont venues donner une physionomie particulière à cette langue en sa graphie tout au moins.

L'une concerne le pronom démonstratif sous la forme [illegible], [illegible], [illegible].

L'autre concerne le pronom adjectif [illegible].

Dans leur nouvelle acception, chacun de ces deux mots placé devant un nom sert à déterminer l'être ou l'objet désignés par ce nom. Le pronom démonstratif remplit le rôle de notre article défini ; le pronom adjectif numéral un rôle analogue à celui de notre article indéfini.

[66.2] On ne saurait déduire toutefois de cette innovation du néo-égyptien que la détermination soit définie soit indéfinie de l'être ou de l'objet signifiés par le nom était inconnue jusqu'alors et inusitée en moyen égyptien. Le sens des nuances qu'on y observe, le souci de les exprimer avec la plus grande clarté que dénoti sa morphologie comme sa syntaxe ne le permettent point.

Cette détermination que marque et transcrit l'article était alors, sans nul doute, signifiée par le vocalisme, par une sorte d'état emphatique du nom comme on l'observe en certaines langues telles que l'araméen ou le syriaque le plus ancien et le néo égyptien n'a fait que modifier l'expression de cette détermination.

Ce changement s'est opéré sous l'influence du langage populaire. Celui-ci toujours concret, souvent même brutal, trouve parfois le vocalisme trop délicat pour nuancer sa pensée. Afin d'en sauvegarder l'exactitude en son expression, la rendre telle qu'il la sent lui même, chaque nuance de sa pensée a chez lui son mot propre. De là l'origine de l'article que ce langage populaire posséda apparemment dès sa naissance, à laquelle, on le sait, la langue sémitique ne fut pas étrangère et qu'il a transmis, dans la suite, à la langue littéraire.

[66.3] Les lois qui président à l'emploi de l'article en néo-égyptien sont loin d'avoir cependant la régularité qu'on observe en copte ou en démotique et il est difficile de les préciser avec une rigoureuse exactitude.

Le mode de détermination du nom, qui existait en moyen égyptien, a subsisté, en effet, en néo-égyptien concurremment avec celui emprunté par ce dernier à la langue vulgaire. Ce n'est que peu à peu avec le temps, que ce mode a cédé le pas de plus en plus à l'usage du mot article et l'on ne saurait toujours conclure à l'indétermination d'un nom en néo-égyptien du fait de l'absence d'article.

[66.4] Il est des noms du reste qu'on trouve toujours employés sans article. Tels sont les noms suivants : [illegible] maison, [illegible] champ, [illegible] rivage, [illegible] père, [illegible] mère, [illegible] fils, [illegible] mois, [illegible] jour, [illegible] heure, [illegible] soir, été. [illegible] nuit, etc.

Parmi ces exemples apportés ici, il est à noter que les deux derniers se rencontrent parfois déterminés par mais ce déterminatif est alors toujours de sens démonstratif : "ce jour d'hui, aujourd'hui", "cette nuit".

A ces noms qui viennent d'être cités il faut ajouter une série spéciale de noms qui désignent tous des membres ou des organes du corps, des facultés de l'esprit. Ces noms ne reçoivent jamais l'article, ils n'en reçoivent point même dans la langue vulgaire ainsi que l'attestent les dialectes coptes cf. G.D. [321]. Ce sont les noms suivants : tête ; ϫⲱ = tête ; ϩⲣⲁ = face ; ⲣⲱ = bouche ; ⲉⲓⲁⲁⲧ = oeil ; ϩⲱⲱ = membre ; bras ; ⲧⲟⲟⲧ = main ; jambe ; ⲣⲁⲧ = pied ; coeur, volonté ; ϩⲏⲧ = coeur ; poitrine, mamelle ; ϩⲏⲧ = ventre ; ⲥⲱⲧ = dos, échine.

[Joppé 2,13] Alors il alla pour réjouir le coeur de sa souveraine.

[D.f. 6,2] Il vit les pieds de son grand frère.

[D.f. 10,2] Mon coeur est placé sur la tête de la fleur.

[66,5] Il en est d'autres qu'on rencontre tantôt avec l'article et tantôt sans article bien que remplissant le même rôle dans la proposition. On peut citer parmi ceux-là : terre ; ciel ; désert ; maître ; divinité ; roi, etc.

[Apopi 2,1] La terre d'Égypte fut alors dans la détresse.

[Apopi 2,2] La terre entière lui payait tribut.

[D.f. 11,8] Les gens qui étaient allés au désert revinrent.

[Hor. Seth 10,7] Il passa la nuit à pleurer dans le désert.

Il faut encore joindre à cette dernière catégorie de noms un certain nombre d'autres noms signifiant des idées abstraites : pouvoir ; réponse ; perfection ; injustice, etc, etc.

II L'ARTICLE DÉFINI
SON EMPLOI

[66,6] le, la, les.

L'article défini néo-égyptien s'associe au nom par simple juxtaposition comme dans nos langues. La forme plurielle toutefois se rencontre associée au nom par l'intermédiaire de la particule en certaines compositions comme le Roman des deux frères ou le Papyrus Harris 500. Mais cette construction n'est point constante et dans ces deux compositions on trouve aussi l'article pluriel associé par simple juxtaposition.

L'article défini s'emploie devant un nom désignant un être ou un objet déjà présenté ou assez connu par lui-même.

[Un. 1,14] L'argent (qui a été volé) appartient à Amon-Ra

[Ct. f. 7,2] j'irai à la vallée du Cèdre.

[66,7] Devant le vocatif l'article défini est toujours employé quelle que soit la place du vocatif dans la proposition [Joppé 1,11] Regarde-moi, ô prince de Joppé [Sinuhé 5,10] d'où viens-tu, ô bon jeune homme!

On a en copte la même construction. S. ⲧϣⲉⲉⲣⲉϣⲏⲙ ⲧⲱⲟⲩⲛ, B ϯⲁⲗⲟⲩ ⲧⲱⲟⲩⲛ [Lc. 8,54] ô fille, lève-toi! cf. G.D. [258].

[66,8] Devant un nom mis en apposition à un nom propre, lorsque ce nom est assez connu par lui-même car, en cas contraire, ce nom reçoit l'article indéfini [61] [Un. 1,14] Amon Ra le maître des terres.

B ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲡⲓⲃⲁⲕϣⲁⲣ S ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲡⲃⲁⲕϣⲁⲁⲣ [Act. 10,32]; A ⲛⲓⲛⲉⲩⲏ ⲧⲛⲁϭ ⲙ̄ⲡⲟⲗⲓⲥ [J. 3,2]. cf G.D. [259].

[66,9] Devant le nom suivi d'une forme verbale relative. [Ct. f. 4,6] Le propos qu'elle avait tenu. [Un. 1x+10] Le navire que j'ai trouvé.

[66,10] Devant le nom suivi du pronom relatif. [Ct. f. 10,5] Le cèdre qui (était) près de sa maison. [Ct. f. 12,6] La fleur sur laquelle était le cœur de Bata.

Cette construction, comme la précédente comportant une forme verbale qui est proprement néo-égyptienne, sont rendues dans les dialectes coptes selon la même règle concernant l'article du nom antécédent cf. G.D. [261] B ϯⲡⲩⲗⲏ ⲉⲧϩⲏⲟⲩ S ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲉⲧϭⲏⲩ [Matth. 7,13] F ⲡⲉϭⲣⲁϭ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ [Matth. 13,38]

[66,11] Devant le pronom relatif pris substantivement. [Ct. f. 8,3] Or voici ce que tu feras pour moi. [Sinuhé 4,13] La divinité fera ce qui est en son cœur. [Un. 1x+9] N'es-tu pas celui qui vient à moi chaque jour?

Cette rencontre de l'article et du pronom relatif dans les dialectes coptes donne la construction ⲡⲉⲧ- cf. G.D. [393]

[66,12] Devant la forme verbale de l'infinitif lorsque cette forme est prise substantivement. [Un. 1,6] Je ferai selon le dire d'Amon Ra. [Ct. f. 8,5] Je répondrai à ce qui m'offense [Ct. f. 6,8] Son frère se mit à frapper deux fois en ses mains parce qu'il ne le tua pas.

On observe la même construction de la forme infinitif dans tous les dialectes coptes cf. G.D. [262].

[66,13]

Devant la forme relative ou la forme participe prises substantivement [384] [410]

[D.f. 5,9] Il entendit ce que disait sa vache.

[Mx Ani VIII, 1] Veille sur ce que tu as engendré.

[Un. 2.20] La terre d'Egypte d'où tu viens.

[Un. 1.19] celui qui est descendu dans ta barque

[66,14] Devant le nom sujet de la proposition nominale adjective.

[D.f. 1.10] Le foin est bon.

Dans les dialectes coptes le nom reçoit l'article indéfini et la proposition comporte toujours une copule de sens attributif cf G.D. [758-759].

[66,15] Devant le nom prédicat de la proposition nominale proprement dite lorsque ce nom est une forme verbale relative ou participe à moins que le nom sujet de cette proposition ne soit introduit par une des particules ou [412].

[Un. 2,53] Ce sont des hommes ceux qu'il t'a envoyés.

[Un. 1.18] Ci c'est un voleur celui qui est descendu dans ta barque.

Mais lorsque la proposition nominale est différemment établie, on a comme dans les exemples suivants.

[Prince. 8.3] Je suis le fils d'un officier.

[D.f. 1.1] Anpou (était) le nom du grand

[66,16] Il se place enfin devant le numéral lorsque celui-ci est pris substantivement et se trouve dans les cas énumérés pour le nom en général où le nom reçoit l'article défini. A noter qu'il est toujours au singulier.

[Joppe 2.4] Il fit apporter les 500 sacs.

On relève la même construction dans les dialectes coptes. cf. G.D. [482] S ⲡϯⲟⲩ ⲛ̄ⲟⲉⲓⲕ [Mtth. 16,9]; B ⲡⲓ ⲓ̄ⲏ̄ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲓ [Lc. 13.4]; A ⲡⲙⲛ̄ⲧⲥⲛⲁⲩⲥ ⲛ̄ⲁⲣⲭⲱⲛ [Clem. 43.2].

III L'ARTICLE INDÉFINI
SON EMPLOI

[66,18] La détermination du nom de manière indéfinie à la façon de notre article indéfini français et qui apparaît, pour la première fois, dans l'idiome de l'Egypte avec le néo-égyptien, ne se présente que sous la forme singulier. Le nom pluriel déterminé de manière indéfinie est employé seul comme dans l'ancienne langue.

[66,19] En cette détermination, le nom a été adjoint tout d'abord au mot par l'intermédiaire de la particule . Avec le temps, cette particule a disparu, le nom s'est adjoint au mot par simple juxtaposition. On observe cette disparition de la particule dès la XXe dynastie. cf. G.D. [286].

[66,20] En tenant compte de ce qui a été dit touchant certains noms qui n'admettent aucun article, on peut formuler la règle d'emploi de l'article indéfini comme il suit:

L'article indéfini s'emploie dans tous les cas où l'on veut désigner un être ou un objet individuel non encore présenté et encore inconnu qui d'une part est distinct d'entre les autres êtres ou objets de son espèce mais, dont on ne peut, d'autre part, préciser les caractéristiques accidentelles qui lui sont propres [H. f. 13,4]

Un copeau s'envola. [Prince 8,1] Un serpent sortit [Un 1a+6]

Je trouvai un navire [H. f. 11,8]

cette boucle de cheveux appartient à une fille de Ra.

cf. C. D. [287].

IV OMISSION DE L'ARTICLE

[66,21] La règle de l'omission de l'article devant le nom ressort des règles données pour son emploi. Mais elle relève aussi de l'usage même du nom dans la proposition, de son rôle, de sa position, de son association avec certains mots, toutes circonstances qui ajoutent à la règle déduite de son emploi.

En outre, à raison de l'emploi du mode de détermination du nom usité en moyen égyptien concurremment avec celui innové par le néo-égyptien il y a lieu de noter, comme il a été déjà dit [66,3] que l'absence d'un article devant un nom n'implique pas toujours nécessairement son indétermination.

Compte tenu de ces remarques, parmi les cas les plus fréquents d'omission de l'article, on peut citer les cas suivants :

[66,22] Devant un nom lorsque celui-ci est pris en un sens générique.

[Prince 4,8] C'est un chien.

[Bologne 10,1] Ne suis-je pas une femme ?

[An. I. 10,1] Il est plus grand qu'un chat.

Pour les dialectes coptes cf. C. D. [304].

[66,23] Devant un nom pris dans un sens partitif c'est à dire désignant partie d'un tout.

[H. f. 4,8-9]

Elle ne donna point d'eau sur ses mains.

[Prince 5,9-10] Ils donnèrent du pain à son compagnon.

On a dans les dialectes coptes : S ⲁⲩⲉⲓⲛⲉ ⲛⲁϥ ⲛ̄ϩⲉⲛⲇⲱⲣⲟⲛ ⲟⲩⲛⲟⲩⲃ ⲙⲛ̄ ⲟⲩⲗⲓⲃⲁⲛⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲟⲩϣⲁⲗ B ⲁⲩⲓⲛⲓ ⲛⲁϥ ⲛ̄ϩⲁⲛⲇⲱⲣⲟⲛ ⲟⲩⲛⲟⲩⲃ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲗⲓⲃⲁⲛⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϣⲁⲗ [Mtth. 10,34] cf. C. D. [288].

[66,24] Devant un nom complément déterminatif de matière, de nature, de qualité, quantité, origine, destination.

[H. f. 10,1] toutes sortes de vêtements de femme.

[H. f. 12,9] Une cruche de bière.

[Prince 4,5] Une maison de pierre.

cf. C. D. [306] S ⲧⲉϩⲣⲱ ⲛ̄ⲥⲁⲧⲉ [Mtth. 13,42] B ϩⲁⲛⲥⲕⲉⲩⲟⲥ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲃ [2. Tim. 2,20] A. ϩⲉⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛ̄ϩⲁⲙⲧ [Ap. El. 6,18].

[66,25] Devant le nom prédicat du sujet ou de l'objet d'une proposition verbale. Il est à noter cependant que ce prédicat peut, au choix de celui qui parle ou écrit, recevoir l'article indéfini à moins que ce prédicat signifie un être ou un objet unique.

[hiéroglyphes] [H. f. 14,8] Je deviendrai un grand prodige. [hiéroglyphes] [H. f. 14,5] Je deviendrai un grand taureau. [hiéroglyphes] [H. f. 19,6] Il le fit prince héritier.

cf. G.D. [307] S ⲉⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲕ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ [J. 10,33], B ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲉⲧⲁϥⲭⲁⲕ ⲛ̄ⲁⲣⲭⲱⲛ [Act. 7,27]; A ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲥⲧⲏⲗⲏ ⲛ̄ϩⲙⲟⲩ [Clem. 14,30].

[66,26] Devant un nom faisant partie d'une énumération dont le premier nom comporte l'article.

[hiéroglyphes] [Un. 2,31] Le maître de la vie, de la santé.

[66,27] Devant un nom accompagné de l'adjectif numéral deux.

[hiéroglyphes] [Un. 2,68] Il m'apporta deux mesures de vin. [hiéroglyphes] [H. f. 6,9] Il en fit tomber deux gouttes. cf. G.D. [310].

[66,28] Devant un nom suivi de l'adjectif indéfini [hiéroglyphes], à l'exception du participe et de la forme relative pris substantivement.

[hiéroglyphes] [Un. 2,25] Le maître de toutes les barques. [hiéroglyphes] [Sinice 5,5]

Il fit amener tous les fils de tous les princes. [hiéroglyphes] [Hor. Seth 11,10] Il ne mange pas toute sorte de légumes. [hiéroglyphes] [H. f. 7,6-7] Il l'informa alors de tout ce qui était advenu. [hiéroglyphes] [H. f. 16,4] Il écouta tout ce qu'elle disait. — Sur ce dernier exemple cf. [36].

On observe la même construction dans tous les dialectes coptes où l'adjectif indéfini [hiéroglyphes] est transcrit : F ⲛⲓⲃⲓ, B ⲛⲓⲃⲉⲛ, S ⲛⲓⲙ. cf. G.D. [312]. S ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉϣⲁϥⲕⲁ ⲡⲏⲣⲡ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲛ̄ϣⲟⲣⲡ, B ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ, etc. [J. 2,10].

[66,29] Devant un nom employé comme complément de manière introduit par la particule [hiéroglyphes] (m).

[hiéroglyphes] [H. f. 5,2] Ton grand frère est avec toi à la façon d'un père. [hiéroglyphes] [Un. 2,53] Les gens qu'il t'a dépêchés en ambassadeurs.

cf. G.D. [320] S ⲟⲩⲡ̄ⲛⲟⲏ ⲉⲩⲉⲓⲛⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛ̄ϭⲟⲛⲥ, B ⲟⲩⲑⲏⲟⲩ ⲉⲩⲓⲛⲓ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲛ̄ϫⲟⲛⲥ [Act. 2,2].

[66,30] On trouve aussi le nom employé sans article après les locutions suivantes servant à rendre les verbes : avoir ou n'avoir pas, posséder ou ne pas posséder. [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] (ⲟⲩⲛ̄ⲧⲉ-) il est de, il appartient à ; [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] (ⲙⲛ̄ⲧⲉ-) il n'est pas de, il n'appartient pas à ; [hiéroglyphes] Il n'est pas de, il n'appartient pas à.

[hiéroglyphes] [Un. 2,29] Si la vie eut été à eux, s'ils avaient possédé la vie.

[Un. 1x+23]

Il n'a pas d'équipage syrien.

[Vérité mensonge 5,3] Tu n'as pas de père.

cf. G.D. [316-317] [419]. B ⲛⲓⲃⲁⲕⲓϣⲟⲣ ⲟⲩⲟⲛⲧⲟⲩ ⲃⲏⲗ ⲙ̀ⲙⲁⲩ [L. 9.58]; S ⲙⲛ̄ⲧⲁⲛ ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙ̄ⲡⲉⲓⲙⲁ, B ⲙ̀ⲙⲟⲛⲧⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲙⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲃⲁⲕⲓ [Heb. 13,14], ⲙ̄ⲛⲧⲏⲧⲛ̄ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛ̄ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ [J. 5,42].

On a la même construction après la locution: "il n'est près à", "il n'a pas", "il ne possède pas".

[Lib. Beatty 29.4] Il n'a pas de repos en route.

[Mx. Ani 8.12] Il n'a pas de nourriture.

[66,31] Il faut ajouter enfin à tous ces cas celui où le nom est accompagné d'un suffixe personnel suppléant le pronom adjectif possessif.

[Lansing 6,5]

Il ne le trouva pas dans sa maison, litt. dans (la) maison de lui.

cf. G.D. [303].

CHAPITRE V

L'ADJECTIF

I SES ORIGINES SA FORMATION.

[67] L'ensemble des mots adjectifs dans le néo-égyptien est le même que celui du moyen égyptien. Comme en ce dernier, cet ensemble se partage en deux catégories : d'une part, les adjectifs dérivés par simple modification vocalique et d'autre part, les adjectifs formés par addition d'une désinence à leur radical d'origine.

[68] Les adjectifs formés par simple modification vocalique, tous issus d'un verbe d'état, se présentent comme dans l'ancienne langue avec une graphie qui en fait de véritables homonymes verbaux.

[A.f. 8.2] mauvais et être mauvais

[A.f. 4.5] bon et être bon.

[Un. 2.22] fou et être fou.

[A.f. 14.2] froid et être froid

[Un. 2.26] grand et être grand, etc.

[69] Les adjectifs nisbé ont leur désinence uniformément transcrite par ".

supérieur ( ) préposition : sur

intérieur ( ) préposition : dans

suréminent ( ) préposition : au-dessus de

aimé ( ) nom : amour

'' oriental ( ) orient

'' véritable ( ) vérité

[70] Le participe et le pseudo participe sont les seules formes verbales qui en néo-égyptien suppléent l'adjectif. La forme śdm.tj.fj ne se rencontre employée que prise substantivement et la forme relative utilisée comme adjectif en moyen égyptien s'est transformée en néo-égyptien en une forme prédicat verbal. Elle ne s'emploie jamais que lorsque le pronom relatif qu'elle implique est à tous autres cas qu'au nominatif. [94], [372], [383], [403].

[Ch.f. 11,8] Les gens partis vers la terre étrangère revinrent. (participe).

[An. III, 2,2] Sa campagne remplie de toutes sortes de bonnes choses (pseudo participe).

[Mx. Ani 7,17] Le pain que ta mère t'a donné (forme relative).

II LE GENRE ET LE NOMBRE

[71] La distinction des genres comme celle du nombre toujours bien marquées en moyen égyptien ne se trouve que partiellement observées en néo-égyptien.

[72-74] Pour les désinences homonymes verbaux, l'acception du pluriel masculin comme genre commun déjà observée parfois dans la langue ancienne devient en néo-égyptien l'usage régulier.

	Masculin	Féminin
sg.	[Ch.f. 1,10]	[Ch. Beatty 17,3]
	[Ch.f. 3,4]	[S. Inschons 4,17]
pl. commun	[ost. Berlin 3,31]	
	[Jur. Turin 6,6]	

A noter les deux adjectifs et qui signifient "nombreux, abondant". Ils comportent la désinence pluriel mais ils s'emploient indifféremment avec un nom pluriel ou un nom singulier.

[75-76] Les adjectifs dérivés en '' (nisbe) ne sont plus employés en néo-égyptien que pris substantivement. On ne rencontre ces adjectifs que sous la forme du masculin soit singulier, soit pluriel.

Au singulier leur orthographe est celle de l'ancienne langue. Au pluriel à côté des désinences anciennes transcrite et on trouve les désinences les plus diverses.

Singulier	Pluriel
	[Sallier I. 6,11]
	[Mx. Ani 3,8]
	[Harris 25,4]
	[Harris 3,7]
	[ost. Berlin 3,38]
	[Abbott 4,1]

A noter ici les formes pluriel de l'adjectif "grand" apparentées à celles des adjectifs en ''.

[77] Des deux formes verbales dont se sert le néo-égyptien pour suppléer l'adjectif, le pseudo participe seul admet une distinction de genre et de nombre. Le participe demeure invariable du moins en sa graphie

unique qui représente à la fois les deux genres et les deux nombres.

[Smice 4.13] Un char pourvu de toutes sortes d'armes. [Ost. Berlin 3,36]

[H.-f. 11,8]

[Hor. Seth 3,10] La parole à lui dite.

[78] Les adjectifs en " dérivés d'un nom terminé par perdant cette radicale, on ne saurait se méprendre sur la particule exclamative ", " "combien !" adjointe à un adjectif de cette catégorie et la confondre avec la désinence spécifique de cette même catégorie d'adjectifs.

[Lich. Beatty 25,2] Combien heureux (est) mon cœur !

III LE COMPLÉMENT DE L'ADJECTIF.

[79-81] Le nom complément de l'adjectif en " s'adjoint toujours à cet adjectif par simple juxtaposition constituant un nom composé. Mais comme il a été déjà noté [75-76] l'adjectif en " est toujours pris substantivement en néo-égyptien. Le pronom personnel complément s'adjoint sous la forme suffixe.

[Sallier I. 9,4] Le chef de l'écurie

[An. I. 10,1] Le chef des troupes

[An. I. 1,3] Le chef de ses compagnons.

Le participe employé comme adjectif suivi d'un nom complément ne se rencontre que dans l'expression "aimé de". La construction de ce complément est celle du

nom d'agent.

[Harris 4,1] La sœur aimée de tous cœur.

En tous les autres cas, le participe accompagné d'un nom complément ou d'un suffixe personnel est pris substantivement.

[D. nes chans 4,4] Selon ce qui est posé par son cœur.

[H.-f. 16,4] Il écouta tout le chant dit par elle, ce qui fut dit par elle.

[82] L'association des autres adjectifs avec leur complément déterminatif relève de l'usage.

[Ost. Berlin 3,36] Un vase plein de parfum.

Cet usage admet parfois des constructions diverses pour le même adjectif dont les unes sont dictées par le sens du complément et dont les autres s'emploient indifféremment.

[83] Le nom complément ayant sens limitatif par rapport à la qualité exprimée par l'adjectif s'adjoint à ce dernier comme en moyen égyptien.

[Joppé 3,14] Le scribe habile de ses doigts.

[An. I. 2,3] Le scribe distingué de cœur.

[84] L'adjectif, dont on veut exprimer la qualité à un degré comparatif, a son complément de comparaison introduit par la particule comme dans l'ancienne langue.

[H.-f. 9,7] Plus belle que toutes les femmes.

[hieroglyphs] [An. I. 10, 1] Il est plus petit qu'un chat, plus gros qu'un macaque.

On se sert aussi pour exprimer le comparatif de la locution [hieroglyphs] "en avant de", "au dessus de", "plus que" à la place de la particule [hieroglyph].

[hieroglyphs] [An. I. 11, 2] Intelligent plus que ses compagnons.

La construction du comparatif avec la particule [hieroglyph] = ⲉ se retrouve dans tous les dialectes coptes. cf. G. D. [239] S ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲟⲟⲧⲉ ⲉⲧⲉϩⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲉⲑⲃⲥⲱ [Lc. 12, 23] B ⲙⲏ ⲛ̄ⲑⲟⲕ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛ̄ⲑⲟⲕ ⲉⲡⲉⲛⲓⲱⲧ [J. 4. 12]

[85] A la place de la particule [hieroglyphs] employée par le moyen égyptien pour introduire le complément de l'adjectif dont on veut signifier le superlatif relatif, le néo-égyptien se sert de la particule [hieroglyphs].

[hieroglyphs] [Amenape 2, 13] Le (plus) petit de ses enfants.

La particule d'introduction de ce complément dans les dialectes coptes est transcrite S ϩⲛ̄, B ϧⲉⲛ cf. G. D [240] ⲡⲛⲟϭ ϩⲛ̄ ⲧⲙⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ ⲛ̄ⲙ̄ⲡⲏⲩⲉ [Mtth. 18, 1] B ⲫⲏ ⲉⲧⲟⲓ ⲛ̄ⲕⲟⲩϫⲓ ϧⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ [Lc. 9, 48].

[86] Lorsqu'on veut signifier le superlatif absolu d'un adjectif, on fait accompagner cet adjectif des locutions suivantes : [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs].

[hieroglyphs] [D. f. 11, 7] Ce que vous dites est très bon. [hieroglyphs] [Venice 4, 3] Son cœur fut très attristé.

[hieroglyphs] [D. f. 11, 3] Un parfum très agréable.

On a dans les dialectes coptes une construction analogue avec des locutions équivalentes cf G. D. [241] S ⲟⲩⲧⲟⲟⲩ ⲉϥⲭⲟⲥⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ, B ⲟⲩⲧⲱⲟⲩ ⲉϥϭⲟⲥⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ [Mtth. 4, 8].

IV EMPLOI DE L'ADJECTIF.

[87] On rencontre, en néo-égyptien, l'adjectif remplissant les emplois d'épithète, de prédicat ou de nom, comme dans le moyen égyptien, mais non toujours cependant dans les mêmes conditions.

[88] Prédicat, on ne l'observe guère que dans la proposition nominale [566].

Dans la proposition verbale, le néo-égyptien emploie, plus volontiers, comme prédicat qualificatif du sujet ou de l'objet, la forme verbale pseudo participe. cf. [370].

[hieroglyphs] [D. f. 9, 7] Construis une femme pour Baïta afin qu'il ne demeure pas seul [hieroglyphs] [D. f. 4, 8] Il trouva sa femme couchée, malade.

[89] Epithète, l'adjectif se juxtapose au nom qu'il qualifie. Il se place après le nom à l'inverse de l'adjectif prédicat de la proposition nominale qui se place toujours avant le nom son sujet.

Il s'accorde, en principe, avec le nom qu'il qualifie mais, comme il a été déjà dit, le pluriel étant de genre

de genre commun, sous la forme masculine, pour les adjectifs homonymes verbaux [72-74] ainsi que pour les adjectifs en ", l'accord de genre ne se vérifie graphiquement qu'au singulier. [75-76]

[A. f. 6,5] Mon bon maître. [Ch. Beatty 17,9] [A. f. 18,2] de beaux coffres (masculin); [Jur. Turin 4,6] des propos mauvais (féminin).

Néanmoins, bien que l'accord, comme il est noté ici semble avoir été la règle, nombreux sont les cas où cet accord ne se vérifie point.

[89.1] Contrairement à la règle de juxtaposition qui régit l'adjectif épithète, quelques adjectifs, en néo-égyptien, s'associent au nom qu'ils qualifient par l'intermédiaire de la particule ( ). Parmi ces adjectifs on peut citer : "vrai, juste"; "nouveau"; "qui mérite", "digne de"; etc. [An. I. 7,4] Je reviens à toi en une lettre nouvelle.

Dans les dialectes coptes l'adjectif épithète suivant ou précédant le nom s'associe toujours à ce nom par l'intermédiaire de la particule = ⲛ̄. cf. [G.S] [212]. S ⲡⲙⲁ ⲛ̄ϩⲁⲉ [Lc 14,10], ⲡϩⲁⲉ ⲛ̄ⲗⲉⲡⲧⲟⲛ [Lc. 12,60] B ⲡⲓϩⲟⲩⲓⲧ ⲛ̄ⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ [Apoc. 8,7], ⲡⲓⲧⲉⲃⲧ ⲛ̄ϩⲟⲩⲓⲧ [Mtth 17,27]

[90] On trouve encore l'adjectif épithète dérogeant à la loi de juxtaposition, lorsque le nom qu'il qualifie est déterminé par le pronom adjectif indéfini ou l'adjectif numéral "deux". En ce cas, l'adjectif épithète se place après l'adjectif indéfini et le numéral.

[A. f. 17,1] Ils poussèrent en deux grands perséas. [Joppé 2,7] On mit en eux tous les bons soldats.

Les formes courantes du pronom démonstratif, en néo-égyptien, se plaçant avant le nom. Ces formes ne sont jamais cause du rejet de l'épithète comme il advient en moyen égyptien où le démonstratif se place immédiatement après le nom.

[Un. 2,3] Cette heure grave ( ) [Un. 2,26] Ce dieu grand [Mx. Ani 9,12] Ces récits abondants.

[91] Pris substantivement l'adjectif employé alors en le cas, pour désigner une personne, est ordinairement accompagné d'un déterminatif en rapport avec cette personne comme en moyen égyptien ; souvent ce déterminatif est omis.

( ) [Prince 5,6] ma fille. [Prince 7,1] Le jeune homme. [A. f. 9,10] de plus grand que moi. [An. III. 2,11] Les petits sont là comme les grands.

[92] Le substantif de sens neutre signifié par l'adjectif n'est point rendu, comme en moyen égyptien par la forme féminine de cet adjectif mais le néo-égyptien se sert de la forme masculine singulier et quelquefois pluriel.

… [H.f. 6.5] Lui es aussi celui qui estime le juste. … [An. IX, 17] Mon bien mon mal. … [Bologne 6,7] J'ai appris les bonnes choses nombreuses que tu as faits.

Adverbialement l'adjectif se rencontre employé soit au masculin, soit au féminin singulier. … bon, bien … (…) grandement, très ; … (…) grandement … grandement, très, beaucoup, etc.

[94] Les formes verbales adjectives employées comme qualificatif [70] sont représentées par le participe et la forme sḏm.ty.fy.

Épithète, le participe est toujours employé sous sa forme unique de genre et de nombre communs. … [H.f. 11.8] Les gens partis vers la terre étrangère. … [Hor. Seth 3.10] La réponse à lui dite.

[95] Il en est de même en son emploi de prédicat dans la proposition nominale [566]. … [An. I. 21.2] Elle est plus riche en poissons qu'en sable. … [H.f. 7.4] Il est changé en autre chose.

[96] La forme relative s'est transformée en une forme prédicat verbal proprement dit en néo-égyptien et ne remplit plus de rôle de qualificatif comme en moyen égyptien. [374], [383].

Dans les dialectes coptes la construction verbale

participe employé comme qualificatif s'accorde avec son sujet. La construction relative, par contre, remplissant le même emploi demeure invariable. La première s'emploie après un nom déterminé de manière indéfinie ; la seconde après un nom déterminé de manière définie. G. II. [221-222]. S ογαϩο εqϩнπ [Mtth. 13.44] ; B ογχωρα εcογнογ [Lc. 19.12] ; F ογταγ εqϫαcι [Mrc. 9.2] ; S ϩενϩιοογε εγcογτων [Heb. 12.13] νεϩιοογε ετcογτων, B νιмωιτ ετcογτων [Act. 13.10] A πϩο ετcογταντ [Ep. Ap. 18.12], F πεϭραϭ ετνανογq [Mtth. 13.37].

[97-99] La forme sḏm.ty.fy employée comme qualificatif peu fréquente en moyen égyptien ne se rencontre en néo-égyptien que comme une exception et on ne la relève point employée comme qualificatif. Le pseudo participe, pour sa part, conserve le rôle d'épithète qu'il avait en moyen égyptien et dans les mêmes conditions. [77] … [Prince 4.13] Un char pourvu de toutes sortes d'armes. … [ost. Berlin III. 36] Un vase rempli de parfum.

CHAPITRE VI

LE PRONOM PERSONNEL

[100] Le pronom personnel se présente en néo-égyptien sous les formes déjà en usage en moyen égyptien, auxquelles s'adjoint une forme nouvelle indépendante. Celle-ci relevée jusque là à titre d'exception est devenue d'usage courant en néo-égyptien ce qui porte à cinq le nombre des formes du pronom personnel : la forme indépendante ancienne, la forme indépendante nouvelle, la forme dépendante, la forme suffixe commune et la forme suffixe de l'ancienne flexion.

I LA FORME INDÉPENDANTE ANCIENNE

[101] Sa graphie. — Comme la prononciation du temps, l'influence du langage vulgaire ont modifié la graphie de nombre de mots, ainsi qu'il a été noté depuis le début de ce travail, cette même prononciation et ce même langage ont apporté maints changements dans la graphie du pronom personnel à la forme indépendante ancienne. L'usage de ces pronoms, on ne peut plus fréquent, ne pouvait pas les soustraire à cette influence. La première personne du singulier a

seule conservé son antique orthographe. Toutes les autres personnes comportent un signe initial nouveau dû manifestement à la lecture d'alors et la troisième personne du pluriel apparaît franchement empruntée au langage vulgaire.

sg. 1 c. — ⲁⲛⲟⲕ
2 m. — ⲛ̄ⲧⲟⲕ
" f. — ⲛ̄ⲧⲉ
3 m. — ⲛ̄ⲧⲟϥ
" f. — ⲛ̄ⲧⲟⲥ
pl. 1 c. — ⲁⲛⲟⲛ
2 c. — ⲛ̄ⲧⲱⲧⲛ̄
3 c. — ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ

[102] Le pronom personnel accompagné de l'adjectif "même" est rendu au moyen des mots (S ϩⲱⲱ= B ϩⲱ=) "membres" et "personne" auxquels on adjoint le pronom personnel suffixe

[An. IV, 3, 7] Ce que tu as fait pour toi même.

[Hor. Seth 8, 11] Tu es celui qui t'es jugé toi même.

[Chest Beatty 24.6] Elle est venue d'elle même.

Dans les dialectes coptes on a : S ⲛ̄ⲧⲟ ϩⲱⲱⲧⲉ ⲕⲁⲫⲁⲣⲛⲁⲟⲩⲙ ⲙⲏ ⲧⲉⲛⲁϫⲓⲥⲉ ϣⲁ ⲧⲡⲉ [Lc. 10, 14] ; B ⲛ̄ⲑⲟⲕ ϩⲱⲕ ⲛⲁⲕⲭⲏ ⲛⲉⲙ ⲓⲏⲥ [Mth. 26, 69] ; A ⲁⲛⲁⲕ ϩⲟⲩⲧ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ [Jon. 2, 5] ; cf. G. II. [366-367].

[103] Son emploi — La forme indépendante ancienne du pronom personnel n'apparaît plus comme sujet que dans la proposition nominale proprement dite. Le néo-égyptien se sert de la forme dépendante

comme sujet de la proposition nominale adjective.

[A.f. 15,9] Je suis Baïta.

[An. I. 12,1] Tu es scribe du roi. [A.f. 1,3] Il était celui qui faisait le labour (participe pris substantivement).

La même construction est en usage dans les dialectes coptes : S ⲁⲛⲟ̄ ⲟⲩⲣⲟ, B ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩⲣⲟ [J. 18,37] A ⲁⲛⲁⲕ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ [Osée 11,9] S ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ ϩⲉⲛⲉⲩⲧⲉ, B ⲛ̄ⲑⲱⲧⲉⲛ ϩⲁⲛⲛⲟⲩϯ [J.10,34] cf. G.D. [748].

[104] Rarement employée comme sujet de la proposition verbale en moyen égyptien, où on ne l'observe qu'avec les formes sḏm.f et sḏm.n.f, elle est employée plus rarement encore en néo-égyptien. La nouvelle langue préfère à ces formes flexionnelles la forme participe qu'elle prend alors en une acception substantive.

[An. V. 19,2] Je ferai qu'elles s'ouvrent pour vous. [Hor. Seth 7,11] Tu es celui qui t'es jugé toi même.

cf. G.D. [363], [785]. S ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲧⲛ̄ⲛⲟⲟⲩ ϣⲁⲣⲱⲧⲛ̄ ⲛ̄ϩⲉⲛⲡ̄ⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ [Matth. 23,34] F ⲛ̄ⲧⲁϥ ϩⲱϥ ⲛⲁϥⲥⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ϩⲏⲧⲥ ⲡⲉ [J. 4,12].

[105] Pour exprimer le sujet pronom d'un infinitif le néo-égyptien n'emploie jamais la forme indépendante mais il se sert de diverses constructions qui lui sont propres. cf. [429].

[106] Adjoint à un nom avec le sens possessif, le pronom personnel indépendant se place après ce nom, à la première personne et avant ce nom à la deuxième

et à la troisième personne.

[An. VI. 39] Le scribe est à moi. [Un. 2,24] Sienne est la mer.

Dans les dialectes coptes le nom auquel est adjoint le pronom personnel à la forme indépendante est toujours déterminé par le pronom adjectif possessif et le pronom personnel ne remplit qu'un rôle purement explétif. S ⲛⲁⲉⲥⲟⲟⲩ ⲁⲛⲟⲕ, B ⲛⲁⲉⲥⲱⲟⲩ ⲁⲛⲟⲕ A ⲛⲁⲉⲥⲁⲩ ⲁⲛⲁⲕ [J. 10,27] F ⲧⲁϩⲣⲏ ⲁⲛⲟⲕ [J. 4,34]. cf. G.D. [358].

Adjoint à un pronom personnel à la forme dépendante, le pronom personnel indépendant se place avant ce dernier.

[Un. 2,24] Sien est le Liban, dis-tu : Il est mien. [Vérité Mensonge 8,2] Il n'est pas mien. [Un. 2,20] Il est à toi.

Après un pronom personnel à la forme suffixe, le pronom personnel à la forme indépendante remplit un rôle purement explétif.

[Un. 2,8] Quel est l'apporter de toi à moi même ? Que m'apportes tu à moi aussi ?

cf. G.D. [359] B ⲛⲁⲛ ⲇⲉ ⲁⲛⲟⲛ ⲟⲩⲁⲓ ⲡⲉ ⲫϯ [1 Cor. 8,6] ; S ⲡⲁⲓ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲕⲁⲁⲧ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̄ⲕⲏⲣⲩⲝ [2. Tim. 1,11].

[107] Pour rendre le sens possessif au moyen du pronom personnel, le néo-égyptien se sert encore de la vieille

forme de ce pronom remontant à l'ancien Empire et qu'on rencontre parfois en moyen égyptien. On ne relève toutefois de ce pronom que les formes de la deuxième et de la troisième personne du singulier.

	Ancien Empire		Nouvel Empire
2 m.		2 c.	
f.			
3 m.		3 c.	
f.			

Cette association donne une construction analogue à celle signalée dans le premier paragraphe de l'article précédent [106]. [P. Bologne 9,6] Ce petit frère sien. [An. V. 19,9] Ce scribe mien.

Nota — Il est traité plus loin de la forme indépendante nouvelle. cf [117.1].

II LA FORME DÉPENDANTE

[108] Sa graphie — Les différentes graphies sous lesquelles se présente ce pronom en néo-égyptien sont les suivantes:

sg 1 c.		pl. 1 c.	
2 m.		2 c.	
" f.			
3 m.		3 c.	
" f.			

[109] Son emploi — Comme dans le moyen égyptien, la forme dépendante du pronom personnel ne remplit le rôle de sujet d'une proposition verbale que lorsque le verbe de cette proposition est à l'impératif.

On peut estimer cependant que peut-être, dans le dernier des exemples cités ci-après, le pronom adjoint à l'impératif remplit le rôle d'objet direct. [An. III. 4.3] Sois fort! [Mx Ani 6,13] Marche sur la route. [An. I. 12,8] Garde-toi de mettre la main pour me prendre.

[110] Dans la proposition nominale, la forme dépendante du pronom personnel est employée comme sujet, lorsque cette proposition a pour prédicat un adjectif ou un participe. [570], [572]. [An. I. 10,1] Il est plus petit qu'un chat, il est plus gros qu'un macaque. [Lansing 3,5] Tu es plus mauvais qu'une oie sauvage. [A. f. 7,6] Cela est changé pour toi en une autre chose.

[111-112] Dans les constructions désignées en moyen égyptien sous le nom de proposition adverbiale ou de proposition pseudo nominale, qui constituent de véritables formes verbales de la conjugaison vulgaire et que le néo-égyptien a adoptées comme telles, la présente forme dépendante du pronom personnel a été remplacée par une forme indépendante nouvelle. cf. [117.1], [117.2].

[114] La forme dépendante du pronom personnel est la forme ordinaire de ce pronom objet direct de la

proposition verbale. Elle s'emploie après toutes les formes verbales sauf après l'infinitif qui admet la forme suffixe et exceptionnellement la 3e personne singulier de la forme dépendante [124] [429]. Elle est peut être aussi objet direct de l'impératif. cf. [109].

[Ah. f. 3,10] Il m'a élevé.

[Hor. Seth 5,12] Je te transporterai vers cette terre.

[Ah. f. 14.5] La mer la vit.

[Ah. f. 11,9] Baïta les tua.

Le pronom personnel de sens neutre est rendu par la forme et quelquefois par les formes: [Un. 2,5-6] Ce qu'ils ont fait, je le ferai.

[Hor. Seth 13,6] Sans qu'un homme quelconque vit cela.

[115] Elle sert également à rendre le pronom réfléchi avec la construction optative remplaçant l'impératif [Ah. f. 5,9] Éloigne-toi devant lui.

[116] Comme en moyen égyptien, lorsque le pronom personnel objet direct est accompagné d'un prédicat, ce dernier est introduit par une des particules ou [Ah. f. 13,10] Sa Majesté l'établit fils du roi d'Éthiopie. cf. G.D. [235]

[117] Associé au pronom personnel à la forme indépendante ancienne pour signifier l'appartenance, le

le pronom personnel à la forme dépendante se place après le pronom à la forme indépendante.

[Un. 2,24] Sien est le Liban dont tu dis: il est mien.

La particule associée au pronom personnel à la forme dépendante pour signifier l'appartenance et constituant alors un véritable adjectif, ne se rencontre jamais associée qu'avec le pronom de la troisième personne sous les formes de graphie , , . Parfois cependant ces formes sont accompagnées du pronom dépendant séparé , , .

[Ah. f. 11.5] Cette boucle de cheveux, elle appartient à une fille de Râ.

[Un. v. 20-21] Il est tien, il appartient à ta barque.

II bis LA FORME INDÉPENDANTE NOUVELLE

[117.1] Cette nouvelle forme du pronom personnel utilisée déjà en moyen égyptien, rarement toutefois cf ME [107] mais devenue d'un usage courant en néo-égyptien, est placée ici à raison de sa parenté d'origine avec la forme dépendante et par opposition avec cette dernière, elle est désignée sous le nom d'indépendante à raison de la place qui lui est réservée dans la proposition. À l'inverse de la forme dépendante elle occupe toujours la première place.

[117,2] Sa graphie — Les différentes graphies de cette forme du pronom personnel pour chacune de ses personnes sont les suivantes.

sg. 1 m.	[illegible]		pl. 1 c.	[illegible]	TN̄
" f.	[illegible]	ϯ-			
2 m.	[illegible]	K-	2 c.	[illegible]	TETN̄-
" f.	[illegible]	TE-			
3 m.	[illegible]	(q-)	3 c.	[illegible]	CE-
" f.	[illegible]	C-			

indéfini "on" [illegible]

[117,3] Son emploi — Cette forme ne s'emploie jamais que comme sujet du Présent I de la conjugaison vulgaire [236,3] dont la construction est celle-là même de la proposition nominale adverbiale ou de la proposition pseudo-nominale, telles qu'elles sont conçues en moyen égyptien ayant un pronom personnel pour sujet.

Lorsque ces formes sont associées avec un mot invariable (proposition nominale adverbiale) qui est, en ce cas, assimilé à un mot verbal, elles sont souvent introduites par une des particules : [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible]. Après les deux dernières de ces particules, l'élément [illegible] des graphies du pronom disparaît parfois.

[illegible] [An. IV. 12.10] Je vais [illegible]

[illegible] [An. V. 13.1] Je suis dans le bien être

[illegible] [Sallier III. 10.7] Tu es venu [illegible] [An. IV. 2,6] Tu es comme un âne [illegible]

[illegible] [Un. Lex + 17] Où est ta lettre ? [illegible] [Sallier II. 5,5] nous avons faim.

III LA FORME SUFFIXE

[118-119] Sa graphie — La forme suffixe commune des pronoms personnels a subi les influences du temps comme les autres formes, dont il vient d'être parlé, et l'ancienne graphie de certaines de ses personnes se rencontre parfois transcrite modifiée. Cependant les innovations que ces influences ont provoquées n'ont point fait disparaître les anciennes graphies et c'est concurremment avec elles que sont employées les nouvelles. Ces dernières sont placées après un trait dans le tableau ci-dessous.

sg. 1 c.	[illegible]	-ι	pl. 1 c.	[illegible] — [illegible]	-N̄
2 m.	[illegible] — [illegible]	-K	2 c.	[illegible] — [illegible]	-TN̄
" f.	[illegible]	-ⲉ	3		
3 m.	[illegible]	-q	3 c.	[illegible] — [illegible]	(-ce, (-coy) ov
" f.	[illegible] — [illegible]	-c			

neutre = [illegible] indéfini = [illegible]

[120] Par rapport à la transcription et au choix de ces différentes formes du pronom personnel suffixe, il y a lieu de noter les observations suivantes.

La première personne du singulier ne se transcrit pas habituellement. Sa disparition dans la lecture du mot auquel elle est adjointe paraît en être la cause.

[illegible] [H. f. 7.4] Pourquoi viens-tu pour me tuer ? [illegible] [H. f. 5.3] Il m'a frappée. [illegible] [H. f. 14.6] Tu t'assieras sur mon dos.

La forme [illegible], deuxième personne masculin singulier ne s'emploie, semble-t-il, que lorsqu'on veut marquer

de façon expresse cette personne.

On ne la rencontre jamais associée au préfixe verbal conjonctif [hiéroglyphes] ni à l'auxiliaire [hiéroglyphes]. Les particules [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] ne l'admettent point aussi.

[hiéroglyphes] [An. I. 3, 8] Puisses-tu t'asseoir aux bords d'un ruisseau et puisses-tu te laver ton visage, tes mains.

[hiéroglyphes] [Max. Ani 2, 3] Célèbre le jour de fête de ton dieu.

La forme [hiéroglyphes] deuxième personne du féminin singulier comme la première personne du masculin singulier ne se rencontre que très rarement transcrite.

"Ne vas pas au dehors [hiéroglyphes] [A. f. 10, 1-2] afin que le fleuve ne te saisisse pas car je ne saurai te sauver.

La troisième personne du masculin singulier [hiéroglyphes] est souvent précédée du signe [hiéroglyphes] lorsque ce pronom se rapporte à une divinité ; sa transcription [hiéroglyphes] rare est d'ordre purement calligraphique et ne relève que du fait de certains scribes.

[hiéroglyphes] [Un. 2, 21]

L'enseignement vient de lui ⲉⲣⲉ ⲧⲉⲥⲃⲱ....

La troisième personne du féminin singulier transcrite [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] se suffixe parfois de façon particulière. Le tracé vertical du signe paraissant mal s'harmoniser parfois avec les signes qui le précèdent certains scribes ont voulu rétablir cette harmonie. C'est ainsi qu'on a [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes]; [hiéroglyphes] au lieu de

la graphie [hiéroglyphes]; [hiéroglyphes] au lieu de [hiéroglyphes]; [hiéroglyphes] au lieu de [hiéroglyphes] cf [O, 13].

[hiéroglyphes] [A. f. 3, 9] Il parla avec elle [hiéroglyphes] [Un. 2, 77] Les gens qui se tenaient auprès d'elle. [hiéroglyphes] [Un. 1 x+6] Ayant chargé tout mon avoir sur elle.

Les graphies nouvelles de la première personne du pluriel et de la deuxième personne du pluriel [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] ont pour cause une raison d'ordre calligraphique.

Les deux formes de la troisième personne du pluriel [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] s'emploient indifféremment mais l'usage de l'une ou de l'autre varie suivant les manuscrits. Lorsque le mot auquel est adjoint le suffixe [hiéroglyphes] se termine lui même par [hiéroglyphes], les deux signes se confondent en un seul dans la graphie : [hiéroglyphes] au lieu de [hiéroglyphes] "fais les" ; [hiéroglyphes] au lieu de [hiéroglyphes] "les manger", etc.

[121] Les rares duels qui se sont conservés en néo-égyptien sont sans influence sur les pronoms personnels suffixes qui leur sont adjoints : [hiéroglyphes] [An. I. 19, 5] Tes bras.

Pour les noms, formes verbales ou particules comportant la désinence [hiéroglyphes], il est à noter que lorsqu'un suffixe personnel doit être adjoint à ces mots, ce suffixe leur est souvent adjoint par l'intermédiaire de l'élément [hiéroglyphes] avec lequel se confond la désinence [hiéroglyphes] [cf. 0,5-0,7]. Cependant avec le suffixe de la première personne du pluriel [hiéroglyphes], avec le suffixe de la troisième personne du pluriel sous la forme [hiéroglyphes], l'élément [hiéroglyphes] n'est pas employé.

En outre, avec la première personne du singulier, l'élément ê seul est transcrit [120].

Enfin, lorsque la troisième personne du pluriel sous la forme ê s'adjoint à un mot terminé par ê, ce dernier signe se confond avec celui du suffixe.

A noter, dans les dialectes coptes, des traces de l'élément ê : SA ⲛ̄ⲧⲉ= B ⲉⲛ= du verbe SA ⲉⲓⲛⲉ, B ⲓⲛⲓ ; S ⲙⲉⲣⲓⲧ=, B ⲙⲉⲛⲣⲓⲧ= du verbe S ⲙⲉ, B ⲙⲉⲓ ; S ⲙⲁⲉⲧ= A ⲙⲉⲉⲧ= du verbe SA ⲙⲓⲥⲉ, etc. cf. G.D. [75].

[D.f. 13.1] Il se leva pour marcher. [D.f. 14.8] On te chargera d'or et d'argent. [Sinuhe 5.1] On le passa sur la côte de l'orient. [Un. 2.74] Le vent me jeta au pays d'Alasia.

Pour les noms, il est à noter, comme il a été déjà signalé [57], que certains d'entre eux admettent constamment l'élément ê, que d'autres tantôt l'admettent et tantôt ne l'admettent point. [Lansing 9.1] ton village ; [Harris 75.2] son palais, etc. Mais : [D.f. 10,6] et [D.f. 2.1] ; [Un. 1x.17] et [Un. 1x+19], etc.

Pareillement, comme on peut le voir d'après les quelques exemples cités plus haut, la désinence du féminin dans les verbes ne se confond point toujours avec le signe initial de l'élément ê.

On relève aussi parfois l'adjonction de l'élément ê à des mots qui ne comportent pas de désinence féminine

ses enfants ; ses gens.

Il est à noter encore qu'on rencontre, mais rarement toutefois, l'élément ê transcrit et parfois.

[D.f. 15,6] Pharaon l'aima beaucoup. [D.f. 6.1] L'autre (vache) entra, elle dit aussi cela. [Hor. Seth 6,5] Alors il l'aima.

A noter enfin pour le verbe, que le suffixe, qui lui est adjoint par l'intermédiaire de l'élément ê, peut être à la forme sdm.f, à la forme passive sdm.tw, ou à la forme infinitive. Avec les deux premières formes, le suffixe est sujet, avec la dernière il est objet.

[An. I.12.1] Ils disent. [Bologne 6,2] Il va. [ost. Berlin III.35] Tu apportes. [D.f. 17.8] Je suis tué. [Hor. Seth 1,10] Il est jeté. [Hor. Seth. 10,3] Le trouver. [Joppe 3,10] Les prendre. [D.f. 13,1] Le porter.

[122] Son emploi — En son emploi avec les formes verbales actives, le pronom personnel suffixe remplit le même le même rôle qu'en moyen égyptien à l'exception de quelques particularités concernant l'infinitif et le participe [124]. cf. G.D. [327].

A noter que la forme relative purement adjective en moyen égyptien s'est transformée en néo-égyptien en une forme qui ne remplit que le rôle de prédicat verbal.

A noter aussi les constructions optatives des

verbes signifiant "venir", "entendre", comme [hiéroglyphes] et autres analogues qu'on rencontre utilisés parfois avec le sens impératif dans lequel le pronom suffixe de la première personne est employé à la place de la seconde personne : "Venons", "Entendons", "Écoutons" pour "Venez", "Entendez", "Écoutez".

[123] A la voix passive, le rôle du pronom personnel suffixe est identique à celui qu'il remplit avec le verbe à la voix active.

[hiéroglyphes] [A.f. 17,8.] Tu as fait que je sois tué.

[124] Avec l'infinitif, il n'est jamais qu'objet direct et avec le participe, outre le rôle de compliment d'agent il remplit encore parfois celui d'objet direct principalement à la première personne.

[hiéroglyphes] [Vérité Mensonge 5,8]
Celui qui m'a rendu aveugle (participe).
[hiéroglyphes] [A.f. 16,4] Il écouta tout ce qu'elle disait. Litt. tout l'étant dit par elle (participe). [hiéroglyphes] [A.f. 3,7] Désirant le connaître.

Après l'infinitif, le pronom personnel objet a parfois un sens réfléchi.

[hiéroglyphes] [A.f.6,7]
Il se chargea d'herbes des champs.

On se sert de la troisième personne du masculin singulier [hiéroglyphe] pour rendre le neutre concurremment avec le pronom dépendant de la troisième personne : [hiéroglyphes] cf. G.D. [328]

[hiéroglyphes] [Un.Amon 2,10] Il a dit cela.

[125] Dans la conjugaison vulgaire adjoint aux auxiliaires [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe] — proposition adverbiale et pseudo verbale ou nominale en moyen égyptien — il ne remplit jamais que le rôle de sujet.

[hiéroglyphes] [Abbott, 5,5] Les demeures où je suis (imparfait). [hiéroglyphes] [A.f. 14.6] Nous sommes où est ma femme (Présent I).

[126] Adjoint au nom, il a le sens possessif ; de même lorsqu'il est adjoint à la particule [hiéroglyphe] il peut revêtir le sens possessif [57], [117]. [hiéroglyphes] ta main ; [hiéroglyphes] tes pieds, [hiéroglyphes] mon cœur [120] ; [hiéroglyphes] sa maison [121] [hiéroglyphes] [Lib Beatty 23,3] Je suis à toi [hiéroglyphes] [Prince 5,6] Elle est à lui, elle lui appartient pour femme cf G.D [327].

Après les verbes signifiant "aller" et après le verbe "mourir" le pronom personnel suffixe associé à la particule [hiéroglyphe] représente le datif éthique.

[hiéroglyphes] [A.f. 18,6]
J'irai demain.

[127] Son emploi avec les prépositions demeure inchangé [hiéroglyphes] "en lui" ; [hiéroglyphes] "avec toi" ; [hiéroglyphes] devant toi ; [hiéroglyphes] "en face d'eux ; etc G.D. 327

[128] Adjoint aux mots [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] le pronom personnel sert à rendre notre pronom personnel accompagné de l'adjectif "même".

[129]
IV LA LOI DE POSITION DU PRONOM PERSONNEL

La loi de position du pronom personnel, comme celle concernant la position des enclitiques, observée en moyen

égyptien demeurent inchangées en néo-égyptien.

… [A.f.8,2]

Une chose que j'ai faite pour toi.

cf. G.D. [784] S ⲁⲩⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ. B ⲁⲩⲛⲁϩϯ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̄ϫⲉ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ [J.2.11].

V LA FORME SUFFIXE ANCIENNE

[131] La forme suffixe ancienne qu'on ne trouve qu'avec le pseudo participe se présente comme il est noté dans le tableau suivant où les transcriptions innovées par le néo-égyptien se trouvent placées après le trait qui accompagne chacune des personnes de ce pronom.

Singulier	1 c.	…	—	… , …
	2 m.	…	—	… , … , radical
	" f.		—	… , radical seul
	3 m.	…	—	… , …
	" f.	…	—	… , radical seul
Pluriel	1 c.	…	—	…
	2 c.		—	… , …
	3 m. c		—	… , …
	" f.		—	radical seul.

CHAPITRE VII

LE PRONOM DÉMONSTRATIF

[132] Sa graphie — Les formes du pronom démonstratif relevées en néo-égyptien sont toutes celles observées en moyen égyptien auxquelles sont venues s'adjoindre encore des formes nouvelles récentes.

[133] La graphie de ces formes récentes proprement néo-égyptiennes ainsi que celle des formes anciennes et nouvelles empruntées au moyen égyptien sont données dans le tableau suivant.

Formes anciennes

sg. m. … , …	sg. fem. …	pl. … , …
" " … , …	" " …	" …
" " …	" " … , …	" … , …

Formes nouvelles

sg. m. …	sg. fem. …	pl. …

Formes récentes

sg. m. …	sg. fem.	pl.
" " …	" " …	" … , …

[134] Son emploi — L'emploi de chacune de ces formes est inégalement fréquent. Les formes nouvelles et

récentes sont d'un usage courant, normal. Les formes anciennes se rencontrent plus rarement.

[135]

Cette forme désigne habituellement une chose actuelle proche, présente. Elle ne s'est conservée en néo-égyptien que dans quelques locutions comme dans la formule par laquelle débutent généralement les lettres [P. Bologne 1,4] On te porte cette lettre pour. [Abbott 5,12] ce jour, aujourd'hui, etc.

Cette forme s'emploie pour souligner un sens tout à fait opposé à celui souligné par la forme précédente. On s'en sert pour désigner une chose éloignée dans le temps ou l'espace ou encore une chose fâcheuse, triste. Contrairement aussi à la forme précédente qui se place toujours après le nom qu'elle détermine, la forme se place soit avant, soit après le nom.

[Gd. Harris 6,12] Le jour de lamentations. [An. I. 17,3] ces rebelles.

[136-138]

La forme du pronom démonstratif ne remplit plus le rôle de copule dans la proposition nominale comme en moyen égyptien. Elle est remplacée en néo-égyptien par la forme . Elle ne s'est conservée que dans quelques locutions d'usage courant.

[139] Parmi ces dernières l'une de celles qui est d'un usage fréquent en néo égyptien comme en moyen égyptien est celle établie suivant la construction

Il sortit de son château [A. f. 9,2] [Prince 5,6]
Le jeune homme vint à passer.

[142-144]

Comme les formes précédentes, la forme , en néo-égyptien, n'a conservé le sens proprement démonstratif que dans quelques locutions ou constructions particulières comme [A. f. 17,2] "cette nuit" [Hor. Seth. 5,10] ce jour, aujourd'hui B ⲡⲉⲭⲱⲣϩ ; SF ⲙ̄ⲡⲟⲟⲩ, B ⲙ̄ⲫⲟⲟⲩ.

Parmi ces constructions, la plus commune, celle qu'on rencontre le plus souvent est son association avec le relatif ou la forme relative verbale.
[Hor. Seth. 2,13]
Ce que nous ferons.
[Florence 2616,12] Qu'est-ce que tu as fait?
[Prince 4,8]
Quel est celui qui marche?

Cette dernière association se retrouve dans tous les dialectes coptes : ⲫⲏ ⲉⲧ-, ⲡⲉⲧ- cf. G.D. [401].

[145] L'association de cette forme avec la particule du génitif indirect s'est transformée en néo-égyptien. La contraction de ces deux éléments a donné les graphies : , . Il en est traité plus loin au chapitre consacré à l'adjectif possessif [153,3].

[146,1]

Cette forme du pronom démonstratif proprement néo-égyptienne se présente sous l'unique graphie du masculin singulier.

On la rencontre le plus ordinairement dans la

proposition nominale où elle remplit le rôle de copule
[An. VIII. 1.11] quelle chose est cela
[An. I. 18,2] Ceci n'est pas bon.
[Hor. Seth 15.4] Tout ce que tu fais est bon. (forme relative).
[An. VIII. 1.11] qui est ce qu'on vous a fait (participe).

Dans ces deux derniers exemples, l'article disparait devant le relatif et le participe pris substantivement on a en copte : ⲧⲁϣⲉⲣⲓ ⲡⲉⲛⲁϩϯ ⲡⲉⲧⲁϥⲛⲁϩⲙⲓ [Mtth. 9, 22] ⲡⲉⲧⲁϥⲛⲁϩⲙⲓ est ici pour ⲡⲉ ⲉⲧⲁϥⲛⲁϩⲙⲓ pour ⲡⲉ ⲡⲉⲧⲁϥⲛⲁϩⲙⲓ cf. G.D. [408] qui est lui même pour ⲡⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲛⲁϩⲙⲓ d'où il semble apparaître que la forme provient de la rencontre avec .

[146,2] Cette forme qui est la plus commune en néo-égyptien, s'emploie soit comme adjectif, soit comme pronom.
[Un. 1,18] "Je ne connais pas cette nouvelle."
"Combien y a-t-il de jours que tu es venu ici ?"
[Un. 1x+16] Je lui dis : cinq mois de jours jusqu'à celui-ci.

cf. G.D. [397]. [1015] S ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ, B ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ [Mtth. 26,26]; B ⲡⲁⲓ ⲡⲛ̄ⲁ [2 Cor. 12,13] ⲧⲁⲓⲥⲁⲣⲝ [1 Cor. 15,39]

[146,3] Elle s'emploie encore comme copule dans la proposition nominale proprement dite où elle a toujours un sens subjectif.

[Prince 4.9] C'est un chien
[Un. 2,20] C'est une grande nouvelle que tu m'apprends.

cf. G.D. [757]. [768]. B ⲫⲟⲣⲱϣ ⲛ̄ⲧⲉ ⲫϯ ⲡⲉ [Mtth. 15,14]; S ⲧⲉⲕⲣⲓⲥⲓⲥ ⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ [J. 12,31]; B ⲡⲉⲛⲁϩϯ ⲡⲉⲧⲁϥⲛⲁϩⲙⲓ [Mtth. 9,22]; S ⲟⲩⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛ̄ⲃⲣ̄ⲣⲉ ⲧⲉϯⲥϩⲁⲓ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ̄ [1 J. 2,8].

[147] Toutes les formes plurielles employées comme adjectifs s'adjoignent le nom qu'elles déterminent par simple juxtaposition sans l'intermédiaire d'aucune particule.
[Apopi 2.4] Pourquoi as-tu accompli ces courses ?
[Amarna 1.30] les demeures magnifiques.
[An. I. 17,3] En pas réduire ces rebelles.

Elles s'emploient également comme pronoms, mais seules les formes et admettent en ce cas après elles une forme relative dont elles sont objets direct.
[Hor. Seth 11,5] Viens, vois ce que Seth a fait.
[An. IV. 3,2] Je ferai cela pour lui

CHAPITRE VIII

LE PRONOM POSSESSIF ET L'ARTICLE D'APPARTENANCE

I LE PRONOM POSSESSIF

[151] Sa graphie — Le pronom adjectif possessif néo-égyptien est le même que celui utilisé en moyen égyptien. Sa graphie toutefois en diffère par quelques unes de ses désinences personnelles qui sont constituées par le pronom personnel suffixe cf. [118], [119].

[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	πα-	[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	τα-	[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	να-
" "	[hiéroglyphes]		" "	[hiéroglyphes]		" "	[hiéroglyphes]	
" "	[hiéroglyphes]	πεκ-	" "	[hiéroglyphes]	τεκ-	" "	[hiéroglyphes]	νεκ-
" "	[hiéroglyphes]	πογ	" "	[hiéroglyphes]	τογ	" "	[hiéroglyphes]	νογ
" "	[hiéroglyphes]	πεϥ	" "	[hiéroglyphes]	τεϥ	" "	[hiéroglyphes]	νεϥ
" "	[hiéroglyphes]	πεc	" "	[hiéroglyphes]	τεc	" "	[hiéroglyphes]	νεc
" "	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	πεν	" "	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	τεν	" "	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	νεν
" "	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	πετν̄	" "	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	τετν̄	" "	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	νετν̄
" "	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	πεγ	" "	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	τεγ	" "	[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	νεγ

Aux seules modifications notées dans ce tableau, il faut adjoindre quelques particularités qui sont d'ordre

purement calligraphique. Souvent le suffixe de la première personne du singulier n'est pas transcrit. On a [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes]. On trouve aussi le pronom demonstratif transcrit [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes], etc.

[153] Son emploi — Son rôle habituel dans la proposition est celui d'adjectif ; on ne le rencontre employé comme pronom que pour signifier la parenté, les biens possédés.

[hiéroglyphes] [Un. 2,6] Les miens ont accompli cette mission.

[hiéroglyphes] [Un. 1x+6] J'avais chargé mon bien tout entier.

[hiéroglyphes] [Joppe 2.11] Va dis à ta maîtresse. [hiéroglyphes] [d.f. 9,2] Il sortit de son château.

Dans les dialectes coptes, le pronom possessif se présente sous une forme différente de celle de l'adjectif : S πωι, τωι, νογι, πωκ, τωκ, νογκ, etc. Cette forme ne se rencontre en démotique qu'à l'époque romaine cf. G.D.[371]

[153,1] Le pronom adjectif possessif ne s'emploie pas indifféremment avec tous les noms.

Comme il a été noté plus haut [126] l'adjonction du pronom personnel suffixe à un nom sert à marquer la possession, pour ce nom, avec la même nuance de sens que celle qui ressort de l'association du pronom adjectif possessif avec ce nom. Mais sans autre raison que celle de l'usage, il est des noms qui admettent une seule de ces

deux constructions d'autres, par contre, qui les admettent toutes deux.

Un certain nombre de noms qui désignent des membres ou des organes du corps admettent seulement la construction avec suffixe. Tels sont les noms : [hiéroglyphes] œil [hiéroglyphes] tête, [hiéroglyphes] bouche, [hiéroglyphes] membre, [hiéroglyphes] ventre, etc.

Quelques uns d'entre eux admettent tantôt l'adjectif possessif et tantôt la construction avec suffixe comme les noms [hiéroglyphes] cœur, [hiéroglyphes] pied, etc. [hiéroglyphes] main etc. auxquels il faut adjoindre un certain nombre d'autres noms qu'on ne saurait ranger en une catégorie particulière d'après leur signification et que l'usage seul peut faire connaître. De ce nombre sont les noms : [hiéroglyphes] père, [hiéroglyphes] mère, [hiéroglyphes] maître, [hiéroglyphes] femme, [hiéroglyphes] demeure, [hiéroglyphes] maison, [hiéroglyphes] temps, etc. ainsi qu'un certain nombre de noms signifiant une notion abstraite. Toutefois ces derniers s'emploient de préférence à la construction avec suffixe.

[hiéroglyphes]

[Hor. Seth 11.5] Alors Horus alla dire à sa mère

[hiéroglyphes] [Ch. f. 5.2]

Ne suis-je pas ta mère ?

[153,2] Un emploi du pronom adjectif possessif propre au néo-égyptien est celui de son association avec la forme infinitive verbale pour exprimer le sujet de cet infinitif.

[hiéroglyphes] [Un. 2.71]

Pourquoi voyagez-vous ? littéralement : Pourquoi votre voyager ? cf. G.D. [673] [680].

II L'ARTICLE D'APPARTENANCE

[153,3] La série de formes désignée sous le nom d'article d'appartenance ne représente effectivement que la transcription abrégée de la construction établie au moyen de l'article singulier accompagné de la particule d'appartenance qu'on observe déjà en moyen égyptien. [148] Il n'existe pas de pluriel de cette construction ; on se sert pour le remplacer du pluriel de la forme suivante du pronom démonstratif. Le singulier des deux genres de cet article et le pluriel de genre commun se présentent sous les graphies suivantes :

sg. m. [hiéroglyphes] f. [hiéroglyphes]

S.A ⲡⲁ-, B ⲫⲁ-   S.A ⲧⲁ-, B ⲑⲁ-

pl. c. [hiéroglyphes]

S.A.B ⲛⲁ-

[153,4] Ces formes servent à déterminer le nom par rapport à la possession soit objective, soit subjective. Elles signifient à la fois, celui qui possède et celui qui est possédé, celui qui est subordonné à, et celui qui est maître de. Le contexte seul permet de discerner en quel sens ces formes sont prises.

[hiéroglyphes]

[An. I. 9.3] Viens que je te parle de Nacht le caviste — l'attaché à la cave. [hiéroglyphes] [Un. 2.75] Les habitants de la ville sortirent pour me tuer. cf. G.D. [389].

CHAPITRE IX

LE PRONOM RELATIF.

[155] L'équivalent de notre pronom relatif se présente en néo-égyptien, comme en moyen égyptien, sous une forme positive et une forme négative et avec la même nuance de sens.

I LA FORME POSITIVE

[156] Cette forme dont la graphie comporte la distinction du genre et du nombre en moyen égyptien se présente en néo-égyptien sous une graphie unique qui est de genre et de nombre communs. Cette graphie est celle de la forme masculin singulier de l'ancienne langue, la forme

[157] Cette forme ne subit jamais de modifications en sa graphie comme il vient d'être dit et elle n'admet plus après elle, comme en moyen égyptien, le pronom personnel suffixe de la deuxième ou troisième personne, ni le pronom personnel à la forme dépendante. Les seuls pronoms personnels, qui accompagnent cette forme du pronom relatif, sont les pronoms des formes flexionnelles Présent I et Futur de la conjugaison vulgaire. cf. [Hor. Seth 15.5];

[Un. 2.24] [A.-f. 11.6]

cf. G.D. [567] : ετ-, : ετκ-, [573] : ετεϥ- [594] εταϥ-, ⲛⲧⲁϥ-.

[158] L'antécédent du pronom relatif est toujours déterminé de manière définie.

[Prince 4.8] l'homme avec qui il est et non qui est avec lui.

cf. G.D. [418] B ⲫⲙⲁ ⲉⲧⲉϥⲏⲟⲩⲧ [Act. 8,32] F ⲡⲉⲓ ⲕⲉⲟⲩⲉⲓ ⲉⲧⲉ ⲛⲉⲙⲉ [J. 4.18]; A ⲡⲡⲁⲧⲩϣⲉⲗⲉⲉⲧ ⲉⲧⲁϥϣⲱⲧ ⲁⲣⲁϥ [Ep. Ap. 15,7].

[159] Comme en moyen égyptien, les différents cas auxquels peut se trouver le relatif, suivant les appellations en usage pour la déclinaison, sont rendus par périphrase à l'exception du nominatif.

Le pronom relatif au nominatif sujet du verbe de la proposition n'est jamais sujet que de la forme verbale du Présent I ou du Futur de la conjugaison vulgaire [157].

Lorsque le pronom relatif est sujet du Présent I celui ci perd alors son pronom sujet qui est à la forme indépendante nouvelle.

[Sallier I. 4,4] tes bœufs qui sont avec toi. l'homme qui est avec lui. mais [Prince 4.8] l'homme avec qui il est. [Prince 4.8] l'homme qui va sur la route.

Lorsque le pronom relatif est sujet du Futur, cette

forme verbale consonne son auxiliaire avec le sujet suffixe qui comporte cet auxiliaire.

[Sinuhe 5,6] Celui qui atteindra la fenêtre.

Pour rendre le genitif du pronom relatif, comme en moyen égyptien, on adjoint à l'antécédent logique du pronom relatif, qui est le sujet grammatical de la proposition, ou bien on adjoint au prédicat de la proposition ou à l'objet direct de cette dernière, suivant que le relatif concerne l'un ou l'autre de ces termes, le pronom personnel suffixe de la troisième personne en accord de genre et de nombre avec l'antécédent grammatical

[Harris 7,5]

Celui de qui je sais le nom.

[P. Neschons 4,14] Les esprits dont j'entends la voix.

G.D. [413] B. ⲫⲏ ⲁⲛⲟⲛ ⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲉϥⲓⲱⲧ, S ⲡⲁⲓ ⲁⲛⲟⲛ ⲉⲧⲛ̄ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ [J. 6.42].

[160] Pour rendre l'accusatif, on adjoint au verbe, dont dépend le relatif, le pronom personnel de la troisième personne en accord de genre et de nombre avec l'antécédent grammatical. Ce verbe, en néo-égyptien, n'est jamais qu'au Présent I ou au Futur de la conjugaison vulgaire établis l'un et l'autre avec la forme infinitive. C'est à cette forme infinitive que s'adjoint le pronom personnel de la troisième personne. Le pronom personnel revêt la forme suffixe en néo-égyptien au lieu de la forme dépendante usitée

en moyen égyptien.

[A.f. 2,1]

Les fourrages qu'elles (les vaches) désiraient.

[Un. 2,16]

Les cèdres que je couperai.

cf. G.D. [414] S ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲉϯⲛⲁⲧⲁⲁϥ ⲁⲛⲟⲕ [J. 6.51] B ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲧⲉⲛⲥⲁϫⲓ ⲙ̄ⲙⲟϥ [J. 3.11] A. ⲡⲁⲓ ⲛ̄ⲧⲱⲧⲛⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲓⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲱϥ [Malach. 3,1] F. ⲧⲙⲁⲩ ⲉϯⲛⲉⲧⲉⲓϥ [J. 4,14]

[161] Pour tous les autres cas, comme en moyen égyptien on adjoint, à la proposition, une préposition en rapport avec chacun de ces cas qu'on fait suivre du pronom personnel suffixe de la troisième personne en accord de genre et de nombre avec l'antécédent grammatical

[A.f. 13,4] Le cèdre sous lequel son petit frère dormait.

[A.f. 12,6] La fleur sur laquelle était le cœur de Baïta.

cf. G.D. [415] B ⲫⲏ ⲉⲧⲉ ⲁⲛⲟⲛ ⲧⲏⲣⲉⲛ ⲧⲉⲛⲟⲓ ⲙ̄ⲙⲉⲑⲣⲉ ⲛⲁϥ [Act. 2.32] S ⲧⲁⲓ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲁϩⲉⲣⲁⲧ ⲛ̄ϩⲏⲧⲥ̄ [1 Cor. 15.1] A ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲉ ⲡⲡ̄ⲛ̄ⲁ ⲛⲉⲙⲉϥ [Osée 9,7] F. ⲧⲏ ⲉⲧⲁⲕⲉⲗⲙⲉⲧⲣⲏ ⲉⲧⲃⲏⲧⲥ̄ [J. 3.26].

L'adverbe relatif de temps et de lieu "où" est rendu au moyen de la préposition accompagnée du suffixe personnel comme avec les prépositions qui servent à rendre les autres cas du pronom relatif.

[Un. 2,80]

[Un. 2,52]

la terre où tu es. Leurs tombeaux où ils reposent.

cf. C.D. [416] B ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲁⲣⲉ ⲡⲟⲩϥⲉⲛⲧ ⲙⲟⲩ, S ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉ̄ ⲡⲉⲩϥⲉⲛⲧ ⲛⲁⲙⲟⲩ ⲁⲛ [Mc. 9.48] A ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉ ⲛ̄ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲛ̄ϩⲏⲧⲥ̄ [Ap. El. 2.4], F ⲡⲙⲉ ⲉⲧⲉ ⲡⲓⲗⲓⲙⲓ ⲛⲉⲙϣⲱⲧⲓ ⲙ̄ⲙⲉⲩ [Mtth. 13.42].

[162] Pris substantivement, il s'emploie, le plus souvent, en ce cas, précédé de l'article défini. Il sert à désigner alors une personne ou à signifier le neutre.

[Prince 5,6] Celui qui atteindra la fenêtre

[Ad.f. 11,1] Ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient.

L'article disparaît après certaines particules comme après la particule. [Ad.f. 4,6] Elle devint comme qui est frappée.

Cette même association du pronom relatif avec l'article défini préposé à un adjectif numéral donne à ce dernier la signification du numéral ordinal. [Ad.f. 13,5]

Lorsqu'il commença la quatrième année.

[163] Lorsque le pronom relatif pris substantivement s'adjoint l'adjectif indéfini celui-ci se place après le relatif mais souvent aussi on le trouve placé avant.

[Apopi 2,10] Tout ce qu'il dira, je le ferai [Un. 2,70]

Tu sauras tout ce que je dirai.

A noter la locution qui est le reste d'une formule dont les autres éléments ont disparu. On la trouve principalement au début des lettres ou encore au cours d'une lettre lorsque l'auteur passe à un nouveau sujet dans sa correspondance. [An. I. 4,5-6] (Je te fais connaître) que ta lettre m'est parvenue.

A noter aussi le relatif adverbe de lieu "où" rendu au moyen du relatif associé à l'article masculin singulier et de l'adverbe

[Un. 2,62] J'allai où étaient les bois

[Prince 6,11] Veuille retourner d'où tu viens.

[164] Employé dans la proposition nominale aussi bien que dans la proposition verbale, le pronom relatif en cette dernière, admet volontiers après ~~lui~~ les formes verbales sdm.f et sdm.n.f. Il se construit toutefois plus habituellement accompagné du Présent I ou du futur de la conjugaison vulgaire [236,7] [236,36]

[Un. 2,72] Ces navires que tu as envoyés en Egypte [Un. 2,16] Les cèdres que je couperai. [Hor. Seth 9,11] Quelle est celle qui vient ?

[166] Aux formes verbales qui viennent d'être signalées il faut joindre la locution qui n'est autre qu'une locution verbale de sens futur cf. 236,32.

[A. f. 11, 6] Le messager qui ira à la vallée.

[An. I. 15, 7]

Les hommes qui iront devant lui.

II LA FORME NÉGATIVE

[167] Le pronom relatif négatif se présente sous une forme unique invariable comme le pronom relatif positif. On le rencontre sous la graphie , puis sous la graphie ou . Il est parfois associé au pronom relatif positif : ( ) .

[168-171] Il n'est jamais employé en néo-égyptien que comme adjectif de sens privatif et on le trouve après un nom déterminé de manière définie comme de manière indéfinie. Il s'adjoint son complément par simple juxtaposition.

[Sallier I, 5, 9] L'homme sans intelligence. [An. I. 9, 4] Je connais des hommes sans force.

[172] Comme en moyen égyptien, la proposition relative est rendue par les constructions les plus diverses dans lesquelles n'intervient ~~presque~~ le pronom relatif que très rarement. Il en est traité au paragraphe réservé à la proposition relative dans le chapitre consacré à la proposition verbale. cf. [670-684].

CHAPITRE X

LE PRONOM INTERROGATIF

[173] Les divers mots faisant fonction de pronoms interrogatifs usités en néo-égyptien, les uns lui appartiennent en propre, les autres sont empruntés au moyen égyptien. L'emploi et la syntaxe de chacun d'eux au temps du néo égyptien se résument comme il suit.

[174] ( )

Ce mot interrogatif n'est que l'ancienne locution transcrite suivant la prononciation vulgaire au temps du néo égyptien.

[175] Il est toujours employé comme pronom ; il en a l'emploi et la syntaxe ; il ne sert jamais qu'à désigner des personnes.

On le rencontre comme sujet principalement dans la proposition nominale proprement dite où il se place aussi bien au début qu'à la fin de cette proposition. Son emploi dans la proposition verbale est plus rare.

[Vérité Mensonge 6, 5] Qui t'a rendu aveugle ? (participe substantif).

[A. f. 4, 10] Qui a parlé avec toi ? (participe)

[Ch. f. 15,9] Toi donc, qui es-tu ? qui es-tu toi ? [Kadesch 156] qui t'honorera ?

Les dialectes coptes qui possèdent ce pronom sous la forme S B A F ⲛⲓⲙ, ne l'emploient que pour désigner une personne et l'utilisent aussi fréquemment dans la proposition nominale que dans la proposition verbale. Mais dans l'une et l'autre de ces deux propositions, à l'exception de la proposition nominale de sens présent, comme après l'interrogatif tous les dialectes rendent le prédicat à la construction relative [186a] S ⲛⲓⲙ ⲧⲉ ⲧⲁⲙⲁⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲙ ⲛⲉ ⲛⲁⲥⲛⲏⲩ [Mtth. 12,48] A ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲉϥ [Clem. 36.5] B ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲁϥϭⲓ, S ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲁϥϫⲱϩ [Mrc 5,30] cf G.D. [440] [443].

[176] Comme en moyen égyptien, ce pronom s'associe avec diverses prépositions, non point toutefois pour signifier le neutre, mais en conservant son sens qui ne désigne jamais que des personnes.

[Un. 1x+21] Par qui (non pourquoi) ferait-on chercher le dieu, Toi aussi par qui (non pourquoi) te ferait-on chercher ?

[An. VIII. 1,11] A la charge de qui sont-ils donnés ?

[Verit. Mn. 5,8] De qui es-tu le fils ?

cf. G.D. [447] B ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛ̄ⲛⲓⲙ ⲡⲉ, S ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲛⲓⲙ ⲡⲉ [Mtth. 22,28] ⲡϣⲟⲃϣ ⲙ̄ⲡϭⲥ ⲉⲧⲁϥϭⲱⲣⲡ ⲉⲛⲓⲙ [J. 12,38]

[186]

Le mot interrogatif, qu'on voit employé comme tel dès la fin du moyen empire, transmis dans les dialectes coptes S B ⲁϣ, A ⲉϩ, F ⲉϣ, est le plus fréquemment en usage en néo égyptien. Il y remplit le rôle d'adjectif et de pronom.

Adjectif. il traduit le pronom adjectif ποῖος et il s'associe avec le nom, qu'il précède toujours, soit par simple juxtaposition, soit par l'intermédiaire de la particule.

[Ch. f. 3,4] quelle quantité est sur tes bras ?

[Un. 2,3] Pour quelle mission es-tu venu ?

Pronom, il correspond au pronom τίς. Il sert à désigner les personnes comme les choses, il sert à signifier le neutre.

[Apopi 2.4] Par qui es-tu envoyé à la terre du sud, pourquoi (ad quid) accomplis-tu ce voyage ?

Dans la proposition nominale, il s'emploie comme adjectif ou comme pronom.

[Prince 4,8] Quel (est) celui qui marche ?

[Un. 2,22] Quelles (sont) ces courses

[Ch. f. 7,4] quel

(est) ton venir ? Pourquoi viens-tu ?

En ce dernier exemple et autres analogues, on peut se demander, peut-être, si l'interrogatif n'est pas simple particule: … pour … "ad quid", pourquoi comme dans l'exemple suivant: … [Lich Beatty 24,5] Pourquoi es-tu triste?

A noter les constructions suivantes où l'interrogatif, comme dans la locution … a le sens neutre quid?, quoi? … [An. I. 18,8] Comment est-il ? litt. textuellement: Lui, comme quoi ? … [Amenope 18,10] A quoi cela ? en quel but cela ?

[186.a] Prédicat d'une proposition nominale qui est sujet ou objet d'une proposition verbale, cet interrogatif veut le verbe de cette dernière à une construction relative …

[An. 2,22] quelles sont ces courses qu'on te fait faire ? … [H. P. 3,4] quelle est la quantité qui est sur tes bras ?

cf. G.D. [443], B ⲁϣ ⲛ̄ⲏⲓ ⲡⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲕⲁⲧϥ ⲛⲏⲓ, S ⲁϣ ⲛ̄ⲏⲓ ⲡⲉⲧⲉⲧⲛⲁⲕⲁⲧϥ ⲛⲁⲓ [Act. 7,49] A ⲉϩ ⲇⲉ ⲛ̄ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲡⲉⲧⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡ ⲁⲣⲁϥ [Clem. 37,5].

Ce n'est qu'en de très rares exemples de propositions verbales, dont on peut tenir la construction comme suspecte, qu'on rencontre l'interrogatif … employé seul remplissant le rôle d'objet. On ne le relève pas comme sujet. … [Mayer A. v. 1,23] Que dis-tu ? … [Max. Ani 4,17] Que ferai-je ?

[186,6] On trouve encore l'interrogatif … dans la locution … qui est rendue en copte par les mots: S ⲁϩⲣⲟ= B ⲁϧⲱ=, A ⲁϩⲣⲁ=, F ⲁϩⲁ=.

Employée seule suivie du pronom personnel suffixe cette locution représente une véritable proposition dont le verbe est sous-entendu. La signification de ce verbe ressort du contexte.

"Le scribe du prince vint à moi et me dit: … [An. 2,65] Que t'arrive-t-il ?

Accompagnée d'un mot verbal cette locution équivaut à l'adverbe "pourquoi":

… [An. I. 18,1]

Pourquoi toi non châties-tu ?

cf. G.D. [449], [450] S ⲁϩⲣⲟⲕ ⲉⲕⲡⲏⲧ ⲛ̄ⲥⲱⲓ [Act. 9,4] B ⲁϧⲱⲧⲉⲛ ⲧⲉⲧⲉⲛⲟϫⲓ ⲉⲣⲁⲧⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲁⲓⲙⲁ [Matth. 20,6].

[186,1] …

Ce mot interrogatif propre au néo-égyptien et qui est rendu en français par l'adverbe "combien" traduit plus exactement l'adjectif "πόσος" "quantus". Il s'associe son complément par simple juxtaposition ou par l'intermédiaire de la particule …. Il est d'un usage peu fréquent.

… [An. I. 17,1] Combien d'hommes l'ont détruit en six heures ? … [An. I. 27,8] Combien de lieues fait-il ?

A noter dans l'exemple suivant l'ellipse du complément du mot interrogatif que le contexte de

de la phrase permet de restituer et qu'on retrouve dans d'autres exemples analogues.

[hiéroglyphes] [Un. 1 x+15] Combien (y a-t-il de jours) jusqu'à ce jour, depuis que tu es venu ?

Dans les dialectes coptes, ce mot transcrit par S B A ουηρ, B αυηρ, s'associe toujours son complément par l'intermédiaire de la particule ν̄. cf. C.D. [442] B ογοητετεν ογηρ ν̄ωικ ммаγ S ογν ογηρ ν̄οεικ ν̄τετηγτν̄ [Mtth. 15,34] A ογηρ ν̄ναϩτε ϩοοπ ν̄νετε πϣαειс ϯεΒογ νεγ [Clem. 73,9].

[186,2] [hiéroglyphes]

Cette curieuse construction qu'on trouve souvent transcrite [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] et dont on ignore l'origine remplit la fonction d'interrogatif. Elle s'adjoint son complément par simple juxtaposition. On ne la relève guère que dans les exercices de composition du Papyrus Anastasi.

[hiéroglyphes] [An. I. 21,5] quelle ville ? [hiéroglyphes] [An. V. 20,4] quel garde a trouvé leurs traces ?

CHAPITRE XI

LE PRONOM IDÉFINI

[187] Le néo-égyptien n'a apporté aucun changement dans le choix des mots du moyen égyptien pour signifier le pronom indéfini. On ne peut signaler que des divergences entre les deux langues en l'emploi de ces mots.

[hiéroglyphes] m. [hiéroglyphes] f.

Ce mot transcrit dans les dialectes coptes : S ουα, B ουαι ; S ουει, B ουι, a conservé l'emploi qu'il avait en moyen égyptien.

Employé comme adjectif, il s'adjoint le mot qu'il détermine par l'intermédiaire de la particule [hiéroglyphe] et le contexte permet seul de le distinguer de l'article indéfini [66,20].

[hiéroglyphes] [Prince 4.1]

Il était une fois, dit-on, un roi.

Employé comme pronom, on le rencontre soit seul soit accompagné d'un complément introduit par la particule [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes]

[d.f. 4.10] Alors elle lui dit : Il n'est personne qui ait parlé avec moi. [hiéroglyphes] [d.f. 11.9] Il laissa l'un d'eux pour faire le rapport.

On le rencontre aussi en cet emploi de pronom déterminé par l'article défini.

[H.P. 6,7] L'un d'eux se trouva sur un côté.

[188] Comme en moyen égyptien, il s'associe avec l'adjectif indéfini et revêt alors la nuance de sens de "chacun".

"Alors poussèrent [H.P. 17,1] deux grands perséas, chacun d'eux magnifiques.

Cette association du pronom indéfini avec l'adjectif indéfini se présente souvent sous la graphie .

[An. I, 14,8] chacun de ses compartiments.

cf. C.D. [459] S ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲁⲓⲧⲉⲓ ϥⲛⲁϫⲓ B ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲉⲣⲉⲧⲓⲛ ϣⲁϥϭⲓ [Lc. 11,10].

Répété il a le sens de notre expression française l'un.... l'autre.

[H.P. 7,3] L'un vit l'autre. [H.P. 14,3] Alors l'un embrassa l'autre.

cf. C.D. [453] B ⲙ̄ⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲛ̄ⲧⲉ ϩⲗⲓ ⲉⲣⲃⲱⲕ ⲛ̄ϭ̄ⲥ̄ B̄ ⲓⲉ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ⲧⲉϥⲙⲉⲥⲧⲉ ⲟⲩⲁⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̄ⲧⲉϥⲙⲉⲛⲣⲉ ⲟⲩⲁⲓ S ⲙ̄ⲛ̄ϭⲟⲙ ⲛ̄ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲣ̄ϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲛ̄ϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲛⲁⲩ ⲏ ⲅⲁⲣ ϥⲛⲁⲙⲉⲥⲧⲉ ⲟⲩⲁ ⲛ̄ϥⲙⲉⲣⲉ ⲟⲩⲁ [Math. 6,24].

[189] sg. m. ,
" f. ,
pl. c.

Avec la même signification et la même syntaxe qu'en moyen égyptien, ce mot s'emploie comme adjectif en néo-égyptien.

[Prince 7,3] Mon père a pris une autre femme. [H.P. 11,5] Elle est un tribut pour toi d'une autre terre.

Ce mot s'est conservé dans tous les dialectes coptes sous les formes S ⲕⲉⲧ-, B ϫⲉⲧ-, S ⲕⲉⲧⲉ, etc. cf. C.D. [468]

[191] Il s'emploie aussi comme pronom et peut en ce cas recevoir l'article ou l'adjectif possessif.

[H.P. 6,7] L'un d'eux se trouva d'un côté, l'autre d'un autre. [An. 2,7,6] Elle sortait d'une sienne maison allant en une autre sienne litt. de la une sienne maison en l'autre sienne.

Employé seul déterminé par l'article pluriel et pris au sens neutre, il signifie: le reste, les autres choses.

[Sallier I, 6,3] L'hippopotame a mangé le reste.

On rencontre ce pronom employé seul particuliè-

rement dans les lettres. Il a le sens, en ce cas de "aussi, encore, de plus, en outre".

"Cette lettre est pour aviser mon maître [Leyde 348. V. 6, 2] et aussi informer mon maître que....

[193]

Cette locution qui signifie littéralement "le nombre de" et sert à rendre l'indéfini "chaque" s'associe le plus ordinairement avec un nom signifiant une notion de temps.

[Turin 5, 7.] Leur travail de chaque jour. [Sallier I. 4. 11] Chaque dix (du mois) [An. I. 6, 7] chaque boisseau.

Cette locution ne s'est conservée dans les dialectes coptes que dans l'expression S ⲧⲛ̄ⲣⲟⲙⲡⲉ, B ⲧⲉⲛⲣⲟⲙⲡⲓ "chaque année". B ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉϥϣⲁϥϣⲉ ⲛⲱⲟⲩ ⲛ̄ϫⲉ ⲛⲉϥⲓⲟϯ ⲛ̄ⲧⲉⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉⲓⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄, S ⲛⲉⲣⲉ ⲛⲉϥⲉⲓⲟⲧⲉ ⲇⲉ ⲃⲏⲕ ⲡⲉ ⲧⲛ̄ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉⲑⲓⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄ [Lc. 2, 41].

[194]

Ce mot variable pour le genre et pour le nombre en moyen égyptien est de genre et de nombre commun en néo-égyptien où il se présente sous la double graphie et . Il a conservé la signification qu'il avait dans l'ancienne langue, il traduit notre adjectif indéfini "tout".

Il s'emploie comme adjectif. Il se place alors immédiatement après le nom qui, en ce cas, n'admet point l'article à l'exception du participe et de la forme relative pris substantivement [66, 28]

[Turin 5, 5] Il décida qu'on amena tous les enfants de tous les princes. [H. P. 11, 5] L'essence de toute divinité est en elle.

cf. C. D [466] B ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉϣⲁⲣⲕⲱ ⲙ̄ⲡⲓⲏⲣⲡ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲛ̄ϣⲟⲣⲡ, S ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉϣⲁϥⲕⲁ ⲡⲏⲣⲡ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲛ̄ϣⲟⲣⲡ.

Si le nom auquel est adjoint l'adjectif indéfini comporte un qualificatif celui-ci se place après l'adjectif indéfini.

"Il fit bâtir une maison équipée [Turin 4, 6] de toutes sortes de bonnes choses.

On le trouve fréquemment employé comme qualificatif du pronom relatif pris substantivement et précédé alors de l'article défini masculin [162]. Il se présente alors sous la transcription , mais souvent pour un motif d'ordre calligraphique on rencontre la transcription

[Apopi 2, 10] Tout ce que tu me diras, je le ferai.

[Un. 2, 70] Tu entendras tout ce que je dirai.

[196] Il a conservé le sens de l'indéfini "quiconque" "quelconque" qu'il revêt parfois en moyen égyptien.

[Un. 2, 23] Il n'est pas un navire quelconque sur le Nil qui n'appartienne à Amon.

[197] Pris substantivement, il s'associe au mot désignant une personne ou le fait accompagner du signe déterminatif représentant l'être humain.

[An. V, 6, 3] Tous les gens laissèrent leur village.

Signifiant le neutre il s'emploie seul ne comportant aucun signe déterminatif.

[An. III. 2, 2] Ses champs sont remplis de toutes sortes de choses bonnes.

[198]

De ces deux locutions employées en moyen égyptien pour rendre l'adjectif indéfini "tout", la première ne se rencontre qu'en de rares exceptions en néo-égyptien. La seconde demeure d'usage courant. Elle est le plus souvent transcrite THP= suivi du suffixe personnel en accord avec le nom auquel elle s'associe et ce nom prend volontiers l'article.

[Ch. B. 15, 4] On s'en réjouit dans tout le pays.

[199]

ϩⲟⲉⲓⲛⲉ-, ϩⲉⲛ-, ϩⲁⲛ-

La graphie de ce mot transcrit en moyen égyptien se trouve seule changée en néo-égyptien. Il a conservé le même sens et la même syntaxe qu'on lui connaît en moyen égyptien. A noter cependant qu'il s'adjoint parfois le nom qui l'accompagne par simple juxtaposition et se comporte alors comme un qualificatif.

[Un. 1, 21] Passe quelques jours ici.

[200]

Le signe signifiant un million et employé pour "beaucoup", "multi", en moyen égyptien a été remplacé en néo-égyptien par un signe signifiant un chiffre moindre, soit cent mille: ḥfn. Ce signe, en effet, aux yeux d'un égyptien, est de beaucoup plus expressif que tout autre pour signifier un très grand nombre, un nombre qu'on ne saurait préciser tant il est grand. Il figure le têtard de grenouille et pour les riverains du Nil, on ne pouvait choisir signe plus expressif d'une multitude qu'on ne peut énumérer.

[201]

Ce mot ne se rencontre plus guère que dans des textes magiques que les traditions ont conservés en leur gardant tous leurs termes et toutes leurs expressions dont dépendait du reste leur efficacité. … un tel fils d'une telle.

[202] [hiéroglyphes]

Le pronom indéfini "on" est rendu par la forme suffixe [hiéroglyphes] transcrit parfois [hiéroglyphes] [119] qui s'adjoint au verbe ou aux auxiliaires ou encore à l'élément [hiéroglyphes] du Présent I de la conjugaison vulgaire [117, 1], [236, 4] et aussi à l'élément [hiéroglyphes] du conjonctif.

[hiéroglyphes] [Horus Seth 10, 11] On appelle.
[hiéroglyphes] [Lansing 12, 8] On demeure.
[hiéroglyphes] [Lansing 3, 7] On sait.
[hiéroglyphes] [H. f. 11, 3] On la lui porta.
[hiéroglyphes] [H. f. 12, 3] Alors on raconta.
[hiéroglyphes] [H. f. 14, 8] On se réjouit.
[hiéroglyphes] [An. III, 4, 1] On enseigne.

Il est à noter que pour désigner le souverain, on se sert de ce même pronom [hiéroglyphes], du moins en certaines compositions. Mais pour distinguer cette formule de majesté du simple pronom indéfini on le fait suivre habituellement, en ce cas, d'un déterminatif en rapport avec la souveraine majesté royale.

On trouve cet emploi du pronom indéfini avec les auxiliaires [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], avec l'élément [hiéroglyphes] du Présent I de la conjugaison vulgaire et avec les verbes proprement dits.

[hiéroglyphes] [H. f. 16, 5] Sa majesté fut attristée. [hiéroglyphes] [H. f. 19, 3] Alors sa majesté dit. [hiéroglyphes] [H. f. 15, 2] Il parvint où était le roi [hiéroglyphes] [Abbott 6, 14] Le roi envoya.

L'emploi de la troisième personne du pluriel pour traduire le pronom indéfini "on" qui est la manière propre aux dialectes de la langue vulgaire se rencontre en néo-égyptien. On l'observe surtout dans les textes de l'époque tardive.

[hiéroglyphes] [Un. 2, 49] On donne. [hiéroglyphes] [Un. 2, 7] On les décharge. [hiéroglyphes] [Amenope 9, 19] On voit. [hiéroglyphes]
[hiéroglyphes] [Un. 2, 22] Les comptes qu'on fait
[hiéroglyphes] [Un. 2, 49] On te le donne.

cf. [C. I] [781] S ⲙⲏⲧⲓ ϣⲁⲣⲉⲥⲉⲗⲉ ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ϣⲟⲛⲧⲉ, B ⲙⲏⲧⲓ ϣⲁⲩⲉⲕⲕ ⲁⲗⲟⲗⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ϩⲁⲛϣⲟⲛⲧ [Matth. 7, 16]. A ⲁⲩⲉⲛ̄ ⲡⲧⲉⲣⲱⲃ ⲛ̄ⲁⲁⲣⲟⲛ ⲟⲩ ⲙⲟⲛⲟⲛ ⲉⲁϥⲫⲟⲣⲟⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲁϥϯⲕⲁⲣⲡⲟⲥ [Clem. 56, 6]. F ⲛⲉ ⲙ̄ⲡⲁⲧⲟⲩϩⲓⲟⲩⲓ ⲛ̄ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉϣⲧⲉⲕⲁ [J. 3, 24].

CHAPITRE XII

L'ADJECTIF NUMÉRAL

[204] La comparaison des règles et des lois, qui président en néo-égyptien, à l'emploi des adjectifs numéraux à leur graphie, à leur syntaxe, avec celles observées en moyen égyptien, ne donne lieu qu'à quelques remarques. Dans leur ensemble, ces règles et ces lois sont demeurées, en général, sans changement.

[205-209] ## I LES NUMÉRAUX CARDINAUX

Les signes qui figurent les numéraux cardinaux n'ont subi aucune modification. Leur transcription alphabétique n'est jamais employée, on ne peut conjecturer leur lecture que d'après les dialectes coptes.

[210] Dans son association avec un nom, le numéral cardinal précède toujours ce nom, sauf lorsqu'il est employé avec un nom de mesure, auquel cas, il se place parfois après ce nom.

Le numéral cardinal précédant le nom, celui-ci s'adjoint par simple juxtaposition ou par l'intermédiaire de la particule *m*. Placé après le nom, il s'adjoint ce dernier par simple juxtaposition.

Le numéral "deux", comme en moyen égyptien, se place toujours après le nom.

[hieroglyphs] [Un. 2, 37-38] Il chargea la passerelle, quatre autres poutres. [hieroglyphs] [Ab. f. 8, 9] Trois mesures d'orge. [hieroglyphs] [Joppe 2, 4] Il fit entrer deux cents soldats. [hieroglyphs] [Sallier I, 4, 4] Quatre beaux bœufs. [hieroglyphs] [P. Bologne 9, 4] Cinq serviteurs. [hieroglyphs] [An. III 6, 12] Cinquante deben de cuivre. [hieroglyphs] [Ab. f. 1, 1] Il était une fois, dit-on, deux frères.

[210] Lorsque le nom précédé du numéral comporte détermination soit par l'article, soit par un pronom adjectif, article et pronom adjectif se placent avant le numéral, s'accordent en genre et en nombre avec le nom et se mettent toujours au singulier.

[hieroglyphs] [An. III, 1, 9] Les trois portes. [hieroglyphs] [P. Turin 19, 12] Les sept Hathors. [hieroglyphs] [Joppe 2, 4] Les cinq cents coffres.

cf. C. D. [482] ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲣ̄ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲁⲛ ⲙ̄ⲡϯⲟⲩ ⲛ̄ⲟⲉⲓⲕ B ⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ ⲁⲛ ⲉⲡⲓⲉ̄ ⲛ̄ⲱⲓⲕ [Mtth. 16, 9] A ⲡⲙⲛ̄ⲧⲥⲛⲁⲩⲥ ⲛ̄ⲁⲣⲭⲱⲛ [Clem. 43, 2] F ⲁⲩⲙⲉϩ ⲓ̄ⲃ̄ ⲛ̄ⲕⲁⲧ [Mtth. 14, 20]. S ⲡⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲥⲛⲁⲩ [J. 1, 37] B ⲡⲓⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲃ̄ [J. 1, 37]

Lorsque le numéral est employé seul avec ellipse du nom dont il est le numérateur et que ce dernier comporte détermination, le numéral reçoit l'article ou

ou le pronom adjectif en accord de genre et de nombre avec le nom sous-entendu.

Il est à noter que le numéral [hiéroglyphes] signifiant l'unité outre son emploi comme numéral est utilisé encore comme article indéfini et comme adjectif avec le sens de unique, même, semblable, égal. Comportant ce dernier sens, il se place avant ou après le nom. Placé avant le nom, le contexte permet seul de discerner sa nature, son rôle

[hiéroglyphes] [M.f.9,9] Ils dirent d'une bouche unique, d'une même voix.

[hiéroglyphes] [M.f.1,1] deux frères d'une même mère. [hiéroglyphes] [Un.1x+6] Ayant trouvé un navire.

[213] ## II LES NUMÉRAUX ORDINAUX

La formation du numéral ordinal selon la construction usitée en moyen égyptien ne s'est conservée en néo-égyptien que pour le numéral deux : [hiéroglyphes].

Pour les autres numéraux, le néo-égyptien se sert de la locution [hiéroglyphes] plus souvent transcrit [hiéroglyphes] S ⲙⲉϩ-, B ⲙⲁϩ- ou de la locution [hiéroglyphes] qu'elle fait suivre du numéral cardinal.

[hiéroglyphes] [Ch. Beatty 22,8] Le chapitre troisième. [hiéroglyphes] [M.f.13,5] La quatrième année.

L'ordinal "premier" est rendu par les mots : [hiéroglyphes] (ⲧ.ⲁⲡⲉ) et [hiéroglyphes] (ϩⲟⲩⲓⲧ).

cf. G.D. [488] B ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ϩⲟⲩⲓⲧ [Schil. 1,5] S ⲡⲙⲉϩϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̄ϩⲟⲟⲩ [J.2,1] B ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲁϩ ⲅ̄ [J.2,1].

CHAPITRE XIII

LE VERBE

[227-233] ## I SES CLASSES

Le mot verbal néo-égyptien a conservé la même contexture qu'on lui connaît en moyen égyptien. Aussi bien pour les verbes qui sont communs aux deux langues que pour ceux inaugurés par le néo-égyptien on observe une même contexture suivant la classe de ces verbes.

Dans le vocabulaire néo-égyptien, tous les verbes, qui proviennent du moyen égyptien et qui sont le plus grand nombre, ont conservé intacts tous leurs éléments et la disposition de leurs éléments. Ceux que le néo-égyptien y a introduits sont établis suivant une contexture semblable. Tous se rangent sous l'une des catégories entre lesquelles les verbes ont été partagés jusque là d'après le nombre de leurs radicales, la nature de ces radicales, leur similitude ou leur dissimilitude. Tels sont les verbes suivants :

[hiéroglyphes] trembler, frémir ; [hiéroglyphes] retourner ; [hiéroglyphes] B ⲛⲟⲩⲃⲧ, tresser ; [hiéroglyphes] ⲛⲟⲩϩⲃ harnacher ; [hiéroglyphes] ⲥⲣ̄ϥⲉ se reposer ; [hiéroglyphes] paître ; [hiéroglyphes] ⲛⲓϥⲉ, souffler ; [hiéroglyphes] chasser, repousser ; [hiéroglyphes] ϭⲟⲙϭⲙ̄ tâter ; [hiéroglyphes] diriger, etc.

Toutefois pour certains de ces verbes manqués par le néo-égyptien comme pour certains des verbes anciens, il y a lieu de noter une orthographe particulière qu'on observe maintes fois.

Chez des verbes sains bilitères ou trilitères, c'est l'adjonction de la désinence [hiéroglyphes] après leur signe de lecture.

[hiéroglyphes] ⲱⲕ, entrer ; [hiéroglyphes] se vêtir ;
[hiéroglyphes] ⲱϣ appeler ; [hiéroglyphes] (ⲃⲱⲕ-ⲃⲁⲕϣⲁⲁⲣ) travailler ; [hiéroglyphes] ϩⲱⲧⲃ̄
tuer ; [hiéroglyphes] ⲛⲟⲩϩⲙ̄, délivrer, etc.

Les verbes de ces mêmes classes ayant [hiéroglyphes] pour dernière radicale s'adjoignent cette désinence [hiéroglyphes] sous la forme [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] s'envoler ; [hiéroglyphes] arriver ;
[hiéroglyphes] ⲧⲱⲟⲩⲛ se lever ; [hiéroglyphes] ϩⲱⲛ,
ranger ; [hiéroglyphes] retourner ; [hiéroglyphes]
ⲟⲩⲟⲥⲑⲉⲛ, s'avancer ; [hiéroglyphes] ⲙ̄ⲧⲟⲛ,
se reposer, etc.

Les verbes trilitères faibles ont volontiers leur dernière radicale transcrite [hiéroglyphes] et parfois on trouve un [hiéroglyphes] inséré avant cette dernière radicale.

[hiéroglyphes] ṯsj, ϫⲓⲥⲉ, se lever ; [hiéroglyphes] spj
ⲥⲉⲉⲡⲉ, être de reste ; [hiéroglyphes] ⲡⲣ̄ⲣⲉ sortir ;
[hiéroglyphes] ϭⲓⲛⲉ, trouver ; etc.
[hiéroglyphes] ṯhj, franchir ; [hiéroglyphes]
rdj, poser, etc.

La transcription [hiéroglyphes] de la dernière radicale chez les verbes faibles est particulièrement fréquente chez ceux de ces verbes qui ont un [hiéroglyphes] pour seconde radicale
[hiéroglyphes] ṯꜣj blâmer ; [hiéroglyphes] hꜣj, descendre.

A noter en rapport avec cette orthographe les formes coptes des verbes de la troisième radicale en a = ꜣ où se manifeste l'influence de cette dernière radicale sur la lecture du mot. G.D. [534]

S ⲥⲕⲁⲓ, B ⲥϧⲁⲓ, AF ⲥⲕⲉⲓ ([hiéroglyphes] śkꜣ) ;
SBA ⲟⲩϫⲁⲓ, FA ⲟⲩϫⲉⲓ ([hiéroglyphes] wḏꜣ) ;
SB ⲁϣⲁⲓ, FA ⲁϣⲉⲓ ([hiéroglyphes] ꜥšꜣ) ;
S ⲥϩⲁⲓ, B ⲥϧⲁⲓ, F ⲥϩⲉⲓ, A ⲥϩⲉⲓ ([hiéroglyphes] śḫꜣ)

On relève parfois cette même influence dans des verbes trilitères sains de la seconde radicale [hiéroglyphes]. [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] (hꜣb), envoyer.

Les verbes de la pénultième radicale redoublée soit trilitères soit quadrilitères ont le plus souvent leur dernière radicale pleinement écrite.

[hiéroglyphes] ⲕⲙⲟⲙ, être noir ; [hiéroglyphes] ϩⲙⲟⲙ
être chaud ; [hiéroglyphes] ϭⲛⲟⲛ, être délicat ;
[hiéroglyphes] ⲥⲃⲧⲱⲧ qualitatif de ⲥⲟⲃⲧⲉ, préparer
[hiéroglyphes] ⲭⲃⲟⲃ, être froid, etc.

Les verbes irréguliers [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] se présentent sous des graphies diverses suivant leurs différentes formes. Elles sont signalées au fur et à mesure de l'exposé du verbe et dans les remarques qui les concernent. Il est à noter que le verbe [hiéroglyphes] ne comporte jamais sa première radicale transcrite. Il se présente sous la graphie [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] ou encore [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes].

[234] II SES FORMES.

C'est dans l'examen des formes du verbe, celui de sa conjugaison, qu'on relève l'empreinte la plus marquée

de la langue populaire en néo-égyptien.

De toutes les formes du moyen égyptien, un petit nombre seulement a été conservé en usage courant. Certaines ont complètement disparu. Quelques unes ne se rencontrent qu'à l'état d'exception. D'autres enfin ont été transformées associées avec un élément étranger. Le renouveau donné à certaines formes du langage vulgaire, l'introduction de certaines formes appartenant à ce même langage sont venu encore ajouter à ce changement.

Le néo-égyptien, comme il a été noté au début de ce travail, nous offre le mélange de deux langages qui se différencient principalement par les formes sous lesquelles se présente le mot verbal. L'on observe, en fait, en néo-égyptien, une double conjugaison, deux conceptions différentes de l'expression verbale qui sont l'une et l'autre parallèlement en usage. L'une représente le reliquat de la conjugaison du moyen égyptien proprement littéraire, l'autre représente la conjugaison vulgaire, celle de la langue parlée par la classe qui régent alors la langue écrite. C'est sous cette double physionomie que la conjugaison du néo-égyptien est exposée ici.

III SA CONJUGAISON

I LA CONJUGAISON LITTÉRAIRE

Les formes du moyen égyptien, qui ont été conservées par la nouvelle langue et notées dans le tableau ci-après, ont conservé la nuance de sens, qui était

la leur par rapport à la réalisation de l'action signifiée. La notion de temps qu'elles comportent relève du contexte.

Quelques unes d'entre elles, comme il a été dit, ont vu leur graphie modifiée. Elles sont introduites par l'élément prosthétique [hieroglyph]. Ce sont les formes sḏm.f (imparfait), impératif, la forme relative et la forme participe. On rencontre aussi ces formes sous la graphie ancienne, mais la double graphie n'est d'usage commun qu'avec l'impératif. On ne relève la graphie ancienne des autres formes que dans les textes de Tell el Amarna.

Les formes de la conjugaison littéraire sont toutes proprement verbales c'est à dire qu'elles ne sont employées que comme prédicat verbal dans la proposition, à l'exception de la forme participe, qui comme dans l'ancienne langue est toujours adjective. La forme relative remplissant jusque là le rôle d'adjectif ne remplit plus, par contre, que le rôle de prédicat verbal en néo-égyptien.

A ces formes, il faut adjoindre les formes secondes des formes actives sḏm.f et des formes passives sḏm.w.f et sḏm.tw.f ainsi que les constructions participe de ces mêmes formes. Elles se confondent en leur graphie ; elles sont toutes établies au moyen de l'auxiliaire [hieroglyph] préposé à ces formes soit actives, soit passives.

Ce n'est pas cependant qu'elles aient été innovées par le néo-égyptien. On les relève en moyen

égyptien. Elles appartiennent à cette part de la langue vulgaire d'où le moyen égyptien est issu et qu'il a conservé depuis ses origines. (cf. Introduction). Mais tandis qu'elles n'apparaissent en moyen égyptien qu'accidentellement, elles sont en néo-égyptien d'un usage courant et c'est à raison de leur emploi fréquent dans la phrase en néo-égyptien qu'elles sont spécialement signalées ici et qu'une place à part leur est assignée dans le tableau suivant des formes de la conjugaison littéraire en néo-égyptien.

I Formes verbales, prédicats verbaux.

Nouvelle flexion.

Conjugaison pronominale simple

[238]	[272]
[243]	[275a]
[266]	[275c]
	[275e]

Conjugaison avec auxiliaire

[261]	[275,b]
[261,2]	[275,e]
[270,a]	[275,f]
([264]).	

sḏm.f (ésdôm.f)

Conjugaison pronominale simple

[276]	[292]
[276,b]	[292,c]
[276,c]	

Conjugaison avec auxiliaire

[291,a] [292,c]
([291,b] [292,b])

sḏm.w.f ; sḏm.tw.f

Conjugaison pronominale simple

[295]	[303]
[295]	[307]
[302]	[307]

Conjugaison avec auxiliaire

[301]	[306,1]

Impératif.

[346]	[358]
[346]	[358]
[354]	[360]

Forme relative

Imparfait	Parfait
[376]	[377]
[376]	[377] 2: p.f. sg.
[376] 1: p.	[377].

Infinitif

Formes composées

sḏm.n.f [309]	sḏm.in.f [327] [336]
sḏm.ḥr.f [336]	sḏm.kꜣ.f [336]
sḏm.t.f [337]	

Ancienne flexion [363]

	sg. 1 c.		pl. 1 c.
"	" 2 m.		" 2 c. d.
"	" 2 f. d.		

II Formes verbales adjectives.

Participe

Construction ancienne

Imparfait	Parfait
actif [391]	actif [391]
passif [391]	passif [391]

Construction nouvelle

Imparfait et Parfait, actif et passif.

[397,1] — + infinitif [397,2]

+ infinitif [397,2] — + infinitif [397,3]

Forme sdm.tj.fj [412].

La flexion personnelle de toutes ces différentes formes est établie en néo-égyptien comme en moyen égyptien, soit pour l'ancienne flexion, soit pour la nouvelle flexion.

Chacune de ces flexions a ses pronoms suffixes propres qui diffèrent maintes fois de ceux employés en moyen égyptien.

En outre, il est à noter que le mode d'association de ces suffixes à la forme sdm.f diffère parfois de celui du moyen égyptien.

Certaines catégories de verbes prennent la désinence pour s'associer le pronom personnel suffixe. Pour éviter toute confusion, il est à noter que ces mêmes verbes admettent cette désinence à la forme infinitive pour s'adjoindre le pronom personnel objet direct. A ne pas confondre enfin cette désinence d'association avec la désinence de la forme passive sdm.tw.f.

Ancienne flexion.

sg. 1 c. — pl. 1 c.

2 m. — 2 c.

" f.

3 m. — 3 c.

" f.

[236] Nouvelle flexion

sg. 1 c.	πεϫαι
2 m.	πεϫακ
" f.	πεϫε
3 m.	πεϫαϥ
" f.	πεϫας
pl. 1 c.	πεϫαν
2 c.	πεϫητν̄
3 c.	πεϫαυ

[236,1] II LA CONJUGAISON VULGAIRE

On comprend ici, sous le nom de conjugaison vulgaire, l'ensemble des constructions du mot verbal dans la proposition pseudo nominale ainsi que l'ensemble des constructions du mot invariable dans la proposition adverbiale considérées les unes et les autres suivant la conception que la langue populaire se faisait de la conjugaison à l'époque du néo-égyptien.

Suivant cette conception populaire, qui régenta alors les lettres, d'une part, dans la proposition adverbiale, le mot invariable est assimilé au mot verbal; d'autre part, d'après

cette même conception, qui affectionne particulièrement le procédé analytique dans l'expression de la pensée, le mot proprement verbal de la proposition pseudo nominale comme le mot invariable assimilé verbal de la proposition adverbiale sont estimés constituer une véritable forme de la conjugaison dans leur rapport d'association avec le sujet de ces propositions.

En outre, à la plupart des formes de cette conjugaison, il est attribué une notion précise de temps. La réalisation de l'action signifiée n'est plus seule envisagée, la notion de temps de cette réalisation relevant du contexte, comme dans la langue littéraire, mais le moment où cette action se réalise est encore le plus ordinairement déterminé par la forme elle même.

Quoiqu'il en soit toutefois de cette conception populaire de la proposition pseudo nominale et de la proposition adverbiale ainsi que de la notion de temps à elles adjointe, la construction de ces propositions se conserve inchangée. L'une et l'autre demeurent établies suivant les principes du moyen égyptien et dans le fait il n'est créé qu'une nouvelle appellation par rapport à leurs éléments.

Afin de conserver intact le cadre de la comparaison entre le moyen égyptien et le néo-égyptien adopté en ce travail, les présentes remarques sur la conjugaison vulgaire, l'exposé des formes de celle-ci eussent pu être reportés au chapitre consacré

à la proposition nominale. Mais outre que la modification apportée à ce cadre n'affecte que matériellement la comparaison n'atteignant que le parallélisme de son ordonnance, la large part qui revient à la conjugaison vulgaire dans le néo-égyptien, son rôle dans la composition de la phrase en général, son usage on ne peut plus fréquent qu'on peut dire même normal, son influence sur la conjugaison littéraire chez laquelle elle a créé certaines formes constituant comme une sorte de conjugaison mixte à la fois littéraire et vulgaire, l'ensemble de ces considérations a paru raison décisive pour effectuer ce déplacement dans l'intérêt de la conjugaison en général.

[236,2] Les différentes constructions de la proposition pseudo nominale ou adverbiale qui constituent les formes de la conjugaison vulgaire sont désignées ici d'après leurs formes correspondantes dans les dialectes coptes sous les appellations suivantes : Présent I, Présent II, Parfait I, Futur, Imparfait et Futur imparfait. A toutes ces formes, il faut joindre en outre un mode de substitution désigné sous le nom de conjonctif ou subjonctif.

On pourrait encore ajouter à ces formes certaines constructions ayant leur correspondant dans les dialectes coptes comme le Présent d'habitude [hieroglyphs] ϣⲁⲣⲉ-, le Parfait temporel [hieroglyphs], ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ-, la forme Optatif [hieroglyphs], ⲙⲁⲣⲉ-, le Subjonctif temporel [hieroglyphs], B ϣⲁⲧⲉ-, mais ces formes ne se rencontrent que rarement. Elles n'étaient pas encore d'un usage courant à l'époque dont

nous nous occupons ici et il n'en est traité en ce travail qu'au fur et à mesure que se présente l'étude des locutions ou particules qui servent à introduire leur sujet.

Toutes les formes, à l'exception du conjonctif, comportent à toutes les personnes le mot verbal à l'infinitif ou au pseudo participe ou encore pour les verbes adjectif à la forme adjective. Au conjonctif le mot verbal est toujours à l'infinitif. Le mot assimilé verbal invariable de nature demeure sans changement.

Ces formes se distinguent encore entre elles comme les formes des dialectes coptes, par la manière dont est introduit le sujet.

Le sujet du conjonctif est introduit par la particule ŝĥĉ. Celui de la forme Présent I est indépendant de tout mot introductif et celui du reste des formes est introduit soit par l'auxiliaire Ac soit par l'auxiliaire $\frac{\mathrm{B}}{\mathrm{m}}$c.

Le mode conjonctif mis à part, toutes les autres formes, comme nombre de formes des dialectes coptes, se présentent sous une triple conjugaison ou construction.

La première désignée sous le nom de conjugaison ou construction simple est caractérisée par la seule manière dont le sujet est introduit. Comme il vient d'être dit, pour l'une des formes, le Présent I, le sujet est indépendant de tout mot introductif. Pour les autres, le sujet est introduit par l'un des auxiliaires Ac ou $\frac{\mathrm{B}}{\mathrm{m}}$c sans addition d'aucun autre mot.

La seconde appelée conjugaison ou construction participe comprend les éléments de la conjugaison simple auxquels est préposé l'auxiliaire Ac

vraisemblablement à la forme participe et qui se confond parfois avec l'auxiliaire qui le suit lorsque cet auxiliaire est ce même verbe auxiliaire Ac.

La troisième construction est dénommée forme seconde est caractérisée par le même auxiliaire Ac qui intervient dans la construction participe mais qui ne se confond jamais avec l'auxiliaire qui le suit quel qu'il soit. Cet auxiliaire, dont on ne saurait préciser exactement la forme, a son correspondant en copte dans l'élément e- préposé aux temps seconds. On l'observe dans tous les dialectes, au Présent II, au Parfait II, au Futur III, au Présent d'habitude ainsi qu'à la forme infinitive [c. D [676].

Les nuances de sens de ces trois constructions sont celles de leurs constructions correspondantes dans les dialectes coptes et leur emploi se retrouve aussi dans les mêmes dialectes.

La construction simple relève du mode indicatif. Elle sert à exprimer l'existence réelle de l'action signifiée par le verbe. Elle comporte, en outre, suivant les différentes formes de sa conjugaison une notion de temps déterminée pour chacune de ces formes, par le nom même donné à ces dernières. Elle remplit dans la phrase les emplois du mode indicatif.

La construction participe, comme son nom l'indique, relève du mode participe. Toutes les formes de sa conjugaison comportent le sens participe avec la même nuance de temps que celle que revêtent les formes de la conjugaison simple. Elles remplissent, le plus ordinairement un rôle de qualificatif dans la

proposition. Elles sont aussi fréquemment employées comme prédicat verbal proprement dit et elles appartiennent alors à une proposition de sens temporel ou encore de sens modal.

La troisième construction ou forme seconde analogue à celle désignée sous ce nom dans les dialectes coptes implique un sens adversatif. On peut caractériser ce sens par la nuance que revêt la proposition introduite par une des particules ἀλλά, δέ, γάρ.

Ces trois constructions du mot verbal dans la conjugaison vulgaire fournit, avec leurs variantes, l'ensemble des formes suivantes qui sont en usage

Présent I

Forme simple SBAF
, etc. [236,3] ϯcωτⲙ̄, etc.

Forme participe SB A F
, etc. [236,15] ⲛ̄ϥ-V-ⲁⲛ, ⲉϥ-V-ⲁⲛ, ⲛ̄ϥ-V-ⲉⲛ

Forme seconde S B
, etc. [236,15] ⲛ̄ⲉϥ-V-ⲁⲛ, ⲛ̄ⲁϥ-V-ⲁⲛ

Présent II

Forme simple S B A F
[236,16] ⲉⲓcωⲧⲙ̄, ⲁⲓ-, ⲁⲓ-, ⲁⲓ-

Forme participe S B A F
[236,20] ⲉⲓcωⲧⲙ̄ ⲉⲓ- ⲉⲓ- ⲉⲓ

Forme seconde S B A F
[236,25] ⲉⲓcωⲧⲙ̄ ⲁⲓ- ⲁⲓ- ⲁⲓ-

Parfait

Forme simple S B A F
[236,26] ⲁⲓcωⲧⲙ̄ ⲁⲓ- ⲁⲓ- ⲁⲓ-

Forme participe S B A F.
[236,29] ⲉⲁⲓcωⲧⲙ̄ ⲉⲁⲓ- ⲉⲁⲓ- ⲉⲁⲓ-

Forme seconde S
[236,31] [ⲙ̄ⲡⲉⲓ-]

Futur

Forme simple S B A F.
[236,32] ⲉⲓⲉcωⲧⲙ̄ ⲉⲓⲉ- ⲁⲓⲁ- ⲉⲓⲉ-

Forme participe S
[236,39] [ⲉⲓⲉcωⲧⲙ̄]

Forme seconde S B A F
[236,40] ⲉⲓⲉcωⲧⲙ̄ ⲉⲓⲉ- ⲁⲓⲁ- ⲉⲓⲉ-

Imparfait

Forme simple S B A F
[236,41] ⲛⲉⲓcωⲧⲙ̄ ⲛⲁⲓ- ⲛⲁⲓ- ⲛⲁⲓ

Forme participe S B A F
[236,44] ⲉⲛⲉⲓcωⲧⲙ̄ ⲉⲛⲁⲓ- ⲉⲛⲁⲓ- ⲉⲛⲁⲓ-

Forme seconde S
[236,46] [ⲉⲛⲉⲓcωⲧⲙ̄]

Futur imparfait

Forme simple S BA F
[236,47] ⲛⲉⲓⲛⲁ-, ⲛⲁⲓⲛⲁ-, ⲛⲁⲓⲛⲉ-

Conjonctif.

Forme simple S B A F
[236,50] ⲛⲧⲁ- ⲛⲧⲁ- ⲧⲁ- ⲛ̄ⲧⲁ-

Les lois qui régissent la construction, la flexion et l'emploi, selon leur nuance de sens, de toutes ces différentes formes de la conjugaison vulgaire, sont résumées dans le chapitre XIII bis suivant.

CHAPITRE XIII bis

LES FORMES DE LA CONJUGAISON VULGAIRE
LEUR CONSTRUCTION
LEUR SIGNIFICATION LEUR EMPLOI

PRÉSENT I

[236,3] La construction placée ici sous le nom de Présent I est celle-là même qui est désignée en moyen-égyptien sous le nom de proposition pseudo nominale ou de proposition adverbiale ayant pour sujet un nom ou un pronom employés seuls.

Le pronom employé seul, en moyen égyptien est le pronom à la forme indépendante ancienne [101]. En néo-égyptien, on se sert de la forme indépendante nouvelle [107,2]. Ce pronom comme le nom précède toujours son prédicat.

Le prédicat est un verbe proprement dit ou un mot invariable assimilé, en le cas, au mot verbal. Ce dernier, comme l'indique son nom, demeure inchangé. Le prédicat constitué par un verbe proprement dit est à la forme infinitive ou à la forme pseudo-participe (qualitatif copte).

A la forme infinitive le prédicat est introduit par la particule [hiéroglyphe]. Maintes fois cependant cette particule

est omise. Avec les verbes de mouvement, la forme infinitive est introduite par la particule [hiéroglyphe].

Le Présent I comporte, avec une construction simple, une construction participe et une construction adversative ou forme seconde. Elles expriment toutes une modalité indicative et signifient une action présentée comme se réalisant au moment où l'on parle ou dont on parle.

Les rapports syntaxiques de cette forme et de toutes les autres formes de la conjugaison vulgaire avec leur objet direct ou indirect, nom ou pronom, sont ceux de l'infinitif et du pseudo participe avec ce même objet.

L'infinitif s'adjoint le nom objet par simple juxtaposition [429]. Il s'adjoint le pronom objet sous la forme suffixe [124] [425]. A la troisième personne singulier ou pluriel toutefois, concurremment avec la forme suffixe, il peut s'adjoindre la forme indépendante [114] [429].

Le pseudo participe s'adjoint le nom objet comme l'infinitif et veut après lui le pronom objet à la forme dépendante [364].

Le mot assimilé verbal prédicat veut, pour sa part, son complément nom juxtaposé et son pronom complément sous la forme suffixe.

Nota — La forme qualitative du verbe copte ⲥⲟⲧⲡ̄, comme la forme pseudo participe du verbe [hiéroglyphe] ne sont donnés dans les tableaux suivants qu'à titre d'exemple car les formes sont en fait inusitées.

I CONSTRUCTION SIMPLE

I SA CONJUGAISON

[236.4] (A) CONJUGAISON PRONOMINALE

Prédicat infinitif

			S	B	A	F
sg 1 m.	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	ϯⲥⲱⲧⲙ̄	ϯ-	ϯ-	ϯ-
f.	[hieroglyphs]	"	ϯ- "	"	"	"
2 m.	[hieroglyphs]	"	ⲕ- "	"	"	"
f.	[hieroglyphs]	"	ⲧⲉ- "	"	"	"
3 m.	[hieroglyphs]	"	(ϥ- "	"	"	")
f.	[hieroglyphs]	"	ⲥ- "	"	"	"
pl 1 c.	[hieroglyphs]	"	ⲧⲛ̄- "	ⲧⲉⲛ-	ⲧⲛ̄-	ⲧⲉⲛ-
2 c.	[hieroglyphs]	"	ⲧⲉⲧⲛ̄- "	ⲧⲉⲧⲉⲛ-	ⲧⲉⲧⲛ̄-	ⲧⲉⲧⲉⲛ-
3 c.	[hieroglyphs]	"	(ⲥⲉ- "	ⲥⲉ-	ⲥⲉ-	ⲥⲟⲩ-)

[hieroglyphs] sujet pronom indéfini "on".

Prédicat pseudo participe

		S	B	A	F
sg 1 m.	[hieroglyphs]	ϯⲥⲟⲧⲙ̄	ϯ-	ϯ	ϯ-
f.	[hieroglyphs], etc.	ϯ, etc.			

Prédicat adverbial

		S	B	A	F
sg 1 m.	[hieroglyphs]	ϯϩⲙ̄	ϯϧⲉⲛ	ϯϩⲙ̄	ϯϩⲙ̄
f.	[hieroglyphs], etc.	ϯ, etc			

(B) CONJUGAISON NOMINALE

Prédicat infinitif

N. [hieroglyphs]

[hieroglyphs] [P. Bologne 3,9] L'animal Keri écoute le langage. ⲛⲟⲩⲓ ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲙⲟⲓ [J. 10,14]

Prédicat pseudo participe

N. [hieroglyphs]

[hieroglyphs] [Ch. f. 4,5] La femme est troublée. ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲛⲏϫ [Mtth. 2,6].

Il est à noter que l'association d'un nom déterminé de manière définie avec le pseudo participe représente seule le Présent I à la conjugaison simple nominale. Après un nom déterminé de manière indéfinie le pseudo participe représente l'ancienne flexion employée comme épithète. [hieroglyphs] [Ch. f. 2,3] La terre émerge. [hieroglyphs] [Sinuhe 4,13] un char équipé. [372].

Dans les deux cas, on a le Présent II en copte, à la conjugaison simple dans le premier cas, à la conjugaison participe dans le second S ⲉⲩⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ ⲡϩⲏⲧ ⲛ̄ϭⲓ ⲙ̄ⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲉⲑⲟⲟⲩ [Mtth. 15,19] ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲙⲉϩ ⲛ̄ⲥⲱⲃϩ [Lc. 5,12].

Prédicat adverbial

N + [hieroglyphs]

[hieroglyphs] [Ch. f. 10,9] Une odeur de parfum est dans les vêtements. ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲛ̄ϩⲏⲧ [J 14,10]

[236,5] II SON EMPLOI

On trouve cette forme employée dans le récit, principalement lorsqu'on veut souligner et mettre en évidence le sujet de la proposition. Ce dernier est souvent introduit par une des particules [hieroglyphs] lorsque son prédicat est un mot invariable, assimilé verbal.

[hieroglyphs] [Ch. f. 2,3] La terre émerge.
[hieroglyphs] [Ch. f. 15,8] Il est sur les épaules des gens. [hieroglyphs] [Ch. f. 11,5] Elle est dans ta tribu. [hieroglyphs] [Sinuhe 8,3] Son chien est après lui.

[hieroglyphs] [Bologne 10,4] Il est arrivé jusqu'ici.

On observe la même nuance de sens dans le Présent I en copte. B ⲛⲓⲃⲉⲗⲗⲉⲩ ⲥⲉⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲓϭⲁⲗⲉⲩ ⲥⲉⲙⲟϣⲓ ⲛⲓⲕⲁⲕⲥⲉⲣϩⲧ ⲥⲉⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ ⲛⲓⲕⲟⲩⲣ ⲥⲉⲥⲱⲧⲉⲙ [Lc. 7.22] S. ⲡⲉ ⲡⲭ︦ⲥ︦ ϥⲧⲁⲓ ⲓⲉ ϥⲧⲏ [Mtth. 22.28] B ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛ̄ⲧⲉ ⲫ︦ϯ︦ ⲥⲁϧⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲙⲱⲧⲉⲛ [Lc. 17.21]

[236,6] A raison de la mise en évidence du sujet dans cette forme, ce qui ressort du reste de sa construction, elle est d'un fréquent usage dans le discours direct.

[hieroglyphs] [Prince 7,6] Je suis prédestiné à trois sorts. [hieroglyphs] [Vérité Mensonge 5,7] Tu vois et aveugle. [hieroglyphs] [Horus Seth 15,5] Je suis là. [hieroglyphs] [Lied Harris 7,4] Je suis en tes bras.

On a dans les dialectes coptes: S ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̄ⲥⲓⲙⲱⲛ ϫⲉ ⲕⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲓⲥϩⲓⲙⲉ [Lc. 7,47] B ϯϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲱⲧ [J. 10, 18] B ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ϯⲛⲉⲙⲱⲧⲉⲛ ⲁⲛ ⲛ̄ⲥⲏⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ [Mtth. 26.13].

Dans le discours direct interrogatif, il est à noter que le prédicat adverbe assimilé verbal [hieroglyphs], S ⲧⲱⲛ, B ⲑⲱⲛ, A ⲧⲟ, précède toujours son sujet nom et ne s'emploie jamais qu'à la troisième personne du Présent I lorsqu'il a le sens de "ubi": [hieroglyphs], [hieroglyphs]. Employé dans le sens de "quo", il se place à la fin de la proposition et le verbe est à la forme demandée par la syntaxe.

[hieroglyphs] [Vérité Mensonge 8,6] Où est mon boeuf? [hieroglyphs] [Un. Lex 17] où est la lettre?

[hieroglyphs] [Prince 5,10] où vas-tu?

La même syntaxe est observée dans les dialectes coptes. B ⲁⲩⲑⲱⲛ ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩϥⲁϩⲧⲟⲩ ⲉⲣⲟ [J. 19,9] S ⲉϥⲧⲱⲛ ⲡⲉⲣⲣⲟ ⲛ̄ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ [Mtth. 2,2] A ⲁϥⲧⲟ ⲡⲟⲩⲛⲟⲩⲧⲉ [Joel 2.17] S ⲉⲕⲛⲁ ⲉⲧⲱⲛ, B ⲁⲕⲛⲁϣⲉ ⲛⲁⲕ ⲉⲑⲱⲛ [J. 13,36].

[236,7] Celle des propositions subordonnées dans laquelle on trouve le plus souvent le Présent I est la proposition relative introduite par le relatif [hieroglyphs] ou [hieroglyphs]. Mais lorsque le pronom relatif est sujet de la proposition (nominatif), le prédicat verbal, Présent I, ne s'adjoint pas le pronom personnel sujet que comporte sa flexion à la conjugaison pronominale.

[hieroglyphs] [Prince 4,7] Les gens qui sont à côté de l'enfant. [hieroglyphs] [Horus S. 9,11] quelle est celle qui vient? [hieroglyphs] [Horus S. 11,12] Les plantes qu'il mange. [hieroglyphs] [An. I, 13,4] Le cèdre sous lequel son frère dort.

A noter la différence de sens dans les deux propositions suivantes: [hieroglyphs] L'homme qui est avec lui [hieroglyphs] [An. II, 3,8] L'homme avec qui il est.

On a dans les dialectes coptes S ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲉⲧⲟⲛϩ [J. 6, 51] B ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ϯⲥⲙⲏ ⲉⲧⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲡϣⲁϥⲉ [J. 1.23] S ⲡⲥⲟⲓ ⲉⲧϩⲙ̄ ⲡⲉⲕⲃⲁⲗ [Lc. 6.41] A ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲉ ⲡⲛ̄ⲧⲁ ⲛⲉⲙⲉϥ [Osée 9,1] ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲙⲟϥ [J. 3,11] F. ⲧⲉⲓ ⲧⲉ ⲧϩⲏ ⲉⲧ [Mtth. 13.49].

[236,8] Le Présent I s'emploie encore dans la conditionnelle irréelle introduite par la particule BSA ⲉⲛⲉ, ⲁⲛⲉ.

[An. IV, 12,1] Si tu savais que le vin est une abomination. [Ch. Beatty 25,3] Si ma mère connaissait mon cœur !

Les dialectes coptes se servent de l'imparfait avec BSA ⲉⲛⲉ pour exprimer le conditionnel irréel présent [C.D. [923].

[236,9] Dans la proposition temporelle introduite par la particule ,

[Un. 1x+3] Mais tandis qu'il faisait des offrandes à ses dieux. [A.f. 4,7] Mais lorsque le soleil se leva. [Prince 4,7] Mais après que l'enfant eût grandi.

[236,10] Dans la proposition causale introduite par la particule ou la locution .

"Préparons notre attelage pour labourer [A.f. 2,3] car la terre émerge. [Prince 4,12] Puisque je suis prédestiné à trois sorts.

[236,11] III SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

A la construction négative, le Présent I admet aussi bien la particule (ⲛ̄-) de l'ancienne langue que la particule propre au néo-égyptien. On ne se sert toutefois de la particule que lorsque le sujet est un nom suivi du mot verbal à la conjugaison pronominale. La particule , en ce cas, se place après le nom sujet et immédiatement avant le verbe.

[An. IV, 5,3] Mon cœur n'est plus en ma poitrine.

[Lansing 11,2] Le sommeil n'est plus en moi durant la nuit.

L'emploi de la particule négative (ⲁⲛ) [236,13] a prévalu dans les dialectes coptes. ⲡⲓϣⲁϫⲉ ⲛ̄ⲧⲉ ⲫⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲏⲣ ⲁⲛ [2 Tim. 2,9] ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲣ̄ⲛⲟϥⲣⲉ ⲁⲛ [1 Cor. 10,23]

[236,12] La particule est mise parfois pour comme dans l'exemple suivant: [An. I, 7,6] Il n'est personne avec moi. Mais on a point ici le Présent I de la conjugaison vulgaire ; le verbe est ici le verbe d'existence à la forme sdm.f [236,42] ( ) .

[236,13] Dans tous les autres cas autres que celui qui vient d'être signalé qui requiert la particule , on emploie la particule , ... [Apopi 2,5] Ils ne laissent pas le sommeil venir à moi. [An. IV, 2,8]

Il ne considère pas le vent [An. IV, 14,9] Tu n'es pas embarrassé [An. I, 22,8] Tu n'es pas un scribe.

Comme il a été noté à propos de la particule de négation [236,11] c'est la particule an qui a prévalu dans les dialectes coptes à la place de. B ТЕТЕNСWОYN ⲘⲘОϤ AN [J. 1,26]; F ⲚϤΕΛΝΑΛΙ AN [1 Cor. 7,36] B ϮNΕⲘWТΕN AN [Math. 26,11] S ⲚϤNΗY AN [J. 11,56].

Il est à noter que la particule se rencontre parfois employée avec la même ellipse que celle déjà signalée pour [236,12] et comportant alors le sens de "il n'est pas" ou de "il n'a pas". [Lib. Beatty 25,3] Il n'est pas de route parmi eux. "Le soldat revient d'Egypte [Sallier I, 7,4] Il n'a pas de bâton il n'a pas de sandales.

[236,14] IV SA CONSTRUCTION AVEC AUXILIAIRE

Le Présent I à la construction simple se rencontre en association avec l'auxiliaire. Il s'emploie généralement dans le récit et donne au Présent I une nuance de sens passé. [Apopi 1,2] Alors le roi fit Sutek maître pour lui. [Horus Seth 14,10] Alors il cria à haute voix.

Le Présent I se construit aussi avec l'auxiliaire mais cette association revêt alors une nuance de sens qui la fait classer parmi les formes proprement dites de la conjugaison vulgaire, il en est traité dans le paragraphe suivant.

[236,15] II CONSTRUCTION PARTICIPE FORME SECONDE

La construction participe et la forme seconde du Présent I sont établies suivant le thème général donné plus haut [236,2] en préposant à la construction simple de ce temps l'auxiliaire.

Il est à noter que ces deux constructions ne se rencontrent jamais que sous la forme négative établie au moyen de la particule. Pour exprimer l'affirmative on se sert du Présent II à la construction participe ou forme seconde [236,20] [236,25]

Comme il a été déjà noté pour ces deux constructions, [236,2] le participe est épithète ou bien sert à exprimer une circonstance de temps ou de mode dans une proposition subordonnée; la forme seconde appartient pour sa part à une proposition adversative.

[Horus S. 15,5] Les messagers ne craignant point. B ϨΑΝΟΥΟΝ ⲚСΕΝΑϨϮ AN [J. 6,64]

"Elle se mit à protéger attentivement son mari [Turin 7,9] ne le laissant pas sortir S ΑϤϨ ⲰΟΛⲚТ ⲚϨΟΟΥ ⲚϤΝΑΥ ΕΒΟΛ AN [Ad 9,9]

"Mille fois je me suis justifié devant lui [Horus S. 14,12] mais il ne voit pas tout ce que dit la neuvaine des dieux B ⲒΗⲤ ΔΕ ΝΑϤΝΑⲨ ΝΕⲘⲰΟΥ ΠΕ ϨΗΔΗ

ⲇⲉ ⲉϥⲟⲩⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲡⲓⲏⲓ ⲁⲛ ⲁϥⲟⲩⲱⲣⲡ ϩⲁⲣⲟϥ
ⲛ̀ϩⲁⲛϣⲫⲏⲣ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲉⲕⲁⲧⲟⲛⲧⲁⲣⲭⲟⲥ [Lc. 7,6]

[236,16]

PRÉSENT II

La construction du Présent II est établie par l'association de l'auxiliaire [hieroglyphs] avec le verbe à la forme infinitif ou à la forme pseudo participe ou encore avec un mot invariable assimilé verbal en le cas.

Il a pour correspondant en copte le temps du même nom. Pour ce dernier, outre la construction avec l'auxiliaire [hieroglyphs] on observe une construction avec l'auxiliaire [hieroglyphs] à la deuxième personne du féminin singulier et à la conjugaison nominale de la conjugaison simple. On en observe également des traces au Parfait [236,26] Ce sont les restes d'une construction périphrastique du Présent II comme du Parfait avec l'auxiliaire [hieroglyphs] dont la nuance de sens était celle-là même de ces deux temps construits avec l'auxiliaire [hieroglyphs] [491,2] Ces deux constructions s'employèrent d'abord indifféremment puis la construction avec [hieroglyphs] prévalut sauf dans les deux cas qui viennent d'être cités.

Il se présente sous les trois constructions habituelles de la conjugaison vulgaire : simple, participe, forme seconde

Il ne comporte pas de construction négative. Le Présent II, en ce cas, est rendu au moyen du verbe de négation [hieroglyphs] [236,19]

La nuance de sens est celle du Présent I marquée par une sorte d'emphase. Ses rapports syntaxiques sont ceux signalés plus haut [236,3]

I CONSTRUCTION SIMPLE

[236,17]

I SA CONJUGAISON

CONJUGAISON PRONOMINALE

Prédicat infinitif

sg. 1 m.	[hieroglyphs]	S ⲉⲓⲥⲱⲧⲙ̄	B ⲁⲓ-	A ⲁⲓ-	F ⲁⲓ-
" f.	[hieroglyphs] " "	ⲉⲓ-	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-
2 m.	[hieroglyphs] " "	ⲉⲕ-	ⲁⲕ-	ⲁⲕ-	ⲁⲕ-
" f.	[hieroglyphs] " "	(ⲉⲣⲉ	ⲁⲣⲉ-	ⲁⲣⲉ-	ⲁⲗⲉ-)
3 m.	[hieroglyphs] " "	ⲉϥ-	ⲁϥ-	ⲁϥ-	ⲁϥ-
" f.	[hieroglyphs] " "	ⲉⲥ-	ⲁⲥ-	ⲁⲥ-	ⲁⲥ-
pl. 1 c.	[hieroglyphs]	ⲉⲛ-	ⲁⲛ-	ⲁⲛ-	ⲁⲛ-
"	[hieroglyphs]	ⲉⲛ-	ⲁⲛ-	ⲁⲛ-	ⲁⲛ-
2 c	[hieroglyphs]	ⲉⲧⲉⲧⲛ-	(ⲁⲣⲉⲧⲉⲛ-)	ⲁⲧⲉⲧⲛ̄-	ⲁⲧⲉⲧⲉⲛ
3 c	[hieroglyphs]				
"	[hieroglyphs]	ⲉⲩ-	ⲁⲩ-	ⲁⲩ-	ⲁⲩ-

Prédicat pseudo participe.

sg. 1 m.	[hieroglyphs]	S ⲉⲓⲥⲟⲧⲙ̄	ⲁⲓ	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-
" f.	[hieroglyphs]	ⲉⲓ-	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-
2 m.	[hieroglyphs] etc.	ⲉⲕ- etc.			

Prédicat adverbial

sg. 1 m.	[hieroglyphs]	S ⲉⲓϩⲛ̄	ⲁⲓϧⲉⲛ	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-
" f.	[hieroglyphs] etc.	ⲉⲓ- etc.			

CONJUGAISON NOMINALE

Prédicat verbal

[hieroglyphs] N [hieroglyphs] [hieroglyphs]

[hieroglyphs] N [hieroglyphs] [hieroglyphs]

Prédicat adverbial

[hieroglyphs] N [hieroglyphs] [hieroglyphs]

A la conjugaison nominale, les dialectes coptes emploient comme il a été noté plus haut, l'auxiliaire ⲉ et l'on observe l'auxiliaire qui en achmimique. S ⲉⲣⲉ-, B ⲁⲣⲉ, F ⲁⲗⲉ, A ⲁ-

[236,18] II SON EMPLOI

Le Présent II s'emploie dans le récit, le discours direct où il exprime souvent une manière d'être, un état.

[An. I, 9,3] Je connais beaucoup de gens. [An. IV. 9,11] Il est malade.

[An. V. 12,5] La lettre me parvient, je m'en réjouis fort.

[Sallier I. 7,1] L'homme sort. Il du sein de sa mère, il s'étend devant son maître.

On a dans les dialectes coptes : B ⲙⲏ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲥ ⲁⲛ ϫⲉ ⲁⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲗⲟⲃⲓ. S ⲛⲉⲩⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲁⲛ ϫⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲗⲟⲃⲉ. [1 Cor. 14.24] B ⲁⲣⲉ ⲡⲉⲛⲃⲁⲗ ⲟⲩⲃⲏⲕ ⲡϭ︦ⲥ︦, S ⲉⲣⲉ ⲛⲁⲃⲁⲗ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϥⲏⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲣⲟⲕ [Ps. 140.8] B ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ϧⲉ ⲁϥϧⲉⲛ ⲧⲫⲉ [Ps. 113,11] B ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲁⲩⲟⲛ̄ⲫⲣⲏϯ ⲛ̄ⲟⲩⲥⲱⲟⲩⲃⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϥⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣϥ ⲁϥⲟⲛ̄ⲫⲣⲏϯ ⲛ̄ⲟⲩϩⲣⲏⲣⲓ ⲛ̄ⲧⲉ ⲟⲩⲥⲱⲟⲩⲃⲉⲛ [1 Pierre 1.24].

A noter dans les exemples suivants l'expression de l'état, la manière d'être rendue par le Présent II et que nous rendrions en français par le futur.

[M. f. 6,9] Lorsque le soleil se lèvera je discute (discuterai) avec toi.

[Joppé 2.9] Lorsque vous serez entré dans la ville, vous ouvrez (ouvrirez) à vos compagnons.

Dans l'interrogation directe, le Présent II est introduit par la particule.

[M. f. 9.4] Est-ce que tu es seul ?

[236,19] III SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

Le Présent II ne s'associe aucune particule de négation. La construction négative de cette forme est établie au moyen du verbe de négation qui revêt la forme du Présent II et qu'on fait suivre du verbe dont on veut signifier la négation à la forme infinitif.

[Apopi 1,3] Il ne servait pas un dieu quelconque si ce n'est Sutek.

[236,20] II CONSTRUCTION PARTICIPE

La construction participe du Présent II se présente sous la même graphie que celle de sa construction simple.

I SA CONJUGAISON

CONJUGAISON PRONOMINALE

Prédicat infinitif

sg. 1 m.		S ⲉⲓⲥⲱⲧⲙ̄	B ⲉⲓ-	A ⲉⲓ-	F ⲉⲓ-
2 m.	" , etc.	ⲉⲕ- "	ⲉⲕ-	ⲉⲕ-	ⲉⲕ-

Prédicat pseudo participe.

sg. 1 m.		S ⲉⲓⲥⲟⲧⲙ̄	B ⲉⲓ-	A ⲉⲓ	F ⲉⲓ
2 m.	, etc.	ⲉⲕ- , etc.			

Prédicat adverbial

sg. 3 m. [hiéroglyphes] S ϥϩⲛ̄ B ϥϧⲉⲛ A ϥϩⲛ̄ F ϥϩⲛ̄

CONJUGAISON NOMINALE

Prédicat infinitif

[hiéroglyphes] S ⲉⲣⲉ...ⲥⲱⲧⲙ̄ B ⲉⲣⲉ A ⲁ- F ⲉⲗⲉ

Prédicat pseudo participe

[hiéroglyphes] S ⲉⲣⲉ...ⲥⲟⲧⲙ̄ B ⲉⲣⲉ A ⲁ- F ⲉⲗⲉ

Prédicat adverbial

[hiéroglyphes] S ⲉⲣⲉ...ϩⲛ̄ B ⲉⲣⲉ-ϧⲉⲛ A ⲁ- F ⲉⲗⲉ

[236,21] II SON EMPLOI

Son emploi est celui de la construction participe en général dans la conjugaison vulgaire.

La construction participe du Présent II est utilisée comme qualificatif épithète à la façon de notre participe présent lorsque le mot verbal est à l'infinitif et à la façon de notre participe passé lorsque le mot verbal est au pseudo participe.

[hiéroglyphes] [Un. 2,77] N'y a-t-il pas un de vous connaissant la langue d'Egypte ?

[hiéroglyphes] [Un. 2,7] Mais Pharaon a fait porter six navires chargés de marchandises d'Egypte. "Il vit un chien [hiéroglyphes] [Prince 4,7] étant après (suivant) un homme.

Elle est aussi utilisée comme complément de nom à la façon d'une proposition relative et cette nuance de sens apparait particulièrement flagrante lorsque le relatif qu'elle implique n'est pas son sujet.

Mais il est à noter que cette construction participe n'est jamais employée comme épithète ou complément relatif qu'après un nom déterminé de manière indéfinie.

[hiéroglyphes] [Al. P. 7,2] Je ne demeurerai plus en un lieu où tu es. Littéralement un lieu lequel tu es en lui. [hiéroglyphes] [Mx. Ani 4] Le serviteur de quelqu'un dont le nom sent mauvais.

Employé comme épithète dans les dialectes coptes après un nom déterminé de manière indéfinie, elle n'a jamais le sens relatif. B ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲟⲩⲭⲱⲣⲁ ⲉⲥⲟⲩⲏⲟⲩ [Lc. 19, 12] S ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛ̄ϩⲉⲛϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲉⲩⲥⲟⲟⲩⲧⲱⲛ [Heb. 12,13] F ⲟⲩⲧⲁⲩ ⲉϥϫⲁⲥⲓ [Mc. 9,2] A ⲟⲩⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲉⲥⲟⲩⲁⲁⲃⲉ [Ap. El. 23, 16].

[236,22] Elle est d'un usage fréquent dans la proposition subordonnée temporelle marquant un fait simultané par rapport à l'acte signifié par la principale.

[hiéroglyphes] [Prince 5,7] Tandis qu'ils étaient à leur occupation de chaque jour, le jeune homme passa parmi eux. [hiéroglyphes] [Lansing 2,4] Tu n'écoutes pas tandis que je parle. [hiéroglyphes] [Prince 5,2] Son chien étant avec lui, il partit en voyage.

Ainsi dans les dialectes coptes : S ⲉⲛϩⲛ̄ ⲧⲥⲁⲣⲝ ⲛ̄ⲡⲁⲑⲟⲥ ⲛⲉⲩⲉⲛⲉⲣⲅⲉⲓ [Rom. 7,5] B ⲉϥⲟⲛϧ ⲛ̄ϫⲉ ⲡⲓϩⲁⲓ ϣⲁϥⲙⲟⲩⲣ ⲉⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲥϩⲓⲙⲓ ⲛ̄ⲛⲱⲓⲕ ⲁⲥϣⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲛⲉⲙ ⲕⲉϩⲁⲓ [Rom. 7,3] A ⲉⲩϩⲛ̄ ⲧⲕⲁⲓⲉ ⲁ ⲕⲁⲓⲛ ⲧⲱⲛⲉ ⲁϩⲣⲏⲓ ⲁϫⲛ̄ ⲁⲃⲉⲗ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ [Clem. 4,3] cf. C.D [939].

[236,23] On rencontre encore la construction participe employée dans la proposition modale qui n'est qu'une temporelle de simultanéité se rapportant au sujet de la principale.

[hiéroglyphes]

[Prince 4,5] Alors sa majesté se trouva le cœur attristé. [hiéroglyphes] [Un. i, 22]

Je passai neuf jours en étant accosté à son port.

[236,24] Un rapport analogue à celui qui existe entre la temporelle et la modale se rencontre parfois entre la conditionnelle et la temporelle.

[hiéroglyphes] [Mx Ani 7,2] Ne mange pas le pain — tandis que, lorsque, si — quelqu'un se tient debout — tandis que, lorsque, si — tu n'as pas tendu la main pour lui (vers le pain).

[hiéroglyphes] [Un. 2, 13-14] Lorsque, si — je pousse mon cri au Liban, le ciel s'ouvre.

[236,25] III FORME SECONDE

Le Présent II est une des rares formes de la conjugaison vulgaire ayant conservé dans la transcription de sa forme seconde l'élément [hiéroglyphe] qui la caractérisa et qu'on relève dans la conjugaison des dialectes coptes sous la forme ⲉ-.

La conjugaison se présente sous la graphie suivante :

sg. 1 m.	[hiéroglyphes]	S ⲉⲓⲥⲱⲧⲙ̄	B ⲁⲓ-	A ⲁⲓ-	F ⲁⲓ
" f.	[hiéroglyphes]	" ⲉⲓ-	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-
2 m.	[hiéroglyphes]	" ⲉⲕ-	ⲁⲕ-	ⲁⲕ-	ⲁⲕ-
" f.	[hiéroglyphes] etc.	(ⲉⲣⲉ-	ⲁⲣⲉ-	ⲁⲣⲉ-	ⲁⲗⲉ-)

[hiéroglyphes] [Un. 2, 54] Tu n'as pas ici un de ses envoyés — or, cependant, pourtant, néanmoins — tu dis : va vois tes compagnons !, ou encore, bien que, quoique tu dises : va vois tes compagnons.

[236,26] PARFAIT

La forme Parfait de la conjugaison vulgaire est constituée par l'association du verbe avec l'auxiliaire [hiéroglyphe] comme celle du Présent II. A la différence de cette dernière toutefois qui admet le verbe soit à l'infinitif soit au pseudo participe, celle du Parfait n'admet le verbe qu'à l'infinitif. Elle n'admet jamais le mot invariable assimilé verbal.

La nuance de sens du Parfait marque le simple fait ou les faits successifs qui se sont produits, soit à un moment déterminé (passé défini : je donnai, je reçus) soit à un moment indéterminé ou bien en une période de temps non encore complètement écoulée (passé indéfini : j'ai donné, j'ai reçu) cette distinction entre un passé défini et un passé indéfini ressort du seul contexte à la conjugaison affirmative, elle est marquée par une construction particulière à la conjugaison négative.

[236,27 a]

I CONSTRUCTION SIMPLE

I SA CONJUGAISON

CONJUGAISON PRONOMINALE

		S	B	A	F
sg. 1 m.	[hieroglyphs]	ⲁⲓⲥⲱⲧⲙ̄	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-
" f.	[hieroglyphs] "	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-	ⲁⲓ-
2 m.	[hieroglyphs] "	ⲁⲕ-	ⲁⲕ-	ⲁⲕ-	ⲁⲕ-
" f.	[hieroglyphs] "	(ⲁⲣⲉ-	ⲁⲣⲉ-	ⲁⲣⲉ-	ⲁⲭⲉ)
3 m.	[hieroglyphs] "	ⲁϥ-	ⲁϥ-	ⲁϥ-	ⲁϥ-
" f.	[hieroglyphs] "	ⲁⲥ-	ⲁⲥ-	ⲁⲥ	ⲁⲥ-
pl 1 c.	[hieroglyphs] "	ⲁⲛⲥⲱⲧⲙ̄	ⲁⲛ-	ⲁⲛ-	ⲁⲛ-
" "	[hieroglyphs] "	ⲁⲛ-	ⲁⲛ-	ⲁⲛ	ⲁⲛ-
2 c.	[hieroglyphs] "	ⲁⲧⲉⲧⲛ̄-	ⲁⲧⲉⲧⲉⲛ-	ⲁⲧⲉⲧⲛ̄	ⲁⲧⲉⲧⲉⲛ
3 c.	[hieroglyphs] "				
" "	[hieroglyphs] "	ⲁⲩ-	ⲁⲩ-	ⲁⲩ-	ⲁⲩ-

CONJUGAISON NOMINALE

	S	B	A	F
[hieroglyphs] N ⲥⲱⲧⲙ̄	ⲁ-N "	ⲁ-	ⲁ-	ⲁ-

[236,27 b]

II SON EMPLOI

Le parfait est la forme par excellence du récit en néo-égyptien comme la forme sdm.f en moyen égyptien.

[hieroglyphs] [Prince 5.8-11]

Ils amenèrent alors le jeune homme à leur

maison, ils le lavèrent, ils donnèrent des vivres à son cheval, ils firent toutes sortes de choses au jeune homme, ils le parfumèrent, ils oignirent ses pieds et donnèrent du pain à son serviteur. Ils lui dirent en conversant : d'où viens-tu, bon jeune homme ?

[236,28 a]

III SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

Le parfait de la conjugaison vulgaire, comme il a été déjà noté, revêt aussi bien le sens de notre passé défini que celui de notre passé indéfini. A la construction affirmative, le contexte seul permet de discerner celle de ces deux nuances que comporte le discours ou le récit. A la construction négative, au contraire, chacune de ces deux nuances a une forme négative propre. Pour le passé défini, on se sert de l'auxiliaire [hieroglyphs] [494] ; pour le passé indéfini, on emploie comme auxiliaire la locution [hieroglyphs] originaire du verbe [hieroglyphs] (p.3) [490,1].

Parfait défini.

Dans l'établissement du parfait défini à la construction négative, le verbe auxiliaire [hieroglyphs] se met au parfait et le verbe qui doit être nié se place après lui à la forme infinitif.

"Mets ta frisure, me dit-il. [hieroglyphs] [H. f. 5,2] Je ne l'écoutai pas.

"Apopi fit Sutekh son seigneur [hieroglyphs] [Apopi 1,3] Il ne servit pas un dieu quelconque si ce n'est Sutekh. [hieroglyphs] [H. f. 4,9] Elle ne donna point d'eau pour ses mains.

[236, 28 b]

Parfait indéfini.

La locution de ē qui signifie "il n'a pas fait" "on n'a pas fait" se construit comme il suit avec le mot verbal.

Conjugaison pronominale.

			S	B	A	F
sg 1 c.	de ē …	…	ⲙ̄ⲡⲉⲓ-	ⲙ̄ⲡⲓ-	ⲙ̄ⲡⲓ	ⲙ̄ⲡⲓ-
2 c.	de ē …	" "	ⲙ̄ⲡⲕ-	ⲙ̄ⲡⲉⲕ	ⲙ̄ⲡⲉⲕ-	ⲙ̄ⲡⲉⲕ
3 m.	de ē …	" "	ⲙ̄ⲡϥ-	ⲙ̄ⲡⲉϥ-	ⲙ̄ⲡⲉϥ	ⲙ̄ⲡⲉϥ
" f.	de ē …	" "	ⲙ̄ⲡⲥ-	ⲙ̄ⲡⲉⲥ-	ⲙ̄ⲡⲉⲥ-	ⲙ̄ⲡⲉⲥ
pl 1 c.	de ē …	" "	ⲙ̄ⲡⲛ̄-	ⲙ̄ⲡⲉⲛ-	ⲙ̄ⲡⲛ̄-	ⲙ̄ⲡⲉⲛ
2 c.						
3 c.	de ē …	" "	ⲙ̄ⲡⲟⲩ-	ⲙ̄ⲡⲟⲩ-	ⲙ̄ⲡⲟⲩ-	ⲙ̄ⲡⲟⲩ-

de ē … pronom vague "on".

A noter les graphies suivantes dues à la prononciation du temps: … de ē … (3 p. f. sg); … ē … (1re p. m. sg); … de ē … (3 p. pl.); … ē … (2 p. sg.).

de ē … [P. Bologne 2, 16] Nous ne l'avons pas vu. de ē … … [Un. 1, 22] Tu n'as pas trouvé mon argent.

de ē … … [Un. 2, 51-52]

Je ne l'ai pas fait ce qu'on fit aux envoyés de Khamwese après qu'ils eurent passé dix-sept ans en ce pays.

Note. La forme négative ⲙ̄ⲡⲁϥ SBAF du Parfait II temporel des dialectes coptes n'a qu'une parenté de graphie avec celle du Parfait I. Elle provient d'une construction périphrastique avec l'auxiliaire … à la forme sdm.t.f.

"J'ai écrit Ae de … [An. IX, 6] mais tu ne (l')as pas encore écrit."

Conjugaison nominale.

A la conjugaison nominale, la locution négative du Parfait indéfini revêt les graphies suivantes: de ē. N. verbe; de ē … N. verbe; de ē … N. verbe;

On a en copte SBAF ⲙ̄ⲡⲉ-.

de ē … [St. f. 4, 10] Personne n'a parlé avec moi.

[236, 29]

II CONSTRUCTION PARTICIPE

I SA CONJUGAISON

La graphie de la construction participe affirmative du Parfait se confond avec celle de sa construction simple. L'élément Ae, en effet, caractéristique de la construction participe se contracte avec l'auxiliaire flexionnel Ae constitutif de ce temps. Cet élément n'est transcrit qu'à la construction participe négative du Parfait indéfini.

Conjugaison pronominale affirmative.

				S	B	A	F
sg. 1 m.	Ae …	…		ⲉⲁⲓⲥⲱⲧⲙ̄	ⲉⲁⲓ-	ⲉⲁⲓ-	ⲉⲁⲓ-
" f.	Ae …	"	"	ⲉⲁⲓ-	ⲉⲁⲓ-	ⲉⲁⲓ-	ⲉⲁⲓ-
2 m.	Ae …	"	"	ⲉⲁⲕ-	ⲉⲁⲕ-	ⲉⲁⲕ-	ⲉⲁⲕ-
" f.	Ae …	"	"	(ⲉⲁⲣⲉ-	ⲉⲁⲣⲉ-	ⲉⲁⲣⲉ-	ⲉⲁⲣⲉ-
3 m.	Ae …	"	"	ⲉⲁϥ-	ⲉⲁϥ-	ⲉⲁϥ-	ⲉⲁϥ-
" f.	Ae …	"	"	ⲉⲁⲥ-	ⲉⲁⲥ-	ⲉⲁⲥ-	ⲉⲁⲥ-
pl 1 c.	Ae …	"	"	ⲉⲁⲛ-	ⲉⲁⲛ-	ⲉⲁⲛ-	ⲉⲁⲛ-
2 c.	Ae …	"	"	ⲉⲁⲧⲉⲧⲛ̄-	ⲉⲁⲧⲉⲧⲉⲛ	ⲉⲁⲧⲉⲧⲛ̄	ⲉⲁⲧⲉⲧⲉⲛ
3 c	Ae …	"	"				
" "	Ae …	"	"	ⲉⲁⲩ-	ⲉⲁⲩ-	ⲉⲁⲩ-	ⲉⲁⲩ-

Conjugaison nominale affirmative.

[hiéroglyphes] N [hiéroglyphes] S ϣⲁ.N.verbe B ϣⲁ- A ϣⲁ- F ϣⲁ-

Conjugaison pronominale négative.

sg. 1 c. [hiéroglyphes] S ⲙ̄ⲡⲉⲓⲥⲱⲧⲙ̄ B ⲙ̄ⲡⲓ- A ⲙ̄ⲡⲓ- F ⲙ̄ⲡⲓ-

2 c. [hiéroglyphes] " ⲙ̄ⲡⲉⲕ ⲙ̄ⲡⲉⲕ- ⲙ̄ⲡⲉⲕ- ⲙ̄ⲡⲉⲕ

3 m. [hiéroglyphes], etc ⲙ̄ⲡⲉϥ, etc.

Conjugaison nominale négative

[hiéroglyphes] N. verbe S ⲙ̄ⲡⲉ.N.v. B ⲙ̄ⲡⲉ- A ⲙ̄ⲡⲉ- F ⲙ̄ⲡⲉ-

[236,30] II SON EMPLOI

Suivant les emplois habituels de la construction participe de la conjugaison vulgaire, on trouve la construction Sarfait participe utilisé dans les cas suivants

dans la proposition comme qualificatif épithète ou relatif. [hiéroglyphes] [Snice 5,12] Mon père a pris une autre femme qui s'est mise à me haïr. "Je suis la femme d'un gardien de troupeau [hiéroglyphes] [Horus Seth 6,9] Je suis la femme d'un gardien de troupeau à qui j'ai enfanté un enfant mâle." Un tombeau [hiéroglyphes] [Abbott 5,3] en qui on n'a pas enseveli quelqu'un.

S ⲧⲏ ⲇⲉ ⲉⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛ̄ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲧⲉ ⲉⲁ ⲡⲥⲁⲧⲁⲛⲁⲥ ⲙⲟⲣⲥ. B ⲑⲁⲓ ⲇⲉ ⲛ̄ⲑⲟⲥ ⲟⲩϣⲉⲣⲓ ⲛ̄ⲧⲉ ⲁⲃⲣⲁⲁⲙ ⲧⲉ ⲉⲁ ⲡⲥⲁⲧⲁⲛⲁⲥ ⲥⲟⲛϩⲥ [Lc. 13,16] B ⲁϥⲭⲁϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙ̄ϩⲁⲩ ⲉⲁϥϣⲟⲕϥ [Lc. 23,53]

dans la phrase comme prédicat d'une proposition subordonnée temporelle [hiéroglyphes] [Snice 4,11] L'enfant ayant grandi, il envoya un message. [hiéroglyphes] [Un. 2,70] Le matin étant arrivé, il les fit appeler à son palais. [hiéroglyphes] [cf. 14,1] Son cœur ayant absorbé l'eau, Bata tressaillit en ses membres.

S ⲡⲭⲓⲗⲓⲁⲣⲭⲟⲥ ⲇⲉ ⲁϥⲕⲁ ⲡϣⲣⲓⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲁϥⲡⲁⲣⲁⲅⲅⲉⲓⲗⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲣ̄ϫⲟⲟⲥ ⲉⲗⲁⲁⲩ [Ad. 23,22] B ⲡⲱⲥ ⲫⲁⲓ ⲥⲱⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲥϧⲁⲓ ⲉⲙ̄ⲡⲉϥⲥⲁⲃⲟ [J. 7,15] B ⲁⲓⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲉⲁⲓϯ ⲛ̄ⲟⲩⲥⲛⲟϥ ⲛ̄ⲑⲙⲏⲓ [Mth. 27,4]

[236,31] III FORME SECONDE

La forme seconde du Sarfait est identique à celle de la construction participe Sarfait. On ne la rencontre guère qu'à la construction négative.

"La mission que remplissaient mes pères je l'ai remplie [hiéroglyphes] [Un. 2,48] bien que tu n'aies pas fait pour moi ce que faisaient tes pères.

Le Sarfait II des dialectes coptes a pour auxiliaire la forme SA ⲛ̄ⲧⲁ, BF ⲉⲧⲁ- qui provient de l'association de la construction simple avec la particule [hiéroglyphes] = ⲛ̄ⲧ(ⲉ), ⲉⲧ(ⲉ)

[236, 32]

FUTUR

L'association du verbe à la forme infinitive avec l'auxiliaire [hiér.] par l'intermédiaire de la particule ⊂ telle est la construction du futur dans la conjugaison vulgaire. On observe cette association en moyen égyptien et l'exactitude du sens futur qu'elle revêt comme son origine nous est fournie par la locution [hiér.] employée en néo-égyptien.

Cette locution est toujours suivie d'un complément de but et implique aussi toujours l'ellipse d'un verbe de mouvement [hiér.] [An. I. 11, 6] Le messager qui (ira) à la vallée. [hiér.] [Pap. Harris 2, 6] Je (partirai) vers Memphis. [hiér.] [An. I. 15, 6] Fixe-nous le nombre d'hommes qui (iront) au-devant de lui.

Cette locution n'est que l'abrégé de la construction [hiér.] "il va à", "il va pour" et qui suivie d'un verbe correspond à notre futur prochain français "il va faire" pour "il fera", "il va entendre" pour "il entendra".

En réalité du rôle joué effectivement par ce verbe nous est attesté par les différentes formes du futur dans les dialectes coptes. Trois d'entre elles ont conservé le verbe [hiér.] perdant la particule ⊂, une seule l'a perdu conservant au contraire la particule.

Futur I	ϥⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̄	[hiér.]
Futur II	ⲉⲓⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̄	[hiér.]
Imparfait Futur	ⲛⲉⲓⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̄	[hiér.]
Futur III	ⲉⲓⲉⲥⲱⲧⲙ̄	[hiér.]

Les deux premières formes Futur I et Futur II ne se

rencontrent dans les documents écrits qu'au temps du démotique, encore sont-elles rarement employées [491, 6]

La forme imparfait transcrite ⲛⲉⲓⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̄ dans les dialectes coptes ([hiér.]) est transcrite en néo-égyptien [hiér.] (ⲛⲉⲓⲉⲥⲱⲧⲙ̄).

La forme Futur III se présente dans les dialectes coptes comme en néo-égyptien sous la même transcription: [hiér.] ⲉⲓ[ⲛⲁ]ⲉⲥⲱⲧⲙ̄.

Le futur de la conjugaison vulgaire en usage en néo-égyptien qui traduit à la fois les futurs I, II et III des dialectes coptes comporte une construction simple et une forme seconde.

Il est à noter que maintes fois la particule ⊂ est supprimée dans sa transcription, sans doute sous l'influence de la prononciation.

[236, 33]

I CONSTRUCTION SIMPLE

I SA CONJUGAISON

Conjugaison pronominale affirmative

				S	B	A	F
sg 1 m.	[hiér.]			ⲉⲓⲉⲥⲱⲧⲙ̄	ⲉⲓⲉ-	ⲁⲓⲁ-	ⲉⲓⲉ
.. f.	[hiér.]	"	"	ⲉⲓⲉ- "	ⲉⲓⲉ-	ⲁⲓⲁ-	ⲉⲓⲉ
2 m.	[hiér.]	"	"	ⲉⲕⲉ-	ⲉⲕⲉ-	ⲁⲕⲁ	ⲉⲕⲉ-
.. f.	[hiér.]	"	"	(ⲉⲣⲉ-	ⲉⲣⲉ-	ⲁⲣⲁ-	ⲉⲣⲉ-
3 m.	[hiér.]	"	"	ⲉϥⲉ-	ⲉϥⲉ-	ⲁϥⲁ-	ⲉϥⲉ-
.. f.	[hiér.]	"	"	ⲉⲥⲉ-	ⲉⲥⲉ-	ⲁⲥⲁ-	ⲉⲥⲉ-
pl. 1 c.	[hiér.]	"	"	ⲉⲛⲉ-	ⲉⲛⲉ-	ⲁⲛⲁ-	ⲉⲛⲉ-
2 c.	[hiér.]	"	"	ⲉⲧⲉⲧⲛⲉ-	(ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲉ)	ⲁⲧⲉⲧⲛⲁ-	ⲉⲧⲉⲧⲛⲉ
3 c.	[hiér.]	"	"				
.. ..	[hiér.]	"	"	ⲉⲩⲉ-	ⲉⲩⲉ-	ⲁⲩⲁ-	ⲉⲩⲉ

Conjugaison nominale affirmative

N. + verbe   SBF ⲉⲣⲉ N. verbe

Conjugaison pronominale négative

		S	B	A	F
sg. 1 m.	ou	ⲛ̄ⲛⲁ-	ⲛ̄ⲛⲁ-	ⲛⲁ-	ⲛ̄ⲛⲉ-
,, f.	,,				
2 m.	,,	ⲛ̄ⲛⲉⲕ-	ⲛⲛⲉⲕ-	ⲛⲉⲕ-	ⲛ̄ⲛⲉⲕ
,, f.	,,	ⲛ̄ⲛⲉ-	ⲛ̄ⲛⲉ-	ⲛⲉ-	ⲛ̄ⲛⲉ-
3 m.	,,	ⲛ̄ⲛⲉϥ-	ⲛ̄ⲛⲉϥ-	ⲛⲉϥ-	ⲛ̄ⲛⲉϥ
,, f.	,,	ⲛ̄ⲛⲉⲥ-	ⲛ̄ⲛⲉⲥ-	ⲛⲉⲥ-	ⲛ̄ⲛⲉⲥ-
pl. 1 c	,,	ⲛ̄ⲛⲉⲛ-	ⲛ̄ⲛⲉⲛ-	ⲛⲉⲛ-	ⲛ̄ⲛⲉⲛ-
2 c.	,,	ⲛ̄ⲛⲉⲧⲛ̄-	ⲛ̄ⲛⲉⲧⲉⲛ-	ⲛⲉⲧⲉⲛ-	ⲛ̄ⲛⲉⲧⲉⲛ-
3 c	,,				
,, ,,	,,	ⲛ̄ⲛⲉⲩ-	ⲛ̄ⲛⲟⲩ-	ⲛⲟⲩ-	ⲛ̄ⲛⲟⲩ-

Conjugaison nominale négative

ou N. + verbe   SBF ⲛ̄ⲛⲉ-   A ⲛⲉ-

[236,34] II SON EMPLOI

Cette forme de la conjugaison vulgaire est particulièrement en usage dans le discours direct comme dans le récit. [An. V. 17,5] Je ferai trébucher ton pied. [Horus Seth 12,9] Où irai-je ? [Ct. f. 7,2] J'irai à la vallée du cèdre.

[236,35] Elle s'emploie dans la proposition subordonnée temporelle ou conditionnelle introduite par la particule. [Ct. f. 8,5] Mais lorsque tu le trouveras tu le placeras en un vase d'eau.

[Un. 2,32] Si tu dis : Je le ferai pour Amon, tu vivras.

[236,36] Dans la proposition causale introduite par la locution.

"Demeure là [Ct. f. 7,1,2] car je ne demeurerai plus au lieu où tu es.

[236,37] La construction négative avec la particule s'emploie à propos d'un état, d'une situation, d'une manière d'être. [Prince 6,13] Si on me l'enlève, je ne mangerai plus, je ne boirai plus. [Horus Seth 1,11] Nous ne connaîtrons pas le mensonge.

La construction négative avec la particule s'emploie plutôt pour nier un fait. La différence de nuance de sens d'avec celle de la particule apparaît particulièrement dans le premier des exemples cités ici. [Ct. f. 4,1] Je ne la (cette abomination) dirai à personne, je ne permettrai pas qu'elle sorte de ma bouche.

Alors Seth fit serment à Horus en disant : [Horus Seth 13,3] On ne lui donnera pas la charge.

[236,38] L'épithète de sens relatif habituellement rendue par la construction participe dans la conjugaison vulgaire

est rendue pour le futur par la construction simple introduite par le relatif [illegible]

sg 1 m. [illegible] S ⲉⲧⲉⲓⲉ- B ⲉⲑⲏⲉ A ⲉⲧⲁⲓⲁ F ⲉⲧⲉⲓⲉ-
2 m ,, [illegible] ,, ,, ⲉⲧⲉⲕⲉ- ⲉⲧⲉⲕⲉ- ⲉⲧⲁⲕⲁ- ⲉⲧⲉⲕⲉ
3 m ,, [illegible] ,, ,, ⲉⲧⲉϥⲉ- ⲉⲧⲉϥⲉ- ⲉⲧⲁϥⲁ- ⲉⲧⲉϥⲉ-
pl 1 c ,, [illegible] etc. ⲉⲧⲉⲛ-, etc.

[illegible]

[A. P. 11, 6] Le messager qui atteindra la vallée. [illegible]

[Un. 2, 16] Les cèdres que je couperai.

[236,39] Construction participe.

Comme le futur III des dialectes coptes correspondant au futur de la conjugaison vulgaire du néo égyptien, ce dernier n'a pas de construction participe. Le sens relatif que comporte cette construction est rendu comme il vient d'être noté dans le paragraphe précédent [236,38].

[236,40] II FORME SECONDE

La forme seconde du futur est établie au moyen de la construction simple à laquelle on préfixe l'élément [illegible] = ⲉ- qui se contracte avec l'auxiliaire dans la transcription copte.

sg. 1 m. [illegible] S ⲉⲓⲉ- B ⲉⲓⲉ- A ⲁⲓⲁ- F ⲉⲓⲉ-
2 m. [illegible], etc. ⲉⲕⲉ-. etc.

sg 1 m. [illegible] S ⲛ̄ⲛⲉⲓ- B ⲛ̄ⲛⲉⲓ
2 m [illegible], etc. ⲛ̄ⲛⲉⲕ-, etc.

[illegible] [P. Leyde 370, 14] Le scribe sera là, mais il veillera sur toi, tu les rendras.

Ce n'est guère que dans le dialecte bohaïrique qu'on rencontre le futur III avec la nuance de sens de forme seconde. ⲛ̄ⲑⲟ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲁⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲉⲧϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲛ̄ⲧⲉ ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲉϥⲉⲓ ⲅⲁⲣ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ϧⲏⲧϥ ⲛ̄϶ⲉ ⲟⲩϩⲏⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ [Matth. 2, 6]; ⲫⲏ ⲉⲧⲛⲁⲙⲟϣⲓ ⲛ̄ⲥⲱⲓ ⲛ̄ⲛⲉϥⲙⲟϣⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲭⲁⲕⲓ ⲁⲗⲗⲁ ⲉϥⲉϭⲓ ⲙ̄ⲫⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲱⲛϧ [J. 8, 12].

[236,41] IMPARFAIT

Cette forme de la conjugaison vulgaire est caractérisée par le verbe auxiliaire [illegible] en association avec le verbe principal à la forme infinitif ou à la forme pseudo participe.

Ce verbe auxiliaire signifie "être", "exister", "se trouver". Il est transcrit dans les dialectes coptes SA ⲟⲩⲛ̄, B ⲟⲩⲟⲛ, F ⲟⲩⲁⲛ [467] lorsqu'il est employé seul. Employé comme auxiliaire, il est transcrit à la forme pronominale: S ⲛⲉⲓ-, ⲛⲉⲕ-, ⲛⲉϥ-, etc. BAF ⲛⲁⲓ-, ⲛⲁⲕ-, ⲛⲁϥ, etc. Sa forme abrégée transcrite ⲛⲉ- ne se trouve employée que dans la construction ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ [468-469]. Elle est remplacée à la conjugaison de l'imparfait par les formes S ⲛⲉⲣⲉ-, BA ⲛⲁⲣⲉ-, F ⲛⲁⲗⲉ-.

La nuance de sens propre à la forme imparfait consiste à marquer pour le sujet un état, une manière d'être, une situation, une condition, une action habituelle, coutume qui est réalisée au moment où l'on parle ou dont on parle sans exclure cette réalisation du passé ou du futur, par rapport à ce moment, à raison de son caractère habituel.

Elle se présente sous la triple construction habituelle des formes de la conjugaison vulgaire.

On ne relève point de construction négative de la forme imparfait. Dans la construction trans-crite souvent , le verbe et le verbe d'existence à la forme sdm.f. ( ) [An. I. 7,6] Il n'y a personne avec moi.

[236,42] I CONSTRUCTION SIMPLE

I SA CONJUGAISON

Conjugaison pronominale

	S	B	A	F
sg. 1 m.	ⲚⲈⲒⲤⲰⲦⲘ	ⲚⲀⲒ-	ⲚⲀⲒ-	ⲚⲀⲒ-
.. f.	ⲚⲈⲒ-	ⲚⲀⲒ-	ⲚⲀⲒ-	ⲚⲀⲒ-
2 m.	ⲚⲈⲔ-	ⲚⲀⲔ-	ⲚⲀⲔ-	ⲚⲀⲔ-
.. f.	(ⲚⲈⲢⲈ-	ⲚⲀⲢⲈ-	ⲚⲀⲢⲈ-	ⲚⲀⲢⲈ-
3 m.	ⲚⲈϤ-	ⲚⲀϤ-	ⲚⲀϤ-	ⲚⲀϤ-
.. f.	ⲚⲈⲤ-	ⲚⲀⲤ-	ⲚⲀⲤ-	ⲚⲀⲤ-
pl. 1 c.	ⲚⲈⲚ-	ⲚⲀⲚ-	ⲚⲀⲚ-	ⲚⲀⲚ-
2 c.	ⲚⲈⲦⲈⲦⲚ-	(ⲚⲀⲢⲈⲦⲈⲚ-)	ⲚⲀⲦⲈⲦⲚ-	ⲚⲀⲦⲈⲦⲈⲚ-
3 c.	ⲚⲈⲨ-	ⲚⲀⲨ-	ⲚⲀⲨ-	ⲚⲀⲨ-

Conjugaison nominale

	S	B	A	F
N + verbe.	ⲚⲈⲢⲈ.N+V.	ⲚⲀⲢⲈ-	ⲚⲀⲢⲈ	ⲚⲀⲖⲈ-

[236,43] II SON EMPLOI

Cette forme imparfait ne s'emploie jamais qu'avec un sujet déterminé de manière définie.

On la rencontre dans le récit, le discours direct quand on veut marquer avec insistance pour le sujet l'habitude de l'action signifiée par le verbe. Une nuance de sens analogue peut être signifiée par le Présent I ou le Présent II avec le verbe au pseudo participe

[An. 2, 28-29] Les rois antérieurs faisaient envoyer or et argent.

[An. III. 6,3] Si l'on fait quelque chose défendue, ton œil le voit.

Un usage fréquent de l'imparfait est celui où il sert à exprimer une situation future mais qu'on représente comme déjà réalisée cf. [236,18].

[Joppe 2,9] Vous êtes entrés dans la ville, vous ouvrez à vos compagnons. Lorsque vous serez entrés dans la ville, vous ouvrirez à vos compagnons.

[D. f. 6,9] Lorsque le soleil se lèvera, je dis enterré avec toi.

Servant à exprimer une situation passée, l'imparfait est généralement introduit par une particule

[Florence 2616,3] Lorsque je vivais sur la terre, j'étais le trésorier du roi.

[236,44] II CONSTRUCTION PARTICIPE

I SA CONJUGAISON

Conjugaison pronominale

	S	B	A	F
sg 1 m.	ⲈⲚⲈⲒⲤⲰⲦⲘ	ⲈⲚⲀⲒ-	ⲈⲚⲀⲒ-	ⲈⲚⲀⲒ-
2 m. , etc.	ⲈⲚⲈⲔ-	ⲈⲚⲀⲔ-	ⲈⲚⲀⲔ-	ⲈⲚⲀⲔ-

Conjugaison nominale

	S	B	A	F
N. verbe	ⲈⲚⲈⲢⲈ-	ⲈⲚⲀⲢⲈ-	ⲈⲚⲀⲢⲈ	ⲈⲚⲀⲢⲈ-

[236,45] II SON EMPLOI

Son emploi est celui de la construction participe en général dans la proposition ou la phrase. Il est commun avec celui des autres constructions participe dont il ne se distingue en le cas que par sa nuance de sens.

"Envoie-moi le jeune serviteur [An. VI. 28-29] qui garde les troupeaux." J'étais trésorier du roi, lieutenant de l'armée [Florence 2616,4] me trouvant avant les hommes après les dieux." Ne sois pas menteur [Amenope 13,14] tandis que la crainte envahit tes membres.

On a dans les dialectes coptes: B ⲉⲩⲛⲁⲩ ⲉⲛⲓⲙⲏⲓⲛⲓ ⲉⲛⲁϥⲓⲣⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ, S ⲉⲩⲛⲁⲩ ⲉⲙⲙⲁⲉⲓⲛ ⲉⲛⲉϥⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ [J. 2,23] B ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲛⲁϥⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ϯⲱⲙⲥ ⲙ̀ⲙⲟϥ [J. 1,28] B ⲉⲛⲑⲟϥ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ ⲉⲛⲁϥⲭⲏ ⲙ̀ⲙⲁⲩ [Matth. 14,23]

Nota — On rencontre parfois le verbe seul à la forme pseudo participe seul à l'infinitif introduit par faisant fonction d'auxiliaire, remplissant le rôle de qualificatif comme dans l'exemple suivant: [Abbott 7,2] Les princes étant amis. Mais cette construction ne saurait être confondue avec la construction participe imparfait dont il est traité ici. En cette association l'auxiliaire est à la forme participe de la conjugaison littéraire. En son emploi toutefois il demeure invariable de genre comme de nombre. Avec la construction participe imparfait on aurait .

[236,46] III FORME SECONDE

La forme seconde est établie de façon identique à celle de la construction participe. Son sens adversatif est le plus souvent souligné par une particule.

Le prince a parlé [Abbott 7,10] mais j'étais là.

S ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲧⲟⲓ ⲧⲁⲗⲟϥ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲉⲛⲉⲣⲉ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲧⲏⲣϥ ⲟⲩⲏϩ ⲛ̄ⲥⲱϥ ⲉⲩⲁϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ϥⲉⲓ ⲛ̄ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲛϫⲁϫⲉ [Act. 21, 35-36].

[236,47] FUTUR IMPARFAIT

Cette forme, comme son nom l'indique, est un composé du futur et de l'imparfait. Sa construction comporte les auxiliaires qui caractérisent chacune de ces deux formes composantes. Graphiquement le futur imparfait de la conjugaison vulgaire du néo-égyptien n'a pas de correspondant dans les dialectes coptes mais comme il a été déjà noté plus haut [236,32] ce manque de correspondant n'est qu'apparent. Il provient de la différence de prononciation entre l'époque du néo-égyptien et celle du temps où les dialectes coptes ont été écrits, pour une même construction. est pour et ⲛⲉⲓⲛⲁⲓ est pour ⲛⲉⲓⲛⲁⲉ

Le futur imparfait néo-égyptien de la conjugaison vulgaire revêt la même nuance de sens que le futur imparfait des dialectes coptes. Il traduit notre futur antérieur et notre conditionnel passé.

On ne le rencontre employé qu'à la seule construction simple.

[236,48] CONSTRUCTION SIMPLE

conjugaison pronominale

		S	B	A	F
sg. 1m.	[hieroglyphs]	ⲛⲉⲓⲛⲁ-	ⲛⲁⲓⲛⲁ-	ⲁⲛⲁⲓⲛⲁ	ⲛⲁⲓⲛⲁ
" f.	[hieroglyphs] " "	ⲛⲉⲓⲛⲁ-	ⲛⲁⲓⲛⲁ-	ⲛⲁⲓⲛⲁ-	ⲛⲁⲓⲛⲁ
2 m.	[hieroglyphs] " "	ⲛⲉⲕⲛⲁ-	ⲛⲁϧⲛⲁ-	ⲛⲁⲕⲛⲁ-	ⲛⲁϧⲛⲁ
" f.	[hieroglyphs] " "	ⲛⲉⲣⲉⲛⲁ-	ⲛⲁⲣⲉⲛⲁ-	ⲛⲁⲣⲉⲛⲁ-	ⲛⲁϫⲉⲛⲁ
3 m.	[hieroglyphs] " "	ⲛⲉϥⲛⲁ-	ⲛⲁϥⲛⲁ-	ⲛⲁϥⲛⲁ-	ⲛⲁϥⲛⲁ
" f.	[hieroglyphs] " "	ⲛⲉⲥⲛⲁ-	ⲛⲁⲥⲛⲁ-	ⲛⲁⲥⲛⲁ-	ⲛⲁⲥⲛⲁ-
pl. 1 c.	[hieroglyphs] " "	ⲛⲉⲛⲛⲁ-	ⲛⲁⲛⲛⲁ-	ⲛⲁⲛⲛⲁ-	ⲛⲁⲛⲛⲁ
2 c.	[hieroglyphs] " "	ⲛⲉⲧⲉⲧⲛⲁ-	ⲛⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲛⲁ-		
3 c.	[hieroglyphs] " "	ⲛⲉⲩⲛⲁ-	ⲛⲁⲩⲛⲁ-		

conjugaison nominale

[hieroglyphs] N [hieroglyphs] + verbe ⲛⲉⲣⲉⲛⲁ- ⲛⲁⲣⲉⲛⲁ-

conjugaison négative

La construction négative s'établit au moyen de la particule de négation [hieroglyphs] qui se place entre les deux auxiliaires.

sg. 1m. [hieroglyphs]
2m. [hieroglyphs] " " etc.

[236,49] SON EMPLOI

Cette forme correspond à notre futur antérieur. Elle sert à exprimer le passé du futur.

"Ne va pas contempler la terreur de la mer [hieroglyphs] [Un. 2,50] tu auras vu la terreur de la mer en voyant la mienne.

Plus ordinairement toutefois le futur imparfait est employé pour exprimer l'irréel touchant le passé futur qui est rendu en français par le conditionnel passé.

Si c'était un voleur appartenant à mes terres qui a dérobé ton argent [hieroglyphs] [Un. 1, 18-19] Je te l'aurais restitué. [hieroglyphs] [Un. 2.29] S'ils avaient en vie et santé, ils n'auraient pas envoyé ces présents.

S ⲉⲛⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲙⲟⲓ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲛⲁ ~~(ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ)~~ ⲥⲟⲩⲛ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ [J. 8.19] ⲉⲛⲉⲕⲙ̄ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲛⲁⲙⲟⲩ ⲁⲛ ⲡⲉ [J. 11.21] B ⲉⲛⲁⲣⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲙⲟⲓ ⲛⲁⲣⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲥⲟⲩⲉⲛ ⲡⲁⲕⲉⲓⲱⲧ [J. 8.19].

[236,50] CONJONCTIF

La construction de cette forme est établie au moyen de l'élément [hieroglyphs] = ⲛ̄ⲧⲉ- accompagné du verbe à l'infinitif.

Ce n'est qu'en de rares exceptions que l'infinitif est introduit par la particule [hieroglyphs]. On rencontre aussi parfois l'infinitif introduit par la particule [hieroglyphs] mais elle n'est que le fait d'une erreur de copiste.

Cette forme n'admet qu'une construction simple.

I SA CONJUGAISON

conjugaison pronominale

		S	B	A	F
sg. 1m.	[hieroglyphs]	ⲛ̄ⲧⲁ-	ⲛ̄ⲧⲁ-	ⲧⲁ-	ⲛ̄ⲧⲁ-
" f	[hieroglyphs] "				
2 m.	[hieroglyphs] "	ⲛ̄ⲅ-	ⲛ̄ⲧⲉⲕ-	ⲕ-	ⲛ̄ⲕ-
" f	[hieroglyphs] "	ⲛ̄ⲧⲉ-	ⲛ̄ⲧⲉ-	ⲧⲉ-	ⲛ̄ⲧⲉ-
3 m.	[hieroglyphs] "	ⲛ̄ϥ-	ⲛ̄ⲧⲉϥ-	ϥ-	ⲛ̄ϥ-
" f.	[hieroglyphs] "	ⲛ̄ⲥ-	ⲛ̄ⲧⲉⲥ-	ⲥ-	ⲛ̄ⲥ-

pl. 1 c. [hieroglyphs] S ⲚⲦⲚ̄- B ⲚⲦⲈⲚ- A ⲦⲚ̄ F ⲚⲦⲈⲚ-
2 c. [hieroglyphs] " ⲚⲦⲈⲦⲚ̄- ⲚⲦⲈⲦⲈⲚ- ⲦⲈⲦⲚ̄- ⲚⲦⲈⲦⲈⲚ-
3 c [hieroglyphs] " ⲚⲤⲈ- ⲚⲤⲈ ⲤⲈ- ⲚⲤⲈ-
" " [hieroglyphs] "

Conjugaison nominale

[hieroglyphs] N + verbe ⲚⲦⲈ- ⲚⲦⲈ- ⲦⲈ- ⲚⲦⲈ-

[236,51] SA SIGNIFICATION

Cette forme comporte une double nuance de sens dans la phrase où elle se trouve employée.

D'une part, elle exprime la réalisation de l'action signifiée par le verbe qu'elle affecte en rapport de concomitance ou de conséquence ou de mobile avec une autre action.

D'autre part, la réalisation de cette action revêt une modalité qui elle, relève de son emploi seul.

[236,52] SON EMPLOI

Le conjonctif ne s'emploie jamais dans la phrase qu'en une proposition précédée elle même d'une autre proposition.

En outre, la proposition à laquelle appartient le conjonctif ne remplit jamais le rôle de subordonnée vis-à-vis de la proposition qui la précède.

Elle peut néanmoins être subordonnée comme elle peut être aussi principale ou indépendante.

La loi de position et de rapport syntaxique notée ici étant observée, il advient, en effet, d'une part, que si la proposition à laquelle appartient le conjonctif est subordonnée, elle n'est jamais placée immédiatement après sa principale et d'autre part que si elle remplit le rôle de principale elle se trouve alors placée après sa subordonnée ou après une autre proposition principale.

Indépendante, elle n'est jamais précédée que d'une autre proposition indépendante.

Par rapport à sa modalité, à sa nuance de temps le conjonctif revêt la modalité et la nuance de temps du verbe de la proposition qui précède celle à laquelle il appartient.

Les différentes positions du conjonctif (C) dans la phrase présentent le schéma suivant.

P subordonnée — P principale C
" " P subordonnée C — P principale
P principale — P principale C
" "
P principale — P subordonnée — P subord. C
" " — P principale — P princip. C

P Indépendante — P indépend. C —

Ainsi la forme du conjonctif peut traduire des modalités diverses ainsi que des nuances de temps différentes. Elle n'est qu'une forme de substitution née de la loi du moindre effort dans le langage vulgaire pour la simplification de la conjugaison verbale.

[236,53] Quelques exemples concrétiseront cet emploi de la forme du conjonctif.

[hieroglyphs] [L. Bologne 9.9] qu'il me soit accordé que je te voie en santé, que je t'embrasse.

[hieroglyphs] [Wn. 2.32] Si tu dis : j'agirai, si tu exécutes son ordre, tu vivras.

C'est suivant la facture de ce dernier exemple

que s'explique l'emploi du conjonctif après les formules de serment. Selon la loi de sa syntaxe son emploi en ce cas suppose l'ellipse d'une subordonnée après la formule.

[Senica 6,5] Comme Ra existe (si cela est vrai — si on le tue, je mourrai.

La place du conjonctif en une proposition qui remplit dans la phrase le rôle de proposition principale apparaît en ces exemples suivants.

[H. f. 8,5] Mais lorsque tu le trouveras, tu le mettras dans un vase d'eau.

[Un. 2, 32-33] Si tu dis : j'agirai, si tu exécutes son ordre, tu vivras, tu seras en santé, tu seras bien portant.

Dans ces autres exemples enfin c'est dans le rôle de prédicat verbal d'une proposition indépendante qu'on observe le conjonctif.

[Un. 2, 55]

Comment ne te réjouis-tu pas, ne fais-tu pas faire pour toi une stèle !

[H. f 14, 5-6] Je deviendrai un taureau tu t'assieras sur mon dos.

[Horus S. 6,11]

Je te châtierai, je prendrai le bétail, je te chasserai au dehors.

[236, 54] SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

La construction négative du conjonctif est établie au moyen du verbe auxiliaire de négation.

[Mx. Ani 7,2] Ne mange pas le pain tandis qu'un autre se tient debout et que tu ne lui as pas tendu la main.

Dans les dialectes coptes la forme du subjonctif qui s'emploie pour rendre maintes nuances circonstancielles dans la phrase, s'emploie aussi comme forme de substitution de la plupart des temps de la conjugaison et les règles de son emploi sont analogues à celles du néo-égyptien. S. ⲡϫⲁⲓⲃⲉⲕⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲛ̄ⲟⲩϣⲱⲥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲉⲛ̄ⲛⲟⲩϥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛ̄ⲉⲥⲟⲟⲩ ϣⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲟⲩⲱⲛϣ ⲉϥⲛⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϥⲕⲁ ⲛ̄ⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛ̄ϥⲡⲱⲧ. A² ⲡϫⲁⲉⲓⲃⲉⲕⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲟⲩϣⲱⲥ ⲉⲛ ⲡⲉ ⲡⲉⲉⲓ ⲉⲧⲉⲛⲱϥ ⲉⲛ ⲡⲉ ⲛⲉⲥⲁⲩ ϣⲁⲣⲉϥⲛⲉⲩ ⲁⲡⲟⲩⲱⲛϣ ⲉϥⲛⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϥⲕⲁ ⲛⲉⲥⲁⲩ ⲛ̄ϥⲡⲱⲧ [J. 14, 12]

A la construction négative on a : B ⲫⲏ ⲟⲩⲛ ⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲟⲩⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲉⲁⲓϥ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̄ⲧⲉϥϣⲧⲉⲙⲁⲓϥ ⲟⲩⲛⲟⲃⲓ ⲛⲁϥ ⲡⲉ [Jac. 4, 7] ⲫⲏ ⲉⲧϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲓⲥⲟⲩⲱⲛϥ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̄ⲧⲉϥϣⲧⲉⲙ ⲁⲣⲉϩ ⲉⲛⲉϥⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲟⲩⲥⲁⲙⲉⲑⲛⲟⲩϫ ⲡⲉ [1 J. 2, 4]

Le sahidique emploie de préférence la forme participe à la place du subjonctif.

CHAPITRE XIV

LA CONJUGAISON LITTÉRAIRE

LES FORMES SIMPLES DE LA NOUVELLE FLEXION.

[237] ś₫m.f (parfait)

I SA CONSTRUCTION, SA FLEXION.

La graphie de cette forme en néo-égyptien est la même que celle qu'on observe en moyen égyptien. Elle se distingue de la forme imparfait de même facture par les mêmes particularités que celles notées en cette dernière langue. Mais, comme on le verra dans le chapitre suivant, ce n'est que rarement qu'on trouve l'imparfait rendu sous cette forme en néo-égyptien, et qui peut le faire confondre parfois avec le parfait.

La forme śdm.f de sens parfait ne se rencontre en outre qu'avec des verbes bilitères ou trilitères.

Pour rendre le parfait des verbes quadrilitères, on se sert d'une construction périphrastique établie au moyen du verbe auxiliaire

On trouve aussi parfois cette dernière construction employée avec des verbes trilitères; ce sont généralement des verbes de mouvement qui admettent néanmoins concuremment la forme courante śdm.f.

[238] Les pronoms personnels suffixes adjoints au radical verbal pour la construction du parfait sont

transcrits suivant la graphie et les règles déjà données au paragraphe de ce pronom [118 et seq.]. Quelques exemples serviront à montrer la physionomie de cette forme à la conjugaison pronominale.

sg. 1 c. (ꜥḥm) [An. I. 7,7] (ꜣkp) [Un. 1x+7] (wḥꜣ) [Un. 1,21].
2 m. (ꜥḥm) [An. I. 8,8], (pḥ) [Apopi 2,4], (ỉm) [Ch. f. 3,2]
2 f. (ꜥnḫ) [P. Bologne 10,7].
3 m. (zḫ) [An. I. 8,8] [Ch. f. 5,3]
3 f. (śkm) [Prince 4,3] (mnꜥ [Prince 8,2].
pl. 1 c. (mḥ) [Joppe 2,14] (grg) [Ch. f. 2,2]
2 c. (śwr) [Horus Seth 10,12].
3 c. (šꜥd) [Un. 2,43]; [Ch. Beatty 29,2]

[239] La conjugaison nominale qui est restée en usage comme en moyen égyptien demeure inchangée.

[241] La flexion des verbes trilitères de la deuxième radicale redoublée et des verbes trilitères de la troisième faible se présente comme il suit:

[j] (mꜣꜣ) [Florence 2616,1] + nom (gnn) [Jud. Turin 1].
(prj) [Prince 7,8] [Un. 2,76] + nom [Prince 7,11-12]; [An. I. 18,5].
(wꜥj) [Ch. f. 5,1] (gmj) [Sallier I. 8,6]
(ỉnj) [Horus Seth 10,12]; (wpj) [An. I. 3,3].
(ḥꜣj) [Un. 1,42; 1x+7] (dꜣj) [Horus Seth 5,2] (ṯꜣj) [Un. 1,10] [Ch. f. 11,3].

[242] On relève chez les verbes irréguliers les constructions pronominales suivantes :

– … (irj) – … [Un. 2.43] ; … [Florence 2616, 10] ; … [Prince 6.11] … [Un. 2.51]

– … (rdj) – … [Sallier I.6.1] … [Un. 1x+18] … [Prince 6.2] ; … [Un. 2.19] ; … + nom [Horus Seth 12.2].

– … (inj) – …, …, … ; … + nom.

– … (iw) – …, …, … + nom.

[243] Avec les verbes quadrilitères, comme il a été déjà noté, la forme śdm.f parfait est établie de façon périphrastique au moyen du verbe auxiliaire … . On a, à la construction affirmative, les formes suivantes :

sg. 1c.	…		pl. 1c.	…	
2m.	…	"	2c.	…	"
" f.	…	"			
3m.	…	"	3c.	…	"
" f.	…	"		…	"

A la construction négative le verbe auxiliaire … revêt une graphie particulière après la particule de négation … cf. [275c].

[244] II SA SIGNIFICATION

La nuance de sens de la forme śdm.f du parfait en néo-égyptien touchant la réalisation de l'action, qu'elle sert à exprimer, comme le temps dans lequel cette action se réalise, demeure celle du moyen égyptien.

Elle s'emploie le plus souvent pour marquer le passé, parfois pour marquer le présent ; ce n'est que rarement qu'elle comporte un sens futur.

[245] III SON EMPLOI

La forme śdm.f parfait s'emploie soit seule soit accompagnée d'auxiliaires.

[246] LA FORME ŚDM.F EMPLOYÉE SEULE

Employée seule la forme śdm.f se rencontre aussi bien dans la proposition indépendante que dans la proposition subordonnée.

[247] Dans la proposition indépendante, comme en moyen égyptien, on relève cette forme relatant le discours direct. On la relève aussi dans le récit, la narration, mais elle y est peu fréquente. Elle est remplacée en néo-égyptien par la forme parfait de la conjugaison vulgaire [236, 276].

"Ils lui dirent : … [Prince 5.10] d'où viens-tu bon jeune homme ?" Il alla réjouir le cœur de sa souveraine en disant … [Joppé 2.14] nous nous sommes emparés de Tuthi. … [D.f. 8.1] Il s'élança il ne put pas parvenir où était son frère.

[248] Elle a conservé son emploi dans la proposition exprimant un ordre, un vœu, une prière où elle est introduite maintes fois par la particule … .

… [An. I. 3.3] Puisses-tu aller à ta tombe dans la nécropole, puisses-tu te mêler aux nobles esprits, puisses-tu être compté parmi eux !

… [D.f. 8.2] Va à ta maison ! …

[Joppé 3,8] Que ton cœur se réjouisse, Amon t'a livré l'ennemi! [Un. 2,54] Va, vois tes compagnons! [An. IV. 3,2] Puisse Amon apporter la joie en ton cœur, qu'il te donne une bonne vieillesse! [Sallier I. 3,2] Puisses-tu savoir cela!

[250] Elle demeure également employée comme forme de substitution signifiant l'impératif après un impératif. [Sallier I. 7,5] Viens à moi, garde-moi! [An. I. 10,4] Pose-le sur la balance, vois s'il est lourd!

[251] Dans la proposition subordonnée la forme sdm.f s'emploie avec la complétive après le verbe de la principale "faire, laisser, poser, permettre", dont la forme à l'impératif positif revêt la graphie et à l'impératif négatif la graphie après laquelle on emploie aussi l'infinitif [437]. [H. S. 5,3] Si tu permets qu'il vive, je mourrai. [Sinuhé 4,9] Permets qu'on m'en apporte un de sa ressemblance. [H. S. 8,5] Ne permets pas que ton cœur se lasse. [Apopi 2,6] Ils ne permettent pas que le sommeil me vienne.

A la conjugaison périphrastique avec un verbe qui-litère on a: [H. S. 15,10] Tu décidas qu'on fît couper le cèdre.

L'impératif n'a point toujours son sens littéral. Il a parfois le sens d'une simple exclamation optative et parfois même lorsqu'il est suivi d'un passif à la forme impersonnelle il n'apparait que comme une simple formule appuyant cet impersonnel. [P. Bologne 6,1] (Fasse le ciel) que tu sois en santé; (Fasse le ciel) que tu vives! [Horus Seth 2,5] Qu'on envoie une lettre!

[252] La locution est un abrégé de où l'on peut estimer que le verbe est tantôt à la construction passive et tantôt à la construction active avec le pronom vague "on" pour sujet, suivant la teneur de la proposition qu'elle introduit. [Apopi 2,5] Fais qu'il soit accordé qu'on chasse sur les étangs les hippopotames. [H. S. 16,4] Fais qu'on accorde que je mange le foie de ce taureau. [Un. 2,73] Fais qu'il soit accordé que je l'expédie.

En fait, cependant, comme on le voit d'après ces exemples, la proposition introduite par la locution peut indifféremment être estimée complétive objective ou subjective.

On ne relève de proposition rigoureusement complétive subjective construite avec son verbe à la forme sdm.f qu'après un verbe employé impersonnellement comme dans l'exemple suivant [P. Leyde 368] Il est bon que tu entendes. Cette construction de la proposition complétive subjective est rare toutefois et plus ordinairement elle est rendue au moyen de l'infinitif pris substantivement [A 36].

[253] La forme sdm.f employée seule sert toujours, comme en moyen égyptien, à rendre la proposition subordonnée de sens temporel.

[Prince 4.3] Lorsqu'elle eut achevé les mois de grossesse alors naquit un fils.

"Si on le tire. [Prince 6.15] Lorsque le soleil se lèvera, je serai morte.

[Sallier I 7.1] Lorsque l'homme sort du sein de sa mère, il s'étend devant son chef.

[254] Elle est aussi toujours en usage dans la proposition subordonnée conditionnelle, mais on ne l'y rencontre que rarement.

[Berlin 20377] Si je t'appelle, tu viens.

[An. II, 2.4] Si le dieu n'accepte pas son offrande, elle (la terre) ne versa pas l'eau du ciel.

[255] Ce n'est guère qu'après un impératif qu'on trouve la forme sdm.f dans une proposition de sens final.

[An. 1.21] Demeure quelques jours ici auprès de moi afin que je le cherche. "Fais venir des gens pour les emmener en captivité [Joppe 3.10] pour que tu remplisses la maison de ton père d'esclaves hommes et femmes. [An. III. 6.3] Fais toi scribe afin que tu diriges tout le monde.

[258] L'emploi de la forme sdm.f introduite par une conjonction dans la proposition subordonnée est beaucoup moins fréquent en néo-égyptien qu'en moyen égyptien. On ne relève guère, d'autre part, cet emploi que dans les propositions qui viennent d'être signalées où la forme sdm.f est employée seule, d'où il apparaît qu'en néo-égyptien comme en moyen égyptien, les formes verbales littéraires ont conservé, au moins en le cas, leurs nuances de sens. Les conjonctions qui leur sont associées ne viennent que confirmer leur sens circonstanciel mais ne les conditionnent point.

[259] On trouve ainsi la proposition temporelle introduite par les conjonctions: , , , "lorsque, après que" "quand, lorsque", "jusqu'à ce que"

[H. f. 5.1] Lorsqu'il vint, il me trouva assise.

[Vérité Mensonge 4.3] Elle le désira vivement lorsqu'elle le vit.

[An. 2.76] Je la trouvai lorsqu'elle sortait de sa maison.

[hiéroglyphes] [An. I,1,1] On se réjouit de ses propos quand on les entend. [hiéroglyphes] [Koller 3,5] Lorsque ma lettre t'arrivera. [hiéroglyphes] [A. f. 6,9] Demeure là jusqu'à ce que la terre s'éclaire.

On trouve également la proposition conditionnelle introduite par [hiéroglyphes]. Cette proposition comporte habituellement un sens réel éventuel et parfois un sens irréel. [hiéroglyphes] [A. f. 8,4] Si tu apprends que quelque chose m'est arrivée. [hiéroglyphes] [An. I,10,4] Si tu le voyais tu dirais un oiseau. [hiéroglyphes] [Lieb. Beatty 29,7] S'il entend le bruit du fouet, il ne connaît plus d'arrêt.

Dans la proposition subordonnée de sens final, la forme sdm.f est introduite par la locution infinitive [hiéroglyphes] qui semble être devenue en ce temps une simple particule conjonctive.

"Il conduisait ses bêtes [hiéroglyphes] [A. f. 4,5] pour qu'elles reposassent en leur étable." "Il mit des officiers à leur tête [hiéroglyphes] [An. 2,4,3] afin qu'ils coupassent les arbres.

La proposition complétive objective comportant la forme sdm.f est introduite par une construction infinitive analogue à celle qui introduit la proposition finale, la

locution [hiéroglyphes] qui était déjà une simple locution conjonctive qu'on retrouve dans les dialectes coptes transcrite sous la forme ϫⲉ. [hiéroglyphes] [S. Bologne 2,7] Je n'ai pas appris que mon serviteur fut arrivé chez toi.

De ces diverses conjonctions qui servent à introduire la forme sdm.f dans la proposition subordonnée, deux d'entre elles se sont conservées dans le langage jusqu'au temps où le copte fut écrit. On les retrouve dans tous les dialectes remplissant la même fonction qu'à l'époque du néo-égyptien. L'une est la conjonction [hiéroglyphes] transcrite S ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ, B ⲛ̄ⲧⲁⲣⲉ, F ⲛ̄ⲧⲉⲗⲉ, qui sert à former le Parfait II temporel dont le nom indique l'usage. G.D. [606]. L'autre est la locution [hiéroglyphes] transcrite SBAF ϫⲉ qui sert à introduire la complétive G.D. [868]. On trouve dans tous les dialectes coptes la même conjonction ϫⲉ avec le sens de ἵνα introduisant la subordonnée finale G.D. [871]. Et peut être a-t-on ici la lecture populaire de la locution [hiéroglyphes] (r rdj), qui introduit la finale en néo-égyptien, confondue avec celle de la locution [hiéroglyphes] (r dd) qui introduit la complétive.

[260] LA FORME SDM.f EMPLOYÉE AVEC AUXILIAIRES.

Les trois auxiliaires [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] qui sont employés avec la forme sdm.f de sens parfait en moyen égyptien, le néo égyptien n'a conservé que les deux premiers et, en outre, il ne les emploie jamais à la forme pronominale.

[261]

Cette association de la forme sḏm.f avec l'auxiliaire ne représente jamais que la construction participe selon la conjugaison vulgaire ou celle de la forme seconde selon la même conjugaison. L'une et l'autre en ont les emplois courants [236, 2].

La construction participe remplit le rôle d'épithète qualificative ou relative ou bien celui de prédicat dans une proposition subordonnée temporelle. La forme seconde appartient toujours à une proposition de sens adversatif.

Par rapport au sens temporel de cette construction, il est celui du Présent II ou du Parfait de la conjugaison vulgaire sous l'influence de laquelle cette construction a pris naissance.

A noter qu'après la particule de négation l'auxiliaire est parfois supprimé [270 a].

"Sekenenra était le chef de la terre du midi ( ) [Apopi 1,2] tandis qu'Apopi était dans Avaris à qui le pays entier payait tribut." Ses membres sont robustes comme il advient à quelqu'un bienfaisant comme toi [An. III. 4,2] que son dieu récompense [d'Orb. 3,3] Comment n'as-tu pas figuré une bonne chose que j'ai faite pour toi? [Un. 2,63] Il fit venir à moi son secrétaire qui m'apporta deux mesures de vin.

[Sinuhe 5,2] Il voyagea au désert suivant son désir, vivant du choix de toutes sortes de bêtes sauvages du désert. [d'Orb. 5,4] Es-tu seul ici depuis que tu as quitté ton village? [Un. 1,10] Un homme de mon navire déserta ayant volé de l'or valant cinq deben. [d'Orb. 19,3] Mais après de nombreux jours après cela, ayant accompli de nombreuses années (le roi s'envola au ciel) [d'Orb. 11,8-9] Mais ceux qui allèrent à la vallée du cèdre ne revinrent pas car Bata les tua. "Les miens ont rempli cette mission [Un. 2, 6-7] mais Pharaon faisait apporter six navires qui étaient chargés de marchandises d'Egypte.

[263] ( )

La forme sḏm.f parfait ne s'associe jamais avec l'auxiliaire . On a signalé comme exemple de cette association le passage suivant du voyage d'Unamun: [Un. 2,29] S'ils avaient donné la vie... Le signe est estimé de verbe . Mais il y a là une méprise, comme il ressort du contexte. en ce passage est pour [487, 1]. [Un. 2,29] S'ils avaient eu la vie (ils n'auraient pas envoyé ces présents, mais ils ont envoyé ces présents au lieu de la vie).

[264]

La construction de la forme śdm.f parfait avec l'auxiliaire toujours employé sans suffixe conserve la même nuance de sens qu'elle comporte en moyen-égyptien.

[H. f. 10,5] La jeune femme sortit... alors le fleuve la vit. " On mit l'écrit en les mains d'Horus [Horus 1.3,6] alors Thoth s'écria devant le maître de l'univers. [Prince 4.3] Quand elle eut accompli les mois de sa grossesse alors naquit un enfant mâle.

[265] IV SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

On trouve en néo-égyptien, comme en moyen égyptien la construction négative de la forme śdm.f parfait établie au moyen de la particule ainsi que la construction établie au moyen de l'auxiliaire. On trouve, en outre, deux nouveaux modes de négation qui sont proprement néo-égyptiens. L'un est formé au moyen de la particule dm, l'autre au moyen de la particule dc toutes deux préposés à la forme śdm.f comme la particule.

[266-270]

La particule ne se rencontre guère que dans le style soigné. On la relève principalement dans le discours direct.

Il abhorre le travail d'un diligent, il ne le connaît pas. [H. f. 13,5] Il passa trois ans à le chercher il ne le trouva pas [Lieb Meathy 22,9] Je ne puis pas aller vers lui. [Prince 6,11] Je ne passerai pas une heure vivant plus que lui.

[270 a]

La construction négative de la forme śdm.f au moyen de la particule introduite par l'auxiliaire représente la construction négative de la construction participe. Elle comporte les mêmes nuances de sens dans la proposition [261].

[H. f. 14,5]

Je vais devenir un taureau dont on ne connaît pas la nature. " On fit bâtir pour lui une maison de pierre au désert équipée de gens et de toutes sortes de bonnes choses [Prince 4,6] car l'enfant n'allait pas au dehors.

[H. f. 7,4] Pourquoi es-tu venu après moi pour me tuer par astuce sans entendre parler ma bouche ?

Nota – Il semble que parfois, en cette construction l'auxiliaire est supprimé, peut être à raison de son rôle dans la

lecture de son association avec la particule [hieroglyphs]. Les exemples suivants semblent le suggérer.

[hieroglyphs] [Prince 8,2] Sa femme reposait à son côté, ne dormant point. [hieroglyphs] [Apopi 3,3] Ils se turent d'une seule bouche ne sachant lui répondre. "Tu as entendu le nom de Knep qui va sur terre [hieroglyphs] [An. I.10,3] sans être satisfait.

[271] [hieroglyphs]

La proposition optative négative à la forme ś̱dm.f est établie au moyen de l'auxiliaire [hieroglyphs].

[hieroglyphs] [An. I.15,8] Réponds vite, ne veuille pas tarder.

[272-273] [hieroglyphs]

La négation de la forme ś̱dm.f rendue au moyen de l'auxiliaire [hieroglyphs] ne s'emploie jamais que dans une proposition subordonnée de sens final ou encore de sens optatif ou bien précatif comme on l'observe fréquemment en particulier dans les diverses lettres des papyrus Lansing, Anastasi, Bologne 1094, dans les maximes d'Ani.

[hieroglyphs] [d'O. 10,1-2] Ne sors pas de là afin que le fleuve ne te saisisse point. [hieroglyphs] [d'O. 9,6] Construis une femme pour Bata, qu'il

ne soit pas seul. "Présente mes lettres à Onuphris pour qu'il départage entre nous [hieroglyphs] [An. I, 13,4] ne te fâche pas !

[274-275] La négation avec insistance marquée en français par l'adverbe jamais est rendue, comme en moyen égyptien par les expressions [hieroglyphs], [hieroglyphs]. On ne la rencontre guère toutefois en néo égyptien que dans les locutions des exemples suivants :

[hieroglyphs] [Kouban 27] Jamais pareille chose fut faite. [hieroglyphs] [Harris 26,11] Il ne sera jamais fait son pareil.

[275a] [hieroglyphs]

La particule de négation [hieroglyphs] propre au néo-égyptien représente l'équivalent de la particule [hieroglyphs]. Elle ne s'emploie que rarement avec les formes de la conjugaison littéraire. Elle s'associe de préférence aux formes de la conjugaison vulgaire.

On la rencontre avec la forme ś̱dm.f principalement lorsque cette forme comporte un sens futur ou encore lorsqu'elle appartient à une proposition interrogative introduite par la particule [hieroglyphs].

[hieroglyphs] [P. Salt 1,13] Je n'entrerai pas là. [hieroglyphs] [Sallier 2,6] Ne t'ai-je pas fait un monument ? [hieroglyphs] [Inscription de Mes n° 31] Je ne dirai pas le faux. [hieroglyphs] [P. Bologne 6,6] Et dis lui qu'il ne taxera pas les gens.

[275 b]

Cette association de l'auxiliaire avec la construction notée dans le paragraphe précédent revêt les mêmes nuances de sens de cette dernière dans les divers emplois que comporte la construction participe.

"Il jouit de l'Amenti, tous les membres sains [An. I. 9, 6]
La crainte du dieu bon ne l'atteignant point.
"La maison lui appartient [Inscriptions hiérat. p. 12]
de telle sorte que nul ne pourra la partager.

[275 c]

La construction négative avec la particule est proprement néo-égyptienne comme la précédente avec la particule. Dans l'emploi de cette particule, à la place de la forme śdm.f du verbe, le plus souvent, le néo-égyptien préfère la construction périphrastique établie au moyen de l'auxiliaire.

Dans cette association avec la particule l'auxiliaire revêt une graphie particulière distincte de celle qu'il comporte régulièrement à la forme śdm.f et dont on ne saurait dire si elle constitue une forme verbale proprement dite de la forme śdm.f ou bien si elle n'est que le fait d'un usage de lecture de la forme śdm.f sous l'influence de la particule.

Sans rien décider ici de sa nature, cette graphie est signalée comme une simple particularité qu'on observe pareillement, d'autre part, avec le verbe.

Par rapport à la nuance de sens concernant la réalisation de l'action, la particule négative marque, en général la continuité, l'habitude de cette action, un état, une manière d'être et plus explicitement avec la construction périphrastique du verbe. C'est cette nuance qu'on observe dans la transcription de cette dernière construction dans les dialectes coptes où elle est désignée sous le nom de Présent d'habitude: = S ⲙⲉϥ-, BA ⲙⲁϥ-.

Par rapport à la nuance de sens de temps elle note habituellement une action présente ou passée.

Les différentes graphies des verbes et après la particule négative sont les suivantes:

Voix active: N; N; N.

Voix passive: N. N; .

Quelques exemples concrétiseront la nuance de sens de l'action comme celle du temps marquée par cette construction négative.

[Lansing 2, 4] Tu n'écoutes pas lorsque je parle. [An. I. 9. 5]
Il ne se presse pas, ne se hâte pas depuis qu'il est né. [An. III 4, 8] Tu ne vieillis pas, tu n'es pas malade [An. I. 8, 3] Tu dis: il ne sait rien.

[hiéroglyphes] [An. IV, 8, 8] Le sommeil ne vient pas en mon cœur pendant le jour.

Ce sont les mêmes nuances de modalité et de temps qu'on observe avec la construction négative périphrastique. Toutefois, il est à noter qu'en cette dernière la proposition interrogative est introduite par la particule [hiéroglyphes] tandis qu'avec la construction négative simple [hiéroglyphes] l'interrogation est introduite par la particule [hiéroglyphes] ou encore par la particule [hiéroglyphes] transcrite en ce cas [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Vérité Mensonge 8, 6] Je ne le vois pas parmi tes bœufs." Tu es riche [hiéroglyphes] [ost. Berlin 3, 33] tu ne donnes rien à personne." Quel légume mange Seth? [hiéroglyphes] [Horus Seth 11, 10] il ne mange aucun légume. [hiéroglyphes] [An. 2, 54] Comment ne te réjouis tu pas? [hiéroglyphes] [An. I, 9, 6] N'as-tu pas entendu le nom d'Amon? [hiéroglyphes] [An. 2, 65] Ne vois-tu pas voler les oiseaux?

[275 d] [hiéroglyphes]

[hiéroglyphes]

A la construction participe comme à celle de la forme seconde selon la conjugaison vulgaire dans son association avec l'auxiliaire [hiéroglyphes] cette forme négative remplit les emplois habituels de ces deux constructions.

[hiéroglyphes] [An. IV. 11, 10] Tu es comme un gouvernail qui n'obéit pas.

[hiéroglyphes] [An. IV 2, 7] Tu n'es pas un sourd qui n'entend pas. [hiéroglyphes] [Lansing 3, 6-7] Il passe le reste de l'année avec les ouvriers, il ne laisse rien tomber à terre. [hiéroglyphes] [P. Bologne 3, 8] On t'enseigne mais tu n'écoutes pas." Les gens qui étaient allés en terre étrangère revinrent, [hiéroglyphes] [d. f. 11, 9] mais ceux qui étaient allés à la vallée du cèdre ne revinrent pas.

De toutes ces constructions négatives de la forme sdm.f, sont employées dans une proposition subordonnée celles établies au moyen de la particule [hiéroglyphes] ou du verbe auxiliaire [hiéroglyphes] et seules les constructions participe ou forme seconde de celles établies au moyen des particules [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes].

---

[276] [hiéroglyphes] ésdómef

Imparfait.

I SA CONSTRUCTION, SA FLEXION.

A la forme ésdómef du moyen égyptien pour rendre l'imparfait, le néo-égyptien a ajouté deux constructions nouvelles servant à rendre les mêmes nuances de sens.

L'une d'elles est caractérisée par l'élément prosthétique [hiéroglyphes] associé au mot verbal, qui revêt alors

une orthographe particulière et s'adjoint le suffixe personnel ou le nom sujet comme la forme ésḏômef.

L'autre, de nature périphrastique est établie au moyen de l'auxiliaire [hiéroglyphe] qui reçoit la forme comportant l'élément [hiéroglyphe] et s'associe le verbe principal à la forme infinitif.

[276 a] La première de ces formes, celle qui est seule en usage en moyen-égyptien, se relève principalement dans les textes de Tell el Amarna. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on la rencontre au temps du néo égyptien. Elle ne s'est conservée que dans quelques expressions et pratiquement l'on peut dire qu'elle est comme un archaïsme dans la langue du néo-égyptien. [283].

[hiéroglyphes] [A.f. 13,7]

On alla dire à sa majesté : un enfant mâle t'est né.

[276 b] La seconde forme caractérisée par l'élément [hiéroglyphe] préposé au mot verbal n'est guère plus commune et plus fréquente que la précédente. Elle ne se construit qu'avec quelques verbes en général bilitères ou d'usage très courant. Tels sont les verbes [hiéroglyphe] aller ; [hiéroglyphe] dire ; [hiéroglyphe] aller ; [hiéroglyphe] donner ; [hiéroglyphe] faire ; etc.

[hiéroglyphe] ỉrỉ. - Actif : [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] + N ; [hiéroglyphes] + N ; [hiéroglyphes] + N

- Passif : [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] + N.

[hiéroglyphe] rdỉ. - Actif : [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes] + N.

- Passif : [hiéroglyphes] + N.

[hiéroglyphe] ỉw - Actif : [hiéroglyphes] + N.

[hiéroglyphe] ḏd - Actif : [hiéroglyphes]

[276 c] La construction périphrastique est la forme la plus ordinaire et la plus courante sous laquelle se présente l'imparfait en néo-égyptien.

[hiéroglyphes] [Horus S. 12,10] Je sors

[hiéroglyphes] [Horus S. 8,5] Tu frappes

[hiéroglyphes] [Un. 1x+8,9] Il vient

[hiéroglyphes] [A.f. 9,9] Elle mourra

[hiéroglyphes] [Un. 2,72] Nous irons

[hiéroglyphes] [Un. 2,51] Ils sont morts.

[hiéroglyphes] [Un. 2,13] Le ciel s'ouvre

[hiéroglyphes] [A.f. 14,6] Le soleil se lève.

On rencontre parfois sous la forme périphrastique les rares verbes qui admettent la seconde construction [275 b]

[hiéroglyphes] [Horus S. 7,13] Tu l'as fait transporter. [hiéroglyphes] [Un. 2,6] Les miens ont rempli cette mission.

[277] II SA SIGNIFICATION

La forme ésḏômef demeure en néo-égyptien, comme elle est en moyen égyptien, la forme de la répétition, de la continuité, de l'habitude, celle qui signifie une manière d'être, un état.

[278] III SON EMPLOI

Les multiples constructions que revêt la forme imparfait en néo-égyptien permettent plus facilement de discerner son emploi qu'en moyen égyptien où maintes fois le doute subsiste à cause de sa graphie unique souvent semblable à celle du parfait.

On peut noter cependant certains cas en néo-égyptien

où l'imparfait peut être estimé douteuse, comme dans l'exemple suivant:

"Accorde moi de faire ma volonté [hieroglyphs] [Prince 4,13]

On peut lire, en effet: la divinité fera ce qu'elle veut, ou bien, en supposant [hieroglyphs] pour [hieroglyphs] introduisant la forme sdm.t.f, "jusqu'à ce que la divinité fasse ce qu'elle veut faire.

[279] Comme en moyen égyptien, l'imparfait s'emploie soit seul, soit associé à un auxiliaire

[280] Employé seul, on le rencontre aussi bien dans la proposition indépendante que dans la proposition subordonnée.

[281] Ainsi qu'il a été déjà dit, l'imparfait est la forme qui signifie la répétition, l'habitude, celle qui sert à exprimer une manière d'être, un état. On la rencontre, en effet, employée dans la proposition indépendante présentant un état, une manière d'être réalisés

[hieroglyphs] [Wn. 2,6]

Les miens remplissaient habituellement cette mission. [hieroglyphs] [Wn. 2,9] Me voilà venu pour la charpente du navire. [hieroglyphs] [Wn. 2,72] Nous sommes à la poursuite de ces navires. [hieroglyphs] [Wn. 1x+8] N'es-tu pas celui qui vient à moi chaque jour?

Pour marquer de façon plus expresse la notion de continuité, d'habitude signifiée par l'imparfait,

la langue vulgaire introduit cette forme par la particule [hieroglyphs] On la trouve dans les dialectes coptes au temps désigné sous le nom de Présent d'habitude [hieroglyphs] = SBF ϣⲁϥ-. A ϩⲁⲣⲉϥ- ; SB ϣⲁⲣⲉ-, A ϩⲁⲣⲉ, F ϣⲁⲗⲉ-. La négation de la nuance d'habitude est signifiée par la construction de [hieroglyphs] qui est la construction négative de ce même présent d'habitude, S ⲙⲉϥ-, AF ⲙⲁϥ. Toutefois quoiqu'il en soit de ce rapport entre la construction affirmative et la construction négative, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude que la construction négative de [hieroglyphs] représente la forme imparfait.

[hieroglyphs] Amon organise toutes les terres; (il organise la terre d'Égypte, celle d'où tout vient) [hieroglyphs] [Wn. 2,20-22] L'adresse vient d'elle pour atteindre où je suis, l'enseignement vient d'elle pour atteindre où je suis.

[282] A raison de sa nuance de sens première et fondamentale l'imparfait est la forme dont on se sert pour exprimer une règle, une loi, une sentence, un proverbe, une décision, dont l'énoncé, en fait, signifie un état de chose, une manière d'être qui subsiste ou doit désormais subsister.

"J'ai entendu dire jusque dans la cité d'Amon [hieroglyphs] [Wn. 2,79]

On agit injustement en toute contrée; on agit justement dans le pays d'Alasia.

"Je ne suis pas ton serviteur, je ne suis pas le serviteur de celui qui t'envoie: [Un. 2,14] J'en appelle au Liban le ciel s'ouvre." Les sept Hathor virent la voix [H. f. 9,9] ils dirent d'une seule voix elle sera mise à mort par violence.

[283] Dans la proposition de sens optatif ou précatif la forme imparfait se trouve quelquefois employée comme en moyen égyptien. En ces sortes de propositions le verbe revêt toujours la forme ancienne imparfait, on ne le rencontre jamais à la forme nouvelle.

[An. I. 26,2] Veuillez donner des vivres et de l'eau. Littéralement: Vous donnerez. etc. [An. II. 80] Veuille mon maître informer l'intendant des palais.

[283 a] Le néo-égyptien se sert fréquemment de l'imparfait dans l'interrogation. La nuance de persistance dans l'action que comporte sa signification semble être le motif de son choix; il donne plus de fermeté à l'interrogation. Il est rarement employé seul en ce cas, il est habituellement introduit par une des particules , ; rarement par .

[Horus S. 1,11] Donne-t-on la bête? [Un. 2,9] Pour quelle raison te voici venu?

[Prince 6,10-11] Est-ce que je donnerais ma fille à un transfuge d'Égypte?

[284] Dans la proposition subordonnée l'imparfait conserve les mêmes emplois qu'en moyen égyptien. On l'y rencontre soit seul soit introduit par une conjonction. Peu fréquent en moyen égyptien, il est plus rare encore en néo-égyptien.

On le trouve employé dans la complétive objective, mais tandis qu'en moyen égyptien il est employé seul, il est introduit en néo-égyptien par la locution .

[Un. 2,79] J'apprends qu'on agit justement. [P. Turin 73, II, 9] Je sais que tu aimes.

[285] Dans la temporelle qui habituellement est alors placée avant la principale dont elle dépend.

[H. f. 14,6] Lorsque le soleil se lèvera nous nous trouverons où est ma femme afin que je puisse me venger.

[286] Dans la conditionnelle qui en ce cas est toujours placée avant sa principale.

[Lieb. Beatty 17,12] Si le frère vient en quelque temps que ce soit il trouve sa porte ouverte.

[287] Les textes de Tell el Amarna mis à part, ce n'est qu'en de rares exceptions qu'on rencontre l'imparfait introduit par une conjonction dans la proposition subordonnée.

Parallèlement à l'emploi d'une conjonction en moyen égyptien, on peut noter pour cet emploi en néo-égyptien les remarques suivantes :

Dans la proposition temporelle on relève l'imparfait introduit par la particule [hieroglyphs] comme en ce passage du Voyage d'Unamun.

[hieroglyphs] [Un. 3,9] Il demeurera avec moi jusqu'à ce que vous trouviez mon argent.

Cependant on trouve dans ce même voyage d'Unamun la forme sḏm.t.f à la place de l'imparfait cf. 2.36. On le trouve aussi ailleurs [342]. Elle paraît plus logique mieux en rapport avec la particule aussi il semble qu'il est permis de se demander si la transcription imparfait dans l'exemple apporté ici ne représente point la simple transcription phonétique de la forme sḏm.t.f pour l'auteur de ce texte ou pour son scribe.

[288] Dans la proposition causale on rencontre la locution [hieroglyphs] qui n'admet, en général après elle que des formes de la conjugaison vulgaire.

"Donne-moi la semence pour que j'aille au champ [hieroglyphs] [d.f. 3.1] car mon grand frère m'attend.

[289] La proposition comparative est introduite par la même particule que celle qui est employée en moyen égyptien.

"Songez le [hieroglyphs] [Harris I.79.8] comme vous faites pour Rê.

[290] On ne relève pas d'exemple de l'imparfait employé dans la proposition conditionnelle introduit par la particule [hieroglyphs] comme en moyen égyptien, vraisemblablement il est employé seul, sans le secours d'une particule.

[291] L'imparfait s'associe en néo-égyptien avec l'auxiliaire [hieroglyphs] et l'auxiliaire [hieroglyphs]. Le premier est d'un usage fréquent, le second d'un usage plus rare et l'un comme l'autre ne paraissent pas s'associer seulement aux verbes de la deuxième redoublée ou de la troisième faible comme en moyen égyptien.

[291 a] [hieroglyphs]
[hieroglyphs]

L'auxiliaire [hieroglyphs] associé à la forme imparfait se rencontre surtout avec la construction périphrastique. L'imparfait reçoit alors la nuance de sens de la construction participe ou de la forme seconde selon la conjugaison vulgaire dont il a été parlé déjà maintes fois et il en remplit tous les emplois.

"N'y a-t-il pas là cinquante autres navires en association avec Ouarakatibou [hieroglyphs] [Un. 2,2] qui cinglent vers sa maison?" "Je le trouvai assis dans sa chambre le dos contre la fenêtre, [hieroglyphs] [Un. 1x+14] tandis que les flots de la mer battaient derrière lui." [hieroglyphs] [T. Bologne 3,8] On t'instruit mais tu agis à ta guise. [hieroglyphs] [Abbott 6,22]

Leurs pères ne lui ont pas fait de rapport, mais ils ont fait un rapport à l'intendant.

[291 b]

Cette construction n'est qu'une accomodation de la forme littéraire imparfait selon la forme de l'imparfait futur de la conjugaison vulgaire. Elle en exprime la nuance de sens, elle marque une action subordonnée à une condition irréelle rendue en français par le conditionnel passé [236, 49].

[An. I. 16, 4] J'aurais écrit pour toi mais voici que tu le cherches pour toi même. "Ne t'a-t-il pas fait remettre à ce capitaine de navire traîtreusement pour qu'il te tue et qu'on te jette à la mer?"

[Un. 1 x + 21] de la part de qui donc cherchait-on le dieu, de la part de qui donc te cherchait-on aussi?

A noter en ce dernier exemple que devant le second imparfait l'auxiliaire n'est point répété, celui-ci placé au début suffit à donner à la phrase la nuance potentielle.

[292] IV° SA CONSTRUCTION NÉGATIVE.

La construction négative de l'imparfait n'est jamais établie qu'au moyen des particules [illegible] ou [illegible].

La particule associée à l'imparfait a toujours le sens interrogatif avec le sens de "nonne".

[Un. 1 x + 9] Ne me dis-tu pas: reste cette nuit?

[Un. 1 x + 20] Ne t'a-t-il pas remis à ce capitaine de navire?

[292 b] On ne rencontre la négation associée à l'imparfait avec auxiliaire que lorsque celui-ci est l'auxiliaire [291 b] association qui comporte alors, comme il a été dit, une nuance de sens irréel ou potentiel.

[Un. 2, 11] (si le souverain de l'Egypte était mon souverain) il n'aurait pas porté or et argent.

[292 c] Ce n'est que très rarement qu'on rencontre l'imparfait associé à la particule de négation.

[An. I. 8, 2] Je ne fais pas à ta façon lorsque j'en appelle à toi.

---

[294] LES FORMES PASSIVES

DU PARFAIT ET DE L'IMPARFAIT

Le néo-égyptien n'a créé aucune forme pour rendre le passif du parfait ou de l'imparfait. Il se sert de celles employées en moyen égyptien. Des trois formes qui sont en usage en ce dernier, il a conservé la forme sdm.w.f et la forme sdm.tw.f. On ne relève jamais la forme sdm.n.f. Elle était déjà considérée comme un archaïsme en moyen égyptien, elle est tombée en complète désuétude en néo-égyptien.

[295]

I SA CONSTRUCTION

Cette forme passive se présente sous une double construction : la construction simple qui est celle de l'ancienne langue et la construction périphrastique qui est établie au moyen du verbe auxiliaire.

La construction simple s'emploie avec les verbes bilitères ou trilitères.

Le radical de ces verbes demeure en général sans modification. On ne relève d'exception qu'avec les verbes de la troisième faible.

Dans ces verbes, comme à la voix active du parfait la troisième radicale est parfois pleinement transcrite sous la graphie.

[Abbott 2.17]

Elle fut trouvée de nouveau ouverte.

[H.-g. 11.3]

Un parfum très agréable fut trouvé.

A noter les formes suivantes de verbes qui sont d'un usage courant :

iry + N [Mayer A.1.17] + N [P. Salt 1.4]

rdj + N [An. V.4.5] + N [An. V.4.3]

[P. Bologne 1.27].

inj + N [Mayer B.1.13] + N ; + N

A la construction négative avec la particule de on a les formes et [275 c].

La construction périphrastique est celle qui s'emploie avec les verbes quadrilitères qui ainsi qu'il a été déjà noté n'admettent que cette construction à la voix active [243]. Certains trilitères admettent cette construction.

Il est à bien noter que le verbe placé après l'auxiliaire se trouve à la forme infinitif.

[Mayer A.2,19]

Mon père fut tué. Littéralement : Tuer mon père fut fait. [Abbott 7.13]

On les interrogea : interroger eux fut fait.

[296] II SA FLEXION

Sa flexion est celle du moyen égyptien avec toutefois les formes suffixes personnelles en usage dans le néo-égyptien [119]. Mais, en fait, jusqu'ici on a relevé aucun exemple de cette construction périphrastique à la conjugaison pronominale, la conjugaison nominale seule a été enregistrée.

[297] III SON EMPLOI

La construction simple du passif de la forme sḏm.f comme la construction périphrastique de cette forme ont un emploi analogue à celui observé en moyen égyptien. Cet emploi est rare et on ne relève guère ces deux constructions de la forme passive sḏm.w.f que dans le style soigné ou dans certaines formules d'usage courant. Quelques exemples illustreront cet emploi.

[298] Dans la proposition indépendante appartenant à un récit ou rapportant le discours direct

[Turin 5, 4-5] Une maison fut bâtie pour elle. [An. 2, 48-49]

Vois, le dernier bois de ta charpente est arrivé.

[An. I 15.3] Un obélisque a été fait au nom de sa Majesté.

[299] Dans la proposition subordonnée, les exemples relevés sont l'exception. En certains cas, après certains verbes il est difficile même de décider comme en le passage suivant:

[Prince 7,7] Je ne laisserai pas tuer mon chien ou bien Je ne permettrai pas que mon chien soit tué. cf. [251] [437].

[301]

Cette association de la forme passive 'sdm.w.f' avec l'auxiliaire remplit les emplois habituels de la construction participe ou forme seconde qu'elle constitue. "Tu es pour moi comme un nègre [Sallier I. 8,1] qui est amené de la tribu. Littéralement: étant qu'il est amené de la tribu. [D. f. 12,7] Après que la torre fut éclairée, le cèdre ayant été coupé, Anpou entra dans sa maison.

[302]

La construction négative de cette forme passive s'établit au moyen de la particule.

A noter que les verbes et prennent une graphie particulière après cette particule.

[P. Turin 6,6] Un châtiment ne lui fut pas infligé.

[Ch. Beatty 17,8] Il ne m'a pas été ouvert

[303]

I SA CONSTRUCTION

Le néo-égyptien a conservé cette forme passive telle que le moyen-égyptien la lui a livrée. Il y a lieu de signaler cependant que la désinence normale se rencontre parfois transcrite. Sur le tard, cette même désinence se rencontre transcrite.

Ne pas confondre cette désinence constitutive du passif avec le pronom personnel suffixe vague "on", qui se présente sous les mêmes graphies ou. [202,1]

[D. f. 11,3] Il décida qu'on descendît. [Horus Seth 10,11] Fais appeler Horus ou bien: qu'on appelle Horus [251]

[304] II SA FLEXION

Sa flexion ne se distingue de celle du moyen-égyptien que les quelques particularités qui marquent la graphie des suffixes personnels en néo-égyptien.

[306] III SON EMPLOI

La forme passive sdm.tw.f s'emploie dans les mêmes cas où l'on trouve la forme active sdm.f. Elle traduit le passif de la plupart des nuances de sens signifié par cette dernière forme et par rapport à la fréquence de son usage on peut dire que pratiquement elle est la forme passive du néo-égyptien.

On alla dire à Sa Majesté: [D. f. 19,7] un enfant mâle t'est né.

[Horus S. 15.12] Sur quoi serez-vous jugés ? [Sallier I 9.3] Mais, vois, ils m'ont été enlevés, ils ont été donnés à l'intendant.

Cette forme se rencontre fréquemment dans la complétive après le verbe [251].

On peut estimer peut être qu'en ce cas le verbe de la complétive est à la forme infinitive. Mais, d'une part, dans les dialectes coptes, on relève le subjonctif en bohaïrique l'infinitif en sahidique et en achmimique on trouve les deux formes employées indifféremment. D'autre part, la syntaxe du verbe au temps du néo-égyptien demande le subjonctif et la forme passive sdm.tw.f paraît ici la plus vraisemblable à cause de cette syntaxe [251] C.D. [861-862].

[H.f. 17.8] Tu as fait que je sois tué. [Prince 7.7] Je ne permettrai pas que mon chien soit tué. [Un. 2.8-9] Il ordonna qu'elle (la lettre) fut lue devant moi.

On relève encore cette forme dans la proposition temporelle où elle est introduite par une conjonction. [Horus Seth 14.10] Il se prit alors à pousser un grand cri après que la lettre eut été lue devant lui.

Dans la temporelle placée au début de la phrase, il est volontiers introduit par la locution. [H.f. 8.4] Mais lorsque le cèdre sera coupé (mon cœur tombera sur le sol).

[306,1]

L'association de cette forme avec l'auxiliaire remplit les emplois habituels de la construction participe ou ceux de la forme seconde qu'elle constitue.

"Je deviendrai un grand taureau [H.f. 14.5] dont la nature n'est point connue.

[307]

Outre la construction négative établie au moyen de la particule, dont on a un exemple dans le paragraphe précédent, on rencontre encore celle établie au moyen de la particule. [Lansing 9.7] Il n'est pas immolé dans le temple.

CHAPITRE XV

LA CONJUGAISON LITTÉRAIRE

LES FORMES COMPOSÉES DE LA NOUVELLE FLEXION

[309]

I SA CONSTRUCTION, SA FLEXION.

Cette forme si commune en moyen égyptien s'est conservée en néo-égyptien. Sa construction comme sa flexion ainsi que sa nuance de sens sont demeurés inchangés.

[312] II SON EMPLOI

La forme śḏm.n.f ne tient plus dans le néo-égyptien la large place qu'elle occupait en moyen-égyptien. Elle a été presque totalement supplantée par les constructions établies au moyen des auxiliaires si communs et . On la rencontre rarement, mais elle n'appartient jamais qu'à des constructions qui lui sont connues en moyen égyptien.

[313] On s'en sert pour souligner le caractère particulier d'un fait par rapport à un ou plusieurs autres faits. [Berlin 20377]
Puis je trouvai le maître des dieux qui venait.

[314] On s'en sert encore pour signaler un fait

comme étant la conséquence d'un autre fait
[Turin 4.1] Comme il ne lui était pas né d'enfant mâle, il demanda un enfant aux dieux.

[315] Comme en moyen égyptien et pour le même motif, la forme śḏm.n.f s'emploie volontiers avec les verbes qui signifient : savoir, ne pas savoir, vouloir, aimer, trouver, penser.

[316] On trouve aussi la forme śḏm.n.f dans la proposition temporelle précédant sa principale. Elle sert alors à signifier une action antérieure à celle de la principale. Elle s'emploie généralement seule en le cas mais parfois elle est introduite par la locution .
[An. V. 8.7] Mais après que tu m'avais bâtonné le dos, ton enseignement entrait en mon oreille.
[Ch. Beatty 23,4] Après qu'il fut arrivé à la maison de sa sœur son cœur fut à la joie.

[317] Appartenant à une proposition temporelle placée après la principale et comportant la nuance de sens notée dans le paragraphe précédent, la forme śḏm.n.f est toujours introduite par une particule.
"Il regarde vers moi [Ch. Beatty 25,2] après que je suis parti.

[322] L'emploi des auxiliaires et avec la forme śḏm.n.f est tombé en désuétude en néo-égyptien.

On ne relève que quelques exemples de l'auxiliaire [hiéroglyphes] dans les textes de Tell el Amarna et le récit de Kadesh.

La construction avec l'auxiliaire [hiéroglyphes] employée en moyen égyptien est remplacée en néo égyptien par la construction [hiéroglyphes]

[324] III SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

La construction négative de la forme sdm.n.f est encore plus rare que sa construction affirmative. Habituellement, la nuance négative de cette forme est rendue au moyen de la forme sdm.f comme en moyen égyptien. Son association avec les particules [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] ne se rencontre qu'exceptionnellement.

[hiéroglyphes] [Lansing 6,6] Il ne le trouva pas. [hiéroglyphes] [Sallier I.6,2] Est-ce que tu ne te souviens pas?

[326] Le passif de la forme sdm.n.f est rendu au moyen de la forme passive sdm.w.f.

---

[327] [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]

Quelques rares exemples de ces formes seulement permettent de noter encore ces trois formes composées dans la flexion du verbe en néo-égyptien.

En fait, dans l'usage courant, on ne relève ces formes qu'avec le verbe [hiéroglyphes] auquel il faut joindre la construction [hiéroglyphes] [474c] de l'auxiliaire [hiéroglyphes] qui intervient si souvent dans la conjugaison vulgaire.

[336] La graphie de ces trois formes du verbe [hiéroglyphes] comportant avec le radical les différentes désinences de ces formes accompagnées des pronoms personnels

suffixes est peu employée. On se sert ordinairement d'une graphie abrégée dans laquelle les désinences caractéristiques de ces formes avec leurs suffixes personnels sont seules transcrites.

A la place des graphies pleines suivant la norme de ces formes composées établies comme suit:

[hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]

on a avec ellipse du radical verbal [hiéroglyphes] les graphies:

[hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes].

comme on peut l'observer dans les exemples suivants:

[hiéroglyphes] [D.f. 13,6] J'irai demain dit-il en son cœur. [hiéroglyphes] [Vérité Mensonge 5,7] Où est ton père, me disent-ils. [hiéroglyphes] [Lich. Harris 4,8] que disais-je à ma mère.

Lorsque ces formes ont un nom pour sujet, elles conservent leur construction pronominale et le nom sujet se place après elles introduit par la particule [hiéroglyphes] [hiéroglyphes] [Abbott 4,14] Ce prince leur dit. [hiéroglyphes] [P. Salt 2,3] Son fils dit.

Parfois la construction abrégée [hiéroglyphes] est accompagnée du verbe [hiéroglyphes] à l'infinitif qui s'adjoint soit par l'intermédiaire de la particule [hiéroglyphes] soit par simple juxtaposition.

"Mets ta frisure [hiéroglyphes] [D.f. 5,2] me dit-il." "Demain nous irons labourer [hiéroglyphes] [D.f. 2,4] lui dit-il."

[337] [hieroglyphs]

I SA CONSTRUCTION. SA FLEXION SA SIGNIFICATION

La forme sdm.t.f établie et transcrite suivant la construction et la graphie du moyen égyptien ne se rencontre en néo-égyptien que dans les textes de Tell el Amarna et quelques autres rares compositions.

Dans l'usage courant du néo-égyptien, cette forme a été supplantée par une construction périphrastique établie au moyen de l'auxiliaire [hieroglyphs].

La désinence caractéristique [hieroglyphs] de cette forme en moyen égyptien est transcrite [hieroglyphs] et parfois [hieroglyphs] en néo-égyptien dans la construction simple comme dans la construction périphrastique.

[338] Sa flexion ne donne lieu à aucune observation. La graphie des pronoms personnels suffixes a seule subi quelques modifications comme il a été déjà noté maintes fois dans l'exposé des autres formes verbales.

[340] Sa nuance de sens demeure celle de l'ancienne langue. Elle représente le mode de l'antériorité sans distinction de temps. Elle n'a jamais qu'un sens actif.

[341] II SON EMPLOI

On ne rencontre jamais cette forme que dans une proposition subordonnée, comme en moyen égyptien.

[342] A la construction affirmative elle est toujours introduite par une des particules [hieroglyphs] ou [hieroglyphs].

A la construction affirmative périphrastique la particule [hieroglyphs] a été transcrite [hieroglyphs] comme on l'observe

en nombre d'autres cas, sous l'influence de la prononciation du temps et dans la suite même sous cette influence la conjonction transcrite [hieroglyphs] est devenue partie intégrante de la forme verbale.

"Cultive-tu passe une vie heureuse [hieroglyphs] [An. V, 3, 3] jusqu'à ce que tu parviennes à l'honneur. [hieroglyphs] [Vérité Mensonge 7, 5-6] Garde-moi ce bœuf jusqu'à ce que je parte. [hieroglyphs] ... [Un. 3, 9] Il demeurera avec vous jusqu'à ce que vous ayez trouvé le....

En même temps que les deux constructions proprement littéraires de la forme sdm.t.f, dont il vient d'être parlé, le néo-égyptien emploie encore une troisième construction mais appartenant par contre à la conjugaison vulgaire.

Dans cette dernière, la particule [hieroglyphs] estimée auxiliaire verbal assimilé, comme la particule [hieroglyphs] dans le conjonctif, s'associe les suffixes personnels au moyen de l'élément [hieroglyphs] caractéristique de la forme sdm.t.f et s'adjoint le verbe principal à l'infinitif suivant la norme des formes de la conjugaison vulgaire. Cette construction toutefois est encore peu usitée en néo-égyptien au temps dont il est traité ici. C'est le motif pour lequel elle n'a pas été insérée dans le tableau des formes de la conjugaison vulgaire mais a fait seulement l'objet

d'une remarque. [236,2].

Au temps du copte écrit, on relève cet auxiliaire verbal assimilé dans tous les dialectes transcrit par B A ϣⲁⲧⲉ-, S F ϣⲁⲛⲧⲉ-. [C.D.[606], [349].

[hiéroglyphes]

[Un. 1,19] Je t'aurais remboursé l'argent jusqu'à ce qu'on trouve ton voleur.

On a dans les dialectes coptes : ⲟⲩⲓⲱⲧⲁ ⲏ ⲟⲩϣⲟⲗϩ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲙ̄ⲛⲉⲩⲉⲓⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ϣⲁⲛⲧⲟⲩϣⲱⲡⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ [Math. 5.18].

[344] III SA CONSTRUCTION NÉGATIVE.

La construction négative de cette forme, qui ne se rencontre qu'avec la construction périphrastique, est établie au moyen de la particule ḏc. Elle revêt la même nuance de sens que celle de l'ancienne langue. Elle rend notre expression temporelle : alors que ne pas, tandis que ne pas, avant que ne pas encore. Cette construction négative se rencontre surtout avec la construction participe, forme seconde.

[hiéroglyphes]

[An. IX.6] J'ai écrit bien que tu ne m'aies pas encore écrit.

Cette construction négative se retrouve dans les Dialectes coptes au Parfait II temporel [illegible] ḏc [hiéroglyphes] = S ⲙ̄ⲡⲁⲧϥ̄, BAF ⲙ̄ⲡⲁⲧⲉϥ. C.D. [606], [938]. S ⲙ̄ⲡⲁⲧⲉ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ϣⲱⲡⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯϣⲟⲟⲡ [J. 8,58] F ⲡϫⲉ ⲁⲙⲟⲩ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉⲙⲡⲁⲧⲉϥⲙⲟⲩ ⲛ̄ϫⲉ ⲡⲁⲁⲗⲟⲩ [J. 4,49]

CHAPITRE XVI

L'IMPÉRATIF

[346] I SA CONSTRUCTION.

La forme de l'impératif affirmatif se rencontre le plus ordinairement en néo-égyptien soit sous la graphie de l'ancienne langue, soit sous cette même graphie associée à l'élément prosthétique [hiéroglyphes].

Certains verbes n'admettent jamais qu'une seule de ces deux constructions ; certains autres les admettent toutes deux. L'usage seul détermine ce choix.

La graphie de l'une comme de l'autre de ces deux constructions est commune pour les deux genres et ce n'est aussi qu'en de rares exceptions qu'on les observe accompagnées du signe de pluralité.

Touchant la syntaxe de cette forme, il est à noter que la construction ancienne, celle employée en moyen égyptien, admet le pronom personnel objet direct soit sous la forme suffixe soit sous la forme dépendante, d'où l'on peut conclure que sous sa graphie unique cette forme de l'impératif peut revêtir deux formes verbales différentes : l'une pronominale et l'autre pleine absolue.

[hiéroglyphes] [An. VIII. v. 1,5] Charge-le. [hiéroglyphes] [Un. 2.47] Laisse-le.

[347] Quelques exemples feront mieux connaître la physionomie de ces deux constructions de l'impératif.

[Un. 1,14] Cherche. [Un. 1x 4] Porte. [Un. 2,52] Prends. [Un. 2,70] Mange, bois. [A.f. 17,10] Jure. [Un. 2,49] Agis. [Prince 7,2] Dis. [Joppe 2,11] Va. [Horus Seth 10,4] ouvre. [Horus Seth 9,2] Appelle.

A noter parmi les formes irrégulières l'impératif des verbes "aller, venir" et "donner, poser".

Viens (masculin). Viens (féminin). "donne, laisse accorde, permets"

[348] II SON EMPLOI

Cette forme qui ne trouve place que dans une proposition indépendante ne sert jamais qu'à signifier un ordre, exprimer un désir, une prière

[Joppe 2,11] Va, dis à ta maîtresse. [Hor. Seth. 14,6] Fais une lettre à Seth. [An. V. 23,4] Écris avec ta main, lis avec ta bouche.

On trouve parfois l'impératif introduit par la particule . C'est là une construction incorrecte. Cette particule n'admet après elle que la forme sdm.f [352].

Lorsque une proposition volitive jussive avec son verbe à l'impératif est suivie d'une autre proposition de même nature, souvent le verbe de cette dernière est à la forme sdm.f lorsqu'elle exprime un but, une fin par rapport à la proposition qui la précède [352].

[Sallier I. 7,5]

Viens à moi, guide-moi. Litt. pour que tu me guides.

[A.f. 2,10] Lève-toi, donne moi des semences.

[349] Comme en moyen égyptien, pour marquer l'insistance de la volonté ou du désir exprimés, on adjoint à l'impératif le pronom personnel sujet sous la forme dépendante.

[Mx Ani 6,13] Marche sur la route. [An. III 4,3] Sois fort !

Cependant après les verbes de sens transitif, on peut estimer parfois que ce pronom n'a pas un sens subjectif mais bien un sens objectif [109], [115].

Avec le verbe "entendre, écouter" et l'impératif du verbe "aller, venir", il est à noter que le pluriel est parfois marqué non pas le signe habituel de pluralité mais par le pronom dépendant et l'on se sert en ce cas de la première personne du pluriel. On a "entendons, écoutons" pour "entendez, écoutez", "allons, venons" pour "allez, venez".

[An. III. 2,11] Allez, célébrez pour lui ses fêtes du ciel.

[350] Le datif éthique s'est conservé en néo-égyptien il est même d'un usage assez fréquent. Il a souvent le sens réfléchi.

[Un. 2, 83] Elle me dit : Repose-toi.

[Un. 2, 47] Il s'irrita contre lui en disant : laisse le

[Amenope 22, 7] Arrête-toi.

[351] Le verbe employé comme auxiliaire n'apparaît dans la construction de l'impératif en néo-égyptien qu'après un autre auxiliaire.

A la construction affirmative de l'impératif il s'associe à l'impératif du verbe sous la forme sḏm.f.

[Amenope 26, 3] Qu'il t'injurie tandis que tu te tais. Litt. accorde qu'il fasse l'injurier.

On relève cette construction dans tous les dialectes coptes où elle placée sous le nom de mode optatif. = SBAF марєq- K.B. [648].

Pour l'emploi de l'auxiliaire à l'impératif négatif cf. [358].

[352] L'emploi de la forme sḏm.f à la place de l'impératif tel qu'il est pratiqué en moyen égyptien s'est conservé en néo-égyptien. La forme sḏm.f est alors le plus souvent introduit par la particule.

[H. f. 8, 2] Va à ta maison !

[H. f. 8, 6]

Construis une femme pour Bata.

[Un. 2, 54] Va, vois tes compagnons.

[353] C'est aussi de la forme sḏm.f dont on se sert à la place du pseudo participe pour rendre l'impératif dans certaines formules de souhait, comme dans la formule courante : [An. I. 2, 7] Puisses-tu demeurer en vie, en force, en santé, ô excellent frère !

[354] Pour marquer enfin l'insistance expresse touchant la réalisation de l'action objet de l'ordre ou de la prière signifiée par l'impératif, on fait précéder celui-ci de l'impératif de demande

[H. f. 17, 10] Jure moi par la divinité ! Littéralement : Accorde, jure moi, etc.

Mais, comme il a été dit plus haut, touchant l'association de deux propositions jussives consécutives, souvent en le cas, on emploie la forme sḏm.f de sens subjonctif dans la proposition qui suit l'impératif de demande.

[H. f. 12, 4] Coupe le cèdre ! Littéralement : Accorde que le cèdre soit coupé ou bien peut être qu'on coupe le cèdre.

III SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

[355] L'établissement de la négation de la forme impératif en néo-égyptien demeure périphrastique comme en moyen égyptien. Il comporte toutefois des constructions

il comporte aussi certaines innovations d'ordre syntaxique

[356] Ce n'est qu'en de rares exceptions qu'on relève l'impératif du verbe suivi de l'infinitif. [P. Bologne 3,6] Ne deviens pas un homme qui n'a pas son esprit. [An. III. 3,10] Ne sois pas paresseux.

Cette construction, sans doute sous l'influence de la particule ⲙⲡⲣ- se trouve transcrite S ⲙⲡⲣ̄, B ⲙ̄ⲡⲉⲣ. S ⲛⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲕⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲣ̄ϩⲱⲧⲃ̄, ⲙⲡⲣ̄ⲣ̄ⲛⲟⲉⲓⲕ ⲙⲡⲣ̄ϫⲓⲟⲩⲉ ⲙⲡⲣ̄ⲣ̄ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ⲛ̄ⲛⲟⲩϫ [Marc 10,19] B ⲙ̄ⲡⲉⲣⲧⲁϩⲛⲟ ⲉⲥⲁϫⲓ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲗⲁⲥ [1 Cor. 12,39] C.D. [634].

[358] La locution accompagnée du verbe, dont on veut nier l'action, à la forme infinitif se trouve par contre fréquemment employée.

[H. f. 4,1] Ne me dis pas cela de nouveau. [Horus Seth 13,11] Ne le frappe pas. [An. 2,58] Ne laisse pas permettre que je le voie.

[359] La construction négative telle qu'elle est établie dans le dernier exemple du paragraphe précédent est celle qui était affectionnée par la langue vulgaire du moins en achmimique. On a dans ce dernier dialecte, avec les suffixes personnels adjoints au dernier verbe auxiliaire = A ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲧⲣⲉϥ. On a au contraire en S B F = ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲧⲣⲉϥ.

L'emploi du verbe de négation à la forme śdm.f de sens subjonctif suivi de l'infinitif du verbe dont on veut nier l'action [352] pratiqué au moyen

égyptien ne se rencontre en néo-égyptien que dans le style soigné.

[An. I. 15,8] Réponds vite, ne tarde pas! [An. V. 2,3,5] Ne passe pas un jour dans l'oisiveté.

Une construction analogue à [356] [358] qui est établie au moyen de l'impératif et du verbe auxiliaire est d'un usage fréquent.

Le verbe auxiliaire, en le cas, revêt la forme ou et le verbe principal dont l'action doit être niée se met à l'infinitif. Cette forme infinitive contraire à la syntaxe normale du verbe [252] provient de l'analogie de cette construction avec la construction.

[H. f. 3,1] Ne t'irrite pas! [An. I. 17,5] Ne sois pas mécontent!

[360] Toutefois, en cette construction avec l'auxiliaire, lorsque le sujet du verbe principal est distinct du sujet du verbe auxiliaire de négation, le verbe principal se met à la forme śdm.f. Cette construction a généralement le sens optatif.

[H. f. 8,5] Que ton cœur ne se lasse point. [Am. 2,69] Que son cœur ne prenne pas de chagrin!

CHAPITRE XVII

ANCIENNE FLEXION OU PSEUDO PARTICIPE

I° SA CONSTRUCTION

[361] La forme pseudo participe s'est conservée en néo-égyptien établie suivant la construction qu'elle avait en moyen égyptien. Elle a gardé ses suffixes personnels distincts de tous autres, mais se différenciant parfois des anciens comme il est signalé plus loin au cours de cet exposé [363].

[362] La transcription du radical verbal en cette forme demeure celle de l'ancienne langue. Dans les verbes de la deuxième redoublée cependant on observe parfois la transcription de la troisième radicale … (…), … (…). Dans les verbes de la troisième faible d'autre part et particulièrement ceux de la seconde radicale en … on a souvent la troisième radicale transcrite … ou … : … (ᶜ3j) [Prince 4,7] ; … (w3j) [Prince 6,4].

[363] Tandis qu'en néo-égyptien les pronoms personnels suffixes de la nouvelle flexion se sont tous conservés certains d'entre eux seulement se trouvant simultanément employés avec une ou plusieurs autres formes issues du langage populaire, les pronoms

personnels suffixes de l'ancienne flexion ont disparu en partie. Ils ont été remplacés par des formes issues de ce même langage populaire. Le plus souvent malheureusement ces pronoms ne se distinguent pas entre eux et le contexte de la phrase dans laquelle ils sont employés permet seul de les distinguer.

La première personne du singulier, qui est de genre commun, est représentée par les formes : …, …, … : … [An. I. 13,5] Je suis plein. … [Prince 6,15] Je suis vivant ; … [An. I. 4,2] Je suis heureux ; … [An. 2,64] Je suis assis ; etc.

La deuxième personne du masculin singulier est transcrite par … ou … ; souvent même elle n'est représentée par aucun suffixe. … [An. I. 8,7] Tu deviens ; … [M. f. 3,7] Tu es seul, etc.

La deuxième personne du féminin singulier est représentée par le suffixe … : … [P. Bologne 2,9] Tu es en santé.

La troisième personne du masculin singulier est rarement marquée par le suffixe … . … [Prince 6,4] Il se tint éloigné ; … [M. f. 13,4] Il dormait. Lorsque le verbe comporte un … pour troisième radicale, le suffixe personnel … est transcrit … : … [Lansing 10,6] Il est mort. Comme en moyen égyptien, dans certains verbes de la troisième faible on trouve ce suffixe … transcrit par …, on peut être fondé à voir en cette orthographe la simple graphie de la troisième radicale le suffixe n'étant pas transcrit … [Prince 4,6] Il est grand [362].

La troisième personne du féminin singulier est

marquée par les suffixes [hiérogl.], [hiérogl.] ou encore par le seul radical verbal transcrit sans suffixe. [hiérogl.] [H.P. 4,8] Elle est malade ; [hiérogl.] [H.P. 9,9] Elle est assise, [hiérogl.] [H.P. 8,7] Elle est placée, etc.

La première personne du pluriel se présente sous la graphie [hiérogl.]. [hiérogl.] [H.P. 5,17] Nous reposons. [hiérogl.] [An. VI, 54] Nous avons achevé, etc.

La deuxième personne du pluriel est marquée par les suffixes [hiérogl.], [hiérogl.]. [hiérogl.] [Horus Seth 8,3] Vous êtes assis.

A la troisième personne du pluriel, ce n'est que rarement qu'on trouve transcrit le suffixe [hiérogl.]. Dans certains verbes de la troisième faible, comme à la troisième personne du singulier le dernier radical se trouve transcrit [hiérogl.] ou [hiérogl.]. [hiérogl.] ([hiérogl.]) [Abbott 5,10] ; [hiérogl.] ([hiérogl.]) [Horus Seth 6,4] Le suffixe [hiérogl.] ne représente jamais que le masculin. Le féminin pluriel n'est représenté par aucun suffixe.

Le pseudo participe n'admet point de conjugaison nominale établie du moins selon la disposition du sujet par rapport au mot verbal dans la conjugaison pronominale. Le nom sujet de la forme pseudo participe précède ce dernier et d'après l'exposé de la conjugaison du verbe exclusivement littéraire, qui est admis jusqu'ici en moyen égyptien, cette association n'est point estimée forme verbale en cet exposé mais elle est mise à part et désignée sous le nom de proposition pseudo verbale ou pseudo nominale, par opposition à la conjugaison pronominale qui seule est estimée proposition proprement verbale.

Cette association du nom et du pseudo participe n'appartient pas, en effet, à la conjugaison littéraire la seule reconnue en moyen égyptien, la disposition des deux éléments s'y oppose. Elle appartient à la conjugaison vulgaire employée concurremment avec la conjugaison littéraire en néo-égyptien comme aussi en moyen égyptien bien qu'elle ne soit pas admise ni signalée comme telle en ce dernier où les formes de cette conjugaison vulgaire sont considérées comme des anormales parmi les propositions.

Cette association constitue la forme du Présent I [236,3] de la conjugaison vulgaire dont il est traité tout particulièrement en ce travail de façon distincte de la conjugaison littéraire.

Il est à noter toutefois qu'en le cas de l'association d'un nom avec la forme pseudo participe placée après lui il n'y a forme verbale de la conjugaison vulgaire que lorsque ce nom est déterminé de façon définie. Lorsque le nom est déterminé de façon indéfinie ce pseudo participe n'est plus prédicat verbal mais il est simplement épithète [372].

Tableau des suffixes pronominaux
du pseudo participe.

Singulier		Pluriel	
1 c.	[hiérogl.], [hiérogl.], [hiérogl.]	1 c.	[hiérogl.]
2 m.	[hiérogl.], [hiérogl.]	2 c.	[hiérogl.], [hiérogl.]
" f.	[hiérogl.] [[hiérogl.]]		
3 m.	[hiérogl.] [[hiérogl.]]	3 m.	[hiérogl.] [[hiérogl.]]
" f.	[hiérogl.] [[hiérogl.], [hiérogl.]]	" f.	[hiérogl.]

deuxième redoublé [hieroglyphs] 3.f.sg.

troisième faible [hieroglyphs] 3 m. sg.

3e faible 2e [hieroglyphs] [hieroglyphs] 3 m. sg. [hieroglyphs] 3 f. sg.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 3 m. sg.;

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 3 f. sg.; [hieroglyphs], [hieroglyphs] 3 m. sg.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 3 m. sg.

[364] II SA SIGNIFICATION.

Le pseudo participe conserve en néo-égyptien la nuance de sens qu'il a en moyen égyptien. Il demeure la forme d'un état de répétition, d'habitude de la part du sujet par rapport à l'action exprimée par le verbe. Il persiste à noter l'habitude du sujet par opposition à la forme śdm.f de sens imparfait notant l'habitude de l'action elle même.

Dans ses rapports syntaxiques, cette forme veut le nom objet direct juxtaposé après lui et le pronom personnel dans la même position à la forme dépendante

[365] III SON EMPLOI

Le pseudo participe se rencontre en néo-égyptien beaucoup plus fréquemment que dans l'ancienne langue. Son usage restreint jadis s'est considérablement amplifié. La conjugaison vulgaire en a fait une forme d'usage courant. Il est à noter toutefois que pris comme tel, comme mode verbal ayant son sens propre et se suffisant à lui même pour nuancer la proposition, son emploi est moins commun. On le retrouve en néo-égyptien dans la plupart des emplois qu'il avait aux temps antérieurs mais ces

emplois sont rares, on ne les observe guère que dans le style soigné. Dans le style ordinaire il est remplacé par l'imparfait de la conjugaison vulgaire. [226, 41].

[366] Il a place dans le récit, la narration mais surtout dans le discours direct.

[hieroglyphs]

[An. I. 4,7] J'ai été heureux, j'ai été satisfait je me suis apprêté à répondre. [hieroglyphs]

[hieroglyphs]

[An. I. 13,5] Voici que je viens, je suis chargé de ton office.

[367] L'idée de continuité, de persistance adjointe parfois à l'expression d'un voeu, d'un souhait, d'une prière et signifiée au moyen de la forme pseudo participe en moyen égyptien est remplacée en néo-égyptien par la forme śdm.f. On relève cette dernière forme jusque dans le souhait si fréquemment employé après le nom du souverain.

[hieroglyphs] [An. I. 2,7]

Puisses-tu demeurer en vie, en santé, en force ô excellent ami!

[369] Dans la proposition temporelle de simultanéité qui n'est que l'expression d'un état, d'une manière d'être soit d'un tiers par rapport au sujet de la principale soit du sujet de la principale elle même, auquel cas cette proposition n'est que le prédicat de ce sujet, on emploie le pseudo participe comme en moyen égyptien.

[hieroglyphs]

[hieroglyphs]

[An. I. 8, 1] Je ferai pour toi un volume en amusement pour moi tandis que tu deviendras un divertissement pour tous.

[d'O.f. 7.5] Comme j'étais envoyé pour que nous portions des semences, ta femme me dit :.

Mais c'est surtout dans le rôle de prédicat du sujet qu'on trouve le pseudo participe le plus souvent employé dans la phrase.

[An. 2. 44] Ils passèrent là l'hiver gisant à terre.

[d'O.f. 12.7] Il tomba mort.

[d'O.f. 5.1] Nous passerons une heure nous reposant.

[Prince 6, 15] Je ne passerai pas une heure vivante.

[Prince 6, 3-4] Le jeune homme se tint éloigné.

[An. 2, 64] Je restai assis.

[370] Le pseudo participe est aussi la forme du prédicat de l'objet direct après les verbes qui signifient : voir, trouver, savoir, entendre, vouloir.

[d'O.f. 4, 8] Il trouva sa femme couchée, malade.

[An. I. 20, 5] Il te trouve inerte.

[371] Dans les constructions désignées en moyen égyptien sous le nom de propositions pseudo nominales ou pseudo verbales, et conçues comme de véritables formes verbales

dans la conjugaison vulgaire, on trouve le pseudo participe dans les constructions qui représentent le Présent I [236, 5], le Présent II [236, 16] ainsi que l'imparfait [236, 41] de la conjugaison vulgaire.

Dans les dialectes coptes ce sont ces mêmes temps qui admettent seuls soit la forme infinitive, soit la forme qualitative. C. D. [510]

[372] Comme en moyen égyptien, le pseudo participe s'emploie en néo égyptien pour remplir le rôle d'épithète mais, de façon régulière, seulement après un nom déterminé de manière indéfinie.

[Prince 4, 13]. Alors on équipa pour lui un char pourvu de toutes sortes d'armes..

Lorsque le nom qui accompagne le pseudo participe est déterminé de manière définie, cette association représente le Présent I de la conjugaison vulgaire [236, 3].

[An. III. 2, 2] Sa campagne est remplie de toutes sortes de bonnes choses.

[372 a] Pris substantivement il est introduit par le relatif , . [Hor. Seth. 9, 10] Quelle est celle qui vient?

[373] IV SA NÉGATION

On se sert habituellement de la construction négative de la forme śdm.f pour rendre la négation du pseudo participe. Ce n'est qu'en de rares exemples qu'on relève la particule associée avec l'ancienne flexion. [Hor. Seth. 15, 2].

CHAPITRE XVIII

LES FORMES DU MODE RELATIF

[374] I LEUR CONSTRUCTION.

Des trois formes sous lesquelles se présente le mode relatif en moyen égyptien, deux d'entre elles seulement se sont conservées en néo-égyptien : la forme imparfait et la forme parfait.

On les rencontre toutes deux établies chacune suivant une double construction : l'une est celle de l'ancienne langue, l'autre nouvelle est propre au néo-égyptien.

Elles sont l'une et l'autre en leur double construction de sens toujours actif mais elles ne comportent point de distinction de genre en leur graphie. Elles admettent la flexion personnelle.

[375] FORME IMPARFAIT

Construction ancienne.

Cette forme imparfait du moyen égyptien ne s'est pas conservée en néo-égyptien dans son intégrité. Comme il vient d'être dit, elle ne comporte plus la distinction graphique des genres et, en outre, des différentes règles d'orthographe qui la régissent, suivant les diverses classes de verbes, celles concernant les verbes de la deuxième redoublée et ceux de la troisième faible

se trouvent seules conservées.

On ne rencontre plus cette construction que comme une rareté. A part son emploi assez commun dans les textes de Tell el Amarna, on ne la trouve dans les textes postérieurs qu'exceptionnellement.

[375,1] Construction nouvelle.

La construction de la forme relative imparfait propre au néo-égyptien se présente sous une double facture.

La première, qu'on peut appeler construction simple, est constituée par le radical verbal associé à l'élément prosthétique [hiéroglyphes]. Ce radical, qui n'est jamais accompagné parfois que des adjonctions habituelles [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] marquant l'orthographe des verbes en général en ce temps, n'admet aucune désinence de genre.

La seconde de nature périphrastique est établie au moyen du verbe auxiliaire [hiéroglyphes] qui revêt, en le cas, la forme relative selon la construction simple et qu'on fait suivre, à la forme infinitif, du verbe dont on veut exprimer le sens relatif.

[376] Quelques exemples aideront à mieux noter les caractéristiques de chacune de ces constructions.

Construction simple

ancienne M.E.	ancienne N.E.	nouvelle N.E.
m. [hiéroglyphes]		c. [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes]
f. [hiéroglyphes]	c. [hiéroglyphes]	c. [hiéroglyphes]
m. [hiéroglyphes]		c. [hiéroglyphes] ; [hiéroglyphes]
f. [hiéroglyphes]	c. [hiéroglyphes]	c. [hiéroglyphes]

construction simple

ancienne — nouvelle

M.E. — N.E. — N.E.

m. — c. (ne prend jamais l'élément).

f.

m. — c.

f. — c.

m. — c.

f. — c.

m. — c.

f.

f. — c.

Construction périphrastique

[Prisse 7,7] (Lichen) que j'ai élevé.

[Or. f. 17,10] Ce que dit la dame.

[Sallier I. 4,2] Ce que je t'ai écrit.

[377] FORME PARFAIT.

De la construction relative parfait du moyen égyptien seule la construction masculine s'est conservée en néo-égyptien. On ne la relève cependant que dans les mêmes textes de Tell el Amarna où se rencontre la forme imparfait ancienne.

La construction nouvelle néo-égyptienne du parfait relatif, comme celle de l'imparfait, est constituée

par ce qui a survécu de la construction ancienne associé à l'élément prosthétique.

Ces deux constructions sont d'un genre commun en néo-égyptien et d'un emploi peu fréquent.

Quelques exemples de ces constructions sont rapportés ici pour aider à les mieux discerner.

Construction ancienne — Construction nouvelle

M.E — N.E. — N.E.

m.

f.

m. — (3 p. f. sg.)

f. — (2 p. f. sg.)

m. — (2 p. m. sg.)

f.

[377,1] Outre ces constructions de la forme relative utilisées en néo-égyptien, il faut signaler une construction de nature périphrastique qu'on rencontre parfois et tout à fait particulière. Elle est établie au moyen de l'auxiliaire qui en le cas revêt la construction relative imparfait et se trouve accompagnée du verbe principal à l'infinitif.

[Wn. 2,48] Tu n'as pas fait pour moi ce que tes pères ont fait.

[379] La construction relative de sens futur employée en moyen égyptien a complètement disparu de la langue néo-égyptienne.

[381] II LEUR SIGNIFICATION

La nuance de sens des formes relatives par rapport à la réalisation de l'action comme par rapport au temps où cette action se réalise est celle que comportent habituellement le parfait et l'imparfait. Mais la nuance de temps dépend surtout pour ces formes du temps de la proposition à laquelle ces formes sont subordonnées.

[382] III LEUR EMPLOI

LEURS RAPPORTS SYNTAXIQUES

Les formes relatives imparfait et parfait ont conservé en néo-égyptien les mêmes emplois qu'elles avaient en moyen égyptien. On les rencontre tantôt prises comme épithète, tantôt prises comme nom.

Cette similitude d'emploi n'implique pas cependant entre les deux langues une identité d'expression par rapport à la flexion verbale.

Bien que les formes du moyen égyptien et celles du néo-égyptien aient même nuance de signification, une dissemblance dans leurs rapports syntaxiques semble devoir être déduite des différences que présentent leurs graphies touchant la transcription de ces rapports.

Les formes néo-égyptiennes, ainsi qu'il a été déjà dit, ne comportent, en effet, aucun indice qui marque leur rapport avec leur antécédent comme on l'observe en moyen égyptien. Leur graphie est invariable, quel que soit le genre de cet antécédent.

Or, estimer que ce que la graphie ne nous révèle point, la phonétique le faisait connaître,

ne paraît pas admissible. L'influence de la langue vulgaire en ce temps, la répugnance de celle-ci pour la phonétique rendent cette supposition moins que plausible. D'après le caractère général du néo-égyptien, il est plus vraisemblable que la graphie de la forme relative, telle que nous l'avons, nous donne tout de cette forme en son intégrité et pour ce motif, il semble légitime d'admettre que l'accord de la forme relative avec son antécédent a effectivement disparu en néo-égyptien, que cette disparition conditionne seule la graphie de la forme relative et que cette dernière adjectif verbal en moyen égyptien est devenue en néo-égyptien prédicat verbal à l'égal des formes sdm.f, sdm.n.f, etc.

[383] — La forme relative épithète. —

La forme relative épithète c'est à dire servant à rendre une proposition relative a régulièrement comme antécédent un nom déterminé de manière définie, mais avec lequel, comme il a été dit, elle demeure sans rapport d'accord contrairement à ce qu'on observe en moyen égyptien.

Comme en cette dernière langue, on ne se sert de la forme relative que lorsque le pronom relatif qu'elle implique est à tous autres cas qu'au nominatif. En ce dernier cas, à la place de la forme relative, on emploie la forme participe [399].

Le pronom relatif qu'implique la forme relative est représenté par un pronom de rappel qui se met à la place logique qui lui revient dans la proposition

suivant les lois de position du pronom personnel observées en moyen-égyptien. Ce pronom de rappel n'apparait point pour l'accusatif ; il n'apparait qu'aux autres cas obliques adjoint, sous la forme suffixe à une préposition en rapport avec le cas auquel il se trouve. [Mx. Ani 7,17] Le pain que ta mère t'a donné. [Un. 2,1] Cette autre (ville) vers laquelle tu vas. L'homme [S. Bologne 2,9] à propos duquel tu m'écris. [Un. 1,18] Cette nouvelle que tu me dis.

Après l'infinitif pris comme tel ou pris substantivement la proposition relative exprime le sujet logique de cet infinitif. [Un. 1,3] Le jour où je parvins. Littéralement : Le jour de parvenir que je fis.

[384] — La forme relative nom —

La forme relative ne s'emploie comme nom qu'à l'imparfait. Elle admet alors l'article en rapport de genre avec la personne ou la chose désignée. On se sert de l'article masculin pour désigner le neutre et régulièrement l'élément prosthétique disparait après l'article.

En cette acception, la forme relative n'est jamais employée que comme complément d'un nom ; objet direct dans la proposition verbale ou complément circonstanciel, sujet dans la proposition nominale adjective

[Un. 2,13] Je ne suis pas le serviteur de celui qui t'envoie. [Or. f. 5,8] Alors il entendit ce que disait sa vache. [Un. 2,20] La terre d'Égypte d'où tu viens. [Or. f. 11,7] Excellent est ce que vous dites.

Comme on le voit en ce dernier exemple, l'élément prosthétique se maintient après l'article. Mais ce n'est là qu'une particularité du verbe. On observe la même particularité avec le verbe. Ces deux verbes comportent parfois l'élément à la forme relative précédée de l'article. [An. 7, 10,4] Vois ce que fait le souverain.

[385] Employée comme substantif et accompagnée de l'adjectif indéfini, la forme relative, contrairement à la règle qui régit le nom en cette association, admet l'article [66,28]. [Abbott 7,12] Tout ce qu'il dit. [Mx. Ani 8,2] Veille sur tout ce que tu nourris.

[387] La locution établie au moyen de la forme relative parfait du verbe auxiliaire introduite par le démonstratif accompagnant un verbe à l'infinitif employé en moyen égyptien est toujours en usage en néo-égyptien.

[illegible] [H. 8.7] Il alla à sa maison et il tua sa femme.

[389] IV LEURS CONSTRUCTIONS NÉGATIVES

La construction périphrastique négative de la forme relative au moyen du verbe auxiliaire [illegible] employée en moyen égyptien a disparu du néo-égyptien. Pour la suppléer, on se sert de la construction participe de la forme śdm.f associée à la particule de et quelquefois du Présent I de la conjugaison vulgaire associé à la particule dim.

[illegible] [Mx Ani 4.13] Garde-toi d'une femme qu'on ne connaît pas. [illegible] [Mx Ani Lettre II] Le singe porte le (vase) que sa mère ne portait pas.

A noter la locution [illegible] [An. I.2.5] qui s'est conservée suivant la construction ancienne et qui peut se traduire : Il n'est rien qu'il ignore ; littéralement : ce qu'il ignore n'existe pas.

On trouve aussi suppléant la construction négative relative ancienne la locution de [illegible] introduite par l'auxiliaire participial [illegible].

"Un tombeau [illegible] [Abbott 5.3] dans lequel on n'avait pas fait d'ensevelissement. ⲥⲟⲩⲧⲁϩⲁⲟⲩ ⲉⲙⲡⲟⲩⲕⲁ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ ⲉⲛⲉϩ [Lc. 23,53].

CHAPITRE XIX

LES FORMES DU MODE PARTICIPE

[390] I LEUR CONSTRUCTION

La forme participe se présente en néo-égyptien sous trois constructions différentes.

L'une est celle de l'ancienne langue telle qu'on l'observe en moyen égyptien. Les deux autres sont propres au néo-égyptien. On les distingue d'après leur facture sous le nom de construction nouvelle simple et construction nouvelle périphrastique.

[391] Construction ancienne

Cette construction comprenant une forme de sens parfait et une forme de sens imparfait ayant chacune une voix active et une voix passive comportant des désinences propres à ces voix comme des désinences de genre et de nombre, ne se rencontre que dans les textes de Tell el Amarna où elle est employée simultanément avec les constructions proprement néo-égyptiennes. On la relève parfois en d'autres textes mais ce n'est qu'en de rares exceptions et seulement en le cas où le participe est employé pris substantivement au sens neutre.

[397.1] Construction nouvelle simple

Cette construction est caractérisée par l'élément prothétique [illegible], transcrit parfois [illegible], associé au simple

radical verbal.

La forme participe établie suivant cette construction revêt à la fois le sens parfait et le sens imparfait et la nuance de la voix active comme celle de la voix passive. Elle est de genre et de nombre commun.

Tous les verbes cependant n'admettent pas cette construction. On ne la rencontre qu'avec des verbes bilitères soit d'origine, soit d'usage par suite de la chute d'une troisième radicale, ou encore avec un certain nombre de verbes de la troisième faible.

Il est à noter en outre que cette forme du participe ne se présente pas toujours sans exceptions ou de simplicité de ses caractéristiques pour tous les verbes qui l'admettent. Il en est qui tantôt comportent l'élément prosthétique et tantôt ne le comportent point. Il en est d'autres dont la graphie a une orthographe variée. Enfin on observe de façon assez régulière chez les verbes de la troisième faible la transcription de la troisième radicale sous le signe principalement lorsque le participe d'après le contexte comporte un sens passif.

Quelques exemples concrétiseront ces remarques.

Bilitères — (šm, ϣⲉ); (ḳd, ⲕⲱⲧ); (wn, ⲟⲩⲱⲛ); , (sh); , (hpr(w), ϣⲱⲡⲉ).

Troisième faible — Actif: (ⲥⲱⲣⲥⲱ); (wdj); (prj, ⲡⲣⲣⲉ), etc.

Passif: (gmj, ϭⲓⲛⲉ); ; (h3j, ϩⲉ); (ṯdj).

(irj ⲉⲓⲣⲉ) Actif: ,

Passif: , ; ; .

(dd ϫⲱ) Actif:

Passif: ; ; ; .

(rdj ϯ) ; ;

Passif: ; ; ; ; .

(inj ⲉⲓⲛⲉ) Passif: ; .

(iw ⲉⲓ) Actif:

(wn) Actif: n'admet pas l'élément .

[397,2] Construction périphrastique

La construction périphrastique de la forme participe est établie en néo-égyptien au moyen de l'auxiliaire ou de l'auxiliaire .

L'auxiliaire dont la forme participe est le plus souvent transcrite sans élément prosthétique admet après lui le verbe principal soit à l'infinitif soit au pseudo participe. On ne rencontre que rarement cette construction.

[Abbott 7,2] Les notables étant assis.

[397,3] Après l'auxiliaire le verbe principal se met toujours à l'infinitif.

[d'Orb. 4,7] C'est ton jeune frère qui m'a frappé. Litt. Ton jeune frère est ayant frappé moi.

[398] II LEUR SIGNIFICATION

La nuance de sens de la construction ancienne et celle qu'on lui connait en moyen égyptien et celle des deux autres constructions lui est identique.

[399] III LEURS RAPPORTS SYNTAXIQUES

Le participe néo-égyptien comme le participe moyen égyptien est à la fois verbe et adjectif et sa syntaxe relève des lois qui régissent ces deux mots.

A raison de sa graphie qui ne comporte aucune désinence de genre et de nombre dans les constructions proprement néo-égyptiennes, il ne nous est pas possible de contrôler son accord avec le mot qui est son sujet ou le mot qu'il qualifie comme épithète, mais régulièrement ce mot toujours placé avant lui est un nom déterminé de manière définie ou bien un pronom personnel à la forme indépendante [101].

[Horus Seth 3,10] Alors Ra demanda la réponse lui ayant été faite.

[H.-f. 11,8] Les gens étant allés en terre étrangère vinrent.

[P. Bologne 5,7] Quiconque venant ici de ta part

[400] A la voix active le participe s'adjoint son objet direct nom ou pronom par simple juxtaposition. Le pronom revêt alors la forme dépendante mais, le plus souvent, le pronom de la première personne est transcrit sous la forme suffixe.

[An. 1 x+5] C'est Amon qui t'a envoyé. Litt. Amon est l'ayant envoyé toi.

[H.-f. 1,2] Il lui faisait les habits.

[401] A la voix passive le participe s'adjoint le nom d'agent à la manière d'un génitif direct ou indirect comme en moyen égyptien ou encore il s'adjoint ce nom par l'intermédiaire de la particule m.

Lorsque le complément d'agent est représenté par un pronom ce pronom revêt la forme suffixe.

En cette construction le participe accompagné d'un complément d'agent est toujours pris substantivement au sens neutre, le complément, pour sa part, est plus habituellement un pronom, rarement un nom.

[Harris H. 1] Ce qui est fait par Osiris.

[An. VI, 6] Ce qui est accompli par Amon.

[H.-f. 16,4] Il écouta tout ce qu'elle disait, litt. tout l'étant dit par elle.

Par rapport à cet emploi du participe passé pris au sens neutre il y a lieu de noter une exception pour le participe (mrj) qui bien que de sens passif ne s'emploie pas seulement avec un sens neutre mais s'emploie aussi pour qualifier un nom ou un pronom masculin ou féminin en même temps qu'il est accompagné d'un complément d'agent auquel il est associé à la manière d'un génitif direct ou indirect.

[Lieb. Harris 4,1] Ta sœur aimée de ton cœur.

[Lieb. Harris 4,1] Mon frère aimé par moi.

[An. I. 2,4] Aimé par tout le monde.

On rencontre une construction analogue avec les formes participe .

[Lansing 9,10] Tout ordre donné par mon maître.

Nota — Il y a lieu de bien noter ici cependant que dans l'ensemble des cas où un nom ou bien un pronom suffixe se trouve placé après une forme estimée participe, il est permis de se demander si cette forme n'est point relative.

[402] IV LEURS EMPLOIS.

Comme en moyen égyptien, le participe néo-égyptien ne remplit jamais dans la proposition que le rôle de qualificatif ou celui de substantif.

[403] — Le participe qualificatif —

Le participe ne s'emploie comme épithète que lorsqu'il correspond à une tournure relative dans laquelle le pronom relatif est identique à l'antécédent.

[H.f. 11,8] Les gens étant partis (qui étaient partis) vers la terre étrangère vinrent.

[Horus Seth 3,10] Alors Rê demanda la réponse qui lui avait été faite.

[T. Bologne 5,8] Tire-moi par la main de quiconque vient ici.

[404] Pour son motif analogue le participe s'emploie encore comme prédicat de la proposition nominale adjec-

tive ayant pour sujet un pronom.

[An. I. 21,2] Elle (la ville) est abondante en poissons.

[An. I. 10,1] Il est plus petit qu'un chat!

[Harris 7,10] Ils sont nombreux comme des grenouilles.

[405] L'emploi du participe passé comme épithète suppléant la forme relative aux cas obliques comme on l'observe en moyen égyptien ne se rencontre en néo-égyptien qu'en de rares exemples.

[An. II. 3,1] Tous les pays étrangers avec leurs présents accourent à lui à qui toutes les terres ont été données.

[410] — Le participe nom —

Pris comme substantif, le participe admet en le cas l'article défini mais non l'article indéfini et l'élément prosthétique disparaît après l'article.

[Un. 1,18] Celui qui a pénétré en ta barque.

[Un. 2,13] Le promoteur de ton envoi.

[H.f. 11,9] Les voyageurs vers la vallée du cèdre.

On se sert de l'article masculin pour déterminer le neutre.

[H.f. 7,7] Alors il s'employa à l'informer de l'événement.

A noter toutefois les participes , et qui s'emploient au sens neutre sans admettre l'article et sans perdre l'élément [H.f. 16,4]

Il écouta son récit.

A noter aussi que le participe pris substantivement et accompagné de l'adjectif indéfini admet l'article défini contrairement à la règle concernant le nom en général [66, 28].

[Mayes A. 2,17]

Tout ce qui sort de ma bouche.

Lorsque le nom signifié par le participe est déterminé de manière indéfinie, le participe est employé seul.

[An. III. 4,9] Ainsi qu'il se fait à un louangé comme toi. [An. V. 8,2] Prends conseil auprès de savants.

[411] Le participe pris substantivement peut remplir dans la proposition le rôle de sujet comme celui d'objet [H.f. 11,9] Mais ils ne revinrent pas ceux qui étaient allés à la vallée du cèdre. [H.f. 16,4] Il écouta tout ce qui était dit par elle.

[412] Dans la proposition nominale proprement dite

comme en moyen égyptien, le participe en néo-égyptien ne s'emploie qu'à la voix active et il remplit le rôle de prédicat ou de sujet.

Il ne comporte l'article que lorsqu'il est sujet. Prédicat, son sujet nom est introduit par la particule [519] [527], son sujet pronom est toujours à la forme indépendante ancienne [101].

[H.f. 4,7] C'est ton frère qui m'a frappée.

[Un. 1x+5] C'est Amon qui l'envoie [H.f. 1,2] C'est lui qui lui faisait les habits.

[Un. 1,18] Si c'est un voleur appartenant à ma terre celui qui est descendu en ta barque.

[416] V LEUR CONSTRUCTION NÉGATIVE.

La construction négative de la forme participe se confond avec celle de la forme relative [389]. Le contexte permet seul de les différencier d'après la nature du cas que représente le pronom relatif que ces formes impliquent.

[An. IV 2,7] Tu es un sourd qui n'entend pas. [An. IV. 11,10] Tu es un gouvernail n'obéissant d'aucun côté. [Hood 1. 15,5] Ses messagers farouches ne craignant aucune divinité.

CHAPITRE XX

LA FORME ADJECTIVE VERBALE

SDM.tj.fj

[418] La forme sdm.tj.fj ne se rencontre qu'en de rares exemples au temps du néo-égyptien. Elle a été supplantée à cette époque par la forme futur de la conjugaison vulgaire introduite par le relatif [hiéroglyphes] [236,38].

[419] Les quelques exemples relevés jusqu'ici en néo-égyptien, revêtent la graphie [hiéroglyphes] et à raison de leur petit nombre, on ne saurait affirmer que les modifications subies par le radical verbal dans l'établissement de cette forme suivant les différentes classes de verbes, comme on l'observe en moyen égyptien, se soient maintenues en néo-égyptien.

[420] La nuance de sens toujours active demeure celle du participe futur rendue en latin par la forme "amaturus".

[421] Son emploi est celui qu'on lui connaît en moyen égyptien. On la rencontre utilisée comme qualificatif ou encore prise comme substantif.

Employée comme épithète, sa syntaxe est celle du participe et comme ce dernier elle ne s'adjoint à un nom son antécédent que lorsque traduit par une construction relative le pronom relatif est identique à l'antécédent, sert au cas nominatif.

[hiéroglyphes] [An. I. 12,5] Il n'est pas un garçon de ma génération devant s'élever (qui s'élèvera) plus que moi.

Avec le futur de la conjugaison vulgaire introduit par le relatif [hiéroglyphes] on a :

[hiéroglyphes] [An. I. 11,6] Le messager qui atteindra la vallée.

La construction [hiéroglyphes] employée en cet exemple est mise ici pour [hiéroglyphes] et passée à l'état de locution en néo-égyptien [236,32].

[422] Employée comme nom, la forme sdm.tj.fj prend l'article défini dans les mêmes conditions que la forme participe.

[hiéroglyphes] [Karnak 953] Celui qui prononcera ton nom.

Le futur de la conjugaison vulgaire établi comme il est indiqué dans le paragraphe précédent donne la même nuance de sens.

[hiéroglyphes] [Turin 5,6]. Celui qui parviendra à la fenêtre.

[423] Il n'a pas été relevé jusqu'ici d'exemples de cette forme à la construction négative.

CHAPITRE XXI

LA FORME INFINITIVE

[424] I SA CONSTRUCTION

L'infinitif néo-égyptien se présente sous une forme unique, comme on l'observe en démotique et dans les dialectes coptes.

On ne relève aucune trace de l'infinitif de négation [M.E. 446] ni de l'infinitif d'emphase [M.E. 438, 449].

[425] Cette forme unique comporte une double construction : l'une masculine, l'autre féminine.

L'infinitif masculin est constitué suivant l'orthographe donnée dans les lexiques pour les verbes proprement néo-égyptiens. Pour ceux qui sont communs au néo-égyptien et au moyen égyptien et, dont l'orthographe du temps du moyen égyptien, il faut tenir compte des remarques faites plus haut [227] touchant leur graphie en néo-égyptien.

La construction masculine est celle de tous les verbes sains.

La construction féminine est celle des verbes de la dernière faible. Elle comporte, comme en moyen égyptien la désinence adjointe au radical suivant les règles déjà énoncées [227]

Cette désinence n'apparaît que lorsque l'infinitif est accompagné d'un suffixe personnel. Elle se confond alors dans la graphie avec l'élément dont on se sert pour adjoindre le suffixe personnel à l'infinitif [0,7]. Il est à noter toutefois que l'élément et partant la désinence n'apparaît jamais devant le suffixe de la première personne du pluriel ainsi que devant la troisième personne du pluriel sous la forme [121]. En outre, pour les autres suffixes personnels l'élément n'est point toujours transcrit de façon rigoureusement régulière. On trouve, en effet, un même infinitif comportant un suffixe personnel tantôt adjoint par l'intermédiaire de l'élément et tantôt adjoint sans l'intermédiaire de cet élément. Tels sont les exemples suivants :

qmj — [D. f. 4,8] Il trouva sa femme. [D. f. 4,8] Tu le trouveras. [Un. 2,76] Je la trouvai.

f3j — + suff. [D. f. 13,1] + suff. [D. f. 6,3]

ỉrj — + nom [Prince 7,14]; + nom [D. f. 13,5]; + suff. [Horus Seth 2,6] + suff. [P. Neschons 4,16]; suff. [D. f. 11,1]

rdj — + nom [Horus Seth 3,6] + suff. [D. f. 5,5].

ỉnj — + nom [D. f. 4,4] + suff. [Lansing 3,1] [D. f. 18,8] + suff. [D. f. 10,8]

[428] II SA SIGNIFICATION

La nuance de sens de l'infinitif est celle-là même qu'il a dans nos langues. Il exprime une simple idée d'action ou d'état. Il est toujours de sens actif.

[429] III SES RAPPORTS SYNTAXIQUES

Le sujet de l'infinitif représenté par un nom se place après cet infinitif introduit par la particule comme en moyen égyptien. On ne le rencontre que rarement en néo-égyptien.

Le jour où Anpou trouva une graine. Litt. le jour de trouver une graine par Anpou.

Lorsque le sujet de l'infinitif est un nom, on se sert plus ordinairement de la construction périphrastique établie au moyen de l'auxiliaire à la forme relative parfait. [387] [491,2].

Litt. Le jour de trouver une graine que fit Anpou

Lorsque le sujet de l'infinitif est un pronom, c'est de cette même construction périphrastique dont on se sert

[Un. 1,9] Le jour où j'arrivai à Tanis. Litt. Le jour que je fis d'arriver à Tanis

Dans ce dernier exemple l'auxiliaire est à la forme relative mais au temps imparfait.

On se sert encore d'une construction établie selon la facture d'une proposition nominale et dans laquelle apparaît de nouveau la forme relative parfait de

associé à la copule :

[d. f. 4,2] Il sortit de son château. Litt. Sortir de son château c'est ce qu'il fit.

Plus volontiers cependant le néo-égyptien emploie l'infinitif pris substantivement et comportant un déterminatif. Le sujet est alors signifié au moyen de la construction périphrastique avec l'auxiliaire ; auquel cas l'infinitif est déterminé par l'article défini, ou bien il est signifié au moyen de l'adjectif possessif adjoint à l'infinitif. En cet emploi, bien que l'infinitif remplisse le rôle de nom, il conserve sa nature de verbe dans ses rapports avec son objet nom ou pronom.

Quelques exemples concrétiseront cette construction.

[d. f. 7,4]

Pourquoi viens-tu après moi? Litt. Pourquoi ton venir après moi? [Un. 2,71] Pourquoi voyagez-vous? On te chargera d'or et d'argent [d. f. 15,8] Parce que tu m'auras amené à Pharaon [An. V. 12,2] J'apprends que tu as écrit. [An. VI. 34] Parce que tu as pris les habits.

L'objet direct nom ou pronom s'adjoint à l'infinitif comme en moyen égyptien. Toutefois il est à noter que le pronom personnel à la forme suffixe, qui est la forme habituelle du pronom objet, a ses règles particulières avec les infinitifs féminins [0,7] [121] [124] [425]

En outre, concurremment avec le pronom personnel à la forme suffixe, l'infinitif admet aussi le pronom personnel de la troisième personne à la forme dépendante.

[A. f. 9, 2] Elle désirait le connaître. "Lorsque tu apprendras [A. f. 8, 4] que j'ai arraché mon cœur. Litt. mon arracher mon cœur.

[Un. 2, 6] Tu m'imposes de le faire, je le fais.

[432] IV SON EMPLOI

L'infinitif est une des formes verbales qu'on rencontre le plus fréquemment en néo-égyptien. Ses emplois dans la proposition sont des plus nombreux et aussi des plus divers. Les principaux de ces emplois, ceux qui appartiennent au langage courant sont les suivants :

Il s'emploie comme complément déterminatif d'un nom construit au génitif indirect.

[A. f. 2, 2] Le temps de labourer. [Sinuhe 5, 10] Ils lui dire en manière de converser. [Un. 1, 3] Le jour où j'arrivai. Litt. Le jour d'arriver que je fis. [Mayer A. 1, 22] La manière dont tu es venu. Litt. La façon de venir que tu as faite.

Après le mot on emploie l'infinitif complément au génitif direct. Cette association paraît constituer un mot composé dans lequel l'élément est vraisem-

blablement à l'état construit.

[An. III. 7, 6] Le débarcadère.

On trouve la même construction du génitif direct après la particule = ra- qui admet aussi le génitif indirect.

"Il pleure lorsqu'il voit son frère couché [A. f. 13, 3] en la mort. [A. f. 2, 7] Leur travail. [Sallier IV. vs. 21] En la mort.

On retrouve la même construction dans les dialectes coptes : ⲡⲣⲁⲣϩⲱⲃ, ⲡⲣⲁⲛ̄ϩⲱⲃ, ⲡⲣⲁⲱϩⲥ, etc.

[433] Comme complément d'un adjectif

[Sallier 8, 3] La cité agréable à vivre. [An. III. 2, 1] La résidence agréable à vivre.

[434] Comme sujet d'une proposition nominale. Il est pris alors substantivement et reçoit l'article ou le pronom adjectif possessif.

[Un. 2, 8] Que m'apportes-tu ? Litt. Quel est l'apporter de toi à moi ? [A. f. 7, 4] Quel est ton venir après moi ; Pourquoi viens-tu après moi ? [A. f. 8, 3] Mais ce que tu feras pour moi est que tu viennes.

L'infinitif n'apparaît comme prédicat de la proposition nominale que dans celle établie au moyen de la locution [439].

[435] Dans les constructions désignées sous le nom de propositions pseudo-nominales en moyen égyptien où il remplit le rôle de prédicat et qui suivant la conception populaire de la conjugaison, constituent de simples formes verbales composées, l'infinitif s'est conservé.

Il apparaît à tous les temps et modes de la conjugaison vulgaire associé à l'auxiliaire de chacun de ces temps ou modes par l'intermédiaire d'une des particules , ou , souvent aussi sans l'intermédiaire d'aucune particule.

[436] Sujet de la proposition verbale il se construit comme lorsqu'il est sujet d'une proposition nominale. Il est pris substantivement déterminé soit par l'article masculin défini soit par le pronom adjectif possessif.

[P. Bologne 20] Il est bon que tu fasses qu'on me l'apporte. Litt. Ton faire qu'on me l'apporte est bon. [P. Salt 1,5] Il advint qu'il fit serment par son maître. Litt. Le faire qu'il fit serment... advint.

[437] Il s'emploie comme objet direct après certains verbes. Tels sont les verbes : pouvoir, savoir [D. F. 8,2 10,2] désirer [D. F. 9,2 ; 13,5] ordonner, décider [Turin 4,2] refaire [An. I. 15,7] achever [An. VI. 19], etc.

[D. F. 8,2] Il ne put pas traverser jusqu'où était son petit frère.

On trouve encore l'infinitif remplissant le rôle d'objet direct dans les constructions suivantes :

Après la locution négative "ne fais pas" qui admet aussi après elle la forme sdm.f de sens final [251].

[D. F. 3,1] Ne tarde pas ! [An. I. 17,8] Ne sois pas irrité !

Après l'auxiliaire de négation imj. imj à la forme sdm.f de sens optatif [An. I. 15,8] Ne tarde pas. [Ch. Beatty 24,4] Ne frappe pas !

[438] Comme en moyen égyptien, il sert à rendre nombre de compléments circonstanciels en association avec des particules diverses.

Il est possible, vraisemblable qu'en ces sortes de constructions l'infinitif soit pris parfois substantivement mais comme il a été déjà noté pour le moyen égyptien, [M. E. 431] dans l'impossibilité où nous nous trouvons, de discerner l'emploi de l'infinitif comme nom lorsqu'il ne comporte pas d'article, il est traité ici de cette forme verbale sans préjuger de son acception.

[438a] Parmi les particules qu'on rencontre le plus souvent associées à l'infinitif il faut citer la particule introduisant le complément de cause, de moyen, d'instrument.

[An. III. 5,8] Il fut châtié par bastonnade. Litt. Il fut châtié par frapper

[Turin 7,4] Je suis parti en fuyant (par la fuite) devant elle. [d.f. 2,9] Il envoya son jeune frère en disant : Va.

C'est par un complément de cette sorte établi avec l'infinitif du verbe de la proposition, dont dépend ce complément, qu'est rendu, en néo-égyptien, l'ancien infinitif d'emphase du moyen égyptien. [M.E. 449].

[Sallier I 4,2] Je l'ai écrit. [An.V. 22,3] Ne t'arrête nulle part. Litt. Ne t'arrête pas en arrêt quelconque. [d.f. 3,6] Elle désira le connaître.

Nota – Ne pas confondre cette construction de l'infinitif complément introduit par la particule avec l'infinitif des verbes de mouvement introduit par la même particule dans les différentes formes de la conjugaison vulgaire [Horus Seth 6,2] ou encore dans certaines constructions périphrastiques. [Mayer A. 2,4] J'allais, je me trouvais aller.

[438 b] On relève aussi introduisant l'infinitif complément de cause, la particule qui semble n'être en le cas qu'une corruption de la particule comme on l'observe maintes autres fois pour le signe qui transcrit cette particule.

[An. III. 9,19] Il entend parce qu'on le frappe. "Il frappa deux fois des mains [d.f. 6,8] parce qu'il ne le tua pas.

L'acception de l'infinitif comme substantif explicitement signifiée par l'article en ce dernier exemple n'infirme point ce qui a été dit plus haut touchant l'acception possible comme substantif de l'infinitif employé sans article. Il peut, en effet, être pris alors substantivement déterminé de manière indéfinie. Il peut être aussi déterminé de manière définie car concurremment avec l'emploi de l'article défini, ainsi qu'il a été déjà noté la détermination par simple vocalisme qui était celle du moyen égyptien a été employée en néo-égyptien. cf. [66,3].

[438 c] Il faut noter aussi la particule dont le rôle est d'introduire le complément de but.

[d.f. 7,5] Lorsque j'étais envoyé pour porter du grain [Turin 4,3] Les Hathors vinrent pour lui établir un destin. [Un. 2,15] Les voiles que tu apportes pour conduire tes vaisseaux.

Parmi les constructions de l'infinitif associé à la particule, il en est deux qu'on rencontre fréquemment en néo-égyptien et qui sont devenues de véritables locutions.

L'une d'elles est la construction transcrite parfois. Elle signifie "pour faire que", elle équivaut à une particule de sens final

[Un. 2,43] Il mit des officiers à leur tête pour qu'on fît couper les arbres.

[hiéroglyphes] [P. Bologne 2,7] Ceci est écrit pour que mon maître sache.

L'autre est la construction [hiéroglyphes] qui signifie proprement : "pour dire" et dont se sert le néo-égyptien pour mettre en évidence une proposition placée après les verbes : dire, conter, annoncer, savoir, connaître. Cette construction a son équivalent en français dans la locution "à savoir".

[hiéroglyphes] [Un. 2,79] J'ai appris qu'on pratique l'injustice.

"Il vint pour annoncer à son maître [hiéroglyphes] [Joppe 2,14] Nous avons pris Sekhenti [hiéroglyphes] [P. Bologne 2,7] J'ignore que mon serviteur soit arrivé auprès de toi.

Mais dans les autres cas cette construction conserve son sens premier impliquant nuance de finalité comme dans l'exemple suivant : [hiéroglyphes] [Un. 1x+2] Il passait le temps à m'envoyer des messages pour dire : Va-t-en !

[438 d] Il faut citer aussi la particule [hiéroglyphes] associée à l'infinitif remplissant le rôle de complément qu'il faut distinguer de son association avec l'infinitif dans les formes de la conjugaison vulgaire

[hiéroglyphes] [2 f. 10,1] Il s'occupait à chasser les bêtes du désert, à les porter, les déposer devant elle.

Dans ce dernier exemple, la particule [hiéroglyphes] répétée devant le second verbe conserve le rôle et la nuance de sens qu'elle a devant le premier et il en est de même pour cette particule

dans les formes de la conjugaison vulgaire lorsqu'elle est répétée. [hiéroglyphes] [Prince 7,14] Alors le jeune homme se reposa et passa un jour heureux. [hiéroglyphes] [Joppe 1,7] On vint et on annonça.

[438 e] Parmi les autres particules qu'on rencontre introduisant l'infinitif complément, on relève surtout des particules de sens temporel.

[hiéroglyphes] [An. III, 3,11]

Peux-tu trouver cela après être devenu vieux.

[hiéroglyphes] [Amenope 5,13] Avant de parler

"N'ambitionne pas l'avoir d'un prince [hiéroglyphes] [Amenope 15,10] lorsque ta bouche est pleine - lorsque tu remplis ta bouche d'un pain abondant. [hiéroglyphes] [P. Salt 1,6] Après l'inhumation.

[439] Les locutions [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] avec un infinitif et qui sont d'un fréquent usage en moyen égyptien, la dernière seule établie au moyen de la forme relative parfait a été conservée en néo-égyptien.

Comme dans l'ancienne langue, elle ne se rencontre employée qu'avec les verbes de mouvement. Elle sert à souligner un fait au cours d'un récit selon la nuance de sens que comportent les auxiliaires [hiéroglyphes], [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Prince 4,3] Alors les Hathors vinrent. [hiéroglyphes] [2 f. 4,2] Il sortit alors de son château.

[440] La construction de l'infinitif avec le verbe

auxiliaire p3j est tombée en désuétude on ne la rencontre qu'en de rares exceptions.

[441] Dans la conjugaison périphrastique établie au moyen du verbe le verbe principal est toujours à l'infinitif.

[A.f. 14,6]

Lorsque le soleil se leva. [Suia 4,13]

La divinité fera ce qui est selon sa volonté. [P. Salt. V°. 1,12]

On la trouva.

[444] V SA CONSTRUCTION NÉGATIVE.

La construction négative de l'infinitif est régulièrement établie au moyen du verbe auxiliaire [A.f. 5,3] Il m'a frappé pour ne pas permettre que je te fasse rapport.

Lorsque la nuit tombera je posterai le dieu [Mn. 1x+7] pour ne pas permettre qu'un autre ait le voie.

CHAPITRE XXII

LES VERBES AUXILIAIRES D'AFFIRMATION

---

[451] Les verbes auxiliaires d'affirmation employés en néo-égyptien sont les suivants: , , , , et .

Ils se partagent en deux catégories dont l'une comprend les verbes et et l'autre le reste de ces verbes.

Ceux de la première catégorie: les verbes et sont employés pour établir des formes verbales de la conjugaison soit vulgaire, soit littéraire. Ils servent à déterminer la modalité du verbe qu'ils accompagnent et parfois le temps dans lequel se passe l'action signifiée par ce verbe.

Ceux de la seconde catégorie ne servent qu'à des constructions purement périphrastiques. Ils se subdivisent en deux classes.

Les uns ne font que souligner l'action exprimée par le verbe principal ou bien marquer la manière d'être du sujet par rapport à cette action.

Les autres ne sont utilisés que pour mettre en un rapport déterminé la proposition à laquelle appartient le verbe qu'ils accompagnent avec la proposition ou la phrase qui la précèdent.

Le sens propre de chacun de ces auxiliaires,

leurs divers emplois ainsi que les formes de la conjugaison sous lesquelles on les rencontre sont exposés ci-après

[452]

I SES FORMES

Ce verbe auxiliaire qui traduit notre verbe attributif "être" se présente sous deux formes : l'une pronominale l'autre abrégée. Il remplit vis à vis de l'action signifiée par le verbe qu'il accompagne le rôle de déterminatif de la modalité de cette action ou du temps auquel se passe cette action et parfois les deux ensemble.

[453]

II SON EMPLOI

Cet auxiliaire se rencontre employé dans la proposition nominale comportant un nom ou un adjectif comme prédicat et dans la proposition verbale dont le prédicat est établi selon les formes de la conjugaison vulgaire ou selon certaines formes de la conjugaison littéraire.

[454] Proposition nominale — A l'encontre du moyen égyptien qui n'associe jamais l'auxiliaire avec la proposition nominale proprement dite le néo-égyptien introduit fréquemment cette proposition au moyen de l'auxiliaire qui confère alors à cette proposition soit la nuance de la construction participe soit la nuance que comporte la forme seconde [563,1]

"Ampou était le nom du grand [d'Orb. p. 1. 1] tandis que Bata était le nom du petit.

"Ne permets pas qu'on me saisisse devant toi pour me tuer [An. 2, 8, 1] car je suis un messager d'Amon.

[455] L'auxiliaire introduit la proposition nominale adjective avec les mêmes nuances de sens que celles signalées pour la proposition nominale proprement dite. Toutefois lorsque l'auxiliaire revêt le sens de forme seconde il est habituellement associé à la particule. (An. IV. 16, 8) des chars en bois de cyprès étincelants plus que des diamants : [Sa. Sihor. logue 2;20] (Ne te fais aucun souci à son sujet) car il est bon que tu l'aies envoyé ; cf [567].

[456] Proposition verbale —

Conjugaison vulgaire

Dans la conjugaison vulgaire le verbe remplit la fonction d'auxiliaire sous la forme pronominale et sous la forme abrégée :

Sous la forme pronominale il peut être suivi du mot verbal à l'infinitif introduit par la particule remplacée par avec les verbes de mouvement ou par lorsque le temps qu'il sert à établir est de sens futur. Cependant très souvent ces particules sont supprimées. Il peut être suivi du mot prédicat adverbial qui en ce cas est assimilé verbal, ou encore du mot verbal au pseudo participe. Mais en ces deux dernières constructions aucune particule de liaison n'intervient.

A la forme abrégée il introduit le nom sujet ou la particule négative ḏᵐⁿ ou encore sa propre forme pronominale ou celle de l'auxiliaire [hiéroglyphe]. Le mot verbal prédicat est à l'infinitif ou au pseudo participe dans les mêmes cas où il accompagne la forme pronominale et dans les mêmes conditions.

On rencontre le pseudo participe ou l'infinitif au Présent I et au Présent II. On ne rencontre jamais que l'infinitif au Parfait et au Futur.

A la forme pronominale, il sert à rendre la conjugaison simple du Présent II : Aeк = S єq-, BAF aq-, A² єq- ; la conjugaison simple du Parfait Aeк SBAF aq- ; celle du futur Aeк ⊂ SBAF єqє-, A²єqa-. Il sert à rendre aussi la conjugaison participe du Présent SBAF єq-, ainsi que celle du Parfait Aeк = SBAF єaq-.

A la forme abrégée il sert à rendre la conjugaison simple nominale du Présent II, du Parfait, du Futur, la conjugaison participe du Présent I, la conjugaison nominale participe du Présent II, du Parfait, la conjugaison pronominale participe du Futur ainsi que celle de l'imparfait. Il sert encore comme élément constitutif de la forme seconde du Présent I, Présent II, Parfait, Futur et Imparfait.

Ces différents emplois de l'auxiliaire Ae sont rassemblés dans le tableau suivant.

Aeк [hiéroglyphes] — Présent II, conjugaison pronominale simple [236,16] conj. pron. participe [236,20] Parfait conj. pron. simple [236,26] conj. pron. participe [236,29].

Aeк ⊂ [hiéroglyphes] — Futur conj. pron. simple [236,32]

Ae N [hiéroglyphes] — Présent II [236,16], Parfait [236,36] conj. nominale

Ae N ⊂ [hiéroglyphes] — Futur conj. nominale [236,32].

Ae ḏᵐⁿ [..]e [hiéroglyphes] — Présent I. conj. pron. participe négative et forme seconde [236,15]

Ae Aeк ⊂ [hiéroglyphes] — Futur conj. participe [236,39] et forme seconde [236,40]

Ae ḏᵐⁿ Aeк ⊂ [hiéroglyphes] — Futur forme seconde [236,43]

Ae Aeк [hiéroglyphes] — Présent II forme seconde [236,25].

Ae ḏᵐⁿ [..]AAк [hiéroglyphes] — Parfait I participe [236,29] forme seconde [236,31].

Ae [hiéroglyphe]eк [hiéroglyphes] — Imparfait. participe [236,44] forme seconde [236,46]

[hiéroglyphe] Aeк ⊂ [hiéroglyphes] — Futur imparfait conj. simple [236,47].

[hiéroglyphe] ḏᵐⁿ Aeк ⊂ [hiéroglyphes] — Futur imparfait [236,47]

Par rapport à chacun des temps de la conjugaison vulgaire dans lesquels intervient l'auxiliaire Ae on a :

	Forme simple	Forme participe	Forme seconde
Présent I		Ae ḏᵐⁿ [..]e inf. [236,15]	Ae ḏᵐⁿ [..]e inf. [236,15]
Présent II	Aeк inf. [236,16]	Aeк inf. [236,20]	Ae Aeк inf. [236,25]
Parfait	Aeк inf. [236,26]	Aeк inf. [236,29]	
		Ae ḏ[..]AAк inf. [236,29]	Ae ḏ[..]AAк inf. [236,31]

Futur	[hiéroglyphes] inf. [236, 32]	[hiéroglyphes] inf. [236, 39]	[hiéroglyphes] inf. [236, 40]
	[hiéroglyphes] inf. [236, 36]		[hiéroglyphes] inf. [236, 40]
	[hiéroglyphes] inf. [236, 36]		
Imparf. Futur	[hiéroglyphes] inf. [hiéroglyphes] inf. [236, 47]		
Imparfait		[hiéroglyphes] inf. [236, 44]	[hiéroglyphes] inf. [236, 46]

Il a été traité spécialement de chacune de ces formes au chapitre XIII bis de ce travail. Qu'il suffise de rappeler ici, en apportant quelques exemples, qu'on les trouve employées dans la proposition indépendante, la subordonnée temporelle, la subordonnée qualificative relative ou participe et dans la proposition de sens adversatif.

[hiéroglyphes] [Horus 3.16,5]
Des messagers qui ne craignent point.
[hiéroglyphes] [An. I. 9,3]
Je connais beaucoup de gens. [hiéroglyphes] [Un. 2,77] N'est-il pas l'un de vous connaissant la langue d'Égypte
[hiéroglyphes] [Prince 4,1]
Lorsque l'enfant eut grandi en tous ses membres, il envoya un message [hiéroglyphes]

[hiéroglyphes] [Un. 2,54] Tu n'as pas ici un de ses envoyés ; tu dis cependant : va vois tes compagnons.
"J'ai fait cela [hiéroglyphes] [Un. 2,48]
Bien que tu n'aies pas encore fait pour moi ce que pour moi ont fait tes pères.

[460] Proposition verbale —
Conjugaison littéraire.

Les formes composées comprenant l'auxiliaire [hiéroglyphes] parmi leurs éléments et placées ici sous l'appellation de conjugaison littéraire seraient mieux désignées sous le nom de conjugaison mixte. Ces formes, en effet, tiennent à la fois de la conjugaison vulgaire comme de la conjugaison littéraire. Elles se rattachent à la première par l'auxiliaire et à la seconde par la forme flexionnelle du verbe. Cependant, ici, pour raison de simplification, il paraît préférable de les classer à côté des formes de la conjugaison littéraire.

A l'encontre du moyen égyptien qui emploie l'auxiliaire [hiéroglyphes] dans les formes composées soit à la forme abrégée, soit à la forme pronominale, le néo-égyptien ne l'emploie jamais qu'à la forme abrégée.

Cette association sert à donner à la forme littéraire à laquelle est adjoint l'auxiliaire [hiéroglyphes] la nuance de sens de la construction participe ou celle de la forme seconde suivant la modalité de la forme littéraire qui entre en composition.

Les formes de la conjugaison littéraire qui s'associent l'auxiliaire [hiéroglyphes] sont la forme sdm.f parfait

imparfait ; la forme imparfait comportant l'élément prosthétique [hiéroglyphes] ; les formes passives sdm.wf et sdm.tw.f. Elles sont données ci après avec leurs formes correspondantes de la conjugaison vulgaire et celles des dialectes coptes.

[460 a] [hiéroglyphes] [261].

Cette construction qui représente à la fois une construction participe et une forme seconde a pour correspondant dans la conjugaison vulgaire la forme [hiéroglyphes] Présent II [236, 16] et Parfait [236, 26] ce qui fournit pour les dialectes coptes les équivalences suivantes.

Présent II const. participe : SFA² ⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄, B ⲉϥⲥⲱⲧⲉⲙ, A ⲉϥⲥⲱⲧⲙⲉ — S ⲉϥⲥⲟⲧⲙ̄, B ⲉϥⲥⲟⲧⲉⲙ, F ⲉϥⲥⲁⲧⲉⲙ, AA² ⲉϥⲥⲁⲧⲙⲉ.
forme seconde : SA² ⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄, B ⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ, A ⲁϥⲥⲱⲧⲙⲉ, F ⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄.

Parfait. const. participe. SFA² ⲉⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄, B ⲉⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ, A ⲉⲁϥⲥⲱⲧⲙⲉ.
forme seconde [SA² ⲛ̄ⲧⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄ B ⲉⲧⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ, A ⲛ̄ⲧⲁϥⲥⲱⲧⲙⲉ, F ⲉⲧⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄]

[hiéroglyphes] [St. f. 8, 2] Comment ne l'a-t-on pas figuré une bonne chose que j'ai faite ?

[hiéroglyphes] [St. f. 19, 3] Après cela lorsqu'il eut accompli de nombreuses années, il s'envola au ciel.

[hiéroglyphes] [St. f. 11, 8] Ceux qui

étaient allé à la vallée du cèdre ne revinrent pas car Bata les tua.

[460 b] [hiéroglyphes] [270 a]
[hiéroglyphes] [275, b] [hiéroglyphes] [275 c]

Les constructions négatives de la conjugaison littéraire ont pour correspondant dans la conjugaison vulgaire la forme [hiéroglyphes] [236, 15], qui appartient au Présent I, et la forme [hiéroglyphes] [236, 28] qui appartient au Parfait.

Dans les dialectes coptes on a :
Présent : SF ⲛ̄ϥⲥⲱⲧⲙ̄, B ⲛ̄ϥⲥⲱⲧⲉⲙ
Parfait : SF ⲙ̄ⲡⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄, B ⲙ̄ⲡⲉϥⲥⲱⲧⲉⲙ, A ⲙ̄ⲡⲉϥⲥⲁⲧⲙⲉ
[hiéroglyphes] [An. IV, 2, 7] Tu es un sourd qui n'entend pas.
"Il bâtit une maison équipée de toutes sortes de bonnes choses [hiéroglyphes] [Prince 4, 6] car l'enfant n'allait pas au dehors.

[460 c] [hiéroglyphes] [291 a]

Cette forme imparfait a pour correspondants dans la conjugaison vulgaire la forme [hiéroglyphes] de sens voisin. ~~[rayé]~~ parfait dont il a été déjà traité en un paragraphe précédent [460 a] où sont rapportées également les formes correspondantes coptes. Elle a la même nuance de sens que le Présent II.

A la construction négative on a : [hiéroglyphes] [292 c] dont la forme correspondante de la conjugaison vulgaire et ~~[rayé]~~ des dialectes coptes est celle du Présent II.

[hiéroglyphes] [S. Bologne 3, 8] On t'instruit mais tu fais à ta guise.

[460 d] [hiéroglyphes] [301] [hiéroglyphes] [306, 1]

La conjugaison vulgaire n'offre point de forme correspondant à ces deux constructions. Elles sont rendues en copte par la troisième personne du pluriel soit du Présent II, soit du Parfait.

[hiéroglyphes] [H. f. 12, 7] Après que la terre fut éclairée, le cèdre ayant été coupé, Anpou entra dans sa maison.

---

[467] [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]

Comme en moyen égyptien, le verbe [hiéroglyphes] qui signifie: être, exister, se trouver, avoir lieu, s'emploie en néo égyptien remplissant l'office de prédicat verbal proprement dit ou bien de simple auxiliaire

[468] Prédicat verbal; verbe d'existence —

Employé comme prédicat verbal signifiant l'être, l'existence d'un fait, d'une personne, d'une chose, on le rencontre à différentes formes ou constructions verbales. Il est à noter toutefois qu'il est toujours à la conjugaison nominale. Son usage le plus fréquent est à la forme sdm.f et lorsqu'il comporte, en ce cas, la nuance du temps présent, son sujet est toujours un nom déterminé de

manière indéfinie ou un pronom de nature indéfinie.

Sous cette dernière forme, avec la même nuance de temps et la même indétermination de son sujet, on le trouve dans les dialectes coptes transcrit par SA ⲟⲩⲛ̄, B ⲟⲩⲟⲛ, F ⲟⲩⲁⲛ.

Dans les mêmes conditions où ce verbe est employé au temps présent on le trouve encore dans ces mêmes dialectes à une forme imparfait transcrite SA. ⲛⲉ ⲟⲩⲛ̄, B ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ, F ⲛⲉ ⲟⲩⲁⲛ.

A ces deux temps du Présent et de l'imparfait lorsque le sujet est déterminé de manière définie ainsi qu'à tous les autres temps ce verbe d'existence [hiéroglyphes] est traduit dans les dialectes coptes par les verbes ϣⲱⲡⲉ, ⲕⲱ ou autres de sens analogue.

La forme SA ⲟⲩⲛ̄, B ⲟⲩⲟⲛ, F ⲟⲩⲁⲛ servant à rendre le Présent s'associe avec l'auxiliaire [hiéroglyphes] et revêt alors la nuance de sens de la construction participe ou celle de la forme seconde.

[hiéroglyphes] [H. f. 3, 5] Il y a de la force en toi. B ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛ̄ϫⲟⲙ ϧⲉⲛ ⲡⲏⲓ [J. 14, 2]. [hiéroglyphes] [D. f. 8, 4] Il est quelque chose survenu en toi. "Ne meurs point [hiéroglyphes] [Amenope 13, 14] tandis que la crainte est en tes membres.

A la construction imparfait des dialectes coptes on a: S ⲛⲉ ⲟⲩⲛ̄ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ [Lc. 16, 19]. ⲛⲉ ⲟⲩⲛ̄ ϩⲟⲓⲛⲉ [Lc. 9, 7]

Parmi les autres formes auxquelles on rencontre le verbe d'existence et qui est rendu alors dans tous les dialectes coptes par ϣⲱⲡⲉ, ⲕⲱ ou autres analogues

on peut citer celles qui contiennent les exemples suivants [Abbot 4,6]

Le scribe se trouvant parmi eux (participe). [Un. 2,48] Ce qui se trouve que tes pères ont fait. (forme relative). [Lieb Beatty 22,6] Elle fait que le cou de tous les hommes se trouve se tourner en la voyant. (forme sdm.f).

Dans les dialectes coptes on a : B ⲡⲉⲥⲁϫⲓ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡϭ̄ⲥ̄ ϣⲟⲡ ϣⲁⲉⲛⲉϩ [I Pierre 1,25] S ⲉⲛϣⲛ̄ ⲧⲥⲁⲣⲝ ⲙ̄ⲡⲁⲑⲟⲥ ⲛⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲅⲉⲓ, B ⲉⲛϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ϯⲥⲁⲣⲝ ⲛⲁⲣⲉ ⲛⲓⲡⲁⲑⲟⲥ ⲛⲁⲩⲉⲣϩⲱⲃ [Rom. 7,5] B ϩⲓⲛⲁ ⲧⲉⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲥϣⲱⲡⲓ ⲉⲓⲉⲙⲟⲛⲧ ϧⲁⲣⲱⲧⲉⲛ [Gal. 2,5].

[470] A la construction négative qui s'établit au moyen de la particule, le verbe d'existence s'emploie dans les mêmes conditions qu'à la construction affirmative. Parfois le verbe est supprimé après la particule de négation. On a pour. Cette construction qui signifie : il n'existe pas, il n'y a pas a aussi le sens impersonnel : il n'est pas, il n'y a pas quelque chose. [Sallier I,3,9]

Il n'y a point d'intelligence en ton être. [Apopi 1,1]

Il n'y avait point de roi en ces jours. [H.f. 2,9] Il n'y a personne avec lui. [An. I. 2,5]

Il n'est rien ignoré de lui.

La construction négative est transcrite

dans les dialectes coptes : SA ⲙ̄ⲛ̄, SF ⲙ̄ⲙⲛ̄, B ⲙ̄ⲙⲟⲛ.

S ⲙ̄ⲙⲛ̄ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ⲥⲟⲫⲟⲥ ⲛ̄ϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ̄ [I Cor. 6,5] [An. I. 1,6] Il n'est personne avec lui. S ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉⲙⲛ̄ ϩⲃ̄ⲥⲱ ϩⲓⲱⲱϥ [Matth. 22,11] [Horus Seth 9,11] Quelle est celle qui vient n'ayant pas de tête ?

[470.1] Le verbe associé à la préposition comme on le voit en ce dernier exemple sert à rendre le verbe "avoir, posséder, être à, être de" ; littéralement signifie : être en la main, est mis pour.

Le possesseur sujet logique de cette locution se place après la préposition lorsqu'il est représenté par un nom. Si le possesseur est un pronom celui-ci s'adjoint à la préposition sous la forme suffixe.

L'objet possédé se place après le verbe ou bien est rejeté après la préposition.

Cette locution constituant un verbe composé admet son association avec l'auxiliaire et revêt en ce cas la nuance de sens de la construction participe ou celle de la forme seconde, selon la conjugaison vulgaire.

La construction négative s'établit au moyen de la particule.

Cette locution se rencontre fréquemment employée dans les dialectes coptes où elle est transcrite littéralement. Elle s'emploie seulement dans ces dialectes avec un sujet pronom C.II [716]. Le sujet nom est rare.

Les diverses constructions de cette locution en néo-égyptien comme dans les dialectes coptes sont les suivantes

S A A² ⲟⲩⲛ̄ⲧⲁ⸗, B ⲟⲩⲟⲛⲧⲁ⸗ F ⲟⲩⲁⲛⲧⲁ⸗

S A A² ⲉⲩⲛ̄ⲧⲁ⸗, B ⲉⲟⲩⲟⲛⲧⲁ⸗, F ⲉⲟⲩⲁⲛⲧⲁ⸗

S A A² F ⲙⲛ̄ⲧⲁ⸗, B ⲙ̄ⲙⲟⲛⲧⲁ⸗

S A A² F ⲉⲙⲛ̄ⲧⲁ⸗, B ⲙ̄ⲙⲟⲛⲧⲁ⸗

Avec le sujet nom on a dans les dialectes coptes les formes abrégées suivantes :

S A A² ⲟⲩⲛ̄ⲧⲉ-, B ⲟⲩⲟⲛⲧⲉ-, F ⲟⲩⲁⲛⲧⲉ-

S A A² ⲉⲩⲛ̄ⲧⲉ-, B ⲉⲟⲩⲟⲛⲧⲉ-, F ⲉⲟⲩⲁⲛⲧⲉ-

S A A² F ⲙⲛ̄ⲧⲉ-, B ⲙ̄ⲙⲟⲛⲧⲉ-

S A A² F ⲉⲙⲛ̄ⲧⲉ-, B ⲙ̄ⲙⲟⲛⲧⲉ-.

[Mx Ani 5,7] Le père de ma mère a une maison.

[Un. 2,29] S'ils avaient eu la vie.

[Un. 1x+33] Il n'a pas d'équipage. "quelle est celle qui vient [Horus Seth. 9,11] n'ayant pas de tête.

On a dans les dialectes coptes : B ⲟⲩⲗⲉⲩⲓⲧⲏⲥ ⲉⲟⲩⲛⲧⲉϥ ⲓⲟϩⲓ ⲙ̄ⲙⲁⲩ [Act. 4.37] S ⲙⲛ̄ⲧⲁⲛ ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙ̄ⲡⲉⲓⲙⲁ [Heb. 13,14] B ⲟⲩⲟⲛϯ ϩⲁⲛⲕⲉⲙⲏϣ ⲉϫⲟⲧⲟⲩ [J. 16,12] S ⲙ̄ⲙⲛ̄ϯ ϩⲁⲓ ⲙ̄ⲙⲁⲩ [J. 4.17] S ⲉⲙⲛ̄ⲧϥ̄ ϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲁϥⲕⲱ ⲛ̄ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲙ̄ⲡⲉϥⲥⲟⲛ [Mtth. 22,25] S ⲟⲩⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲉⲕⲥⲟⲛ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲉⲣⲟⲕ [Mtth. 5.23]. ⲙⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲛ̄ⲁ ⲕⲁⲥ [Lc. 24,39] B ⲙ̄ⲙⲟⲛ ⲡⲛ̄ⲁ ⲉⲟⲩⲟⲛⲧⲉϥ ⲥⲁⲣⲝ ϩⲓ ⲕⲁⲥ [Lc. 24,39] S ⲁϥⲉⲣⲏⲧ ⲉⲧⲁⲁϥ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙⲛ̄ ⲡⲉϥⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲱϥ ⲉⲙⲛ̄ⲧϥ̄ ϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲩ [Act. 7,5]. ⲁϥⲥⲉⲡⲥⲱⲡ̄ⲧ ⲉⲉⲓⲛⲉ ⲛⲁⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲓϩⲣ̄ϣⲓⲣⲉ ⲉⲩⲛ̄ⲧϥ̄ ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲉϫⲟⲟϥ ⲛⲁⲕ [Act. 23,18].

[470,2] Concurremment avec la locution signifiant "Il n'est pas" [468] [470] et la locution signifiant : "Il n'est pas à, il n'a pas" [470,1], le néo-égyptien emploie deux autres locutions de sens équivalent. L'une est la locution ou : "Il n'est pas" ; l'autre la locution "Il n'a pas".

Ces deux locutions ont les mêmes rapports syntaxiques que leurs équivalentes et elles comportent la construction participe comme celle de la forme seconde.

[Un. 2,23] Il n'est pas un navire quelconque sur le Nil. [Lansing 7,8] Il n'y a pas d'ossature d'homme en toi. [Vérité mensonge 5,3] Tu n'as pas de père. "La fille doit hériter [Insc. hierat. pl. 14] car il n'a pas de fils.

On trouve aussi la locution employée seule sans être suivie d'un sujet.

[An. V. 11,6] Mais tu ne lui dis pas : il n'y en a point. [Un. 1x+19] Mais voici que des lettres, des écrits, il n'en est pas en tes mains.

A la construction interrogative la particule est ordinairement transcrite.

[hiéroglyphes] [Un. 2.77] Est-ce qu'il n'est pas un de vous connaissant la langue d'Égypte? [hiéroglyphes] [Un. 1 x+23] N'y a-t-il pas ici vingt navires dans mon port?

[473] [hiéroglyphes] verbe auxiliaire —

Le verbe [hiéroglyphes] employé comme auxiliaire sert à donner à la forme verbale à laquelle il est associé la nuance de sens qui lui est propre: celle d'une manière d'être, d'un état concernant l'action exprimée par cette forme verbale.

[474] Il entre en composition dans les formes verbales suivantes de la conjugaison vulgaire et de la conjugaison littéraire.

[474 a] Conjugaison vulgaire —

Dans la conjugaison vulgaire, il sert à former l'imparfait, le futur imparfait et le parfait de narration.

[hiéroglyphes] (Imparfait).

A l'imparfait de la conjugaison vulgaire, l'auxiliaire [hiéroglyphes] s'associe le verbe soit à l'infinitif seul ou par l'intermédiaire de la particule [hiéroglyphes] soit au pseudo participe.

Il comporte à ce temps de la conjugaison vulgaire trois constructions différentes où il est employé seul représente la construction simple. Associé dans les deux autres à l'auxiliaire [hiéroglyphes] il représente la

construction participe et la construction de la forme seconde.

Const. simple [hiéroglyphes] S ⲛⲉϥ- BAF ⲛⲁϥ- [236,41]
" participe [hiéroglyphes] S ⲉⲛⲉϥ- BAF ⲉⲛⲁϥ-
forme seconde [hiéroglyphes] S (ⲉ)ⲛⲉϥ- BAF (ⲉ)ⲛⲁϥ-

A la conjugaison nominale de ces constructions dans les dialectes coptes l'auxiliaire est transcrit S ⲛⲉⲣⲉ-, BA ⲛⲁⲣⲉ-, F ⲛⲁⲗⲉ-. La forme ⲛⲉ- ne se rencontre employée que dans la locution ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ [468].

[hiéroglyphes] [Un. 2,78] J'entendais. ⲟⲩⲟϩ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲛⲁⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲡⲉϥⲥⲁϫⲓ [Le. 10,39] "J'étais le trésorier du roi [hiéroglyphes] [Florence 2616, 4] me trouvant avant la foule. S ⲁⲩⲣ̄ϩⲟⲧⲉ ⲉⲛⲉⲩⲙⲉⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲛⲉⲩⲛⲁⲩ ⲉⲩⲡⲛⲁ [Le. 24.37]. "Le prince a parlé [hiéroglyphes] [Abbott 7.10] mais j'étais là. [hiéroglyphes] [Abbott 6.4] J'étais parmi eux. S ⲛⲉⲓ ϩⲙ̄ ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ [Mtth. 25.36] [hiéroglyphes] [Mayer A. 2.12] Son père était là. ⲛⲁⲣⲉ ⲑⲙⲁⲩ ⲛ̄ⲓ̄ⲏ̄ⲥ̄ ⲙ̄ⲙⲁⲩ [J. 2.1].

[474.b][474.b] [hiéroglyphes] (Futur imparfait)

Au futur imparfait, l'auxiliaire [hiéroglyphes] est préposé à la construction du temps futur. [hiéroglyphes] [236,47] pour [hiéroglyphes].

On a dans les dialectes coptes: S ⲛⲉϥⲛⲁ(ⲉ)ⲥⲱⲧⲙ̄, B ⲛⲁϥⲛⲁ(ⲉ)ⲥⲱⲧⲉⲙ, F ⲛⲁϥⲛⲉ(ⲉ)ⲥⲱⲧⲙ̄, A ⲛⲁϥⲛⲁ(ⲉ)ⲥⲱⲧⲙⲉ.

A la construction négative, l'auxiliaire [hiéroglyphes] se place avant la particule de négation [hiéroglyphes]

[236,47] S ⲛ̄ⲛⲉϥⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̄, B ⲛ̄ⲛⲁϥⲛⲁⲥⲱⲧⲉⲙ, F ⲛ̄ⲛⲁϥⲛⲉⲥⲱⲧⲙ̄

"ne va point contempler la terreur de la mer [hieroglyphs] [Un. 2.56] tu auras vu la terreur de la mer en contemplant la mienne.

[474 c] [hieroglyphs] (parfait de narration).

L'auxiliaire [hieroglyphs] à la forme sdm.in.f et associé au verbe comme les auxiliaires de la conjugaison vulgaire qu'on observe en moyen égyptien se rencontre fréquemment en néo-égyptien. Cette construction rappelle l'aoriste grec et on pourrait la désigner sous le nom de parfait de narration. Elle sert à exprimer une action passée présentée comme une manière d'être, un état, une situation, mais qui est toujours en rapport avec une autre action qui lui est antérieure et dont elle est la conséquence ou simplement la suite. Elle représente la forme vulgaire de la forme littéraire sdm.in.f qui n'est elle même qu'une forme emphatique de la forme sdm.f, avec toutefois, comme il vient d'être dit, la nuance de manière d'être, d'état, de situation qui est attachée à l'auxiliaire [hieroglyphs].

"Il se chargea de son fardeau, partit aux champs [hieroglyphs] [D. f. 4.2] puis il arriva vers son grand frère." "La jeune fille s'écria: si on le tue, au coucher du soleil je serai morte [hieroglyphs]

[Prince 6.16] alors on alla le dire à son père.

"Il offrit du pain à l'aveugle, le fit manger, le fit boire [hieroglyphs] [Horus Seth 5.5] après cela l'enfant dit à sa mère (quel est cet aveugle?).

[474 d] Il faut noter enfin comme relevant de la conjugaison vulgaire l'emploi de l'auxiliaire [hieroglyphs] à la forme participe dont on se sert pour établir une forme participe périphrastique. On le trouve alors transcrit [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] suivi du verbe à l'infinitif ou au pseudo participe [397,2].

[hieroglyphs] [Abbott 7.2] Les princes étant assis.

[474 e] Conjugaison littéraire —

[hieroglyphs] (Futur imparfait).

L'auxiliaire [hieroglyphs] n'appartient à la conjugaison littéraire que par le concours qu'il apporte à l'établissement d'une forme composée de cette conjugaison: celle de l'imparfait comportant l'élément prosthétique [hieroglyphs].

On a à la construction affirmative [hieroglyphs] et à la construction négative [hieroglyphs].

Cette forme composée ne sert jamais qu'à exprimer l'irréel. Elle a pour forme correspondante dans la conjugaison vulgaire la forme [hieroglyphs] futur imparfait. [236,48].

"Ne t'a-t-il pas fait rendre à ce capitaine de navire traîtreusement? [hieroglyphs]

[Un. 1x+21] de la part de qui donc cherchera-t-on le dieu, de la part de qui donc te cherchera-t-on aussi ?

[488] Le verbe est employé en néo-égyptien comme en moyen égyptien, soit faisant fonction de prédicat verbal proprement dit, soit faisant fonction d'auxiliaire.

Auxiliaire il remplit, par rapport au verbe qu'il accompagne, un rôle de coordination entre ce verbe et la proposition à laquelle il appartient, avec la phrase qui le précède ou l'ensemble des faits déjà exposés. Il sert à souligner la suite des faits dans un récit. Il comporte une nuance de sens analogue à celle du parfait de narration établi avec l'auxiliaire [474.c]. Il s'emploie du reste à la forme sdm.n.f.

[489] On le rencontre associé à des formes de la conjugaison littéraire comme à des formes de la conjugaison vulgaire.

[490] Dans la conjugaison littéraire, il introduit les formes sdm.f et sdm.n.f comme en moyen égyptien. On ne rencontre guère toutefois la forme sdm.n.f en néo-égyptien que dans les textes de Tell el Amarna et le récit de la bataille de Kadesh.

Il s'associe ces formes sans comporter de suffixes. Réduit au rôle d'une simple particule, il paraît n'être que le résidu d'une locution dont les autres éléments ont disparu à l'usage.

La jeune femme sortit pour se promener sous les cèdres

[D. f. 16, 5] alors la mer la vit.

"Les dieux dirent : Il mourra par le crocodile, le serpent ou le chien [Turin 4,4]

Alors les gens qui étaient auprès de l'enfant entendirent. [Kadesh 102] Il dit.

[491] Les formes de la conjugaison vulgaire auxquelles s'associe l'auxiliaire sont celles du Présent I et du Parfait.

Il s'emploie à la forme sdm.n.f comme avec les formes de la conjugaison littéraire et avec la même nuance de sens. Il ne comporte aucun suffixe sauf à la conjugaison pronominale du Présent I où il s'adjoint le sujet du Présent I sous la forme suffixe. On a avec cette forme de la conjugaison vulgaire au lieu de

[Horus Seth 5,2]

Seth alors jura.

[Apopi 2,2] Alors ils se tirent d'une seule bouche.

[Horus Seth 15,1] Alors on la lu (la lettre) devant lui.

[491.1] La construction périphrastique établie au moyen de l'auxiliaire s'emploie régulièrement en néo-égyptien comme en moyen égyptien avec les verbes quadrilitères, les causatifs trilitères et les verbes de mouvement quel que soit le nombre de radicales de ces derniers. Mais, en outre, elle s'emploie en néo-égyptien

également avec les trilitères et les bilitères.

A l'encontre cependant de son emploi avec les autres classes de verbes, où elle est de règle, son emploi avec les bilitères et les trilitères demeure facultatif il est laissé au gré de celui qui écrit.

En pratique son usage est fréquent, il est le fait de la loi de l'emphase dans le langage populaire à laquelle se rattache la création de cette construction avec les bilitères et les trilitères doit son origine néo-égyptienne. Le verbe principal, en effet, se suffit à lui même pour exprimer l'action qu'il signifie et le verbe d'action par excellence [hieroglyphs] qui intervient ici n'est que le fait d'une pure insistance par rapport à la réalisation de cette action.

[491, 2] Les formes sous lesquelles se présente l'auxiliaire [hieroglyphs] en cette construction, sont celles sous lesquelles on le rencontre lorsque ce verbe est employé comme prédicat verbal proprement dit. Les principales de ces formes sont rappelées ici.

Parfait — [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs]
passif: [hieroglyphs]

Imparfait — [hieroglyphs], [hieroglyphs]
passif [hieroglyphs]

sdm.t.f — [hieroglyphs] ([hieroglyphs]); [hieroglyphs]

Participe — [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs]
passif: [hieroglyphs], [hieroglyphs]

Relative — [hieroglyphs], [hieroglyphs]

Impératif — ne s'emploie à la construction périphrastique que sous la forme répétée [hieroglyphs]

A toutes ces formes il faut encore ajouter la construction participe de la forme sdm.f établie au moyen de l'auxiliaire [hieroglyphs]

[hieroglyphs] [Abbott 4,2] tandis qu'ils détruisaient. [hieroglyphs] [Un. 2,14] Le ciel s'ouvre. [hieroglyphs] [Mayer A. 2,19] Mon père fut tué. Litt. tel fait tuer mon père. [hieroglyphs] [Un. 2,22] La science vient de lui. [hieroglyphs] [Vérité M. 7.5] Défends-moi de ce bœuf jusqu'à ce que j'arrive au village. [hieroglyphs] [Sallier I. 4,2] Ce que je t'ai écrit.

C'est de cette construction périphrastique avec l'auxiliaire [hieroglyphs] que provient la forme ερε qu'on observe à la seconde personne du féminin singulier en maintes formes de la conjugaison du dialecte copte. [236, 16].

[491, 3] [hieroglyphs] (ϣωπε)

Le verbe qui signifie "être, se trouver, se mettre à" employé comme auxiliaire sert à marquer un état une manière d'être le plus souvent habituelle, persistante du sujet par rapport à l'action exprimée par le verbe principal auquel il est adjoint.

Il ne s'emploie jamais qu'à la conjugaison vulgaire et le verbe principal qu'il introduit, se rencontre le plus souvent à la forme sdm.f établie à la construction participe ou encore à l'infinitif

ou au pseudo participe ou bien à l'imparfait comportant l'élément prosthétique […]. On trouve parfois la forme parfait sdm.f simple, mais vraisemblablement, en ce cas, une erreur de copiste a fait disparaître l'auxiliaire […] qui accompagnait cette forme à la construction participe.

[…] [Sh. S. 14, 1] Il demeura à contempler. […] [Un 2, 67] Le prince se prit à pleurer. […] [Un. 2, 64] Je demeurai ainsi pleurant. […] [Apopi 2.6] Il se trouva ne sachant que dire. […] [P. Salt 1.4] Il partait.

Dans les dialectes coptes après le verbe auxiliaire ϣⲱⲡⲉ qui transcrit le verbe […] on ne relève que la forme participe. S ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ ⲉⲩⲥⲱ ⲉⲩϫⲓ ϩⲓⲙⲉ ⲉⲩϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲛ̄ ϩⲁⲓ. B ⲛⲁⲩϣⲟⲡ ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲥⲱ ⲉⲩϭⲓⲥϩⲓⲙⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩϭⲓϩⲁⲓ [Matth. 24, 38] A. ⲥⲉⲛⲁϩⲱⲡⲉ ⲉⲩⲧⲏⲧ ϩⲛ ⲛ̄ⲉⲑⲛⲟⲥ [Osée 9, 17] F. ϣⲱⲡⲓ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲁⲓ ⲛⲁⲧⲕⲓⲙ ⲉⲗⲁⲧⲉⲛ [1 Cor. 15, 58] cf. G.D [694].

[491.4] […] (SAF ⲙⲟⲩϩ, B ⲙⲟϩ)

L'emploi de ce verbe comme auxiliaire en néo-égyptien, inusité en moyen égyptien est une restauration de son usage en ancien égyptien.

Son sens propre qui signifie: "remplir, être plein" sert à donner à l'action signifiée par le verbe qu'il accompagne une idée de plénitude, d'intensité en sa réalisation. Il correspond à l'expression

française "être pleinement à".

Comme le verbe auxiliaire […] il comporte la conjugaison vulgaire et s'adjoint le verbe principal à l'infinitif par l'intermédiaire de la particule […]. […] [Sh. S. 4. 2] Ils travaillèrent avec ardeur.

[491.5] […]

Ce verbe qui signifie "aller" et qu'on ne voit paraître en aucune construction des formes verbales doit être néanmoins signalé parmi les auxiliaires. La graphie ne l'a point conservé mais c'est là le fait d'un usage celui d'une sorte d'usure due sans doute à la lecture.

Ce verbe appartient comme auxiliaire à la construction de la forme futur et à celle de la forme futur imparfait de la conjugaison vulgaire ; on le rencontre dans la plupart des formes futur des dialectes coptes.

conj. vulgaire		dialectes coptes	
	[…]	Futur I	ϯⲛⲁ
	[…]	Futur II	ⲉⲓⲛⲁ
Futur	[…]	Futur III	ⲉⲓⲉ
Futur imp.	[…]	Futur imp.	ⲛⲉⲓⲛⲁ

Employé comme prédicat verbal proprement dit à la forme futur de la conjugaison vulgaire, ce verbe lui-même n'est jamais transcrit du moins à la troisième personne du singulier. La suppression de sa graphie comme auxiliaire a entraîné la suppression de sa graphie comme verbe principal on a : […] au lieu de […].

CHAPITRE XXIII

LES VERBES AUXILIAIRES DE NÉGATION

[492] Outre la construction négative du verbe établie au moyen d'une particule de négation préposée à ce verbe comme en moyen égyptien, le néo-égyptien emploie aussi, à la manière de ce dernier, la construction établie au moyen de verbes auxiliaires de négation.

Les particules de négation dont se sert le néo-égyptien sont la particule utilisée en moyen égyptien et les particules bn et bw.

Les verbes auxiliaires de négation qu'il emploie sont les verbes , en usage en moyen égyptien et le verbe p3.

[493]

Comme en moyen égyptien, cet auxiliaire ne s'emploie qu'à la forme sdm.f ou à la forme impératif dans une proposition de sens jussif ou optatif. Le verbe principal se met à l'infinitif.

[An. V. 15, 8] Ne point te laisse tarder pas.

[Stèle Caire 12]

Ne vous couchez pas dans des tissus royaux.

L'emploi de la forme sdm.f est peu commun;

celui de la forme impératif est rare, on utilise plus couramment la forme périphrastique ou .

[493,1] Après la forme le verbe se met à la forme infinitif.

[d'Orb. 4,1] Ne me le dis pas de nouveau.

[Un. 2,50] Ne viens pas contempler le terrain de la mer. [Un. 2,53] Ne fais rien pour que je le voie.

[493,2] Après la locution transcrite aussi ou on emploie le verbe à la forme sdm.f. On trouve aussi la forme infinitif, elle est rare toutefois et semble incorrecte.

[d'Orb. 8,5] Si tu passes sept ans à le chercher, ne permets pas que ton cœur se lasse.

[d'Orb. 3,1]

Mon grand frère m'attend, veuille ne pas tarder.

[Un. 2,69]

Chante pour lui, que son cœur ne prenne point de chagrin.

Nota — Ne pas confondre l'impératif périphrastique avec la préposition transcrite aussi ou . cf. Maximes d'Ani 5,7.

[494] Ce verbe d'un emploi fréquent en moyen égyptien est rarement utilisé en néo-égyptien où on le rencontre soit à la conjugaison littéraire, soit à la conjugaison vulgaire. Le verbe principal qui le suit est toujours à la forme infinitif.

A la conjugaison littéraire on le trouve employé à la forme sḏm.f comportant ordinairement un sens final et parfois un sens optatif.

[cf. f. 9, 6] Construis une femme pour Bata afin qu'il ne demeure pas seul.

Cf. Sallier I, 8, 11 ; d. f. 10, 1.

On le trouve aussi à l'infinitif introduit par la particule exprimant alors un sens final ou bien pris substantivement et servant à exprimer un complément circonstantiel dont la nuance relève de la préposition qui l'introduit.

"Lorsque l'obscurité des cendres ...

[Un. 1 x+7] je transporterai le dieu pour qu'un autre œil ne puisse le voir.

[cf. f. 6, 8] son grand frère se mit à frapper deux fois en ses mains parce qu'il ne l'avait pas tué.

A la conjugaison vulgaire, on ne le rencontre

qu'à la forme du Présent II [236, 19] et du Parfait [236, 28

[Apopi 1, 8] Il ne servait pas un dieu quelconque si ce n'est Sutek.

"Mets ta frisure me dit-il

[cf. f. 5, 2] Je ne l'écoutai pas.

Il admet aussi la forme du conjonctif ou subjonctif de substitution.

"Ne mange pas le pain tandis qu'un autre se tient debout

[Max. Ani 8, 2] et que tu n'as pas tendu pour lui la main vers le pain.

Cet auxiliaire se rencontre dans les dialectes coptes au conditionnel [C. D. 637] au subjonctif [C. D. 639] à l'infinitif [C. D. 652] et au causatif [C. D. 668] avec les constructions suivantes

Conditionnel	S ειϣατⲙ-	B αιϣτεⲙ-	A αιϣατⲙ
Subjonctif	„ ⲛ̄τατⲙ-	„ ⲛ̄ταϣτεⲙ-	„ τατⲙ̄ⲛ-
Infinitif	„ ⲧⲙ̄-	„ ϣτεⲙ-	„ ⲧⲙ̄-
Causatif	„ ⲧⲙ̄ⲧⲣⲉ-	„ ϣτεⲙⲑⲣⲉ-	„ τατⲙ̄-

[494, 1] (p3) ( )

Ce verbe qui signifie "avoir été fait" est celui qui a donné naissance à la locution "il n'a pas été fait, on n'a pas fait" transcrite ⲙ̄ⲡⲉ- dans les dialectes coptes et qui sert d'auxiliaire de négation au temps Parfait de la conjugaison vulgaire, [236, 28].

Cet auxiliaire ne marque jamais que la

négation d'un fait qui s'est produit à un moment indéterminé du passé ou encore en une période de temps récente qui n'est pas complètement écoulée. Il a le sens de notre passé indéfini négatif ou encore celui de notre plus que parfait négatif.

A la conjugaison participe et à la forme seconde il s'adjoint l'auxiliaire [hieroglyphs].

A la conjugaison simple pronominale il admet le pronom personnel suffixe.

[hieroglyphs] [H. f. 4.10] Personne n'a parlé avec moi. [hieroglyphs] [H. f. 4,9] Elle n'avait pas allumé de feu devant lui. "Les scribes ont informé le chef de la cité [hieroglyphs] [Abbott 6,21] mais vos pères ne lui ont pas fait de rapport. "Un tombeau [hieroglyphs] [Abbott 5,3] en qui on n'a pas enseveli quelqu'un.

CHAPITRE XXIV

LES MOTS INVARIABLES

[504] Des termes et locutions qui sont placés ici sous l'appellation générique de mots invariables et qui sont employés en néo-égyptien comme adverbes, ou prépositions, ou conjonctions, ou interjections, il en est qui sont en provenance du moyen égyptien d'autres qui lui sont propres.

Parmi ces mots invariables provenant du moyen égyptien les uns ont conservé le sens et l'emploi qu'ils avaient jusque là dans la langue écrite, les autres ont vu leur sens et leur emploi subir maintes modifications.

Ceux qui ont été innovés par le néo-égyptien ne donnent lieu à aucune remarque touchant leur formation; elle est analogue à celle observée en moyen égyptien. Toutefois il est à noter que parmi ces innovations on relève surtout des locutions. Le caractère analytique de plus en plus marqué de la langue en est la cause.

Pour ce qui est du classement de ces mots et locutions en catégories distinctes et exclusives il n'est pas possible de l'établir comme il a été déjà noté pour le moyen égyptien. Pour la plupart,

en effet, leur emploi seul nous fait connaître leur valeur sémantique et en spécifie la nature. Une foule d'entre eux remplit les rôles les plus divers dans la proposition. Tantôt ils sont adverbes, tantôt prépositions, tantôt conjonctions. Aussi pour les exposer, les décrire, noter pour chacun les remarques qu'il comporte avec ses nuances de sens, ses emplois, a-t-il paru pratique de les ranger en un index alphabétique. L'ensemble des valeurs et des emplois y est donné pour chacun d'eux et cet index en même temps qu'il facilite la recherche d'un mot, d'une locution, permet de comparer les différentes acceptions de ce mot, de cette locution leurs différents emplois ainsi que les différentes règles de syntaxe qui les régissent et l'on a pour chaque mot et chaque locution une notion plus claire, plus complète plus distincte.

Les mots invariables les plus usuels sont seuls notés en cet index avec leur sens et leurs emplois le plus courant.

Afin d'aider à leur recherche tous sont distribués d'après leur lettre initiale selon l'ordre alphabétique égyptien.

INDEX DES MOTS INVARIABLES

[517] [hiéroglyphes] (ꜣ) Interjection. Ne se rencontre guère que dans l'expression [hiéroglyphes]. [hiéroglyphes] [Kadesh 104] Ah voici que le chef nous a haïné.

[hiéroglyphes] (ꜣś) Adverbe. Rapidement; en hâte; vite. [hiéroglyphes] [Horus Seth 14.11] Il répliqua alors rapidement

[hiéroglyphes] (i) Mot mis parfois pour [hiéroglyphes] cf. [539].

[518] [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] (iꜣ) Conjonction. Accompagne souvent l'interrogatif [hiéroglyphes]. S ⲉⲉⲓⲉ, ⲉⲓⲉ, BF ⲓⲉ, A ⲉⲓⲁ. [hiéroglyphes] [An. IV, 9, 4] que dis-tu donc? [hiéroglyphes] [Un. 2, 6] donc les miens ont rempli cette mission.

[hiéroglyphes] (iwnꜣ) ⲁⲛ. Négation accompagnant la particule $\underline{d}$n. $\underline{d}$n [hiéroglyphes] [An. I. 12, 8] Tu n'es pas un scribe.

[hiéroglyphes] (iwd) ⲟⲩⲧⲉ-, ⲟⲩⲧⲱ= Préposition. Au milieu de, entre, parmi, au travers de. Plus ordinairement cette préposition est introduite par la particule [hiéroglyphes]. [hiéroglyphes] [Un. 2, 75] Je fus trouvé au milieu d'eux.

[hiéroglyphes] (im) Adverbe: là. [hiéroglyphes] [Un. 2, 62] J'allai là où étaient les bois.

[hiéroglyphes] (im) Préposition cf. [hiéroglyphes]

[519] [hiéroglyphes] (in) Particule qui se place devant le nom

sujet mis en casus pendens [Un. 1,x+5] Amon l'a envoyé.

(in) Préposition servant à introduire le nom d'agent [Chib Beatty 23,3] Je te suis envoyée par l'orfèvre.

[520] (in) Particule interrogative construite le plus souvent avec le Présent II ou encore avec l'imparfait de la conjugaison littéraire. En ce dernier cas elle est accompagnée de l'élément [H. f. 9,4] Est-ce que tu es ici seul? [Prince 6.10-11] Est-ce que je donnerai ma fille à un transfuge?

(ir) Particule qui introduit le sujet ou l'objet de la proposition mis en casus pendens. [Horus Seth 10,2] Horus dort. [P. Jur. Turin 2,5] Les paroles, je ne les connais pas.

[521] (ir) Conjonction conditionnelle : si, au cas où, supposé que. [H. f. 8,5] Si tu passes sept ans à le chercher.

(irm) Préposition : avec SAF ⲙⲛ̄, B ⲛⲉⲙ-. [H. f. 12,2] Alors la femme vint en Egypte avec elle.

(iḫ) Particule optative ; s'emploie avec la forme sḏm.f et avec l'impératif [Sallier I.3,11] Puisses-tu le savoir ! sache le ! [Bologne 4,1] sache le ! Ne pas confondre cette particule avec le pronom interrogatif [186]

[522] (is) Conjonction : or, mais. Il trouva une graine et il s'en revint avec elle. [H. f. 13,8] or c'était le cœur de son jeune frère.

(is) Même particule que la précédente mais employée avec un sens interrogatif [H. f. 5,2] Est-ce que je ne suis pas ta mère ?

[523] (isṯ) Même particule que la précédente comportant le sens interrogatif. S'emploie avec la forme sḏm.f [247], l'imparfait [283 a]. [Un. 2,54] Est-ce que tu ne te réjouis pas ? — S'associe parfois avec [H. f. 8,2] Pourquoi as-tu imaginé une mauvaise chose ?

[523] (istw) Conjonction ; même sens que [522] "J'ai appris qu'on agit justement dans la terre d'Alasia [Un. 2,79] mais voici qu'on agit injustement ici chaque jour.

(ꜥn) Adverbe : de nouveau, encore. [H. f. 4,1] Ne me le dis pas de nouveau.

(wꜣ) Adverbe : au loin. [An. IV 3,4] Ton œil regarde au loin.

[524] (wr) Adverbe : combien ; se place après l'adjectif [Chib Beatty 25, 2] Combien est réjoui mon cœur !

(wrꜣ) Préposition : outre

[An. I. 17, 5] Cinq mille hommes en tout outre leurs officiers.

(wpw) Préposition : sauf, à l'exception de. "Je ne connais point de places à l'exception de deux places " [Abbott 5, 6].

(wr) Adverbe interrogatif : combien ⲟⲩⲏⲣ. [An. I. 17, 1] Combien d'hommes le détruiront ?

, (wš) Adverbe : combien. ; se place après l'adjectif. [Lansing 2, 4] Combien est grand ton cœur !

[525] (bw) Adverbe de négation. Se construit avec la forme śdm. f, śdm. n. f, la forme pseudo participe. Après cette particule de négation les verbes et reçoivent une forme particulière [275 e]. [Lansing 2, 4] Tu n'écoutes pas tandis que je parle. [Vérité Mensonge 3, 6] Je ne l'ai pas vu.

(bn) Adverbe de négation. Se construit avec la forme śdm. f ainsi qu'avec le Présent I et le futur de la conjugaison vulgaire. [Sallier I. 13] Je n'entre pas là. [Lansing 2, 8] Tu n'entends pas.

Associé à la particule l'adverbe signifie : "n'être pas à", "n'avoir pas". On le rencontre même parfois employé seul et comportant ce même sens. [Mx Ani 8, 12] Il n'a pas de nourriture. [Sallier I. 7, 4] Il est sans bâton.

(pȝ wn) Conjonction : car ; se construit principalement avec des formes de la conjugaison vulgaire. [H. f. 2, 4] Tu viendras au champ avec les semences car nous exécuterons le labour.

[526] (m) avec suffixes ; parfois , . Préposition qui revêt des nuances de sens diverses

(1) (être, se trouver) dans, à l'intérieur de [H. f. 9, 9] Elle demeurait dans sa maison

(2) (venir, sortir, arriver) de [Prince 6, 9] Il vient de la terre d'Égypte.

(3) durant, pendant, au temps de [Anastasi 2, 5] Ils ne permettent pas que vienne à moi le sommeil le jour et la nuit.

(4) Entre, parmi. [Un. 2, 77] N'y a-t-il pas l'un de vous connaissant la langue d'Égypte ?

(5) (Rempli, vide, libéré) de. [H. f. 14, 8] On te comblera d'or. [An. IV. 11, 11] Une maison privée de pain.

(6) Être, devenir quelqu'un ou quelque chose. [H. f. 14, 8] Je deviendrai un grand prodige.

(7) (manger, boire) de [hiéroglyphes] [An. III. 6, 11] Il boit de l'eau.

(8) À propos de, au sujet de [hiéroglyphes] [Horus Seth 4,3] Le grand dieu se mit à rire d'elle.

(9) Introduit le complément d'instrument. "Elle mit le serpent en pièces [hiéroglyphes] [Prince 4,6] avec sa hache.

(10) suivant, selon, par rapport à [hiéroglyphes] [d'Orb. 9,7] Elle était belle en tous ses membres.

(11) à la manière de, comme. [hiéroglyphes] [Horus Seth 12,11] Elle sortit comme un disque d'or.

C'est cette même particule [hiéroglyphes] qui introduit l'infinitif des verbes de mouvement dans les formes de la conjugaison vulgaire à la place de la particule [hiéroglyphes] employée pour les autres verbes. [hiéroglyphes] [Horus Seth 6,2] Tandis qu'elle allait. Ne pas la confondre avec la m-particule introduisant un infinitif complément d'instrument ou de manière. [hiéroglyphes] [d'Orb. 16,13] Jure-moi par la divinité en disant....

[527] [hiéroglyphes] (m) particule qui sert à introduire le sujet de la proposition nominale proprement dite lorsque celui-ci est un nom ayant pour prédicat un participe pris substantivement [560] Elle sert aussi à introduire le sujet de la proposition verbale lorsque ce sujet est placé après le verbe à la conjugaison pronominale.

[hiéroglyphes] (mꜥ-kꜣ) Préposition: à propos de, sur [hiéroglyphes] [P. Bologne 2,24] Je veille sur eux.

[528] [hiéroglyphes] (m bꜣḥ) [illegible] Préposition: devant, en face. [hiéroglyphes] [Vérité mensonge 6,4] Il parut devant lui.

[hiéroglyphes] (m rꜣꜥ) particule qui sert à souligner un mot de la proposition ou la proposition elle-même, se place après ce mot ou à la fin de la proposition, peut se traduire: aussi, pareillement, de même, encore. [hiéroglyphes] [Un. 2,38] Toi aussi tu es un serviteur du dieu Amon." Je ne suis pas ton serviteur [hiéroglyphes] [Un. 2,13] Je ne suis pas le serviteur de celui qui t'envoie aussi.

[hiéroglyphes] (mrpw) particule marquant l'alternative: ou bien, autrement, si non. [hiéroglyphes] [d'Orb. 8,2] Ne pouvais-tu pas te figurer une bonne chose ou bien une autre chose [hiéroglyphes] [An. V. 8,2] N'adonnes pas ton cœur au plaisir si non tu déclineras. [hiéroglyphes] [An. V. 21,2] Tu n'écris ni bien ni mal

[hiéroglyphes] (m-ḥꜣ) Adverbe de comparaison: mieux que. [hiéroglyphes] [An. I. 28,2] Je sais tenir les rênes mieux que tu ne le comprends.

[529] (m ḥrb) Adverbe : au milieu de, dans, parmi. [Un. 2, 18] Tu mourras au milieu de la mer.

Préposition signifiant le manque, la privation, l'exclusion : sans. [An. II. 10, 2] On n'agit pas sans toi.

(m ḫt) Préposition : après. [H. f. 1, 4] Après de nombreux jours

Conjonction : après que. [Prince 4, 7] Mais après que l'enfant eut grandi

(m ḫt ḥr) Préposition : après [H. f. 4, 3] Après le temps du soir

[530] (m ḫnw) Préposition : dans (un lieu) ; parmi (plusieurs). [Sallier I. 7, 3] Sa tête se trouve à l'intérieur du four [Vérité mensonge 8, 7] Je ne le vois pas parmi tes bœufs.

(m s3) Préposition : après, ensuite, à la suite de (dans le temps ou l'espace). [Vérité mensonge 7, 7] Après cela. [An. IX. 4] Ceux qui sont après eux. — selon ; conformément à, d'après. [Prince 5, 3] Il voyageait selon son désir — (jouer) de [An. IV. 12, 2] Tu joueras de la flûte.

(m kf3) Adverbe qui sert à renforcer une négation ; équivaut à notre expression : en aucune façon, d'aucune manière, nullement, jamais. [An. I. 27, 3] Tu ne l'as jamais foulée (la terre de Canaan)

Adverbe : maintenant, dès ce moment, aussitôt. [Sallier I. 9, 5] Tu abandonnes ces trente aroures de terre rapidement, dès ce moment.

(m t3w) ⲛ̄ⲭⲓⲟⲩⲉ Adverbe : secrètement. [An. I. 17, 7] Les Bédouins regardent secrètement

Préposition : par le moyen de, par l'intermédiaire de ; litt. par la main de. [S. Bologne 5, 7] Envoie-moi par l'intermédiaire de quiconque.

(m dr) ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ- Préposition : à cause de. [H. f. 8, 1] Il ne peut pas franchir à cause des crocodiles. — Conjonction : lors que, tandis que ; ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ- auxiliaire du Parfait II temporel des dialectes coptes, s'emploie avec la forme sḏm.f et sḏm.n.f [Horus Seth 4, 13] Alors Seth s'irrita lorsqu'il entendit les paroles. [Un. 1x+15] Combien (de temps) jusqu'à ce jour depuis que tu es venu ?

, Conjonction : même sens que la précédente : quand, lorsque. S'emploie avec la forme śdm.f, l'infinitif. [D.f. 13,3] Il pleura lorsqu'il vit son petit frère couché.

[531] Particule qui sert à mettre en évidence le sujet nom ou pronom ; elle correspond à voici, voilà. [D.f. 5,8] Voici que ton grand frère se tient au devant de toi. [Ch. Beatty 24,8] Le voici ! [P. Bologne 10,4] Le voici il vient.

[532] (mi) Préposition : comme. [An. II. 5,8] Tu es comme l'image de ton père. — Conjonction ; s'emploie avec les formes śdm.f, śdm.n.f. Tu seras jugé [An. IV. 4,7] comme fait le tribunal [D.f. 14,3] Il dormit comme il était habituellement.

, (mitt) Préposition : comme. "Des choses abondantes [Harris 78,7] comme le sable. — Introduite par ou cette particule sert à rendre l'adverbe : semblablement, pareillement, de même, aussi. [Joppe 1,10] Il fit de même.

( ) Littéralement : Comme quoi ? sert à rendre l'adverbe d'interrogation : Comment ? [Amenope 4,17] Comment es-tu ?

adverbe : ainsi [Prince 4,12] Pourquoi suis-je ainsi assis ? [Horus Seth 6,10] Ainsi parla-t-il.

Préposition, à la manière de, comme. [Prince 4,9] Qu'on m'en apporte un comme lui.

[533] Préposition : avec. Cette particule se rencontre sous les graphies : [D.f. 3,10] Tu es avec moi à la façon d'une mère. [An. 2,23] Si la vie eût été avec eux.

(mc) Préposition : de la part de, d'auprès de. [P. Bologne 5,8] Qui congédie vient ici de ta part.

[534] (n) Préposition

(1) (donner) à. [D.f. 12,9] On lui donna une cruche de bière

(2) (dire) à [Horus Seth 2,4] Il leur dit

(3) (aller, venir auprès) de [Horus Seth 5,8] Je viendrai vers toi.

(4) (en faveur, en l'honneur) de [D.f. 14,7] On fera pour toi toutes sortes de bonnes choses.

(5) (se réjouir, avoir peur) à cause de [D.f. 14,7] Il se réjouit à cause de lui

(6) par, au nom de ; introduit le nom de la personne ou de la chose par laquelle on fait serment. [D.f. 17,10] Jure-moi par dieu ! [An. I. 10,6] Je jure par le maître !

(7) sert à construire le datif éthique [Abb. f. 13, 6] j'irai demain matin.

(8) Particule du génitif indirect [53]

(9). Particule mise parfois pour [520]

(m 23 bw) Conjonction : dans le but de, dans l'intention avec le verbe à l'infinitif. "Il construisit un château rempli de toutes sortes de bonnes choses dans le but d'établir une maison pour lui.

: Préposition : en arrière de, derrière [Abb. f. 6, 3] Il se tint derrière la porte.

Particule qui sert à souligner un mot dans la proposition. Il a le sens de : donc, certes, à la vérité. [Abb. f. 6, 5] Tu es à la vérité celui qui juge.

(n?) Particule interrogative ; même sens que [Sallier I. 3, 9] Est-ce que tu es un âne ?

[535] (n) Adverbe de négation : ne pas associée avec une forme verbale. Elle s'emploie avec le Présent I de la conjugaison vulgaire [An IV. 5, 3] Il n'est pas en ma poitrine. Avec le Présent III [Prisse 6, 13] Je ne mangerai pas. Avec l'Imparfait, la forme sdm. f et la forme sdm. n. f.

Associée avec un nom, elle a le sens de "il n'est pas", elle est mise pour [An. I. 2, 5] Il n'est rien qu'il ignore. Littéralement : Il n'est rien ignoré de lui (participe pris substantivement).

La particule suivie d'une autre particule de négation comporte le sens interrogatif. Il s'agit, en ce cas, d'une question dont la réponse est nécessairement affirmative. Cette construction rend le sens de la particule latine nonne. [An. I 9, 7] N'as-tu pas entendu le nom d'Amon ? [Un. 1 x + 22] N'est-ce pas un navire d'Egypte ? [Un. 1 x + 23] N'y a-t-il pas vingt navires ici ?

Dans le voyage d'Unamun où l'on relève particulièrement cette construction on trouve même la particule employée seule avec le même sens [Un. 1 x + 20] N'est-il pas livré ?

L'association de la particule avec la particule a le même sens que l'association "n'être pas à, n'avoir pas". On trouve aussi [Harris 15, 3] Ils n'ont pas de chef.

[536] (nw) mis pour introduisant le génitif direct [Prisse 4, 6] Toutes sortes de bonnes choses de la maison royale.

(nt) Particule du génitif indirect transcrite parfois [Lansing 14, 3] En faveur du roi. [An. IV. 4, 4] L'ouest de Thèbes.

[537] (r) Préposition comportant les nuances de sens les plus diverses.

(1) (se trouver placé, posé) à [Un. 2,9] On trouva mille deben d'or en tout en son écrit. [Horus Seth. 5.8] Un sceau était en sa main.

(2) (demeurer, être placé) sur [H.f. 13,9] Il la (la graine) plongea en elle (la coupe).

(3) (aller, envoyer) vers, à. [H.f. 15,7] Il alla au harem [Sallier I. 9,6] La lettre vous est parvenue.

(4) (regarder, voir) quelqu'un ou quelque chose [H.f. 14.2] Il regarda son frère.

(5) jusqu'à (avec une notion de temps. [Horus Seth. 5,10] Cinq (jours) jusqu'aujourd'hui.

(6) contre, envers, vis à vis de (avec un sens adversatif. [H.f. 9,5] Tout ce qui a été fait contre toi.

(7) (libéré, privé, dépourvu) de [Amenope 10,15] Tu es délivré de la crainte.

(8) introduit une expression notant répétition [H.f. 1,5] chaque soir. [Sallier I. 8,3] chaque mois.

(9) au sujet de, à propos de. [An. I. 10,4] Tu diras de lui que c'est un ...

(9) à destination de [Prince 5,6] Elle sera à lui pour femme.

(10) introduit le prédicat de l'objet [65]. [Harris 25,5] Tu m'as fait roi [Vérité Mensonge 2,3] On le fit portier.

(11) introduit le complément de comparaison [H.f. 15,6] Pharaon l'aima plus que tous les hommes au dessus de tous les hommes. [H.f. 9,7] Elle était plus belle en ses membres que toutes les femmes.

C'est cette particule comportant le sens comparatif qui entre dans les constructions , dont la signification littérale est "plus que supérieur, plus qu'excellent, plus que grand" et qui rendent notre adverbe : très.

Nota — Cette particule en cette dernière acception est parfois transcrite . [Mr. Ani 5,11] Il est plus âgé que toi. On trouve aussi les transcriptions ou

Par contre l'élément prosthétique verbal est maintes fois transcrit . pour [Sallier I. 3,6] pour [Apopi 2,5].

[538] [538] (r) Conjonction de sens final construite avec la forme infinitif. [H.f. 7,5] Lorsque j'allai pour sortir des semences. [Un. 1,x+7]

j'emportai le dieu pour ne pas permettre qu'un oeil quelconque le voie. La particule (r) de sens final est souvent accompagnée de la locution [Bologne 5, 1] Ceci est écrit pour que mon maître sache

(r) conjonction de sens temporel : jusqu'à ce que on la trouve rarement employée. "Puisses-tu passer une vie heureuse [An. IV, 3, 3] jusqu'à ce que tu parviennes à l'hon neur. Outre son emploi à la forme sdm.t.f comme en ce dernier exemple on rencontre aussi cette construction avec la forme sdm.f.

"Demeure là [Pt. f. 6, 9] jusqu'à ce que la terre s'éclaire.

[539] (r) Particule qui ne s'emploie jamais qu'en asso ciation avec les suffixes personnels et qui ne sert qu'à souligner le sujet de l'impératif [An. I, 27, 5] Viens ! [Horus Seth 4, 3] Il dit à Horus et à Seth : Parlez !

(r iwd) ⲟⲩⲧⲉ-, ⲟⲩⲧⲱ⸗ Préposition : entre "Rê fit paraître une eau immense [Pt. f. 6, 6] en tre lui et son frère.

(r ʿ3 kr) Ces trois locutions déjà signalées au
(r ʿ3.t) paragraphe de leur élément commun
(r wr.t) [537 (11)], servent à rendre l'équi valent de notre adverbe "très" qui est employé pour exprimer le superlatif, ou encore les adverbes : beaucoup, fort, extrêmement, etc. [Pt. f. 3, 9] Elle se

prit à craindre extrêmement. [Un. 1x+8] Il se mit fort en colère. [Prince 4, 5] Son cœur fut très attristé.

(r ʿk3) Préposition : en face de, vis à vis de devant. [Pt. f. 11, 2] Il se tint sur le sable en face de la mèche de cheveux.

Adverbe : au dehors [Un. 2, 64] Le scribe du prince vint à moi au dehors.

(r ḥ3) Préposition : devant, avant, en avant, en face de. [Pt. f. 8, 4] Tu as quitté ta cité devant la femme d'Anupou. [An. IV, 11, 12] Les gens fuient devant toi.

Préposition : avec [Horus Seth 15, 6] Ils sont ici avec moi.

[540] , Préposition : devant, en face de. [Horus Seth 7, 3] Elle devint comme une belle jeune fille devant moi. [Horus Seth 2, 7] Onouris poussa un grand cri devant la neuvaine des dieux

Adverbe : en haut. [Un. 1x+4] Porte le dieu en haut.

Locution prépositive qui signifie aux ordres de littéralement : à la baguette de. "Le pâtre [Mayer A. 1, 17] aux ordres de l'inten

dant des troupeaux.

(r im) Préposition : à côté de, auprès de [An. f. 10,5] Le cèdre qui est à côté de sa maison.

(r š3) Préposition : jusqu'à (dans le temps ou l'espace. [Abbott 6,7] Jusque dans l'éternité. [Abbott 5,11] Jusqu'à la ville.

(r db3) Préposition : à cause de, à l'intention de, pour. "Il me donne du blé [Mayer A. 2,8] pour cause.

(r dd) ϫⲉ (1) Particule qui sert à introduire le discours direct après une proposition qui l'annonce contenant un verbe qui signifie dire. [Joppe 2,14] Alors il alla à leur tête pour apprendre l'heureuse nouvelle à sa maîtresse : Nous avons pris Dahuti [Ost. Berlin III, 35] Il jure : l'âne est mort.

(2) Introduit la complétive après les verbes : voir, savoir, connaître, dire. [An. 2,7] J'apprends qu'on agit injustement. [Bologne 2,7] Je ne sais pas que mon serviteur est arrivé chez toi.

(r3) pa-. Mot qui s'associe à la forme infinitif laquelle remplit dans la proposition le rôle de substantif. Cette association marque toujours un état habituel, une manière d'être, un fait permanent

[An. f. 2,7] Leur cœur se réjouit beaucoup de leur travail. [An. f. 13,3] Il pleura lorsqu'il vit son frère couché dans la mort.

Particule utilisée particulièrement dans les lettres par laquelle débute chacun des motifs pour lesquels la lettre est écrite. "Le chef des scribes écrit au scribe N que..... que.... pour que..... pour que. etc.

Adverbe : absolument, tout à fait. [An. I. 17,2] Le scribe subtil ignorant absolument rien.

Adverbe : fermement, vivement, fortement. [An. III. 3,10] Ne sois pas paresseux car on te châtiera fortement.

[541] Interjection : oh ! [An. f. 17,6] ô (femme) perfide !

Particule à la fois exclamative et conditionnelle mais notant l'irréel. [An. IV. 11,12] Ah ! si tu savais que le vin est une abomination.

Adverbe : à la suite de, après, derrière [An. I. 8,3] Mon dieu est comme un bouclier derrière moi

[542] Locution à la fois exclamative et conditionnelle notant l'irréel ; correspond à l'expression : oh ! s'il était possible à moi, toi, etc.

[hieroglyphs] [Prince 6,2] ah ! s'il m'était possible que j'enchante mes pieds ! [hieroglyphs] [Chester Beatty 29,1] ah ! s'il m'était donné que tu viennes ! [hieroglyphs] [An. I. 25,1] ah ! si tu avais une vallée !

[543] [hieroglyphs] Préposition : avec. [hieroglyphs] [Prince 5,2] Son chien était avec lui.

Conjonction : et. [hieroglyphs] [Horus Seth 4,6] Il dit à Horus et à Seth.

Dans les lettres, la locution [hieroglyphs] indique le passage à un autre sujet. "A dit à B.... et aussi il dit..."

[544] [hieroglyphs] ([hieroglyphs]). Préposition. (être placé, posé ; demeurer) sur [hieroglyphs] [H. f. 11,2] Il se tint sur le sable [hieroglyphs] [H. f. 14,6] Tu te tiendras assis sur mon dos. [hieroglyphs] [Prince 4,8] Il allait sur la route.

(2) (venir, s'éloigner, se délivrer, ôter, enlever) de. [hieroglyphs] [An. IV 3,10] La barque arrive de Syrie. [hieroglyphs] [Horus Seth 8,8] On ôta la couronne de la tête d'Horus.

(3) (faire, dire) au sujet de, à propos de. [hieroglyphs] [P. Bologne 2,9] Celui au sujet de qui tu m'as écrit. [hieroglyphs] [Horus Seth 8,5] A propos de quoi es-tu mécontent ?

(4) (faire, dire) contre [hieroglyphs] [Pap. Jur. Turin 5,3] Tu as agi en ennemi contre ton maître.

(5) (acheter, vendre) pour le prix de. [hieroglyphs] [An. IV. 6,7] Il acquiert son timon pour trois deben le chariot pour sept deben.

(6) introduit le complément de temps "quando" [hieroglyphs] [H. f. 2,2] Au temps du labour.

Cette particule se rencontre aussi parfois employée comme conjonction de coordination avec le sens de "et" mais plus exactement, semble-t-il, avec le sens de "et en plus", "et en outre". [hieroglyphs] [An. III. 2,4] Ses greniers sont pleins de blé et d'orge.

[545] [hieroglyphs] Adverbe : ensuite, après cela [hieroglyphs] [H. f. 16,8] Ensuite on l'égorgea. [hieroglyphs] [H. f. 18,6] Alors après de nombreux jours à la suite de cela.

Conjonction : après que ; se construit avec la forme infinitif. [hieroglyphs] [An. IV. 24] Après qu'on eut revisé.

[hieroglyphs], [hieroglyphs] Préposition : sur, au dessus de. "Mets une bonne parole [hieroglyphs] [Amenope 11,10] sur ta langue."

[hieroglyphs], [hieroglyphs] Préposition : sauf, hormis, excepté, à l'exception de. [hieroglyphs] [H. f. 4,10] Personne n'a parlé avec moi hormis ton frère. [hieroglyphs] [Horus Seth 6,7] Personne ne la vit hormis lui. [hieroglyphs] [Bologne 4,1] On dresse les chevaux sauf toi.

[546] , Conjonction : quand, lorsque [An. III. 6,12] Lorsque ma lettre te parviendra.

[547] Préposition : auprès de, chez. [Lib. Beatty 23,3] Je suis envoyé auprès de toi par l'orfèvre.

[548] Particule marquant opposition, restriction, différence. Elle comporte le sens des prépositions grecques ἀλλά, δέ, γάρ. Elle est souvent associée avec l'interjection "vois!". [Un. 1x+18] Il me dit : Or, voilà que la lettre n'est pas en tes mains. [Un. 2,26] Mais, vois, tu as fait passer vingt neuf jours à ce grand dieu.

Associé à la particule elle introduit la préposition temporelle : quand, lorsque. [D.f. 8,5] Mais lorsque tu le trouveras tu le placeras dans un vase d'eau.

Préposition : Cependant, néanmoins, toutefois, au contraire : [Lib. Beatty 23,2] Cependant je suis comme lui.

Adverbe : encore, aussi. [D.f. 8,6] Il t'arrivera encore.

[549] , Préposition : au dessous de, sous, au propre comme au figuré : sous un arbre, sous un poids, sous un maître. [D.f. 6,1] Il regarda sous la porte.

[D.f. 19,4] Le cèdre sous lequel son frère dormait. [D.f. 2,3] Tu viendras aux champs (chargé de) avec les semences. [Un. 1x+4] Le messager qui était (placé sous ses ordres) avec lui. [An. II. 2,2] Tu ne te trouves pas sous de nombreux maîtres.

Adverbe : auparavant, autrefois, jadis. [Un. 2,47] La mission que mes pères accomplirent jadis.

[550] Particule comportant le sens des prépositions ἀλλά, δέ, γάρ : mais, or. [Apopi 2,1] Or il advint que la terre d'Égypte fut alors dans la détresse.

, Adverbe interrogatif de lieu traduisant la question "ubi" sans mouvement et la question "quo" avec un verbe de mouvement. [Un. 1x+19] Où est le navire ?

Adverbe : même nuance de sens que le précédent. [Vérité Mensonge 8,6] Où est mon bœuf ?

Préposition : jusque (dans le temps ou l'espace). [Un. 2,78] J'ai appris jusqu'à la ville d'Amon.

Conjonction : jusqu'à ce que. [Un. 2,36] Jusqu'à

ce qui jaillit au sud. [Un. 1, 12] Jusqu'à ce qu'on trouve ton voleur.

Préposition : depuis. [An. III. 1, 10] Depuis Zara jusqu'à Oqa

: Préposition : auprès de [Un. 1, 21] Passe quelques jours ici auprès de moi [Un. 2, 77] Les gens qui se tenaient auprès d'elle.

[551] Particule qui équivaut à nos adverbes alors, ensuite [An. f. 8, 5] Tu le (mon cœur) mettras dans une coupe d'eau fraîche, alors je vivrai.

Adverbe : aussi, pareillement, de même ; accompagne le pronom personnel à la forme indépendante représentant le sujet ou l'objet de la proposition. [Un. 2, 12] Mais moi aussi je ne suis pas ton serviteur. [Un. 2, 3] Que m'apportes-tu à moi aussi ?

Adverbe interrogatif. où ? en quel endroit ? [Sinai 5, 10] Où vas-tu ?

Particule qui accompagne un mot interrogatif. [An. f. 15, 9] Qui es-tu donc ?

[552] , adverbe : ici. [An. f. 6, 9]

demeure ici ! [Bologne 5, 6] Passe ici ! [An. II. 10, 6] Il n'est personne ici comme lui.

: Préposition : à la place de, au lieu de, en échange de. [Un. 2, 30] Ils ont envoyé ces présents au lieu de la vie.

[553] Conjonction de sens temporel ; se construit avec la forme infinitif ; transcrit ⲛⲧⲉⲣⲉ- dans les dialectes coptes chez lesquels la forme verbale du Parfait II temporel qu'elle sert à construire comporte les mêmes nuances de sens que la construction du néo-égyptien. [Vérité mensonge 4, 3] Elle le désira vivement lorsqu'elle le vit.

, Adverbe : ensemble [Sallier I. 9, 7] Toutes ses dispositions ensemble.

CHAPITRE XXV

LA PROPOSITION NOMINALE

[PRÉSENT D'IDENTITÉ]

[554] La conception des phénomènes grammaticaux selon le langage populaire, qui obtient une prédominence marquée en néo-égyptien, a complètement transformé, en ce dernier, la distinction entre la proposition verbale et la proposition nominale, telle du moins que cette distinction est faite jusqu'ici pour le moyen égyptien dans les travaux de grammaire.

Comme il a été déjà dit [236, 1], dans la proposition pseudo nominale, le prédicat verbal infinitif ou pseudo participe sont considérés comme partie intégrante de la flexion verbale dans la conjugaison vulgaire. Dans la proposition adverbiale, le prédicat pour sa part est regardé comme une sorte d'infinitif et considéré comme un assimilé verbal faisant également partie intégrante de la flexion verbale et ces deux propositions ne représentent plus désormais que des formes verbales de la conjugaison vulgaire dont il a été traité plus haut au chapitre XIII 67.

Les deux constructions différenciées entre elles dans l'exposé du moyen égyptien sous les noms de proposition nominale proprement dite et de proposition nominale adjective, bien que n'en faisant qu'une [566], sont conservées ici sous ces noms et il est traité de chacune d'elles séparément.

Cette mise à part d'avec la proposition pseudo nominale et la proposition adverbiale n'implique pas cependant que le concept qui préside à leur construction soit irréductible à celui de la conjugaison vulgaire à laquelle se rattachent par leur concept même la proposition pseudo nominale et la proposition adverbiale.

Ces deux propositions comportant l'une un prédicat nom et l'autre un prédicat originairement adjectif sont, en effet, l'expression d'un jugement concernant l'identité entre sujet et prédicat. Le prédicat nom ou adjectif de ces deux propositions constitue par son rôle et sa construction un véritable verbe attributif qui est spécifié par la nuance de sens que comporte ce nom ou cet adjectif. L'une et l'autre de ces deux constructions représentent dans la gamme des temps et modes de la conjugaison un mode d'identité et un temps présent. C'est suivant cette nuance relevant de la conjugaison que ces deux constructions ont été conçues par le langage populaire et adoptées par le néo-égyptien. Confirmation nous en est fournie par la triple construction sous laquelle nous apparaissent ces deux propositions et qui est celle là même des

formes de la conjugaison vulgaire. Elles se présentent, en effet, et sous une construction simple, et sous une construction participe et sous une construction de sens adversatif ou forme seconde. [563,1] [575]

Quoi qu'il en soit néanmoins de la conception de ces deux propositions par rapport à celle de la conjugaison vulgaire et qui est celle du néo-égyptien sous l'influence de la langue populaire, ce Présent d'identité que représentent ces deux propositions ne pouvait prendre place parmi les formes de la conjugaison vulgaire exposée plus haut, chapitre XIII bis. La nuance d'identité que signifie ce Présent est propre au seul verbe attributif que comportent seules ces propositions, elle n'est partagée par aucun autre verbe. C'est le motif pour lequel ce Présent d'identité est mis à part, exposé en même temps que sont exposées les constructions diverses auquel il participe.

[558] LA PROPOSITION NOMINALE PROPREMENT DITE

Les éléments de cette proposition, leur disposition, la nuance de sens qu'ils servent à exprimer sont les mêmes qu'on observe en moyen égyptien.

Cette proposition peut avoir pour sujet un nom ou un pronom, elle peut comporter une copule et s'associer à l'auxiliaire [hiéroglyphe].

En cette dernière association, elle représente une construction participe ou adversative de forme

seconde du Présent d'identité. Privée de l'auxiliaire elle représente une construction simple du Présent d'identité de modalité indicative.

[559] PROPOSITION NOMINALE PROPREMENT DITE PURE

SUJET NOM — Comme en ancien égyptien et en moyen égyptien, ce n'est que très rarement qu'on rencontre la proposition nominale proprement dite comportant un nom sujet. Ce nom se place après le prédicat sauf en certaines locutions où l'on observe une disposition inverse.

Par rapport au concept de la conjugaison, on a ici une construction simple nominale.

[hiéroglyphes] [H. P. 1,1] Amon (était) le nom du grand. [hiéroglyphes] [Ch. Beatty 22,4] (Ce sont) des perles ses cheveux. [hiéroglyphes] [Un. 2,10] Le maître de mon bien (est) le prince d'Égypte.

Les dialectes coptes n'admettent point cette construction. Le nom sujet et le nom prédicat sont toujours associés au moyen d'un mot copule. La juxtaposition d'un nom à un autre nom ne représente jamais qu'une apposition. cf. G.D. [747].

[560] Lorsque la proposition nominale proprement dite comporte parmi ses éléments une forme verbale, le participe prise substantivement et que celle-ci est ~~prédicat~~ sujet, elle ne prend pas l'article. Cette forme verbale prend place après le ~~sujet~~ prédicat qui est alors introduit par la particule [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe], soulignant l'acception substantive du participe.

qu'aucun déterminatif ne désigne comme tel.
[hiéroglyphes] [Un. 1 x+5] C'est Amon qui l'a envoyé. [hiéroglyphes] [P. Bologne 2,13] C'est le vizir qui l'a reçu. Ici ⌂ est pour [hiéroglyphes]. [hiéroglyphes] [A.f. 4.7] C'est ton frère qui m'a frappé.

On rencontre cependant le participe pris substantivement déterminé par l'article défini et en ce cas, le prédicat n'est introduit par aucune particule. Cette construction est proprement néo-égyptienne.

[hiéroglyphes] [Un. 1,13] C'est un voleur celui qui est descendu dans ta barque. [hiéroglyphes] [Un. 2,11] C'est l'offre d'un cadeau ce que faisait mon père.

[560,1] Trois autres constructions de la proposition nominale proprement dite pure proprement néo-égyptiennes sont les suivantes:

Le sujet est une forme verbale relative prise substantivement et déterminée par l'article défini [hiéroglyphes] [An. IV,9,2] C'est la vérité ce que dit le scribe. [hiéroglyphes] [Un. 2,53] Ce sont des hommes ceux qu'il t'a envoyés.

[560,2] Le sujet est une forme relative prise substantivement et introduite par la locution démons-

trative [hiéroglyphes] [Un. 1 x+22] Ce sont des marins d'Égypte ceux qui rament.

[560,3] Le sujet est un infinitif pris substantivement et déterminé par un pronom adjectif possessif. [hiéroglyphes] [A.f. 8,3] Mais venir est ce que tu feras pour moi.

[561] SUJET PRONOM — Le pronom sujet de cette proposition, comme en moyen égyptien, est toujours à la forme indépendante ancienne qui prend place au début de la proposition.

Le prédicat en cette construction peut être un nom proprement dit, un participe pris substantivement ou encore une proposition relative mais non une forme relative.

[hiéroglyphes] [Prince 7,3] Je suis le fils d'un officier. [hiéroglyphes] [An. V. 26,5] Tu es un fils de corvéable. [hiéroglyphes] [A.f. 3,10] C'est lui qui m'a élevé. [hiéroglyphes] [P. jur. Turin 3,1] Ce sont eux qui l'ont fait.

On a dans les dialectes coptes: S ⲁⲛⲅ ⲟⲩⲣⲣⲟ [J. 18,37] A ⲛ̄ⲧⲱⲧⲛⲉ ϩⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ [Osée 14,4] B ⲛ̄ⲑⲟⲕ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲙ̄ⲫϯ [Matth. 14,33] S ⲛ̄ⲧⲱⲧⲛ̄ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲙ̄ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ [1 Cor. 12,19] B ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ [Act. 10,26] S ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲛⲅ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ [Lc. 7,8]. cf. C.D. [748], [755], [361].

[562] PROPOSITION NOMINALE PROPREMENT DITE AVEC COPULE.

Le pronom démonstratif désigné sous le nom de copule, qui accompagne parfois le prédicat de cette proposition, dont il est le sujet réel et auquel est apposé le nom qui spécifie ce sujet, se rencontre sous la forme "[hieroglyphs]" et la forme "[hieroglyphs]".

La forme "[hieroglyphs]", qui est habituellement employée en moyen égyptien est rare en néo-égyptien. Ce dernier emploie de préférence la forme "[hieroglyphs]".

En outre, tandis qu'en moyen égyptien la copule est invariable, en néo-égyptien, elle s'accorde en genre et en nombre avec le prédicat.

Comme il vient d'être dit, le pronom copule se place après le prédicat, mais lorsque ce prédicat comporte un complément, ordinairement ce complément est rejeté après la copule à moins qu'il ne soit établi au moyen du génitif direct ou indirect.

Il est à noter qu'on ne rencontre jamais cette construction avec un pronom personnel sujet
"[hieroglyphs]" [H. f. 13, 2] C'était le cœur de son jeune frère. "[hieroglyphs]" [H. f. 15, 4] C'est un grand prodige ce qui arrive "[hieroglyphs]" [Prince 4, 9] C'est un chien. "[hieroglyphs]" [An. 3. 1, 8] C'est un ardent ouvrier de l'étable. "[hieroglyphs]" [Verdi Men. songe 5, 8] Celui-ci est ton père.

Comme on le voit en certains de ces exemples le pronom démonstratif copule n'est spécifié par aucun mot substantif. Il correspond en ce cas au neutre: "ça, cela".

On a dans les dialectes coptes: S ⲟⲩⲉⲓⲙⲏ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲉ [Act. 14, 2]; B ⲫⲟⲩⲱϣ ⲛ̄ⲧⲉ ⲫϯ ⲡⲉ [Mtth. 4, 34] ⲧⲉⲕⲣⲓⲥⲓⲥ ⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ [J. 12, 31] B ⲡⲓϣⲫⲏⲣ ⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲓⲧⲉⲗⲱⲛⲏⲥ [Mtth. 11, 19] cf. C. B. [768].

Lorsque le prédicat comporte l'article défini le pronom démonstratif copule disparaît se confondant dans la lecture avec l'article. "[hieroglyphs]" = "[hieroglyphs]" : "[hieroglyphs]". On a en copte ⲡⲉ = S ⲡⲉ ⲡⲉⲧ-, B ⲡⲉ ⲫⲏ ⲉⲧ-. B ⲡⲉⲛⲁϩϯ ⲡⲉⲧⲁϥⲛⲁϩⲙⲓ [Mtth. 9, 22] pour ⲡⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲛⲁϩⲙⲓ "[hieroglyphs]" [Un. 1x+22] Ce sont des marins d'Égypte ceux qui rament.

[563, 1] PROPOSITION NOMINALE PROPREMENT DITE AVEC AUXILIAIRE.

La proposition nominale proprement dite qui n'est jamais associée à un auxiliaire en moyen égyptien se rencontre associée à l'auxiliaire "[hieroglyphs]" en néo-égyptien.

Cet auxiliaire placé au début de la proposition qu'il commande confère à cette dernière de modalité indicative le sens de la construction participe ou encore celui de la forme seconde que comportent les formes verbales de la conjugaison vulgaire.

"Ne permets pas qu'on me saisisse devant toi pour me tuer "[hieroglyphs]" [Un. 2, 81] car je suis un messager d'Amon." Anpou était le nom du grand "[hieroglyphs]" [D. f. 1, 1] tandis que Bata était le nom du petit.

"Il le poursuivait [hiéroglyphes] [P. Salt 2,14] bien qu'il fut celui qui l'avait élevé.

Ce sont les mêmes nuances de sens qu'on relève dans les dialectes coptes lorsque la proposition nominale est introduite par l'auxiliaire ⲉ = [hiéroglyphes].

S. ⲁϥϩⲉ ⲉⲣⲁϥ ⲉⲡⲉϥⲧⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲉϥϩⲙ̄ ⲡⲧⲁⲫⲟⲥ, B ⲁϥϫⲉⲙϥ ⲉⲡⲉϥⲇ̄ ⲡⲉ ⲉϥⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙ̄ϩⲁⲩ [J. 11, 17]

B ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̄ϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ [J. 1,6] S ⲛⲁⲓⲁⲧϥ ⲙ̄ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉ ⲡⲉϥϩⲉⲗⲡⲓⲥ [Ps. 39, 5].

S ⲛ̄ⲁϣ ⲛ̄ϩⲉ ⲕⲟⲩⲉϣ ⲥⲱ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧ ⲉⲁⲛⲅ̄ ⲟⲩⲉϩⲓⲙⲉ ⲛ̄ⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲧⲏⲥ. B ⲡⲱⲥ ⲛ̄ⲑⲟⲕ ⲕⲉⲣⲉⲧⲓⲛ ⲛ̄ⲧⲟⲧ ⲉⲥⲱ ⲉⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩⲉϩⲓⲙⲓ ⲛ̄ⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲧⲏⲥ [J. 4,9] B ⲛⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲥⲉϣⲑⲟⲣⲧⲉⲣ ⲛ̄ⲧⲉⲛⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉϩⲁⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲛⲉ [Act. 16, 20].

[564] CONSTRUCTION INTERROGATIVE

La proposition nominale proprement dite n'admet guère la construction interrogative que lorsqu'elle a pour sujet un pronom.

Cette interrogation en outre suppose toujours une réponse affirmative, elle a le sens de la particule "nonne", quand elle est introduite par les particules [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes], dans les autres cas, on se sert de la particule [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], ou la locution [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Gd Harris 1,3] Est-ce que tu es un glouton? littéralement: un homme de son ventre, dont son ventre est le maître. [hiéroglyphes] [P. Sallier I, 3, 9] Es-tu un âne?

[hiéroglyphes] [P. Bologne 10,11] Ne suis-je pas une femme? [hiéroglyphes] [Ost. f. 5,2] Ne suis-je pas ta mère? [hiéroglyphes] [Un. 1x+8] N'es-tu pas celui qui chaque jour venait vers moi?

Les mêmes nuances de constructions se sont conservées dans les dialectes coptes. B ϩⲁⲣⲁ ⲛ̄ⲑⲟⲕ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲡⲓⲣⲉⲙ ⲛ̄ⲭⲏⲙⲓ, S ⲉⲓⲉ ⲛ̄ⲧⲟⲕ ⲁⲛ ϭⲉ ⲡⲉ ⲡⲣⲙ̄ⲛ̄ⲕⲏⲙⲉ [Act. 21,38] cf. [hiéroglyphes] : ⲉⲓⲉ [518]. B ϩⲁⲣⲁ ⲫⲛⲁϩϯ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛ̄ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲡⲉ, S ⲁⲣⲁ ϭⲉ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲟⲩⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ ⲛ̄ⲥⲱⲧⲙ̄ ⲡⲉ [Rom. 10,17] cf. C.D. [983].

[565] CONSTRUCTION NÉGATIVE

Les particules [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] employées dans l'interrogation dont il vient d'être traité dans le paragraphe précédent sont celles dont on se sert pour établir la négation de la proposition nominale mais il ne peut y avoir de confusion entre ces deux constructions car la proposition interrogative admet seule le pronom comme sujet.

[hiéroglyphes] [Kadesh 76] Ce n'est pas un homme. [hiéroglyphes] [Abbott 6, 8] Ce n'est pas une petite nouvelle celle que le prince a racontée. [hiéroglyphes] [Un. 2,11] Ce n'est pas l'offre d'un cadeau ce que faisait mon père. [hiéroglyphes]

[hieroglyphs] [Sallier III, 4, 9] Ce n'est pas un homme celui qui est parmi eux.

Les dialectes coptes ont conservé la locution [hieroglyphs] ⲛ̄...ⲁⲛ employée dans ce dernier exemple. Ils se servent aussi de la seule particule [hieroglyphs] ⲁⲛ : B ⲡⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛ̄ⲟⲩⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲫϯ ⲁⲛ ⲡⲉ, S ⲡⲉⲓⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ [J. 9, 16] ; S ⲧⲁⲙⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ ⲁⲛⲟⲕ ⲛ̄ⲟⲩⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲧⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ, B ⲧⲁⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛ̄ⲑⲁⲡⲁⲓ ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲁⲛ ⲧⲉ [J. 18, 36] S ⲧⲁⲥⲃⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲛ̄ⲧⲱⲓ ⲁⲛ ⲧⲉ, B ⲧⲁⲥⲃⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲑⲱⲓ ⲁⲛ ⲧⲉ [J. 7, 16].

[566]

PROPOSITION NOMINALE ADJECTIVE

La proposition nominale dont le prédicat est qualifié de l'appellation d'adjectif peut avoir comme sujet un nom ou un pronom. Elle peut comporter une copule et s'associer avec l'auxiliaire ⲡⲉ.

Son prédicat qui précède toujours le sujet se présente sous une forme invariable quel que soit le genre et le nombre de son sujet.

A part une légère différence dans la loi de position concernant le pronom sujet entre la proposition nominale proprement dite et la proposition nominale adjective, ces deux propositions sont semblables dans leurs éléments du moins en l'acception effective de ces éléments dans ces propositions.

L'appellation d'adjectif, en effet, qui est donnée au prédicat de la proposition exposée ici, n'est qu'une appellation d'origine et ne spécifie pas

en le cas son acception dans la proposition. Sa position par rapport au nom sujet comme son invariabilité toutes deux constantes ne permettent point de le considérer comme simple adjectif non seulement en son rôle mais encore en son acception. L'adjectif est pris ici substantivement et, à raison de sa nature même, il est déterminé de manière indéfinie. L'objet dont il signifie l'identité n'a, en effet, qu'une participation à la qualité qu'il énonce comme adjectif. C'est un être bon ou mauvais par exemple, une chose bonne ou mauvaise mais non la bonté ou la malice.

Le néo-égyptien n'a point transcrit cette détermination indéfinie au moyen de l'article inauguré par lui comme le font tous les dialectes coptes. Mais, ainsi qu'il a été déjà noté, concurremment avec la détermination par l'article, le néo-égyptien emploie la détermination par vocalisme du moyen-égyptien et de l'ancien égyptien et ici le vocalisme a prévalu à raison de l'usage qui a consacré la facture de la proposition.

Ainsi l'adjectif, en cet emploi, devenant effectivement substantif, la proposition nominale appelée adjective se confond avec la proposition nominale proprement dite. Ces deux propositions sont semblables en leurs éléments comme elles sont semblables en leur signification qui exprime l'identité.

Elles ne se différencient que par une nuance de sens de leur prédicat qui ne modifie pourtant

leur identité comme substantifs.

Tandis que par rapport à un nom ou pronom sujet signifiant une personne ou une chose la proposition nominale proprement dite exprime par son prédicat l'identité de cette personne ou de cette chose avec un nom simplement spécifié par sa signification propre, la proposition nominale adjective, de son côté, exprime cette identité par son prédicat avec un nom qualifié. mais dont la qualification ne change point la nature substantive.

Par rapport au concept de la conjugaison, comme il a été dit plus haut, ce nom qualifié revêt le rôle de verbe attributif et la proposition se présente sous les trois constructions de la conjugaison vulgaire : la construction simple, la construction participe et la construction adversative de forme seconde.

[567] PROPOSITION NOMINALE ADJECTIVE PURE

SUJET NOM — Le sujet nom se place après le prédicat. La disposition de ces deux éléments qui est celle qu'on a avec la forme verbale sḏm.f à la conjugaison nominale pourrait peut être donner à croire que cette forme verbale est utilisée ici. Mais ce même prédicat ayant pour sujet un pronom personnel et celui-ci ne se présentant point sous la forme suffixe mais sous la forme dépendante [570], on ne saurait admettre cette construction.

[H.f. 1,10] Aron est le fourrage. [H.f. 11,7] Ce que vous dites est fort bon.

[Ch. Beatty 22,3] Douce est sa lèvre : [Ch. Beatty 22,2] Beaux sont les yeux [Sallier III. 3,3] Amon m'est nécessaire.

Littéralement on a ici dans ces exemples : Sa lèvre est une douce chose, les yeux sont de belles choses. Amon m'est une personne nécessaire.

Dans les dialectes coptes, cette proposition comporte toujours une copule et le prédicat qui se place soit avant, soit après le sujet comporte toujours l'article indéfini. S ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ [Ps. 10,7] B ⲡⲓⲱⲥϧ ⲙⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲡⲉ ⲛⲉⲣⲅⲁⲧⲏⲥ ⲇⲉ ϩⲁⲛⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲉ [Lc. 10,2].

[568] Les pronoms interrogatifs , " , " sont toujours traités comme adjectifs.

[H.f. 7,4] Quelle est ta venue ? Pourquoi viens-tu ? "

[Vérité Mensonge 5,5] quel est le nom de ton père ?

On a la même construction dans les dialectes coptes B ⲛⲓⲙ ⲧⲉ ⲧⲁⲙⲁⲩ ⲓⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲉ ⲛⲁⲥⲛⲏⲟⲩ, S. ⲛⲓⲙ ⲧⲉ ⲧⲁⲙⲁⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲙ ⲛⲉ ⲛⲁⲥⲛⲏⲩ [Mth. 12,48] B ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡϩⲟⲩⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲓⲉ ⲁϣ ⲡⲉ ⲡϩⲏⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲉⲃⲓ [Rom. 3,1].

[569] L'ancien pronom d'appartenance transformé en un véritable adjectif en néo-égyptien [117] se place également toujours au début de la proposition précédant le sujet de cette proposition représenté par le pronom personnel qui l'accompagne.

[A.f. 11,5] Cette mèche de cheveux appartient (est appartenant) à une fille de Râ. Il faudrait ici plus correctement [illegible], comme dans l'exemple suivant: [Un. 1,20] Un voleur appartient à ta barque. cf. [607].

[570] SUJET PRONOM — Le pronom personnel sujet est employé habituellement, en néo-égyptien, sous la forme dépendante. Ce n'est qu'en de rares formules qu'on rencontre la forme indépendante. [An. I. 10,1] Il est plus petit qu'un chien, il est plus gros qu'un macaque. [Lansing 3,5] Tu es plus mauvais qu'une oie sauvage. [A.f. 15,9] Qui es-tu donc?

Dans les dialectes coptes, cette construction est remplacée par celle du Présent I ce qui confirme le concept de la conjugaison noté plus haut [554]. On relève par ailleurs cette construction du Présent I en néo-égyptien. [ost. Berlin III, 33] Tu es très riche.

A noter par rapport au dernier exemple extrait du roman des deux frères la construction copte suivante: A. ⲛ̄ⲧⲕ ⲛⲓⲙ [Zach. 4,7] F. ⲁⲣⲁⲕ ⲛⲓⲙ [Matth. 3,21]

[572] Comme en moyen égyptien, le participe peut remplir le rôle de prédicat à l'égal de l'adjectif,

avec la même syntaxe que ce dernier. On ne le rencontre toutefois que très rarement. [A.f. 7,6] Cela est changé pour toi.

[573] PROPOSITION NOMINALE ADJECTIVE AVEC COPULE.

L'élément copule employé dans cette proposition nominale adjective remplit le même rôle que celui signalé dans la proposition nominale proprement dite. [562].

Les mots employés comme copule dans cette proposition par le néo-égyptien sont le pronom démonstratif et le pronom personnel comme en moyen égyptien.

Il est à noter toutefois qu'à la place du pronom démonstratif sous la forme [illegible] utilisée par le moyen égyptien, le néo-égyptien se sert de la forme [illegible]. Le pronom personnel est conservé sous la forme dépendante. [An. V. 10,1] Grandes sont les choses que fait Toth. [An. I. 11,3] Excellente est ta langue.

Avec le participe employé comme prédicat on relève la même construction. [Chest. Beatty 23,9] Mon cœur est vivement agité.

Comme le pronom personnel à la forme dépendante le pronom démonstratif s'emploie après un prédi.

est adjectif ou participe.

[An. VIII. 1, 11] Qu'est cela?

[Horus Seth 15, 4] Tout ce que tu fais est très bon. [H. ç. 3, 7] Cela est agréable pour toi.

[574] L'adjectif épithète se distingue de l'adjectif prédicat de la même manière en néo-égyptien qu'en moyen égyptien.

[575] PROPOSITION NOMINALE ADJECTIVE AVEC AUXILIAIRE

La proposition nominale adjective s'associe à l'auxiliaire comme la proposition nominale proprement dite et comme cette dernière revêt, en ce cas la nuance de sens selon la construction participe ou la construction adversative de forme seconde de la conjugaison vulgaire.

[An. IV. 16, 8] Des chars en bois de cyprès qui sont plus brillants que des diamants. [An. 1, 18] Un valeur appartenant à ma terre.

La construction avec auxiliaire comportant le sens de la forme seconde est habituellement introduite dans la proposition par la particule qui en souligne la nuance de sens.

Ne te fais point de souci à son sujet [P. Bologne 2, 20] il est bon, au contraire, que tu l'aies envoyé.

[576] CONSTRUCTION NÉGATIVE

Ce n'est que très rarement qu'on rencontre la proposition nominale adjective établie à la construction négative. Elle est alors précédée de la particule. [An. I. 18, 2] Ceci n'est pas bon.

Habituellement pour rendre cette négation on se sert de la proposition verbale et l'on emploie la forme du Présent I [276, 13]

[An. I. 4, 8] Tous les mots impropres ne sont pas avortés. [P. Neschons 6, 8] Toutes choses qui ne sont pas minimes.

[584] CONSTRUCTION INTERROGATIVE.

Comme la construction négative, la construction interrogative de la proposition nominale adjective est rare

[Sallier III. 10, 6] Est-ce que ton maître est bon?

On se sert ordinairement de la proposition verbale avec le verbe au Présent II.

[H. ç. 9, 4] Est-ce que tu es seul ici?

[585-606] PROPOSITION ADVERBIALE ET PROPOSITION PSEUDO-VERBALE.

cf. 276, 1 et chapitre XIII bis.

[607] II SON ORDONNANCE LOGIQUE ET SON ORDONNANCE GRAMMATICALE

L'ordonnance grammaticale des éléments de la proposition nominale ne se rencontre jamais modifiée. Lorsque, par suite du mouvement de la pensée de celui qui écrit, un des éléments doit être disposé autrement que le requiert la syntaxe par rapport aux autres éléments, ce qui n'advient jamais que pour le sujet nom de la proposition nominale adjective, on procède comme il suit :

Après l'énoncé du nom sujet, la proposition nominale adjective est rétablie, mise en apposition à ce nom et à la place réservée à ce dernier dans la proposition un pronom de rappel sous la forme dépendante est inséré.

[hiéroglyphes] [An. I. 9, 9] Nacht, il l'est utile pour cela.

[hiéroglyphes] [An. I. 10, 1] Schripad, il est plus petit qu'un chat.

Il faut citer aussi comme relevant du mouvement de la pensée dans l'expression les constructions suivantes dans lesquelles l'ordonnance grammaticale des mots demeure observée mais où le sujet néanmoins revêt une physionomie à part analogue à celle du sujet de la proposition nominale adjective

[hiéroglyphes] [A. f. 3, 10] Le plus grand que moi, il est lui celui qui m'a élevé (participe pris substantivement.)

[hiéroglyphes] [An. III. 5, 4] Mon maître, il est lui mon créateur.

[608] III SON RÔLE DANS LA PHRASE.

La proposition nominale proprement dite comme la proposition nominale adjective ont conservé dans la phrase néo-égyptienne le rôle qu'elles avaient en moyen-égyptien. On les y emploie soit comme propositions indépendantes, soit comme propositions subordonnées.

[609] Indépendantes, ces propositions peuvent apparaître dans la phrase sous la forme déclarative, affirmative ou négative, ou encore sous la forme interrogative. Des exemples de ces différentes formes sont donnés dans les paragraphes précédents où il est traité de ces deux propositions [558-584].

[612] Subordonnées, ces propositions ont les mêmes emplois qu'en moyen-égyptien, mais avec parfois une modification dans leur construction comme il apparaît d'après quelques uns de ces cas dans les exemples cités ci-après.

[613] Employée comme complément adjectif, la proposition nominale proprement dite ne comporte aucune copule et n'est introduite par aucune particule.

[hiéroglyphes] [Un. 2, 9] Ils trouvèrent que mille deben était tout l'or.

[617] Dans la proposition temporelle le néo-égyptien emploie la proposition nominale proprement dite

dont le moyen égyptien ne se sert point, mais en le cas la proposition nominale proprement dite est associée à l'auxiliaire [hieroglyphs] qui en fait une proposition participe. [583, 1].

"Anpou était le nom du grand [hieroglyphs] [Ct. f. 1, 1] tandis que Bata était le nom du petit.

[618] La proposition nominale remplissant le rôle de causale dans la phrase et introduite par une particule est d'un emploi rare. Plus ordinairement la proposition nominale est à la construction participe introduite par l'auxiliaire [hieroglyphs] [583, 1] [575]

[hieroglyphs] [An. I. 14, 1]

Je te ferai connaître un commandement de ton maître puisque tu es son royal scribe. "Ne permets pas qu'on me saisisse pour me tuer [hieroglyphs] [Un. 2, 81] car je suis un messager d'Amon.

[619] La proposition nominale proprement dite remplit encore en néo-égyptien le rôle de proposition conditionnelle contrairement à l'usage du moyen égyptien.

[hieroglyphs] [Un. 1+18]

Si c'est un voleur celui qui est descendu en ta barque.

CHAPITRE XXVI

LA PROPOSITION VERBALE

[623] ### I SA CONSTRUCTION

En néo-égyptien, toute proposition dont le prédicat est une des formes de la conjugaison soit littéraire soit vulgaire prise comme telle est estimée proposition verbale.

[624] SUJET.

Le sujet de la proposition verbale peut être un mot substantif ou un autre mot pris substantivement ou encore un pronom en comprenant sous cette désignation le seul pronom personnel.

[625] PRONOM PERSONNEL — Le pronom personnel remplissant le rôle de sujet dans la proposition verbale se rencontre sous ses trois formes : indépendante, dépendante, suffixe, mais très inégalement employées.

La forme suffixe est la plus commune. Elle s'emploie, comme en moyen égyptien, avec toutes les formes verbales de la conjugaison littéraire qui ont été conservées. Elle s'emploie aussi avec l'auxiliaire de tous les temps de la conjugaison vulgaire comportant un auxiliaire.

On la trouve également avec la forme participe de la conjugaison littéraire, à la voix active,

lorsque celle-ci supplée la forme relative épithète dans les mêmes cas et aux mêmes personnes qu'en moyen égyptien, fonction toutefois extrêmement rare en néo-égyptien. [405-408].

L'infinitif n'admet jamais la forme suffixe que comme objet direct. Son sujet pronom est exprimé au moyen de constructions périphrastiques diverses [429].

Avec l'impératif, le pronom personnel suffixe n'apparait jamais qu'à la construction éthique comme en moyen égyptien [350].

[626] La forme dépendante remplissant le rôle de sujet ne se rencontre qu'avec l'impératif [350]

[hieroglyphs] [An. III. 4,3] Sois fort !

[hieroglyphs] [Mx. Ani 5,13] Va !

[627] La forme indépendante ancienne qui ne s'emploie que rarement comme sujet de la forme śdm.f et de la forme śdm.n.f en moyen égyptien ne se rencontre qu'exceptionnellement en néo-égyptien avec ces mêmes formes [104]

[hieroglyphs] [An. 8. 14,2]

Je ferai qu'elles s'ouvrent.

La forme indépendante nouvelle ne s'emploie qu'avec le Présent I de la conjugaison vulgaire [117,1] [236,3].

[628] NOM — Toutes les formes verbales peuvent avoir un nom comme sujet et celui-ci se place régulièrement après la plupart de ces formes.

[629] Il se place avant le verbe au Présent I de la conjugaison vulgaire [236,3].

Il précède aussi le participe ainsi que le pseudo participe lorsque ces formes verbales remplissent le rôle de qualificatif [372] [403].

Avec l'infinitif, le nom sujet de l'action qu'il signifie se place après le verbe introduit par la particule [hieroglyphs] [429]

[hieroglyphs]

Le jour où Ampout sema une graine.

Les formes verbales qui comportent un ou plusieurs auxiliaires veulent leur nom sujet placé immédiatement après celui des auxiliaires qui les caractérise à la construction simple

"Ne sois pas menteur [hieroglyphs] [Amenope 13 14] tandis que la crainte envahit tes membres.

[630] Avec la forme śdm.tj.fj le nom qualifié par cette forme se place avant cette dernière, comme avec le participe et le pseudo participe faisant fonction d'épithète [421].

[632] LE PRÉDICAT VERBAL

Le prédicat de toute proposition verbale s'accorde avec son sujet en genre en nombre et en personne.

Il faut comprendre parmi les prédicats verbaux en néo-égyptien la forme verbale relative nouvelle.

[633] Le pseudo participe dans le rôle d'épithète s'accorde avec son antécédent sujet comme en moyen égyptien [370]. Par contre, le participe remplissant le même rôle et qui s'accorde avec son antécédent sujet sous la forme ancienne demeure invariable sous la forme nouvelle [399].

[634] La forme relative épithète, comme le participe, suit la règle d'accord avec son antécédent sous la forme ancienne mais demeure invariable par rapport à celui-ci sous la forme nouvelle et ne s'accorde qu'avec son sujet [382]

[636] L'OBJET DIRECT

Le prédicat verbal de sens transitif peut avoir pour objet direct un nom, un pronom ou une proposition

La proposition peut être nominale [613-616]. Elle peut être aussi verbale et il est traité de cette dernière dans un paragraphe placé plus loin dans ce travail [685].

Ce qui concerne le nom et le pronom objet direct peut se résumer comme il suit :

[637] LE NOM — Toutes les formes du verbe remplissant le rôle de prédicat verbal proprement dit appartenant à la conjugaison littéraire : ancienne flexion, nouvelle flexion admettent le nom comme objet direct et se l'adjoignent par simple juxtaposition comme en moyen égyptien

Les différentes constructions et formes de la conjugaison vulgaire qui comportent un infinitif ou le pseudo participe admettent un objet direct nom et se l'adjoignent suivant la syntaxe de ces deux formes verbales [296,3].

[638] La forme relative employée comme épithète n'admet d'objet direct nom que sous la forme littéraire ancienne qu'on observe cependant

que dans les textes de Tell el Amarna

Sous la forme nouvelle du néo-égyptien, employée comme épithète ou comme substantif, elle ne comporte pas d'objet direct [383] [384]

Le forme participe épithète admet un nom objet direct.

[illegible]

[Ab. f. 1, 2] Il était pour lui faiseur d'habits.

[640] LE PRONOM PERSONNEL — Comme en moyen égyptien, l'infinitif s'adjoint le pronom personnel objet direct sous la forme suffixe et concurremment avec la forme suffixe il s'adjoint aussi ce pronom sous la forme dépendante à la troisième personne [429].

De même, comme en moyen égyptien, la forme relative, soit épithète, soit nom, n'admet point le pronom personnel comme objet direct [383] [384].

Le participe, de son côté, admet le pronom personnel objet direct lorsqu'il est employé comme épithète. Ce pronom est alors à la forme dépendante mais, le plus souvent, la première personne est à la forme suffixe. [400]. Pris substantivement, on ne relève pas d'exemple dans lequel il comporte un pronom personnel objet direct [410].

Toutes les autres formes verbales veulent le pronom personnel objet direct à la forme dépendante [114].

Le pronom réfléchi est rendu au moyen de

la forme suffixe après l'infinitif [124].

[Ab. f. 3,3] Il se chargea de semences d'orge.

Après les autres formes prédicat verbal le pronom réfléchi s'emploie sous la forme dépendante [Ab. f. 5,9] Retire-toi devant lui.

[641] LE PRÉDICAT DU SUJET ET DE L'OBJET

Le prédicat de l'objet direct ou du sujet de la proposition est introduit en néo-égyptien comme en moyen égyptien au moyen d'une des particules ou [65] [83].

[Vérité Mensonge 2,3] On le fit porter. [Ab. f. 14,8] Je deviendrai un grand prodige.

[642] L'OBJET INDIRECT

Le nom ou pronom constituant l'objet de la destination, de la direction, de l'attribution de l'action exprimée par le verbe sont introduits au moyen de la particule [Un. 1,4] Je leur donnai les écrits. [Un. 2,31] Ils sacrifient à Amon. [Horus Seth 5,8] Je viendrai à toi. [Sallier 5,5] Je leur dit. [Ab. f. 5,8] Elle dit à son gardien.

[643] Le datif éthique remplit en néo-égyptien le même rôle qu'en moyen égyptien. Construit avec la particule à laquelle se suffixe le pronom personnel en accord de genre et de nombre avec le sujet, il se place après le verbe. On ne le rencontre qu'après certains verbes consacrés par l'usage.

[D. [illegible] 13,6] Je viendrai demain. [Un. 2,62] Je vins au rivage. [Ab. f. 3,2] Tu prendras ce qui est selon ton désir. [Ab. f. 8,7] Alors il alla vers la vallée.

[644] LE COMPLÉMENT D'AGENT

Le nom complément d'agent est introduit après le passif par la particule .

Après le participe, le nom d'agent est établi à la manière du génitif direct ou indirect [401]

Le pronom complément d'agent ne se rencontre qu'après le participe passif auquel il s'adjoint sous la forme suffixe. [129].

[Abbott 5,8] Les pyramides furent visitées ce jour par les administrateurs. [Ch. Beatty 23,3] Je suis envoyé auprès de toi par l'orfèvre. [An. VI. 6] Ce qui est accompli par Amon.

[Harris 76,1] Ce qui a été fait par Osiris. (participe). [H.-f. 14,7] Il écouta tout ce qu'elle disait. (participe).

[645] LES COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS

Les compléments du prédicat verbal, qui servent à exprimer une des circonstances dans lesquelles se passe l'action signifiée par ce prédicat verbal, sont tous introduits au moyen d'une préposition, sauf de rares exceptions.

Quelques exemples des principaux de ces compléments sont donnés ci-après, dans lesquels sont utilisées les prépositions d'usage commun. On trouvera dans l'index des mots invariables dressé plus haut [517] nombre d'autres prépositions employées dans ces mêmes compléments comme celles se rapportant à d'autres compléments circonstanciels.

[646] COMPLÉMENT DE LIEU — La préposition exprimant, en général, au sens propre, un rapport de lieu, ce sont tous les compléments introduits par une préposition qu'il faut inscrire parmi les compléments circonstanciels de lieu lorsque cette préposition est prise au sens propre. Il ne sera toutefois signalé ici que quelques exemples des compléments spécialement désignés sous le nom de complément de lieu et se rapportant aux quatre questions : "ubi ?, quo, unde, qua".

[647] Question "où l'on est", "ubi", ποῦ. [D.f. 4,9]

Elle demeurait dans sa maison. [Apophis 1,3] Le prince était dans Avaris [Un. 1,13] J'ai été volé dans ton port.

On a dans les dialectes coptes la préposition ϩⲛ̄ ϧⲉⲛ. B ⲛⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲓⲗⲏⲙ, S ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ̄ ⲑⲓⲉⲣⲟⲩⲥⲁⲗⲏⲙ [Act. 2,14]. C.D. [825].

Question "où l'on va", "quo", ποῖ. [Lit. Beatty 23,3] Je suis envoyé auprès de toi. [Un. 2,45] Je me rends auprès de lui. [H.f. 12,2] Alors la femme vint en Égypte. [Horus Seth 5,8] Je viendrai à toi.

On a dans les dialectes coptes les particules ⲉ : ⲟ, S ϩⲁ, B ϣⲁ = , S ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉ, B ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉ : cf. C.D. [825] B ⲁϥⲓ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲕⲁⲫⲁⲣⲛⲁⲟⲩⲙ, S ⲁϥⲉⲓ ⲉⲕⲁⲫⲁⲣⲛⲁⲟⲩⲙ [Lc. 4,31] B ⲁϥⲓ ⲛ̄ϫⲉ ⲓⲏⲥ ϩⲁ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ S ⲁϥⲉⲓ ⲛ̄ϭⲓ ⲓ︦ⲥ︦ ϣⲁ ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ [Mtth. 3,13].

Question de lieu "d'où l'on vient", "unde", πόθεν. [Prince 6,9] Il vient de la terre d'Égypte. [Un. 2,59] Un message viendra de la terre d'Égypte. [Un. 2,21] L'enseignement provient d'elle.

On observe uniformément dans tous les dialectes

coptes la particule S ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄, B ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ. S ⲁϥⲉⲓ ⲛ̄ϭⲓ ⲓ̄ⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲁⲍⲁⲣⲉⲧ, B ⲁϥⲓ ⲛ̄ϫⲉ ⲓ̄ⲏ̄ⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲍⲁⲣⲉⲑ [Mc 1.9]; S ⲁ ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ϣⲁ ⲉϫⲱϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲡⲉ. [Act. 9,3] cf. C.D. [825].

question de lieu "par où l'on passe", "quā", "ⲡⲏ̄". [hieroglyphs] [Sinuhe 5,2] Il voyagea suivant son désir à travers le désert.

Tous les dialectes coptes emploient la même particule: B ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ, A ⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ̄, S ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄., ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̄. B ⲁϥⲉⲓⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲧⲥⲓⲇⲱⲛ [Mc 7,31], S ⲥⲙⲟⲧⲛ̄ ⲉⲧⲣⲉ ⲟⲩⲁⲙⲟⲩⲗ ⲥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲧⲟⲩⲁⲧϥⲉ ⲛ̄ⲟⲩϩⲁⲙⲛ̄ⲧⲱⲛ [Lc. 18,25] cf. C.D. [825].

[648] COMPLÉMENT DE TEMPS. Des quatre questions auxquelles peut répondre le nom complément de temps du prédicat verbal, deux d'entre elles, la question "quando", "πότε" et la question "quanto tempore", "ἐν πόσῳ χρόνῳ", ont leur complément introduit le plus souvent par la particule [hieroglyphs] transcrite parfois [hieroglyphs] et les deux autres "quamdiu" "πόσον χρόνον" et "quamdudum", "ex quo tempore" "ἀπὸ πόσου χρόνου" veulent ce complément adjoint au verbe par simple juxtaposition.

[hieroglyphs] [Un. 2,70] Tu entendras au matin tout ce que je dirai. [hieroglyphs] [Un. 1,8] J'allai à la mer le premier mois de la moisson. [hieroglyphs] [Ch. f. 13,5]

Il passa trois ans à la chercher. [hieroglyphs] [Horus Seth 5,10] Il garde quelques bêtes depuis cinq jours jusqu'à aujourd'hui. [hieroglyphs] [An. I. 17,1] Combien d'hommes le démoliront en six heures? [hieroglyphs] [H.f. 2,2] Au temps du labour son grand frère lui dit. [hieroglyphs] [Un. 2,44] Pendant le troisième mois de la moisson ils les traînèrent au rivage.

On a dans les dialectes coptes: B ϧⲉⲛ ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲙ̄ⲙⲁϩ ̄ⲋ̄ [Lc. 1,26]; ⲙ̄ⲫⲛⲁⲩ ⲛ̄ⲁϫⲡ ̄ⲅ̄ [Mtth. 20,3] S ⲁⲓϭⲱ ϩⲁϩⲧⲏϥ ⲙ̄ⲙⲛ̄ⲧⲏ ⲛ̄ϩⲟⲟⲩ [Gal. 1,18] A ϩⲛ̄ ⲡⲙⲁϩ ⲥⲱⲉ ⲛ̄ⲣⲁⲙⲡⲉ [Ap. Sl. 31,14] F ⲡⲉⲓ ⲁⲩϣⲁⲛⲟⲩϣϥ ⲛ̄ ̄ⲅ̄ ⲛ̄ⲁⲃⲟⲧ [Act. 7,20] S ⲛ̄ⲧⲉⲡⲣⲱ [Mtth. 24,20].

[649] COMPLÉMENT DE CAUSE — Le plus souvent on rencontre la particule [hieroglyphs] ou encore la particule [hieroglyphs]; on se sert aussi de la particule [hieroglyphs] transcrit parfois [hieroglyphs].

[hieroglyphs] [Ch. f. 16,2] La princesse s'alarma de propos. [hieroglyphs] [Ch. f. 15,2] Il se réjouit beaucoup de lui [hieroglyphs] [Un. 2,67] Le prince se prit à pleurer à cause des paroles qu'on lui dit... "Il ne peut pas

jardin, jusqu'où était son frère [Or. f. 8,1] à cause des crocodiles.

[650] COMPLÉMENT DE MANIÈRE — Ce complément est introduit par les mêmes particules qu'on relève en moyen égyptien.

[Un. 1x+11] Demeure jusqu'à demain selon la volonté du prince.

[Horus Seth 12,11] Elle sortit alors comme un disque d'or.

[Un. 2,49] Agis selon mon désir." Son mari vint le soir à la maison [Or. f. 4,8] selon sa manière.

[651] COMPLÉMENT DE BUT — On rencontre ce complément introduit par la particule comme en moyen égyptien et par maintes autres prépositions.

[Prince 4,5] Alors sa majesté lui fit construire une maison.

[Or. f. 14,7] On fera pour toi toutes sortes de bonnes choses.

[Un. 2,3] Pour quelle cause es-tu venu ?

[Un. 2,4] Je suis venu pour la charpente de la barque.

[652] COMPLÉMENT DE SÉPARATION — Le complément qui sert à exprimer l'origine, la provenance

séparation, privation, est introduit comme en moyen égyptien.

[An. I. 1,7] Tout ce qui sort de sa bouche.

[An. IV. 11,11] Une maison privée de vivres.

[Prince 6,9] Il vient du pays d'Égypte.

[An. II. 10,2] Personne agit sans toi.

[Amenope 10,15] Tu es délivré de la crainte.

[653] COMPLÉMENT DE MESURE — Le complément de mesure, de quantité s'adjoint sans intermédiaire au prédicat verbal dont il dépend comme en moyen égyptien.

[Sallier I. 5,3] Je mets de l'onguent trois fois par mois.

[Or. f. 6,8,5] Son grand frère frappa deux fois en ses mains.

[An. I. 17,4] Les soldats qui sont devant toi sont au nombre de mille neuf cents.

[Or. f. 8,5] Tu passeras sept ans à le chercher.

[Un. 1,12] L'or vaut cinq deben.

[654] COMPLÉMENT D'ACCOMPAGNEMENT — Les particules qui servent à introduire ce complément sont les prépositions , , cette dernière se présentant sous des transcriptions diverses.

[hieroglyphs] [Un. 2.26] Il m'a envoyé avec ce grand dieu. [hieroglyphs] [D.P. 7,1] Je discuterai avec toi. [hieroglyphs] [D.P. 7.3] Le jeune homme s'entretint avec son frère. [hieroglyphs] [Amenope 13.15] Ne parle pas avec un homme.

[655] COMPLÉMENT DE MOYEN — Comme en moyen égyptien, la particule [hieroglyphs] est la plus ordinairement employée pour introduire ce complément. "Sa femme mit le serpent en morceaux [hieroglyphs] [Prince 8,4] avec sa hache. [hieroglyphs] [An. IV.12,2] Tu joueras de la flûte. [hieroglyphs] [Bologne 5,7] Envoie-moi des nouvelles par n'importe qui. [hieroglyphs] [Joppe 2,6] On les scella d'un sceau.

[656] II L'ORDONNANCE DE SES ÉLÉMENTS

La structure de la proposition verbale en néo-égyptien est celle du moyen égyptien. A côté d'une ordonnance grammaticale de ses éléments qui permet de discerner avec clarté et l'auteur de l'action et celui qui la reçoit et les circonstances diverses dans lesquelles se réalise l'action, on observe aussi une ordonnance suivant la logique qui marque, elle, le mouve-

ment de la pensée sans amoindrir toutefois la clarté de la proposition.

[657] L'ordonnance grammaticale des éléments de la proposition est régie par les lois suivantes:

Lorsque le prédicat verbal est une des formes de la conjugaison littéraire, la proposition débute toujours par cette forme.

Si le sujet de la proposition est un pronom, celui-ci se place après le prédicat verbal sous la forme suffixe.

Si le sujet est un nom, ce nom se place immédiatement après le prédicat verbal dans le cas où l'objet direct et l'objet indirect sont aussi des noms.

Si l'objet direct et l'objet indirect sont des pronoms ou encore si l'un d'eux est un nom et l'autre un pronom la loi de position des trois éléments: sujet, objet direct, objet indirect, demande que le nom cède la place au pronom et que le pronom à la forme dépendante cède le pas au pronom à la forme suffixe.

Quelques exemples concrétiseront ces règles.

[hieroglyphs]
Ils donnèrent de la provende à son cheval
[hieroglyphs]
Les jeunes gens donnèrent de la provende à son cheval
[hieroglyphs]
Ils lui donnèrent la provende de son cheval
[hieroglyphs]
Ils la donnèrent à son cheval
[hieroglyphs] Ils la lui donnèrent.

Les jeunes gens lui donnèrent la provende de son cheval

Les jeunes gens le donnèrent à son cheval

Les jeunes gens le lui donnèrent.

Lorsque le mot verbal est à une forme de la conjugaison vulgaire, le sujet nom ou pronom précède toujours le mot verbal proprement dit. Le sujet prend place après l'auxiliaire constitutif de cette forme lorsque cette forme en comporte un. Les deux autres éléments de la proposition : objet direct, objet indirect, sont disposés suivant les règles précédemment énoncées. [657] [658].

Les jeunes gens donnèrent la provende à son cheval

Ils donnèrent la provende à son cheval.

On a, dans ces deux exemples, la forme Parfait à la construction simple [236, 17a] on aurait la même transcription si suivant le contexte la proposition exigeait la construction participe [236, 29] ou encore la forme du Présent II à la construction simple [236, 17] on a la construction participe [236, 20].

On aurait à l'imparfait construction participe [236, 44], au futur forme seconde [236, 40], au futur imparfait construction simple [236, 47].

Au Présent I on a : [Ch. B. 4, 5] La femme s'alarma [236, 4]

[P. Bologne 3, 9] Le Kesi entend le langage [Horus Seth 3, 8] Tu es pauvre.

Avec la forme du conjonctif on a une construction analogue [236, 50].

[ost. Berlin 3, 35] L'âne est mort. [Horus Seth 7, 7] Je prends les bêtes.

[659] Dans la distribution des éléments de la proposition selon l'ordonnance logique le mot sujet d'une forme verbale à la conjugaison littéraire ou le mot objet direct d'une forme verbale à la conjugaison soit littéraire soit vulgaire dérogent seuls à la loi de position de l'ordonnance grammaticale. Ils prennent place immédiatement avant le prédicat verbal de la proposition.

En moyen égyptien, où l'on observe ces deux mêmes constructions, afin de sauvegarder la clarté comme la nuance de sens de la proposition, le mot sujet ou objet direct sont représentés, le cas, par un pronom de rappel à la place assignée à ces mots par la loi de position qui régit l'ordonnance grammaticale.

La même règle est observée en néo-égyptien. Le nom sujet, en outre, est introduit par la particule ou ; le nom objet direct est employé seul.

[Ch. Beatty 30, 6] L'or, il te sera donné.

[An. IV. 10, 6] L'enfant, on l'élève

pour l'arracher du sein de sa mère. [hiéroglyphes] [Un. 2, 81] Moi, on me cherchera.

[660] Plus ordinairement cependant, pour la mise en évidence du nom sujet, le néo-égyptien emploie après ce nom le Présent I à la conjugaison pronominale. Le sujet nom est, en ce cas, introduit parfois par la particule [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Lieb Harris 4, 3] Tous les oiseaux, ils volent vers l'Egypte. [hiéroglyphes] [Horus Seth. 10, 2] Horus, il dort.

A noter principalement après le verbe "dire" à une forme pronominale, le sujet placé après cette forme introduit par la particule [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [P. Salt 2, 3] Son fils a dit. [hiéroglyphes] [Abbott 4, 14] Le prince leur dit.

[662] Parmi les modifications apportées à l'ordonnance grammaticale des éléments de la proposition par l'ordonnance logique, il faut encore citer les déplacements du pronom personnel suffixe associé à la particule [n] et notant un datif. On le trouve soit placé avant le sujet nom, soit placé après.

[hiéroglyphes] [Abbott 6, 13] Les scribes me l'ont dit. [hiéroglyphes] [P. Turin 45, 8] Fais aller les enfants le lui dire.

Le datif éthique accompagnant l'impératif rejeté après le pronom dépendant objet direct.

[hiéroglyphes] [Un. 2, 42] Laisse-le!

Il faut noter enfin le complément de temps qui se place le plus souvent au début de la proposition.

[hiéroglyphes] [d'Orb. 2, 2] Au temps du labour son grand frère lui dit: [hiéroglyphes] [Un. 2, 44] Pendant le troisième mois de la saison ils les traînèrent au rivage.

Le vocatif qui se place soit au début de la proposition, soit à la fin, soit encore dans le corps de la proposition après le prédicat verbal.

[hiéroglyphes] [Sallier I. 8, 3] ô Toth, place-moi à Schmoun. [hiéroglyphes] [Joppe 1, 11] Regarde-moi, ô prince de Joppe! [hiéroglyphes] [Lieb Beatty 24, 2] Ne sois pas, ô mon cœur, un insensé!

[663] III SON RÔLE DANS LA PHRASE.

Au fur et à mesure de l'exposé des formes du prédicat verbal de la conjugaison littéraire comme de la conjugaison vulgaire et en rapport avec ces formes, les divers rôles que peut remplir la proposition dans la phrase ont été signalés. Ces divers rôles de la proposition sont rappelés ici mais rangés d'après leur nature seule quelle que soit la forme de leur prédicat. Cette révision suivant un ordre logique aidera à l'intelligence des formes verbales, elle permettra de mieux saisir leur nuance de sens, leurs points

de ressemblance et de différence et aussi les différentes règles qui conditionnent leur emploi.

[664] PROPOSITION INDÉPENDANTE

AFFIRMATIVE DÉCLARATIVE. Toutes les formes de la conjugaison littéraire conservées en néo-égyptien et employées en moyen égyptien dans la proposition déclarative se retrouvent en néo-égyptien dans la même proposition.

Cependant, à part la forme sḏm.f de sens parfait [247] et de sens imparfait [281] ainsi que le pseudo participe [366] qui sont d'une fréquence relative variant suivant les auteurs, ce n'est qu'assez rarement qu'on rencontre la forme sḏm.n.f [327].

Dans l'établissement de la proposition déclarative en néo-égyptien, la construction populaire l'emporte sur la construction littéraire. Ce sont les formes de la conjugaison vulgaire qu'on trouve surtout employées dans cette proposition.

Le fait isolé, signalé comme tel, est exposé suivant le temps auquel il se rapporte : par le Présent I, [236, 5], le Présent II. [236, 17], le Parfait [236, 27] ou le Futur [236, 33].

Si ce fait est signalé comme suite d'un autre, on se sert du Parfait de narration établi au moyen de l'auxiliaire [hieroglyph] à la forme sḏm.f associé à son verbe comme les formes de la conjugaison vulgaire. [414 e].

S'il est signalé comme le résultat, la conséquence d'un autre fait, c'est l'auxiliaire [hieroglyph] qui intervient associé au Présent I [236, 14] ou

au Parfait [236, 27].

Si l'on veut marquer que ce fait constitue un état, une manière d'être, une habitude, on emploie l'Imparfait [236, 42] et aussi, mais plus rarement le Présent II [236, 17].

Notifié seulement comme possible ou encore irréalisable, on se sert du Présent I [236, 8] ou bien du Futur imparfait [236, 49].

Présenté enfin avec un caractère de sentence, de proverbe, la forme sḏm.f de sens imparfait employée en moyen égyptien est conservée en néo-égyptien [282].

[667] OPTATIVE — La proposition exprimant un voeu, un désir, un souhait, une prière a son prédicat verbal à la forme sḏm.f soit de sens parfait introduit par la particule [hieroglyph] [248] soit de sens imparfait introduit par la particule [hieroglyph], [hieroglyph] [283].

On se sert encore de la forme sḏm.f associé à l'auxiliaire [hieroglyph] employé à l'Impératif [hieroglyph] [354].

A la construction négative, la proposition optative a son prédicat construit avec l'auxiliaire [hieroglyph] à la forme sḏm.f qui veut après lui le verbe à l'infinitif [271].

Le pseudo participe utilisé en moyen égyptien est remplacé en néo-égyptien par la forme sḏm.f [367].

[668] JUSSIVE — Comme en moyen égyptien, la proposition jussive affirmative a son prédicat verbal à l'Impératif [348] ou à la forme sḏm.f [248] [250].

A la construction négative, on se sert de l'auxiliaire [271] [352] ou encore des locutions , , suivies du verbe à l'infinitif lorsqu'on s'adresse à la seconde personne [358]. A la première personne et à la troisième personne le verbe se met à la forme sdm.f [360].

[669] DÉLIBÉRATIVE — Comme en moyen égyptien, le néo-égyptien se sert de la forme sdm.f dans cette proposition [349]. Il emploie aussi la même forme associée à l'impératif du verbe sous la forme [354].

[670] PROPOSITION SUBORDONNÉE

RELATIVE — La proposition relative ou son équivalent se rencontre établie en néo-égyptien de trois manières principales différentes comme en moyen égyptien.

Proposition nominale ou verbale adjointe à son antécédent par simple juxtaposition.

Proposition verbale adjointe par l'intermédiaire du pronom relatif.

Formes verbales adjectives, participe, forme relative ou pseudo participe adjoints par manière d'épithète.

[671] La proposition nominale ou verbale juxtaposée à un nom ou à une autre proposition faisant fonction de relative s'adjoint à ce nom ou à cette proposition dans les conditions suivantes.

La proposition nominale proprement dite ou adjective ainsi que la proposition verbale à la construction participe de la conjugaison vulgaire n'ont jamais pour antécédent qu'un nom

déterminé de manière indéfinie ou un pronom indéfini. En outre, la construction participe de la conjugaison vulgaire au Présent II et au Parfait ne s'emploie jamais que lorsque le pronom relatif qu'elle implique est identique à son antécédent (nominatif). Il en est de même pour la proposition nominale construite avec l'auxiliaire. La construction participe de la conjugaison littéraire s'emploie, pour sa part, après un antécédent déterminé de manière définie ou indéfinie quel que soit le cas auquel se trouve le pronom relatif qu'elle implique.

[An. II. 1. 1] Sa majesté construisit un château dont le nom (était) grande puissance.

[An. IV. 16. 2] Des chars en bois de cyprès qui sont plus étincelants que des diamants.

[Prince 5. 12] Mon père a pris une autre femme qui s'est mise à me haïr.

[Or. f. 8. 2] Comment ne t'es-tu pas figuré une bonne chose que j'ai faite pour toi !

[Un. 2, 68] Il fit venir à moi son sécrétaire qui m'apporta deux mesures de vin.

[hiéroglyphes] [Prince 4,6] Une maison qui est fournie de gens. [hiéroglyphes] [An. 5,7] Six navires qui sont chargés de marchandises.

Parfois l'auxiliaire est supprimé devant la construction participe du Présent II comportant le mot verbal au pseudo participe.

[hiéroglyphes] [An. III. 1,2] En un lieu qui est secret. [hiéroglyphes] [Prince 4,13] Un char qui est pourvu de tous les accessoires.

Nota – Aux formes verbales données ici représentant le véritable prédicat d'une réelle proposition et non une forme faisant seulement fonction d'adjectif verbal, il faut joindre la forme relative. Cette forme, en effet, en néo-égyptien, revêt le caractère de prédicat à l'encontre du caractère qu'elle revêt en moyen égyptien où elle n'est que forme adjective. Mais afin de maintenir le parallélisme poursuivi en ce travail, il est traité de la forme relative au paragraphe placé plus loin sous le numéro d'ordre qui lui est assigné dans l'étude du moyen égyptien [677].

[672] La proposition verbale introduite par le pronom relatif [hiéroglyphes] a toujours son antécédent déterminé de manière définie et le pronom relatif peut être aussi bien au nominatif qu'à tous les autres cas.

Les formes de la conjugaison littéraire qu'on rencontre introduites par le pronom relatif [hiéroglyphes] sont

la forme sdm.f de sens parfait et imparfait et la forme sdm.n.f. Toutefois, comme en moyen égyptien, elles sont d'un usage restreint.

Les mêmes formes employées après le pronom relatif [hiéroglyphes] sont également employées après la construction [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], etc. celui qui, celle qui, etc. ainsi qu'après la construction [hiéroglyphes] .... [hiéroglyphes] signifiant notre adverbe relatif "où".

[hiéroglyphes] [An. VI. 11] L'intendant des troupeaux qui demeure dans la ville. [hiéroglyphes] [An. 1x+8] Celui qui venait chaque jour chez moi. [hiéroglyphes] [Prince 6,11] Veuille retourner d'où tu viens !

[673] Les formes de la conjugaison vulgaire qu'on rencontre employées dans la proposition introduite par le pronom relatif [hiéroglyphes] ou les diverses constructions signalées dans le paragraphe précédent, sont celles du Présent I et celle du Futur.

Dans l'emploi du Présent I, lorsque le relatif est identique à l'antécédent et sujet du verbe, le pronom personnel sujet que comporte la troisième personne de cette forme disparaît après le relatif.

Les différents cas du pronom relatif sont rendus comme il est noté au chapitre consacré à ce pronom [159-160].

[hiéroglyphes] [Prince 5,6] Celui qui atteindra la fenêtre. [hiéroglyphes] [Horus Seth 2,13]

Qu'est ce que nous ferons ? [Un. 2,16] Les arbres que je couperai. [Prince 4,4] Les gens qui étaient à côté de l'enfant. [Un. 1x+13] Le château dans lequel il est. [D.f. 12,6] La fleur sur laquelle était le cœur de Bata. [D.f. 6,5] Tu es celui qui juge. [Horus Seth 9,10] Quelle est celle qui vient ? [Un. 2,62] J'allai où sont les bois.

[675] Les formes verbales adjectives proprement dites employées pour rendre la proposition relative en néo-égyptien sont la forme participe et la forme *sdm.tj.fj*. Il est adjoint ici à ces formes la forme relative pour le motif donné plus haut [671] ainsi que la forme pseudo participe [671].

[676] Pour cette dernière qualifiant un nom déterminé de manière indéfinie équivalant à une proposition relative, comme en moyen égyptien, ainsi qu'il a été déjà noté on peut douter qu'en néo-égyptien cette forme représente alors la forme simple pseudo participe ou bien la construction participe du Présent II de la conjugaison vulgaire dont l'auxiliaire n'est pas transcrit [236.4], [372], [671].

[677] L'emploi des formes relatives, qui en néo-égyptien revêt le caractère de prédicat verbal proprement dit, a été exposé plus haut au chapitre consacré à ces formes [378-389]. Il suffira de noter ici que ces formes ne sont utilisées qu'après un antécédent déterminé de manière définie et aux seuls cas où le relatif qu'elles impliquent sont autres que le nominatif.

[678] Comme les formes relatives, les formes participe servent à rendre l'équivalent de la proposition relative et ne s'associent jamais qu'avec un antécédent déterminé de manière définie. Mais, à l'encontre des formes relatives, elles ne s'emploient que lorsque le relatif qu'elles impliquent représente un nominatif. [390 sq.].

[679] Le participe à la voix passive construit suivant la forme ancienne en usage en moyen égyptien employé pour suppléer la forme relative aux cas obliques ne se rencontre qu'exceptionnellement en néo-égyptien [405].

[680] Quelques très rares exemples seulement permettent de noter la forme *sdm.tj.fj* qui comme le participe et la construction participe vulgaire ne représente jamais qu'une relative dont le pronom est au nominatif [418].

[681] La construction de l'infinitif ou d'une forme flexionnelle associés à un nom par l'intermédiaire de la particule et rendant l'équivalent d'une relative demeure employée en néo-égyptien comme on la trouve en moyen égyptien.

[hiéroglyphes] [Lansing 9.2] Le champ que tu as créé. [hiéroglyphes] [A.f. 2,2] Le temps dans lequel on laboure.

[682] A l'encontre du moyen égyptien, plus lequel les adjectifs en j (nisbe) servent à rendre l'équivalent d'une proposition relative, le néo-égyptien n'emploie ces adjectifs que comme substantif. [40], [69].

[683] Les différentes formes verbales employées dans la proposition relative qui viennent d'être signalées offrent le tableau suivant où elles sont rangées d'après la détermination définie ou indéfinie de leur antécédent ainsi que d'après le cas du pronom relatif exprimé ou sous entendu introduisant la proposition.

- Un homme
  - qui
    - [hiéroglyphes] Présent II, Parfait [671]
    - [hiéroglyphes] [671].
    - Pseudo participe [676].
  - dont / que / par lequel
    - Nominale [671].
    - [hiéroglyphes] [671].
- L'homme
  - qui
    - [hiéroglyphes] [671].
    - [hiéroglyphes] [672].
    - [hiéroglyphes] Présent I, Futur [673].
    - Participe [678].
  - dont / que / par lequel
    - [hiéroglyphes] [671].
    - [hiéroglyphes] [672].
    - [hiéroglyphes] Présent I, Futur [673]
    - Forme relative [677].
    - Nominale [671].

[684] Toutes les formes verbales employées dans la proposition relative ou son équivalent ne se rencontrent point à la construction négative dans cette même proposition. On ne relève guère que le Présent I et le Parfait de la conjugaison vulgaire: [hiéroglyphes] [236,15] [hiéroglyphes] [236,20] et la construction participe vulgaire de la forme śdm.f [hiéroglyphes] [270, a]. Le pronom relatif transcrit [hiéroglyphes] à la construction négative ne s'associe jamais à un verbe et n'a jamais qu'un nom pour complément [168].

[685] COMPLÉTIVE OBJECTIVE — La proposition complétive objective directe a son prédicat en néo-égyptien à la forme śdm.f ou à la forme infinitif comme en moyen égyptien.

On ne rencontre toutefois la forme śdm.f en néo-égyptien qu'après une principale ayant pour prédicat verbal le verbe [hiéroglyphes] [251], [306], dont l'impératif affirmatif se présente sous la transcription [hiéroglyphes] et l'impératif négatif sous la transcription [hiéroglyphes]. Mais cette dernière, en même temps qu'elle comporte après elle la forme śdm.f [251] comporte aussi la forme infinitif [437].

[686] Les autres rares verbes qu'on rencontre parfois comportant après eux une proposition complétive objective directe ont toujours le verbe de cette dernière à l'infinitif [437].

[687] La seule locution qu'on rencontre en néo-égyptien introduisant une proposition complétive objective directe est la locution [hiéroglyphes] = ϫⲉ marquant

le discours indirect [540].

[689] COMPLÉTIVE SUBJECTIVE — La proposition complétive subjective est rarement employée. On ne la rencontre guère qu'après le verbe et quelques autres verbes admettant la construction impersonnelle.

[691] PROPOSITION FINALE — Comme en moyen égyptien, la proposition finale, en néo-égyptien, a le plus souvent son verbe à l'infinitif introduit par la particule [438].

On ne rencontre la forme śdm.f employée seule qu'après un impératif [255] ou bien lorsque la forme śdm.f est à la construction négative établie au moyen du verbe auxiliaire [272].

On rencontre aussi la forme śdm.f après la locution [259] [438].

[692] PROPOSITION CONSÉCUTIVE — Dans tous les cas où une proposition paraît avoir un sens consécutif cette proposition se présente établie selon les constructions de la proposition finale et il semble que l'infinitif marque une conséquence réelle [438] tandis que le subjonctif signifie une conséquence seulement possible [252].

[Un. 1x+7] J'emportai le dieu de telle sorte que nul œil (ne) peut le voir.

[Apopi 2,5] Faites en sorte que soient chassés sur les lacs les hippopotames.

[693] PROPOSITION CAUSALE — Les particules et employées en moyen égyptien comme conjonctions pour introduire la proposition causale n'apparaissent plus en néo-égyptien que comme prépositions introduisant un nom complément de cause. Le nom est généralement un infinitif pris substantivement.

[A.f. 6,8] Parce qu'il ne le tua pas. Littéralement : à cause de ne pas tuer lui qu'il fit.

[An. VI. 34] Parce que tu as pris les habits.

Comme on le voit, ces propositions ne sont pas grammaticalement des propositions, elles n'en représentent qu'un équivalent de la proposition, elles expriment grammaticalement que des compléments de cause.

La proposition proprement causale est normalement introduite en néo-égyptien par la particule [236, 1, 10, 37], [287] et il faut joindre à cette construction l'emploi de la forme seconde selon la conjugaison vulgaire.

[694] PROPOSITION CONDITIONNELLE — Le néo-égyptien a conservé la construction de la proposition conditionnelle réelle introduite par la particule avec le verbe à la forme śdm.f employée en moyen égyptien [254], [259].

Il se sert aussi de la même particule avec la forme futur de la conjugaison vulgaire [236, 36].

[695] Des deux formes sḏm.f et sḏm.n.f employées seules pour exprimer la même proposition conditionnelle réelle en moyen égyptien, le néo-égyptien n'a conservé que la première, la forme sḏm.f [254].

[696] La forme sḏm.f introduite par la particule [hiéroglyphes] a disparu en néo-égyptien mais, par contre, on a, en ce dernier, la forme du Présent I de la conjugaison vulgaire introduite par la particule [hiéroglyphes]. Il faut noter toutefois que cette dernière construction ne signifie jamais qu'une condition irréelle [236,8].

[697] La construction [hiéroglyphes] délaissée par le néo-égyptien pour exprimer une conditionnelle réelle comme il a été noté, a été aussi délaissée pour exprimer une condition irréelle. Le néo-égyptien se sert pour exprimer cette dernière de la construction signalée dans le paragraphe précédent mais, plus fréquemment, il emploie soit le futur imparfait de la conjugaison vulgaire [236,49] soit l'imparfait de la conjugaison littéraire associé à l'auxiliaire [hiéroglyphes] sous la forme [hiéroglyphes] [231,6].

[698] PROPOSITION CONCESSIVE — La nuance concessive est signifiée en néo-égyptien par la forme verbale à la construction participe selon la conjugaison vulgaire établie au moyen de l'auxiliaire [hiéroglyphes].

"L'obligation que remplirent jadis mes pères je l'ai remplie [hiéroglyphes] [Un. 2.43] bien que tu n'aies pas fait pour moi ce que tes

tes pères ont fait pour moi.

C'est la construction qu'on rencontre dans les dialectes coptes ⲡⲱⲥ ⲛ̄ϩⲉ ⲕⲟⲩⲉϣ ⲥⲱ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧ ⲥⲁⲛⲧ̄ ⲟⲩⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛ̄ⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲧⲏⲥ [J. 4.9]. C'est le participe au génitif absolu qui en grec marque la concession πῶς σὺ Ἰουδαῖος ὢν παρ' ἐμοῦ πεῖν αἰτεῖς σαμαρείτιδος οὔσης [J. 4.9].

[699] PROPOSITION TEMPORELLE — A part quelques exceptions, le néo-égyptien a conservé toutes les constructions employées en moyen égyptien pour rendre la proposition temporelle auxquelles il a joint maintes constructions établies au moyen de formes appartenant à la conjugaison vulgaire. Ces différentes formes sont les suivantes :

La forme sḏm.f employée seule [253] [285] ou introduite par les conjonctions [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] [259]; le passif sḏm.tw.f [306].

[700] La forme sḏm.n.f employée seule [316] ou introduite par les conjonctions [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] [317]

[701] La forme sḏm.t.f introduite par les particules [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] [343].

[702] La forme infinitif introduite par la conjonction [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] [438].

[703] Le pseudo participe introduit par la conjonction [hiéroglyphes] ou encore employé seul [369].

[703,1] Parmi les constructions proprement néo-égyptiennes on relève l'emploi du Présent I introduit par l'une des conjonctions [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] [236,9] celui de l'imparfait [236,43] et surtout l'usage très fréquent de la construction participe.

[705] PROPOSITION MODALE — Pour rendre la proposition modale la forme pseudo participe continue d'être employée comme en moyen égyptien. [369].

[hieroglyphes] [N.f. 5,2] Nous passerons une heure en nous reposant.

[706] Le néo-égyptien a conservé aussi la construction infinitive qui sert à rendre l'équivalent d'une modale, mais la forme infinitive est introduite alors par la particule [hieroglyphes] [438].

[hieroglyphes] [Prince 7.4] Je suis parti en fuyant devant elle.

[708] PROPOSITION COMPARATIVE — La construction de la proposition comparative est celle du moyen égyptien, mais on relève surtout la forme sdm.f et la forme sdm.n.f.

[hieroglyphes] [N.f. 4.8] Il devint comme il est d'ordinaire. "Tu seras jugé [hieroglyphes] [An. IV. 4.7] comme fait le tribunal.

EXERCICES DE LECTURE

Le Prince prédestiné.

Ce récit est extrait du Papyrus Harris 500 verso 4-8 publié par Budge dans Facsimiles of Egyptian Hieratic Papyrus in the British Museum seconde série, planches XLVIII-LII. Il fut écrit sous le règne de Ramsès II, XIXe dynastie.

Il était un roi qui n'avait point d'enfant, est-il dit au début de ce conte. Il pria les dieux de lui en accorder un et il obtint un fils dont la destinée fut la suivante.

IV, 3 (IV,3) [hieroglyphes]

[hieroglyphes]

4 [hieroglyphes] (4) [hieroglyphes]

[hieroglyphes]

[hieroglyphes]

[hieroglyphes]

(5)

6 (6)

7 (7)

8 (8)

9 (9)

10 (10)

11 (11)

12 (12)

13 (13)

V.1 (V.1)

2 (2)

3 (3)

4 (4)

5 (5)

6 (6)

7 (7)

8 (8)

9 (9)

10 (10)

11 (11)

12 (12)

13 (13)

14 (14)

VI,1 … (VI,1) …

2 … (2) …

3 … (3) …

4 … (4)

5 … (5) …

6 … (6)

7 … (7) …

8 (8) …

9 … (9) …

10 (10) …

11 … (11) …

12 … (12)

13 [hieroglyphic text] (13) [hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

14 [hieroglyphic text] (14) [hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

15 [hieroglyphic text] (15) [hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

16 [hieroglyphic text] (16) [hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

IV.1 [hieroglyphic text] (IV.1) [hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

2 [hieroglyphic text] (2) [hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

3 [hieroglyphic text] (3) [hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

4 [hieroglyphic text] (4) [hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

5 [hieroglyphic text] (5) [hieroglyphic text]

[hieroglyphic text]

Traduction.

IV.3 (IV,3) Alors naquit un enfant mâle et
accourir c'est ce que firent les Hathors afin de lui
4 établir son destin. Ils dirent (4) "il mourra par le cro-
codile, ou bien par le serpent ou bien par le chien."
Comme les gens qui étaient auprès de l'enfant l'en-
5 tendirent, ils allèrent le rapporter (5) à sa majesté,
vie, santé, force! Sa majesté, v.s.f., demeura dès
lors le cœur profondément attristé. Sa majesté

6 v.s.f. lui fit bâtir une maison en pierre (6) dans
le désert, équipée de gens et de toutes sortes de
bonnes choses de la maison royale v.s.f. car l'en-
fant n'en sortait point.
7 Mais après que (7) l'enfant eut grandi, il
monta sur la terrasse et il aperçut un chien
8 qui était après un homme (8) allant sur la route.
Il dit à son serviteur qui était auprès de lui :
"Qu'est ce qui marche après l'homme qui va sur
9 la route ?" (9) Il lui répondit : "C'est un chien". L'en-
fant lui dit : "Accorde qu'on m'en amène un de
sa ressemblance". Alors le serviteur alla en in-
10 former (10) sa Majesté v.s.f. et sa Majesté v.s.f. dit :
"Faites qu'on lui amène un petit chien". On décida de
11 lui faire amener (11) le chien.
Mais après les jours à la suite de cela, l'en-
12 fant ayant grandi en tous ses membres, (12) il
envoya un message à son père disant : "Qu'arrive-
t-il que je suis ici immobile ? Or, me voici voué à
13 un triple destin, permets que j'aie le choix (13) de
faire selon ma volonté, la divinité fera selon la
sienne".
V.1 On lui équipa alors un char pourvu de (V.1)
toutes sortes d'armes. On mit avec lui un serviteur
comme compagnon. On le transporta sur la côte
2 orientale. (2) On lui dit : "Va selon ton désir". Son chien
étant avec lui, il voyagea selon son désir à travers
3 le désert vivant principalement (3) de toutes les bêtes
sauvages du désert. Il s'en alla vers le prince de
Nahrina.

Or, voici qu'il n'était point d'enfant au prince
4 (4) de Nahrina si ce n'est une petite fille. Une maison
avait été bâtie pour elle dont la fenêtre était distante
5 de (5) soixante dix coudées jusqu'au sol. Il décida
qu'on amena tous les jeunes gens de tous les princes
6 du pays de Khara. Il leur dit : "(6) Celui qui attein-
dra la fenêtre de ma fille aura celle-ci pour femme.
7 De nombreux jours (7) après cela, tandis que les jeunes
princes se trouvaient à leur travail de chaque
8 jour, le jeune garçon vint parmi eux (8) Ils le prirent
alors dans leur maison. Ils le baignèrent, donnèrent la
9 provende à son cheval, (9) firent pour lui toutes sortes
de bonnes choses, le parfumèrent, lui oignirent les
10 pieds (10) donnèrent du pain à son compagnon.
Ils lui dirent en manière de conversation : "D'où
11 (11) viens-tu, bon jeune homme ?" Il leur dit : "Je suis le
fils d'un officier du pays d'Egypte. Ma mère étant
12 morte, (12) mon père a pris une autre femme, une
belle-mère qui s'est mise à me haïr. Je suis parti
13 fuyant devant elle". (13) Ils l'embrassèrent, couvrirent
de baisers tous ses membres.
Après nombre de jours à la suite de cela il dit
14 aux jeunes princes : "Que faites-vous ?" Ils lui répondi-
VI.1 rent : "Nous sommes (VI.1) ici occupés chaque jour à
voler, car celui qui atteindra la fenêtre de la fille
2 du prince de Nahrina (2), à lui le prince la donnera
pour femme". Il leur dit : "Ah ! qu'il me soit possible
3 d'enchanter mes pieds ! j'irais voler avec vous (3)".
Ils s'en allèrent voler suivant leur occupation

4 de chaque jour. Le jeune homme (4) se tint au loin
regardant, le visage de la fille du prince de Nahrina
5 en face de lui. Mais après (5) de nombreux jours à
la suite de cela, le jeune homme s'en alla pour
6 voler avec les fils des princes. Il vola (6) et atteignit
la fenêtre de la fille du prince de Nahrina. Elle
7 le baisa, l'étreignit en tous ses membres (7).
On alla alors pour réjouir le cœur du père de
la princesse. On lui dit : "Un homme a atteint la
8 fenêtre (8) de ta fille". Le prince demanda explication
de cela disant : "Le fils de qui d'entre les princes ?" On
9 lui dit : (9) "C'est le fils d'un officier venu en fuyant
10 de la terre d'Egypte devant sa belle mère (10). Le
prince de Nahrina se mit alors en une très grande
colère. "Est-ce que, dit-il alors, je donnerai ma
11 fille au transfuge (11) d'Egypte ! Qu'il veuille s'en
retourner !". On alla lui dire : "Retourne d'où tu es venu"
12 (12) Mais la princesse se saisissant de lui jura par
la divinité disant : "Râ Harakhti demeure ! Si on
13 me l'enlève, je ne mangerai plus, je ne boirai plus,
14 je mourrai à cette heure". Le messager (14) s'en alla
pour annoncer à son père tout ce qu'elle avait dit
et son père envoya des gens pour tuer le jeune hom-
15 me (15) tandis qu'il était en sa maison. Mais la
jeune fille leur dit : "Râ demeure ! Si on le tue,
16 lorsque le soleil se couchera, je serai morte (16),
VII.1 je ne passerai pas vivant une heure plus que lui.
On alla le dire à son père. Alors ([illegible]) vii.1 son père fit
amener le jeune homme en sa présence avec sa
fille.

Le jeune homme vint devant lui et lorsque
2 il se présenta au prince en pénétrant (2) auprès de
lui, celui-ci l'étreignit, le couvrit de baisers et
3 lui dit : "Conte-moi ta situation, (3) vois, tu m'es
comme un fils". Le jeune homme lui dit : "Je suis
le fils d'un officier du pays d'Egypte. Ma mère
4 étant morte, mon père a pris une autre femme (4)
qui s'est mise à me haïr et je suis parti fuyant
devant elle." Alors le prince lui donna sa fille
5 pour femme (5) et le dota d'une maison, de champs
et pareillement de bétail et de toutes sortes de
bonnes choses.

Le triomphe d'Horus contre Seth.

Papyrus I Chester Beatty dans Gardiner: The Library of A. Chester Beatty, etc. London. 1931.
Ecrit sous Ramsès V, XXe dynastie.

Après la mort d'Osiris qui exerçait le pouvoir royal sur l'Egypte, en un jugement qui met aux prises Horus fils d'Osiris avec Seth frère d'Osiris, Seth sent sa cause perdue si Isis prête son appui à Horus. Il s'emploie à faire écarter Isis par les juges mais l'astucieuse déesse déjoue son plan et Seth est confondu.

V,3 [illegible] (3) [illegible]

[illegible]

4 (4)

5 (5)

6 (6)

7 (7)

8 (8)

9 (9)

10 (10)

11 (11)

12 (12)

13 (13)

14 (14)

VI. 1 (VI. 1)

2 (2)

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14 (14)

VII,1 (VII,1)

2 (2)

3 (3)

4 (4)

5 (5)

6 (6)

7 (7)

8 (8)

9 (9)

10 (10)

11 [illegible] (11) [illegible]
[illegible]
[illegible]
12 [illegible] (12) [illegible].

Traduction.

V.2,3 (2) Alors Seth fit serment (3) par le maître de l'uni-
vers en disant : Je ne demeurerai pas dans le tribunal
tandis qu'Isis s'y trouve. Alors Ra Harmakhis
leur dit (aux juges) : "Transférez vous dans l'île du
4 milieu (4), vous les jugerez là et vous direz au dieu
5 Anti le passeur : "Ne passe (5) aucune femme de
l'apparence d'Isis". La neuvaine des dieux se transporta
alors vers l'île du milieu et les dieux s'assirent
6 (6) pour manger. Isis survint. Elle aborda Anti le
7 passeur qui était assis sur sa barque (7) elle ayant
pris l'aspect d'une vieille femme cheminant voûtée
8 (8) Un petit anneau d'or était en sa main. Elle lui
9 dit : "Je viens à toi pour que tu me passes (9) à
l'île du milieu car je viens avec la jarre de fari-
10 ne pour le jeune garçon (10) qui garde quelques
bêtes dans l'île du milieu voici cinq jours jus-
qu'à aujourd'hui et il a faim. Le passeur lui ré-
11 pliqua : (11) "On m'a dit : Ne passe aucune femme.

Elle lui rétorqua : "On te l'a dit par rapport à Isis
12 (12) ce que tu dis". Le passeur lui répliqua : "Que me
donneras-tu si je te transporte dans l'île du
13 milieu ?" Alors Isis lui répondit (13) : "Je te don-
nerai cette galette". Le passeur lui objecta : "Qu'est
14 ce pour moi ta galette ? Je te transporterais (14) dans
l'île du milieu tandis qu'on m'a dit : ne trans-
porte aucune femme, pour ta galette en échange ?"
VI.1 (VI.1) Isis lui dit alors : Je te donnerai l'anneau
d'or que j'ai dans la main". Le passeur lui
répondit : "Donne moi l'anneau d'or". Isis le
2 lui donna (2) et alors le passeur la transporta
dans l'île du milieu. Mais tandis qu'elle arri-
3 vait sous les arbres, elle observa et aperçu (3)
la neuvaine des dieux. Ils étaient assis mangeant
leurs provisions en présence du maître de l'uni-
4 vers dans son logis. Or Seth, qui guettait (4) aper-
çut Isis qui se trouvait là venant au loin. Mais
alors Isis se mit à parler à son pouvoir magique.
5 Elle se transforma (5) en une jeune fille agréable
en tous ses membres et dont il n'est pas de pareille
en la terre entière. Seth se prit à l'aimer jus-
6 qu'à en être grandement malade (6) Il se leva
alors qu'il était assis mangeant avec la grande
7 neuvaine des dieux. Il alla pour la gagner (7) car nul
ne l'avait vue sauf lui. Il se mit derrière un
8 sycomore, l'interpella et lui dit : "Je suis ici (8) avec
toi, ô jolie fille !" Elle lui répondit : "Moi, ô mon
noble maître, j'étais la femme d'un gardien de

9 troupeaux (9) et je lui ai donné un enfant mâle.
Mais mon mari étant mort, l'enfant se trouve
10 après les troupeaux de son père (10). Or, un étranger
est arrivé qui s'est établi dans ma ferme et il a
11 dit à mon enfant: (11) Je te frapperai, je prendrai
les troupeaux de ton père, je te chasserai dehors.
Ainsi a-t-il dit en lui parlant. Mon désir serait
12 que tu deviennes (12) une protection pour lui." Alors
Seth lui répondit: Donnera-t-on le troupeau à
13 l'homme étranger tandis que l'enfant (13) de l'é-
poux subsiste?" A ce moment, Isis se transforma
en un milan. Elle s'envola, se posa sur le sommet
14 (14) d'un acacia et interpella Seth. Elle lui dit: Pleure
donc, n'est ce pas ta bouche même qui a dit cela? C'est
VIII.1 ton jugement (VIII.1) que tu as décidé pour toi même.
Que te faut-il encore?" Alors Seth se prit à pleurer
2 et s'en alla où était Ra Harmakhis (2) en pleurant.
Ra Harmakhis lui dit: "Que t'arrive-t-il encore?"
Et Seth lui répondit: "Cette mauvaise femme est
3 venue de nouveau (3) contre moi. Elle m'a de nouveau
fait injure. S'étant transformée devant moi en une
4 belle jeune fille (4) elle m'a dit: "Je suis la femme d'un
gardien de troupeaux qui est mort. Je lui ai donné un
5 enfant mâle (5) qui garde les quelques bêtes de
son père. Un étranger s'étant introduit dans ma
6 ferme auprès (6) de mon enfant, je lui donnai du
pain. Mais après de nombreux jours à la suite de cela
7 le vagabond (7) dit à mon enfant: Je te frapperai,
je prendrai les troupeaux de ton père. Ils seront à moi,

8 dit-il, (8) à mon enfant, ainsi qu'elle m'a rapporté."
Alors Ra Harmakhis lui demanda: "Que lui as-tu
9 répondu?" Et Seth de lui dire: (9) Je lui ai répon-
du: Comment donnerait-on le troupeau à l'étran-
ger tandis que l'enfant de l'époux subsiste, lui
10 ai-je dit. (10) Qu'on frappe la face de ce vagabond
avec une trique. Qu'on le chasse dehors, qu'on
11 mette l'enfant (11) à la place de son père, lui ai-je
dit." Alors Ra Harmakhis lui répliqua: Mais,
vois, c'est toi qui l'as jugé toi même, que te
faut-il encore?"

Le débat entre la vérité et le mensonge.

Papyrus Chester Beatty II de Londres, dans Gardiner: The Library of Chester Beatty, Londres, 1931.

Un homme juste, véridique est cité devant le tribunal des dieux par son frère homme fourbe et menteur qui prétend que le juste ne lui a pas rendu un certain couteau doué d'un pouvoir prodigieux qu'il lui avait confié. Le menteur a gain de cause et son frère l'homme véridique est condamné à perdre la vue et à devenir le portier du menteur. Une jeune fille qui voit le juste à la porte de son frère le prend en pitié. Elle l'aime et bientôt de cet amour naît un enfant qui fera triompher l'innocence de son père et obtiendra le châtiment du menteur.

IV,5,6 (IV,5) (6)

7 (7)

V,1 (V,1)

2 (2)

3 (3)

4 (4)

5 (5)

6 (6)

7 (7)

8 (8)

VI,1 (VI,1)

2 (2)

3 (3)

4 (4)

5 (5)

6 (6)

7

VII.1

2

3

4

5

6

7

8

VIII.1

2

3

4

5

6

7 (7)

IX.1 (IX.1)

2 (2)

3 (3)

4 (4)

5 (5)

6 (6)

X.1 (10,1)

2 .... (2)

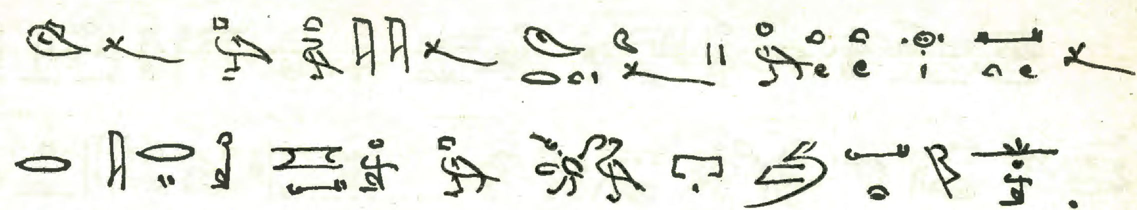
3 (3)

4 .... (4)

5 (5)

6 (6) ......

7 (7)



Traduction.

IV,5,6 (IV,5) Mais après (6) de nombreux jours à la suite
de cela, elle mit au monde un enfant mâle qui
7 n'avait pas son pareil sur cette terre (7) entière. Il
grandit à la façon d'un enfant de la divinité. On
V,1 le mit (V,1) à l'école, il apprit fort bien l'écriture
il s'exerça à tous les travaux de l'homme.
2 S'étant (2) querellé avec ses camarades déjà grands
3 qui étaient à l'école avec lui (3), ses camarades lui
dirent alors : Qui es-tu toi petit ? Tu n'as pas de
4 père (4). Ils l'injurièrent, le tourmentèrent. Ah ! tu
5 n'as pas de père ! Alors (5) l'enfant dit à sa mère
6 Quel est le nom de mon père ? Je le (6) dirai à mes
compagnons, lorsqu'ils me disent : où est ton père ?
7 (7) me disent-ils et ils me tourmentent. Alors sa mère
8 lui dit : Tu vois (8) cet aveugle qui est assis à côté
VI,1 de la porte, c'est ton père (VI,1) dit-elle pour lui ré
pondre. L'enfant lui dit : Il faut avoir soin de ta
2 famille humaine (2) Et l'on fit amener une bête
3 L'enfant (3) porta son père. Il le fit asseoir un
4 siège placé sous lui. Il mit un escabeau (4) sous
ses pieds. Il lui offrit du pain, il le fit manger
5 (5) le fit boire. Puis l'enfant dit à son père : Qui

6 est ce qui (6) t'a aveuglé ? Dis-le lui. Son père lui ré
7 pondit : C'est mon jeune frère qui (7) m'a aveuglé,
et il lui raconta tout ce qui était advenu avec
son frère. Le fils partit pour retourner la répli
VII,1 que (VII,1) de son père. Il prit dix pains, un bâton
2 (2) une paire de sandales, une outre, un couteau. Il em
3 mena un superbe taureau de couleur (3) et s'en
alla où était le gardien des troupeaux du menteur.
4 (4) Il dit au gardien : tiens pour toi ces dix pains, ce bâton
5 (5) cette outre, ce couteau que j'apporte de la ville. ~~Mais~~
6 ~~appart~~ cette paire de sandales et tu me garderas (6) ce
7 taureau que j'amène de la ville. Mais après (7) de
nombreux jours à la suite de cela, après son taureau
8 eut accompli un séjour de plusieurs mois (8) avec le
VIII,1 gardien de bestiaux du menteur, le menteur (VIII,1)
vint aux champs pour voir ses taureaux. Lorsqu'il
2 vit le taureau du jeune homme qui était (2) extra
ordinairement beau en sa couleur, il dit à son gardien
3 donne-moi ce taureau pour que je le mange (3). Le
gardien lui dit : Il n'est pas à toi, je ne saurais
4 te le donner. Alors le menteur lui dit : Vois (4) mes
taureaux sont à toi, tous, donne l'un d'eux à son maî
5 tre. Mais quand le jeune homme apprit (5) que le
menteur avait dérobé son taureau, il alla où
6 se trouvait le gardien (6) du menteur et il lui dit :
7 Où est mon taureau ? Je ne parviens pas à le voir (7)
parmi tes taureaux. Et le gardien lui dit : Les
IX,1 taureaux sont tous à toi, prends (IX,1) celui qui

est à ton gré. Alors le jeune homme lui répondit: Mais
2 est-il un taureau aussi grand (2) que celui qui m'appar-
tient? Lorsqu'il est debout près du lac d'occident,
3 sa queue s'appuie sur le papyrus (le Delta), (3) l'une
de ses cornes sur la montagne d'occident, l'autre
4 sur la (4) montagne d'orient. Le grand fleuve (le Nil) est
son lieu de repos et soixante veaux lui naissent
5 (5) chaque jour. Le gardien lui répliqua: Est-il
6 un taureau aussi grand que tu dis? (6) Le jeune
homme se saisit du gardien, l'entraîna où était
X.1 le menteur et emmena (X.1) le menteur au tri-
bunal devant la neuvaine des dieux. Ceux-ci dirent
2 au jeune homme: (2) Il ne nous a jamais été
donné de voir un taureau aussi grand que tu dis
Et le jeune homme alors de dire à la neuvaine
3 des dieux (3) Est-il un couteau aussi grand que
celui que vous dites dont le minerai de la mon-
tagne de Iaïso est en lui pour lame, dont les
4 bois des forêts (4) de Coptos sont en lui pour man-
che, dont une nécropole de la divinité est pour
lui la gaine et dont les troupeaux du pays
du Kairo sont pour lui, par leur peau, la
5 courroie (5). Il dit ensuite à la neuvaine des dieux:
Jugez le véridique et le menteur à qui moi le fils du
6 véridique suis venu (6) pour lui répondre. Alors le
menteur fit serment par le souverain V.S.F. en disant:
7 Demeure Amon, demeure .... et on reconnut (7) le véridique
tandis qu'il faisait serment. On aveugla le menteur, on
le mit comme portier à la maison du véridique.

Lettre d'un maître à son élève.
(Sallier I 6,1 – 6,9)

VI.1 (1)

2 (2)

3 (3)

4 (4)

5 (5)

Traduction

1 (1) On me dit que tu abandonnes l'art
d'écrire, que tu t'adonnes au plaisir, que tu t'occupes
2 du travail (2) des champs, que tu détournes la tête
de la langue des dieux (la langue écrite)

Mais ne te rappelles tu plus la situation du

paysan ? Lorsqu'on enregistre le compte des grains,
3 le ver (3) a enlevé la moitié du grain, l'hippo-
potame a mangé le reste. Les mulots abondent
dans les champs, les criquets surviennent, le bétail
4 dévore (4) les moineaux dérobent, malheur au
paysan ! Le reste qui est sur l'aire, les voleurs
5 en vient la fin. La courroie du .. (5) est détruite
Le cheval succombe au battage, au labour.

Le scribe, lorsqu'il aborde à l'embarcadère,
6 enregistre le blé, tandis que les gardiens (6) avec
des bâtons, les nègres avec des matraques, clament : "
Donnez du blé ! N'y en a-t-il pas ?" Et le
7 paysan, ils le rouent (7) de coups, il est ligoté,
jeté dans le canal, sa femme est liée devant lui
8 avec des liens (8) ses voisins l'abandonnent, ils
s'enfuient. Le scribe, pour sa part, surveille
9 l'impôt de tout le monde (9). Il paie l'impôt
en écrivant, il n'y en a pas pour lui.

Lettre d'un scribe à son ancien maître
(Anastasi III, 4,4-4,9)

Traduction

4 (4) Très honoré ! Te voilà te trouvant
assuré d'avoir des vivres tous les jours. Tu es
satisfait, joyeux, prospère et louangé des millions
5 de fois (5) En toi se réunissent le contentement,
le bonheur ; tes membres manifestent la santé :

6 Tu rajeunis chaque jour (6) le malheur ne t'atteint
point. Le temps s'écoule, on rappelle ta bonté, on
ne trouve pas ton second. Ton oeil est brillant,
7 ton oreille fine (7) Tu as amoncelé les belles
années, tes mois se passent en prospérité, tes jours
en une vie agréable, tes heures en santé. Tes
8 (8) dieux sont contents de toi, ils se réjouissent
de tes propos. Tu éloigne de toi le bel ouest
(la mort) tu ne vieillis point, tu n'es pas malade,
9 tu as achevé 110 ans (9) sur terre, les membres
vigoureux, comme il est fait à quelqu'un honoré
comme toi lorsque son dieu l'honore.

Lettre d'un maître scribe à son élève
(Anastasi IV, 9,4-10,1)

10 (10)

11 (11)

12 (12)

10,1 (10,1)

Traduction.

4 (4) Eh! quel est ton propos : "On sait qu'il est plus agréable d'être soldat que scribe !"
5 Viens que je te conte (5) l'état du soldat... (7)
8 Viens (8) (que je te raconte) sa façon d'aller en Syrie, d'aller à travers les montagnes, son pain
9 (9) et son eau sur les épaules comme la charge d'un âne. On fait sa nuque comme le dos

10 d'un âne, les vertèbres de son échine (10) sont rompues de fatigue. Après avoir bu de l'eau corrompue, il laisse le travail pour prendre la garde. Va-t-il contre
11 l'ennemi ? Il est comme un oiseau attaché (11) Vient il en Egypte ? Il est comme le bois que ronge le ver, il est malade et le lit le reçoit. On le porte sur l'âne, ses vêtements sont enlevés
10,1 par vol et son (10,1) servant s'enfuit. O scribe Enena tourne toi vers la sentence qu'il est meilleur d'être scribe que soldat.

Prière à Amon

(Anastasi IV. 10,1-4)

10,1 (1)

2 (2)

3 (3)

Traduction

10,1 (1) Viens à moi, ô Amon, soulage moi en cette
2 année de disette ! (2) Le soleil se trouve ne plus briller,

l'hiver est venu comme l'été, les heures sont sans ordre. Les grands t'implorent, les petits te supplient, ceux qui sont dans les bras de leurs nourrices s'écrient: donne nous le souffle de vie, ô Amon !

Prière à Râ-Harmakhis

(Anastasi II, 10,1)

10,1 (1)

2 (2)

7 (7)

11,1 (11,1)

Traduction

10,1 (10,1) Viens à moi, ô Râ-Harmakhis, pour
2 prendre sain de moi. Tu es celui qui agit (2).
Il n'est personne qui agisse sans toi à moins que
7 tu agisses avec lui. Viens à moi tous les jours (7)
Ne me reproche pas mes nombreuses fautes. Je suis
quelqu'un qui s'ignore, je suis un homme sans
11,1 instruction (11,1) passant le jour à courir pour
ma bouche comme le boeuf après le fourrage.


B.U. DE BORDEAUX
0BXL90016711